



**HAL**  
open science

# La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux

Valentine Paulet

## ► To cite this version:

Valentine Paulet. La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux. Médecine vétérinaire et santé animale. 2011. dumas-04575552

**HAL Id: dumas-04575552**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04575552>**

Submitted on 15 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : [http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints ID : 5106](http://oatao.univ-toulouse.fr/Eprints/ID/5106)

**To cite this version :**

Paulet, Valentine. *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux*. Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse – ENVT, 2011, 185 p.

Any correspondance concerning this service should be sent to the repository administrator: [staff-oatao@inp-toulouse.fr](mailto:staff-oatao@inp-toulouse.fr).

# LA FEMINISATION DE LA PROFESSION VETERINAIRE EN FRANCE : ANALYSE DE SON IMPACT A PARTIR D'UNE ENQUETE AUPRES DE PRATICIENS LIBERAUX

---

THESE  
pour obtenir le grade de  
DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

*présentée et soutenue publiquement  
devant l'Université Paul-Sabatier de Toulouse*

*par*

**PAULET Valentine**

Née, le 31 Août 1986 à SAINT PRIEST EN JAREZ (42)

---

**Directeur de thèse : M. Pierre SANS**

---

## JURY

PRESIDENT :

**M. Henri DABERNAT**

Professeur à l'Université Paul-Sabatier de TOULOUSE

ASSESEURS :

**M. Pierre SANS**

**M. Guy-Pierre MARTINEAU**

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de TOULOUSE

MEMBRE INVITE :

**M. Laurent JESSENNE**

Docteur vétérinaire

**Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE**

**Directeur** : M. A. MILON

**Directeurs honoraires** : M. G. VAN HAVERBEKE.  
M. P. DESNOYERS

**Professeurs honoraires** :

M. L. FALIU	M. J. CHANTAL	M. BODIN ROZAT DE MENDRES NEGRE
M. C. LABIE	M. JF. GUELFY	M. DORCHIES
M. C. PAVAU	M. EECKHOUTTE	
M. F. LESCURE	M. D.GRIESS	
M. A. RICO	M. CABANIE	
M. A. CAZIEUX	M. DARRE	
Mme V. BURGAT	M. HENROTEAUX	

**PROFESSEURS CLASSE EXCEPTIONNELLE**

M. **AUTEFAGE André**, *Pathologie chirurgicale*  
M. **BRAUN Jean-Pierre**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*  
M. **EUZEBY Jean**, *Pathologie générale, Microbiologie, Immunologie*  
M. **FRANC Michel**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*  
M. **MARTINEAU Guy**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*  
M. **PETIT Claude**, *Pharmacie et Toxicologie*  
M. **TOUTAIN Pierre-Louis**, *Physiologie et Thérapeutique*

**PROFESSEURS 1<sup>o</sup>CLASSE**

M. **BERTHELOT Xavier**, *Pathologie de la Reproduction*  
Mme **CLAUW Martine**, *Pharmacie-Toxicologie*  
M. **CONCORDET Didier**, *Mathématiques, Statistiques, Modélisation*  
M. **CORPET Denis**, *Science de l'Aliment et Technologies dans les Industries agro-alimentaires*  
M. **DELVERDIER Maxence**, *Anatomie Pathologique*  
M. **ENJALBERT Francis**, *Alimentation*  
M. **REGNIER Alain**, *Physiopathologie oculaire*  
M. **SAUTET Jean**, *Anatomie*  
M. **SHELCHER François**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

**PROFESSEURS 2<sup>o</sup>CLASSE**

Mme **BENARD Geneviève**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*  
M. **BOUSQUET-MELOU Alain**, *Physiologie et Thérapeutique*  
Mme **CHASTANT-MAILLARD Sylvie**, *Pathologie de la Reproduction*  
M. **DUCOS Alain**, *Zootchnie*  
M. **DUCOS DE LAHITTE Jacques**, *Parasitologie et Maladies parasitaires*  
M. **FOUCRAS Gilles**, *Pathologie des ruminants*  
Mme **GAYRARD-TROY Véronique**, *Physiologie de la Reproduction, Endocrinologie*  
M. **GUERRE Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*  
Mme **HAGEN-PICARD Nicole**, *Pathologie de la Reproduction*  
M. **JACQUIET Philippe**, *Parasitologie et Maladies Parasitaires*  
M. **LEFEBVRE Hervé**, *Physiologie et Thérapeutique*  
M. **LIGNEREUX Yves**, *Anatomie*  
M. **PICAVET Dominique**, *Pathologie infectieuse*

- M. **SANS Pierre**, *Productions animales*  
Mme **TRUMEL Catherine**, *Pathologie médicale des Equidés et Carnivores*

#### **PROFESSEURS CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

- Mme **MICHAUD Françoise**, *Professeur d'Anglais*  
M **SEVERAC Benoît**, *Professeur d'Anglais*

#### **MAITRES DE CONFERENCES HORS CLASSE**

- Mlle **BOULLIER Séverine**, *Immunologie générale et médicale*  
Mme **BOURGES-ABELLA Nathalie**, *Histologie, Anatomie pathologique*  
M. **BRUGERE Hubert**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*  
Mlle **DIQUELOU Armelle**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*  
M. **JOUGLAR Jean-Yves**, *Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de Basse-cour*

#### **MAITRES DE CONFERENCES (classe normale)**

- M. **ASIMUS Erik**, *Pathologie chirurgicale*  
M. **BAILLY Jean-Denis**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*  
Mme **BENNIS-BRET Lydie**, *Physique et Chimie biologiques et médicales*  
M. **BERGONIER Dominique**, *Pathologie de la Reproduction*  
M. **BERTAGNOLI Stéphane**, *Pathologie infectieuse*  
Mlle **BIBBAL Delphine**, *Hygiène et Industrie des Denrées alimentaires d'Origine animale*  
Mme **BOUCLAINVILLE-CAMUS Christelle**, *Biologie cellulaire et moléculaire*  
Mlle **CADIERGUES Marie-Christine**, *Dermatologie*  
M. **CONCHOU Fabrice**, *Imagerie médicale*  
M. **CORBIERE Fabien**, *Pathologie des ruminants*  
M. **CUEVAS RAMOS Gabriel**, *Chirurgie Equine*  
M. **DOSSIN Olivier**, *Pathologie médicale des Equidés et des Carnivores*  
Mlle **FERRAN Aude**, *Physiologie*  
M. **GUERIN Jean-Luc**, *Elevage et Santé avicoles et cunicoles*  
M. **JAEG Jean-Philippe**, *Pharmacie et Toxicologie*  
Mlle **LACROUX Caroline**, *Anatomie Pathologique des animaux de rente*  
Mme **LETRON-RAYMOND Isabelle**, *Anatomie pathologique*  
M. **LIENARD Emmanuel**, *Parasitologie et maladies parasitaires*  
M. **LYAZRHI Faouzi**, *Statistiques biologiques et Mathématiques*  
M. **MAILLARD Renaud**, *Pathologie des Ruminants*  
M. **MAGNE Laurent**, *Urgences soins-intensifs*  
M. **MATHON Didier**, *Pathologie chirurgicale*  
M **MEYER Gilles**, *Pathologie des ruminants.*  
Mme **MEYNAUD-COLLARD Patricia**, *Pathologie Chirurgicale*  
M. **MOGICATO Giovanni**, *Anatomie, Imagerie médicale*  
M. **NOUVEL Laurent**, *Pathologie de la reproduction*  
Mlle **PALIERNE Sophie**, *Chirurgie des animaux de compagnie*  
Mme **PRIYMENKO Nathalie**, *Alimentation*  
Mme **TROEGELER-MEYNADIER Annabelle**, *Alimentation*  
M. **VOLMER Romain**, *Microbiologie et Infectiologie (disponibilité à cpt du 01/09/10)*  
M. **VERWAERDE Patrick**, *Anesthésie, Réanimation*

#### **MAITRES DE CONFERENCES et AGENTS CONTRACTUELS**

- M. **SOUBIES Sébastien**, *Microbiologie et infectiologie*

#### **ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE CONTRACTUELS**

- Mlle **DEVIERS Alexandra**, *Anatomie-Imagerie*  
M. **DOUET Jean-Yves**, *Ophtalmologie*  
Mlle **LAVOUE Rachel**, *Médecine Interne*  
Mlle **PASTOR Mélanie**, *Médecine Interne*  
M. **RABOISSON Didier**, *Productions animales*  
Mlle **TREVENNEC Karen**, *Epidémiologie, gestion de la santé des élevages avicoles et porcins*  
M **VERSET Michaël**, *Chirurgie des animaux de compagnie*

## REMERCIEMENTS

*A notre Président de thèse,*

**Monsieur le Professeur Henri DABERNAT,**  
Professeur des universités,  
*Bactériologie-Hygiène*

**Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse,  
Hommages respectueux.**

*A notre jury de thèse,*

**Monsieur le Professeur Pierre SANS,**  
Professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,  
*Productions animales - Economie*

**Pour son immense disponibilité à l'encadrement de ce travail,  
Pour toutes ses heures passées à utiliser Modalisa,  
Pour sa grande patience à répondre à toutes mes questions existentielles,  
*Quel plan ? Quels titres ? Quelles formulations ?*  
Pour avoir nourri ma rigueur et mon sens de la perfection,  
Sincères remerciements.**

**Monsieur le Professeur Guy-Pierre MARTINEAU,**  
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse,  
*Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour*

**Qui nous a fait l'honneur de participer à ce jury,  
Pour sa grande ouverture d'esprit,  
Pour m'avoir transmis de nombreux articles jusqu'aux derniers moments,  
Sincères remerciements.**

**Monsieur le Docteur Laurent JESSENNE,**  
Docteur vétérinaire

**Qui nous a fait l'honneur de participer à ce jury,  
Pour sa disponibilité et ses centaines d'e-mails reçus tout au long de ce travail,  
Sincères remerciements.**

**Monsieur François BOST,**  
Directeur France du laboratoire Merial,

**Pour sa contribution à l'élaboration de ce travail,  
Sincères remerciements.**

**Monsieur François COUROUBLE,**  
et l'ensemble des membres du groupe VALOVET,

**Pour la richesse des échanges autour de ce travail,  
Sincères remerciements.**

**Aux vétérinaires ayant répondu aux questionnaires,  
Pour leur participation active et indispensable à la réalisation de cette étude.**

*Pour une fois, je n'échangerai pour rien au monde ma vie contre celle du roi du Maroc...*

**A mes parents** : cette thèse, c'est aussi un peu la vôtre, non ?

Allez les verts et vive le Toune ! Euss... « *C'est pas faux.* »

**A mes grands-parents de la ville et de la campagne** : vous êtes mes petits rayons de soleil (alti)ligériens avec toutes vos belles expressions gaga : des parties de solitaire du passé à l'hebdomadaire coup de téléphone, du premier coucou chantant aux dernières nouvelles de l'ASSE...

**A tous mes cousins et cousines, mes oncles et tantes** : ramasser les patates, c'est un peu nos réunions de famille, non ?

En sale, tout machuré,... affreux, comme elle est attendue cette journée automnale.

**Aux enseignants** : depuis l'école maternelle de Bas-en-Basset jusqu'au Lycée Claude Fauriel de St Etienne.

**Aux vétérinaires qui m'ont accueillie en stage** : un remarquable contre-exemple de la féminisation de la profession vétérinaire : **Eric** (l'influence que tu as pu avoir ou non sur mon père pour que je m'engage dans cette profession), **Nicolas** (nos multiples délires), **Christian, Henri, Laurent, Lionel** et enfin... **Emmanuelle** (la découverte des médecines alternatives) !

**A la clinique Aviaire-Porc qui m'a accueillie pendant la rédaction de cette thèse** : **Agnès, Carlène, Guy-Pierre, Jean-Luc, Léni, Marielle** (ton soutien infailible !) et **Mathilde**.

**A mes docteurs d'adoption** : **Léni, Mathieu, Mikaël, Taquet, ...**

Vive les concerts du plus grand groupe de toute l'histoire de l'humanité de l'ENVT :

LALOUZE !

**A mes poulots** : **Alma, Justine, Gus, Marion, Marlène, Thibault**, mais aussi aux poulots d'adoption : **Amandine, Bla, Chouin, Clém, Florence, Julie, Léa, Marine, Marion, Mulach**, et tous les autres !

**A la coloc' des Petits Lu's** : **Mikaël** (nos délires : petit scarabée, TLMVPSP, Fulgence,...), **Pinpin** (tes talents de cuisinier et de découverte immédiate de sous-marin !), **Walou** puis **Charlotte, Léni**, et **Sophie** : nos barbeuc', la piscine gonflable de 20 cm de profondeur et le toit qui prend l'eau !

**A Sophie** : nos moments passés à faire les groupies, nos mojitos, nos parties de squash, ta crème de marron, ta cétologie, et j'en passe et des bien meilleures !

Oh Babe !

**A Léni** : ta passion pour les poulettes ! Et tellement d'autres choses...



**A Audrey** (toutes tes mémorables boulettes !), **Christelle** (tes super conseils artistico-bagoogiaux !), **Clémence (la Pince**, tous nos bons moments à fantasmer ou pas sur des serveurs de la famille des Gallinacées et mes « harcèlements » sur la ponctuation de tes power points !), **Krokette** (ta poésie telle de la gelée royale ainsi que ta passion pour les animaux à grandes oreilles), **Marie** (ta personnalité toujours colorée !), **Manue** (nos envolées philosophico-matrimonio-professionnelo-existentielles et tous nos bons moments à fantasmer ou pas sur des cheminées que l'on doit éteindre !) : un très très bon groupe de TD/clinique !

**A Kévin** : ton PhD de grade 3 en psychologie masculine que j'apprécie tant...

**A la team de bovine** : **FS, FL, FP, PB** mais aussi mes copromos : **Arnaud, Aurélie, Chloé, Golden, Hélène, Laz, Manon, Manue, Marielle, Mumu**, et les autres... :

nos 5 entrées/jour du 1<sup>er</sup> semestre ; nos rondes à 7h30 ; notre réveillon passé aux hôpitaux « *ah bon, mais vous travaillez ?* » ; nos alicotages ; notre record de tous les temps de l'ambulante la plus longue du monde ; « *Pathologie du bétail, bonjour* » ; ou pas... mais si !

**A Chloé** : ma binôme de bovine toujours disponible pour une contention tout en douceur, pour me sauver de l'écrasement d'un taureau à autopsier, me donner un cours de cardiologie d'Alfort à 21h, et pour cuisiner un gâteau à 1200 kcal/ bouchée qui nous a longuement réconforté et surtout... pourvu que M. Marescassier ne nous hante pas trop ! « *Bijoux* »...

**A Manon** : tes cup-cakes, ta capillaritude, tes histoires toujours complètement folles et ta spontanéité si attachante !

**A tous ceux qui ont su rendre mon semestre de bovine plus funky** : depuis les rillettes et les tartines de Nutella en salle d'autopsie jusqu'aux restos en ambulante en passant par mon 1<sup>er</sup> vêlage aux hôpitaux : **Arthur, Bala, Camille, Cyrille, Elsa, Hadrien, Mathieu, Margaux, Marie, Marie-Blanche, Marion, Nicolas, Nico le belge, Rémi, Sophie**, ...

**Aux lointains** : **Victor** (notre super album photos de pique), **Paula** et **Laetitia** (nos souvenirs d'enfance et d'adolescence), et **Schweppes** (on ne sera pas allé jusqu'à Pékin...)

**A Magalie** : mon infirmière toulousaine préférée !

**A Valérie** : ma serveuse préférée !

**A tous mes amours de ma vie** : les passés, les présents, les futurs !

**Enfin, à toi qui es née des caprices, mon pancake à lunettes : Tudgies !**

Je pourrais écrire une thèse entière sur nous deux, nos délires, nos e-mails, nos hommes, notre entreprise, notre musique, Simboune et Pitchoune, Woune... dont le titre serait :

« *Contribution à l'étude d'un phénomène rare, la jémellité à 5 ans d'intervalle* » !

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	31
<b>PREMIERE PARTIE : LA FEMINISATION DU MONDE PROFESSIONNEL</b> .....	33
1. LA NOTION DE FEMINISATION .....	33
2. LA FEMINISATION DU MONDE DU TRAVAIL .....	33
A. Répartition générale .....	33
B. Accès à la formation .....	34
3. LA FEMINISATION DES PROFESSIONS LIBERALES .....	35
A. Répartition générale .....	35
B. Un aperçu des situations .....	37
1. <i>En médecine</i> .....	37
2. <i>En architecture</i> .....	39
4. LA FEMINISATION DE LA PROFESSION VETERINAIRE .....	40
A. Démographie de la profession.....	40
1. <i>En France</i> .....	40
2. <i>A l'échelle internationale</i> .....	41
B. Evolution de l'exercice vétérinaire .....	42
1. <i>Les mutations du XX<sup>ème</sup> siècle</i> .....	42
2. <i>Le vétérinaire, médecin et chef d'entreprise</i> .....	43
C. Modalités d'exercice .....	45
1. <i>En France</i> .....	45
• <i>Activité</i> .....	45
• <i>Statuts et revenus</i> .....	46
• <i>Gestion de la sphère professionnelle et familiale</i> .....	50
2. <i>A l'échelle internationale</i> .....	52



<b>DEUXIEME PARTIE : IMPACT DE LA FEMINISATION SUR LES PRATIQUES VETERINAIRES : ANALYSE DES RESULTATS D'UNE ENQUETE .....</b>	<b>57</b>
1. MATERIEL ET METHODE .....	57
A. Objectif de l'enquête .....	57
B. Mode de diffusion .....	57
C. Le questionnaire .....	57
D. Dépouillement des questionnaires .....	61
2. RESULTATS DE L'ENQUETE .....	62
A. Taux de réponse .....	62
B. Caractéristiques de la population .....	62
C. Tris croisés .....	67
1. <i>Interprétation statistique des résultats</i> .....	67
• Le Khi2 .....	67
• Le V de Cramer .....	67
• Le Pourcentage de l'Ecart Maximum .....	67
2. <i>Effet du sexe</i> .....	68
• Activité individuelle actuelle .....	68
• Maternité .....	71
• Temporalités familiales et professionnelles .....	77
• Identités personnelles et professionnelles .....	80
3. <i>Effet de l'âge</i> .....	87
• Activité individuelle actuelle .....	87
• Maternité .....	89
• Temporalités familiales et professionnelles .....	90
D. Analyse multivariée .....	92
1. <i>Méthodologie</i> .....	92
2. <i>Résultats</i> .....	93



<b>TROISIEME PARTIE : DISCUSSION : LA PRATIQUE VETERINAIRE EST-ELLE LIEE AU GENRE ? .....</b>	<b>115</b>
1. LES FEMMES EXERCENT-ELLES DIFFEREMMENT DES HOMMES ? .....	115
A. Activités individuelles.....	115
1. <i>Résultats de l'enquête</i> .....	115
2. <i>Limites de l'étude</i> .....	115
B. Maternité.....	116
1. <i>Résultats de l'enquête</i> .....	116
2. <i>Limites de l'étude</i> .....	117
C. Organisation des temps professionnels et privés.....	118
1. <i>Résultats de l'enquête</i> .....	118
2. <i>Limites de l'étude</i> .....	118
3. <i>Apports d'autres études</i> .....	119
D. Identités personnelles et professionnelles .....	120
1. <i>Résultats de l'enquête</i> .....	120
2. <i>Limites de l'étude</i> .....	121
E. Autres effets.....	122
F. Apports d'une approche sociologique .....	123
1. <i>Activité</i> .....	123
• <i>Méthodologie</i> .....	124
• <i>Les activités « canines » et « rurales » : une identité professionnelle complexe</i> .....	124
2. <i>Statut</i> .....	128
3. <i>Maternité</i> .....	129
4. <i>Conciliation des sphères professionnelles et privées</i> .....	132
5. <i>Effet âge et/ou effet génération ?</i> .....	133



2. PEUT-ON CARACTERISER UNE PRATIQUE « FEMININE » ET UNE « PRATIQUE MASCULINE » ?.....	135
A. A propos des stéréotypes de genre .....	135
1. <i>Notion de stéréotype</i> .....	135
2. <i>Le point de vue des vétérinaires</i> .....	136
3. <i>Le point de vue des clients</i> .....	139
• Les propriétaires d'animaux de compagnie.....	139
• Les éleveurs .....	141
B. A partir de six profils de vétérinaires .....	142
C. Réflexions .....	144





<b>QUATRIEME PARTIE : DISCUSSION : L'EVOLUTION DE LA PROFESSION VETERINAIRE EST ELLE AFFECTEE UNIQUEMENT PAR SA FEMINISATION ?</b> .....	147
1. FEMINISATION RIME-T-ELLE AVEC DEVALORISATION DE LA PROFESSION ?	147
A. Existe-t-il des postes peu valorisés dans la profession vétérinaire ? .....	147
1. <i>Système de valeurs et dynamique</i> .....	147
2. <i>Quels sont les postes occupés par les femmes vétérinaires ?</i> .....	148
B. Comment expliquer la baisse de prestige ressentie par les vétérinaires ? .....	149
2. L'ETHOS PROFESSIONNEL N'EST-IL PAS REMIS EN QUESTION EN PARTIE PAR LA FEMINISATION ? .....	151
 <b>CONCLUSION</b> .....	 153
 <b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	 155
 <b>ANNEXES</b> .....	 163
Annexe 1 : Questionnaire .....	163
Annexe 2 : Profil des 25 variables pour l'analyse multivariée .....	168
Annexe 3 : Profil de modalités sur les 6 types .....	169
Annexe 4 : Tris croisés sur les 6 types .....	175
Annexe 5 : Verbatim .....	178



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### FIGURES

Figure 1 : Schéma bilan de l'interprétation de l'AFC .....	99
Figure 2 : Les quatre zones du projet de vie .....	132

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pyramide nationale des âges en 2010 .....	40
Graphique 2 : Evolution du nombre de praticiens canins et ruraux (purs ou mixtes) depuis 1990.....	45
Graphique 3 : Solde des vétérinaires entrants et sortants en 2009 et 2010 .....	46
Graphique 4 : Nouvelles inscriptions à la CARPV, de 1994 à 2008, .....	48
Graphique 5 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 9a. Indemnités journalières (personnes concernées)/ 1a. Sexe .....	72
Graphique 6 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en libéral/ Couple vétérinaire .....	75
Graphique 7 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en salariée/ Couple vétérinaire .....	76
Graphique 8 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 6b. Temps consacré aux enfants, par rapport à l'autre parent/1a. Sexe.....	78
Graphique 9 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple/1a. Sexe .....	79
Graphique 10 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) /1a. Sexe-1d Age.....	88
Graphique 11 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 7c. Choix du lieu de travail /1a. Sexe-1d Age.....	88
Graphique 12 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités (en euros nets annuels) /1a. Sexe-1d Age.....	89
Graphique 13 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 9a. Allocations maternité : avis en tant que personne concernée (hommes et femmes) /1a. Sexe-1d Age .....	89
Graphique 14 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 4f. Organisation : nombre d'heures travaillées /1a. Sexe-1d Age.....	90
Graphique 15 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple /1a. Sexe-1d Age .....	91
Graphique 16 : Contributions en pourcentage des dix premiers axes factoriels.....	94
Graphique 17 : Résultats de l'AFC (individus masqués).....	96
Graphique 18 : Dendrogramme* .....	97
Graphique 19 : Distribution des individus selon le type .....	97
Graphique 20 : Distribution des individus selon le sexe.....	100
Graphique 21 : Distribution des individus selon l'âge .....	101
Graphique 22 : Distribution des individus selon le revenu .....	101
Graphique 23 : Pourcentages et effectifs des différents types.....	101



## TABLEAUX

Tableau 1 : Taux moyen de femmes parmi les étudiants nouvellement intégrés en 2005 (moyenne sur l'ensemble des établissements) .....	41
Tableau 2 : Répartition (effectif et pourcentage en ligne) des vétérinaires par statut en clientèle .....	47
Tableau 3 : Répartition (en pourcentage) des vétérinaires âgés de moins de 40 ans par statut .....	47
Tableau 4 : Revenus annuels nets en 2008 selon le genre .....	49
Tableau 5 : Revenus annuels nets en 2008 selon le genre et l'âge .....	49
Tableau 6 : Montants des prestations lors de grossesse avec un statut libéral.....	51
Tableau 7 : Durées du congé maternité des salariées.....	51
Tableau 8 : Récapitulatif des thèses d'exercice vétérinaire traitant de la féminisation de la profession depuis l'année 2000 .....	55
Tableau 9 : Effectifs et fréquences de 1a. Sexe .....	62
Tableau 10 : Effectifs et fréquences de 1d. Age .....	63
Tableau 11 : Effectifs et fréquences de 1b. Mode de vie .....	63
Tableau 12 : Effectifs et fréquences de 1c. Situation matrimoniale (si en couple) .....	63
Tableau 13 : 6a Nombre moyen d'enfants à charge .....	63
Tableau 14 : Effectifs et fréquences de 1e. Délai de sortie de l'Ecole Nationale Vétérinaire .....	64
Tableau 15 : Effectifs et fréquences de 4a. Activité individuelle actuelle.....	64
Tableau 16 : Effectifs et fréquences de 4b. Lieu d'exercice.....	65
Tableau 17 : Effectifs et fréquences de 4d. Mode d'exercice .....	65
Tableau 18 : Effectifs et fréquences de 4a. Spécialisation .....	65
Tableau 19 : Effectifs et fréquences de 4d. Temps de travail .....	65
Tableau 20 : Effectifs et fréquences de 4d. Structure d'exercice .....	66
Tableau 21 : Nombre moyen d'équivalents plein temps (hommes et femmes) dans la structure .....	66
Tableau 22 : Effectifs et fréquences de 7a. Structure du conjoint .....	66
Tableau 23 : Effectifs et fréquences de 5b. Revenus des activités personnelles (euros nets annuels).....	66
Tableau 24 : Tri croisé entre 4a. Activité individuelle actuelle et 1a. Sexe .....	68
Tableau 25 : Tri croisé entre 4d. Mode d'exercice et 1a. Sexe.....	69
Tableau 26 : Tri croisé entre 4a. Spécialité et 1a. Sexe .....	69
Tableau 27 : Tri croisé entre 4c. Nombre total de vétérinaires et 1a. Sexe.....	69
Tableau 28 : Tri croisé entre 7c. Choix du lieu de travail et 1a. Sexe.....	70
Tableau 29 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités (en euros nets annuels) et 1a. Sexe .....	70
Tableau 30 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités du conjoint (en euros nets annuels) et 1a. Sexe .....	70
Tableau 31 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : part de l'activité vétérinaire et 1a. Sexe .....	71
Tableau 32 : Tri croisé entre 6c. Pourcentage de la charge financière des enfants assumée et 1a. Sexe.....	71
Tableau 33 : Tri croisé entre 9a. Allocations maternité : avis en tant que personne concernée (hommes et femmes) et 1a. Sexe .....	72
Tableau 34 : Tri croisé entre 9b. Allocations maternité : avis en tant que collaborateurs (hommes et femmes) et 1a. Sexe .....	72
Tableau 35 : Tri croisé entre 9c. Solidarité maternité homme et 1a. Sexe .....	73
Tableau 36 : Tri croisé entre 9c. Avis sur montant solidarité homme et 1a. Sexe.....	73
Tableau 37 : Tri croisé entre 9c. Avis sur montant solidarité femme et 1a. Sexe.....	73
Tableau 38 : Tri croisé entre 8b. Avis sur le statut libéral et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut libéral.....	74
Tableau 39 : Tri croisé entre 8d. Avis sur les allocations perçues en libéral et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut libéral .....	74
Tableau 40 : Tri croisé entre 8b. Avis sur le statut salarié et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut salarié.....	75
Tableau 41 : Effectifs, moyenne, écart-type et maximum des durées moyennes de l'absence par enfant en libéral et en salariat (jours) .....	75



Tableau 42 : Tri croisé entre 4d. Temps de travail et 1a. Sexe .....	77
Tableau 43 : Tri croisé entre 4f. Organisation : nombre d'heures travaillées et 1a. Sexe .....	77
Tableau 44 : Tri croisé entre 7d. Critère de choix du temps de travail et 1a. Sexe .....	77
Tableau 45 : Tri croisé entre 4h. Modifications d'horaires dans l'avenir et 1a. Sexe.....	78
Tableau 46 : Tri croisé entre 3a. Motivations (soigner) et 1a. Sexe .....	80
Tableau 47 : Tri croisé entre 3c. Motivations (amour des animaux) et 1a. Sexe.....	80
Tableau 48 : Tri croisé entre 3d. Motivations (intérêt des études) et 1a. Sexe.....	80
Tableau 49 : Tri croisé entre 3f. Motivations (revenus) et 1a. Sexe .....	81
Tableau 50 : Tri croisé entre 3b. Motivations (vivre à la campagne) et 1a. Sexe .....	81
Tableau 51 : Tri croisé entre 3e. Motivations (prestige de la profession) et 1a. Sexe .....	81
Tableau 52 : Tri croisé entre 3g. Motivations (maîtrise du temps de travail) et 1a. Sexe .....	81
Tableau 53 : Tri croisé entre 3h. Motivations (être son propre patron) et 1a. Sexe.....	82
Tableau 54 : Tri croisé entre 5d. Acte vétérinaire -1 <sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe.....	82
Tableau 55 : Tri croisé entre 5d. SCORE : gagner de l'argent et 1a. Sexe .....	82
Tableau 56 : Tri croisé entre 5e. Valeur argent – 1 <sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe .....	83
Tableau 57 : Tri croisé entre 5f. Valeur travail – 1 <sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe .....	83
Tableau 58 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (temps libre) et 1a. Sexe....	84
Tableau 59 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie sociale) et 1a. Sexe ....	84
Tableau 60 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie à deux, couple) et 1a. Sexe.....	84
Tableau 61 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (enfants) et 1a. Sexe .....	84
Tableau 62 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (épanouissement) et 1a. Sexe.....	85
Tableau 63 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (argent) et 1a. Sexe .....	85
Tableau 64 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (reconnaissance sociale) et 1a. Sexe .....	85
Tableau 65 : Tri croisé entre 1d. Classe d'âge et 1a. Sexe .....	86
Tableau 66 : Tri croisé entre 4a. Activité individuelle et 1a. Sexe-1d. Age.....	87
Tableau 67 : Tri croisé entre 4d. Temps de travail et 1a. Sexe-1d. Age.....	90
Tableau 68 : Tri croisé entre 7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple et 1a. Sexe-1d. Age .....	91
Tableau 69 : Contributions principales de l'axe factoriel 1 .....	94
Tableau 70 : Contributions principales de l'axe factoriel 2.....	95
Tableau 71 : Effectifs et fréquences des verbatim du type A.....	103
Tableau 72 : Effectifs et fréquences des verbatim du type D.....	104
Tableau 73 : Effectifs et fréquences des verbatim du type B.....	106
Tableau 74 : Effectifs et fréquences des verbatim du type C.....	108
Tableau 75 : Effectifs et fréquences des verbatim du type E.....	110
Tableau 76 : Effectifs et fréquences des verbatim du type F .....	112
Tableau 77 : Effectifs et fréquences de 4c. Nombre de vétérinaire associé (en équivalent temps plein) .....	116
Tableau 78 : Satisfaction des vies de femme et de vétérinaire en fonction du statut .....	121
Tableau 79 : Qualificatifs stéréotypés généralement associés aux hommes .....	135
Tableau 80 : Qualificatifs stéréotypés généralement associés aux femmes .....	135





## INTRODUCTION

L'année 2011 a été déclarée « Année Mondiale Vétérinaire ». Depuis la fondation, il y a 250 ans de la première École vétérinaire au monde, en France, à Lyon, par Claude Bourgelat, cette profession est en constante évolution.

Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, ces changements se sont considérablement accélérés. De nombreuses questions quant à l'avenir des différentes facettes du métier de vétérinaire sont régulièrement mises en avant par l'Ordre, les syndicats, les professionnels et les étudiants. Elles concernent notamment la féminisation de la profession, l'augmentation du salariat, le manque de vétérinaires dans les zones rurales, la saturation de certaines activités comme la canine dans les zones urbaines et, plus récemment, l'application de la Directive Services. Les femmes sont de plus en plus nombreuses au sein des Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV) et à s'implanter durablement dans l'exercice de cette profession précisément dans la période où ces évolutions s'opèrent. De là à penser qu'elles sont responsables ou les vecteurs principaux de ces transformations, il n'y a qu'un pas, souvent franchi.

Il paraît donc opportun de réfléchir à l'impact de la féminisation de la profession vétérinaire, sur ses pratiques et son évolution. Ces réflexions feront écho aux nombreux articles parus récemment dans la presse professionnelle. Ainsi, la Dépêche Vétérinaire titrait « *Féminisation : positif ou négatif ?* » en juin 2011, (Lafon, 2011).

Pour ce faire, nous proposerons, dans un premier temps, un état des lieux de la présence des femmes sur le marché du travail en général et dans la profession vétérinaire en particulier. Puis, en nous appuyant sur les résultats d'une enquête initiée en 2009 par la Caisse Autonome des Retraites et de Prévoyance Vétérinaire (CARPV) auprès de vétérinaires libéraux, nous tenterons de mesurer l'impact de la féminisation sur les pratiques vétérinaires au quotidien.

Une troisième partie confrontera les résultats obtenus à des études sociologiques afin d'apporter des éléments de réponse à la question : « la pratique vétérinaire est-elle liée au genre ? ».

Enfin, dans une dernière partie, nous nous interrogerons sur le lien existant entre féminisation croissante de la profession vétérinaire et évolutions observées en son sein.



## **1. LA NOTION DE FEMINISATION**

La féminisation d'une profession fait référence à deux dimensions, (Ulmann et al, 2001) :

- d'une part, le pourcentage de femmes occupant un emploi à un moment donné (dimension statique) ;
- d'autre part, l'évolution de ce pourcentage au cours du temps (dimension dynamique).

Le phénomène de féminisation, et notamment son ampleur, n'est donc pas le même selon le nombre de femmes historiquement présentes dans chaque profession. En effet, pour une profession comportant une petite proportion de femmes, le fait qu'il y ait une augmentation forte en pourcentage ne peut pas s'interpréter de la même façon qu'une profession se caractérisant par une situation initiale avec un taux élevé de femmes.

## **2. LA FEMINISATION DU MONDE DU TRAVAIL**

Le rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de juillet 2009 permet d'aborder les points essentiels sur l'emploi masculin et féminin, (Gresy, 2009).

### **A. Répartition générale**

L'augmentation de l'activité professionnelle féminine a commencé dans les années 1960 et s'est poursuivie quelque soit le contexte économique. On dénombre 47 % de femmes actives en 2007 contre 34 % en 1962.

Par ailleurs, les femmes constituent désormais en France, près de la moitié de la population au travail ou à la recherche d'un emploi.

En 2007, sur 100 femmes qui travaillent :

- 49 sont employées (*versus* 13 chez les hommes),
- 8 sont ouvrières (*versus* 35 chez les hommes) et
- 13 sont cadres (*versus* 18 chez les hommes).

Actuellement, plusieurs études montrent que le monde du travail a tendance à se bipolariser entre d'une part des emplois peu qualifiés, souvent partiels, parfois précaires, qui restent surtout l'apanage des femmes, et des professions plus qualifiées où la mixité devient nettement plus fréquente.

Parmi les professions plus qualifiées, les femmes représentent en 2007, 41,2 % des cadres administratifs et commerciaux des entreprises et 18,2 % des ingénieurs et cadres techniques

d'entreprise. Depuis les années 1970, les jeunes diplômées du supérieur sont très nombreuses à se diriger vers l'enseignement. Chez les médecins et dans les professions du droit, leur part est devenue importante et les femmes sont encore plus présentes parmi les débutants c'est-à-dire les personnes ayant terminé leurs études initiales depuis moins de 5 ans. Dans d'autres professions qualifiées où elles restent minoritaires, le nombre de jeunes femmes augmente également. Elles représentent ainsi :

- 43% des débutants parmi les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (contre seulement 16 % des plus anciens),
- 32 % parmi les personnels d'étude et de recherche (contre 16 % des plus anciens),
- et 39 % parmi les cadres commerciaux (contre 24 % des plus anciens).

L'orientation des filles vers ces professions serait donc plus fréquente qu'auparavant, au moins dans certaines spécialités comme la chimie ou la biologie ou dans certaines fonctions comme la gestion des ressources humaines. Au contraire, alors que leur présence avait bien progressé dans la fonction publique, les femmes y sont moins nombreuses parmi les débutants.

Les études sur la féminisation des professions montrent que l'élévation du niveau scolaire des filles et de leur réussite est une clé pour comprendre leur progression dans l'enseignement supérieur, leur accès à la formation et leur entrée dans des professions qualifiées traditionnellement de masculines.

## **B. Accès à la formation**

En France, comme dans la plupart des pays européens, les filles sont devenues meilleures à l'école que les garçons, (Gresy, 2009). Les jeunes femmes sortent maintenant du système éducatif avec des niveaux de formation en moyenne supérieurs à ceux des hommes. De plus, quel que soit le niveau et la spécialité du diplôme considéré, les filles réussissent presque partout mieux que les garçons. A titre d'exemple, en France, pour une même génération, 70 % des filles et 59 % des garçons ont leur baccalauréat.

Cependant, les choix d'options et de filières ne sont pas les mêmes. Les filles se retrouvent plus souvent dans l'enseignement général, et plus rarement en apprentissage ou dans l'enseignement technique que les garçons.

Une fois leur baccalauréat obtenu, filles et garçons ne s'orientent pas vers les mêmes études supérieures. Les filles représentent 30,1 % des inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) en 1980 et 38,9 % en 2000. On trouve peu de filles en classes préparatoires scientifiques même si leur présence est croissante (26,3 % en 2000 contre 18,1 % en 1980) et peu de garçons en classes préparatoires littéraires (76,4 % de filles en 2000). Par contre, l'ancienne classe préparatoire vétérinaire accueillait 35,1 % de filles en 1980 et 65,6 % en 2000. A l'université, la part des femmes est de 59 % en moyenne et varie fortement selon la discipline. Elles sont souvent majoritaires en cursus licence et en master mais minoritaires en doctorat avec une moyenne de 41 % de femmes. En 2007, 54 % des docteurs en lettres sont des femmes contre seulement 35 % des docteurs en sciences.

### **3. LA FEMINISATION DES PROFESSIONS LIBERALES**

#### **A. Répartition générale**

La féminisation des professions libérales est un processus dynamique qui ne cesse de se développer depuis plusieurs décennies et qui est confirmé par toutes les sources de données disponibles au niveau national, notamment par le rapport final pour le compte de la délégation interministérielle aux professions libérales publié en 2001, (Ulmann et *al*, 2001).

Aujourd'hui, près de quatre professionnels libéraux sur dix sont des femmes, alors qu'il y a vingt ans elles ne représentaient qu'un peu plus du quart de cette catégorie d'actifs. Cependant, cette progression ininterrompue de la présence des femmes dans les professions libérales ne s'est pas faite de façon linéaire dans le temps ni de manière homogène selon les professions considérées. Il est donc intéressant d'étudier l'évolution de la féminisation des professions libérales à plus ou moins long terme.

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), l'évolution sur le moyen terme (de 1989 à 1999) montre un accroissement de la part des femmes dans les professions libérales supérieures à celui des actifs (+ 18,4 % *versus* + 2,2 %).

L'évolution sur le long terme (1975 à 1995) montre que les changements les plus profonds sont ceux relatifs à la répartition hommes/femmes. En effet, alors que les hommes ont accusé une baisse relative de 16,2 % de leurs effectifs, les femmes ont vu leurs effectifs relatifs s'accroître de 33,1 %.

D'après les données de l'INSEE, on peut donc parler de féminisation de l'activité libérale depuis 1975 car :

- le nombre de femmes s'est accru en volume (44 589 femmes en plus) et
- la part des femmes s'est accrue au détriment de celle des hommes (33,1 % de femmes en plus).

De plus, ces évolutions se sont produites dans des proportions très au-delà de celles observées chez l'ensemble des actifs, particulièrement entre 1989 et 1999.

Par ailleurs, d'après les statistiques obtenues auprès des caisses de retraite des différentes professions libérales, les professions de santé représentaient en 2001 la majorité des professions libérales réglementées (presque les trois-quarts), alors que la part des professions juridiques était d'à peine 12 % et les professions techniques moins de 15 %. Les différentes sources statistiques (données des caisses de retraites et des Ordres, chambres ou syndicats professionnels) permettent d'établir que le taux de femmes présentes dans l'ensemble des professions libérales réglementées est de 38,9 % en 2001.

L'analyse de la féminisation au sein de chacune des professions libérales montre des évolutions contrastées.

Les professions qui ont connu une très forte progression de la proportion de femmes depuis vingt ans sont celles qui au début de la période de référence (années 1970 ou 1980) comptaient peu de femmes dans leurs rangs (vétérinaires, huissiers de justice, notaires ou géomètres-experts). Pour ces professions, la part des femmes a été multipliée par exemple par 2,5 pour les huissiers de justice et presque par 8 pour les notaires.

Les professions déjà assez ouvertes aux femmes il y a vingt ou trente ans (par rapport aux autres secteurs) ont continué à croître régulièrement pour atteindre des parts significatives, surtout dans des professions importantes en termes de volume, mais aussi de statut social (médecins, dentistes, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, avocats, agents d'assurance). Les professions historiquement très féminisées (professions paramédicales) ont continué à se caractériser par une présence quasi-exclusive des femmes (sages-femmes, infirmières, orthophonistes), malgré parfois une réelle progression de la part des hommes (par exemple les orthoptistes ou les pédicures-podologues).

A partir des statistiques nationales, on constate donc que le processus de féminisation des professions libérales qui s'est enclenché dans les années 1970 a connu une vraie accélération au cours des années 1990. Cependant, il ne s'est pas diffusé de façon homogène dans tous les métiers. Ainsi, pour les professions paramédicales, on peut difficilement parler de féminisation, excepté pour les masseurs-kinésithérapeutes, car ce sont des métiers historiquement et presque exclusivement féminins. En revanche, mis à part les sages-femmes, les professions médicales continuent à se féminiser de façon régulière pour les dentistes et les pharmaciens, de façon très sensible chez les médecins depuis une quinzaine d'années et de façon très importante chez les vétérinaires.

Les professions du droit continuent également à s'ouvrir aux femmes mais à un rythme plus lent : s'il est assez élevé chez les avocats (la parité étant presque atteinte) et les greffiers des tribunaux de commerce, le taux de femmes reste faible (entre 15 et 20% de femmes) chez les huissiers, les notaires, les commissaires-priseurs ou les administrateurs et mandataires judiciaires, malgré une forte progression du nombre de femmes depuis vingt ans.

Enfin, les professions techniques tels que les architectes demeurent à ce jour les métiers où les femmes sont très peu présentes, malgré une nette augmentation depuis vingt ans. Elles représentent 12 à 17 % des effectifs chez les agents d'assurance, les experts-comptables et les architectes et à peine 3,5 % chez les géomètres-experts.

**En conclusion**, la féminisation des professions libérales est une réalité indéniable. Elle suscite l'intérêt de la part des parties prenantes (membres ou futurs membres de ces professions, instances...) mais aussi des sociologues qui s'interrogent quant aux effets possibles sur les pratiques professionnelles. Pour illustrer notre propos, nous nous appuierons, sur l'exemple des professions de médecin et d'architecte. Puis, nous aborderons le cas de la profession vétérinaire à la fois en France et à l'échelle internationale.

Commencée dans les années 1950, la féminisation de la profession de médecin a fait l'objet de nombreuses études. A priori, un parallèle intéressant pourrait être fait entre vétérinaires et médecins car ce sont deux professions historiquement très masculines et par définition liées au soin (ou « care » en anglais).

Par ailleurs, une autre analogie avec la profession d'architecte bien qu'inattendue pourrait s'avérer pertinente. En effet, il s'agit d'une profession qui a connu une féminisation tardive tout comme celle des vétérinaires. De plus, les architectes travaillent en collaboration avec le secteur du bâtiment. Comme l'agriculture pour les vétérinaires, ce secteur d'activité ne constitue pas un milieu féminin.

L'objectif de présenter ces exemples n'est certainement pas d'aborder de manière exhaustive les enjeux de la féminisation des professions de médecin et d'architecte mais plutôt de s'appuyer sur quelques points clés afin de voir par la suite si ceux des vétérinaires sont fondamentalement différents.

## **B. Un aperçu des situations**

### **1. En médecine**

En 2005, les statistiques nationales montrent que 57,1 % des médecins âgés de moins de 35 ans sont des femmes, (Lapeyre, 2006). Une étude présentée en 2006 au Conseil de l'Ordre des médecins permet de dresser un tableau de l'évolution de la profession de médecin, (Robelet et al, 2006). Celle-ci s'intéressait à une population de médecins de 30 à 35 ans. A ces âges là, les médecins ont d'ores et déjà effectué leurs choix professionnels (spécialité et mode d'exercice) et commencent à connaître en même temps des bouleversements familiaux (stabilisation de la vie de couple, achats de la résidence, enfants...).

Cette enquête qualitative a été conduite par entretiens approfondis de type biographique auprès de 23 personnes, 12 femmes et 11 hommes exerçant en Haute-Garonne et dans le Rhône. Il s'agissait de 10 médecins généralistes, 10 spécialistes médicaux, 3 chirurgiens avec des modes d'exercice (11 libéraux, 7 salariés hospitaliers et 5 salariés non-hospitaliers) et des lieux d'installation (urbain, périphérie urbaine ou zone semi-rurale) divers.

Ces entretiens visaient en priorité à dégager les stratégies d'articulation entre vies familiales et professionnelles déployées par les médecins et se sont déroulés en trois temps : récit du parcours professionnel afin d'identifier les raisons et les difficultés des choix/ ou non choix de certaines spécialités et/ou modes d'exercice de la médecine ; description du déroulement d'une journée et d'une semaine de travail « types » et gestion de la vie de couple et de famille.

De cette enquête, il est possible de retirer quelques points clés :

- Les jeunes générations de médecins vivent au sein de couples d'actifs et ont donc à gérer l'articulation de deux carrières, la leur et celle du conjoint, homme ou femme. Les arbitrages à réaliser en termes de choix de carrière (spécialité, mode d'exercice, lieu d'installation) et d'implication au travail doivent être replacés dans ce contexte de couple.
- Incontestablement, les médecins des jeunes générations aspirent à une moindre disponibilité temporelle pour leur travail. Cependant, cette aspiration ne se traduit pas par



une réduction drastique du temps de travail des médecins ni par une moindre implication dans le travail ou une moindre préoccupation pour la qualité des soins.

- Le temps de travail des médecins de cette enquête est important et conforme au temps de travail déclaré par l'ensemble de la population médicale et les écarts entre les temps de travail des hommes et des femmes ne sont pas plus importants que pour l'ensemble de la population médicale. On observe, par ailleurs, les mêmes différences entre spécialités et modes d'exercice que pour l'ensemble de la population. Les femmes sont présentes dans des modes d'exercice spécifiques. Elles sont fortement concentrées dans les basses positions de la hiérarchie médicale et notamment dans les emplois salariés (médecine scolaire, médecine du travail,...), mais elles sont aussi fortement représentées dans le groupe des spécialistes, le plus valorisé dans la hiérarchie médicale. De fait, l'influence du sexe reste ambiguë, car elles sont les plus nombreuses à avoir les revenus les plus bas mais elles sont aussi de plus en plus nombreuses à percevoir des rémunérations élevées, (Lapeyre, 2006).
- Tous les médecins déploient des stratégies de régulation de leur temps de travail, qui les conduisent notamment à privilégier des journées de travail longues et intenses pour libérer des journées ou des demi-journées. Si ces stratégies sont plus explicites et plus souvent mises en œuvre dans la pratique chez les femmes, elles existent également chez les hommes qui disent vouloir libérer du temps pour leurs loisirs et leur famille.
- Les médecins de cette enquête aspirent à une meilleure organisation de leurs conditions d'exercice. Ils souhaitent semble-t-il plus de coopération entre les médecins, de façon à réguler l'activité collective au profit à la fois des médecins (permettre de réguler le temps de travail) et au profit des patients (maintenir la continuité des soins). La médecine de groupe, les modes de partage des gardes ont été abordés comme moyens d'agir en ce sens.

**En conclusion**, il semblerait donc que l'une des problématiques de la profession de médecin soit la gestion du temps afin de parvenir à un équilibre entre activité professionnelle et vie familiale, ce qui ne sera pas sans conséquence sur l'organisation et l'identité même de cette profession (temps de travail, présence dans les campagnes, revendications en termes de protection sociale...).

## 2. En architecture

Dans la profession d'architecte, les emplois salariés se développent de façon remarquable dans une profession où le statut libéral a largement constitué la norme, (Chadoin, 2007). Cette évolution vers le salariat se confirme puisqu'en 1993 cinq diplômés sur dix exerçaient sa profession comme salariés dans le secteur public alors qu'il n'y avait qu'un diplômé sur dix, en 1975.

Or, dans une profession dont le caractère libéral est affirmé par certains par le triptyque « *indépendance, confiance, responsabilité* » et où la dimension essentielle de l'exercice est donnée par la création et la conception du projet, l'exercice salarié ne fait pas l'objet d'un classement très favorable dans l'échelle du prestige professionnel. De manière caricaturale, on pourrait dire aux hommes « *l'architecture pure* » avec un statut libéral, aux femmes l'exercice salarié des métiers de l'urbanisme, (Chadoin, 2007). Ainsi, le corps professionnel réagit face à une différenciation des fonctions qui « peuvent » être occupées par des femmes et qui « doivent » être occupées par des hommes.

Par ailleurs, dans un monde lié à l'image du chantier et des relations aux artisans, les réserves à l'égard des capacités féminines en matière d'architecture sont encore nombreuses. Parmi les réactions les plus vives et significatives, on peut encore entendre, (Chadoin, 2007) : « *mais que voulez-vous qu'une femme fasse dans ce métier ! C'est pas la peine de se pointer sur les chantiers en jupe et de monter les échafaudages, ce n'est pas sérieux !* » (architecte libéral). De la même façon, on peut encore voir quelques enseignants en architecture émettre des réserves quant à la capacité de la « *nature féminine* » à « *lire dans l'espace* ». D'autres professionnels considèrent, *a contrario*, que les femmes ont quelque chose à apporter à l'architecture et n'hésitent pas à user des perceptions communes des qualités féminines. Les femmes seraient, disent-ils, « *plus sensibles* », elles auraient des facultés spéciales « *pour l'aménagement et la décoration intérieure* », « *le logement ordinaire* », (Chadoin, 2007).

Autrement dit, les dispositions mentales et les oppositions binaires (intérieur/extérieur, courbe/droit, etc.) du masculin et du féminin inclinent la profession à attribuer aux femmes les tâches qu'elle valorise le moins (aménagement intérieur, décoration, architecture domestique) et aux hommes celles qu'elle valorise le plus (maîtrise d'œuvre).

Les architectes se trouvent donc aujourd'hui confrontés à une problématique nouvelle : comment reconstruire une unité symbolique (« *être architecte* ») là où s'est installée une diversité d'exercice (statut, discipline) ?

#### 4. LA FEMINISATION DE LA PROFESSION VETERINAIRE

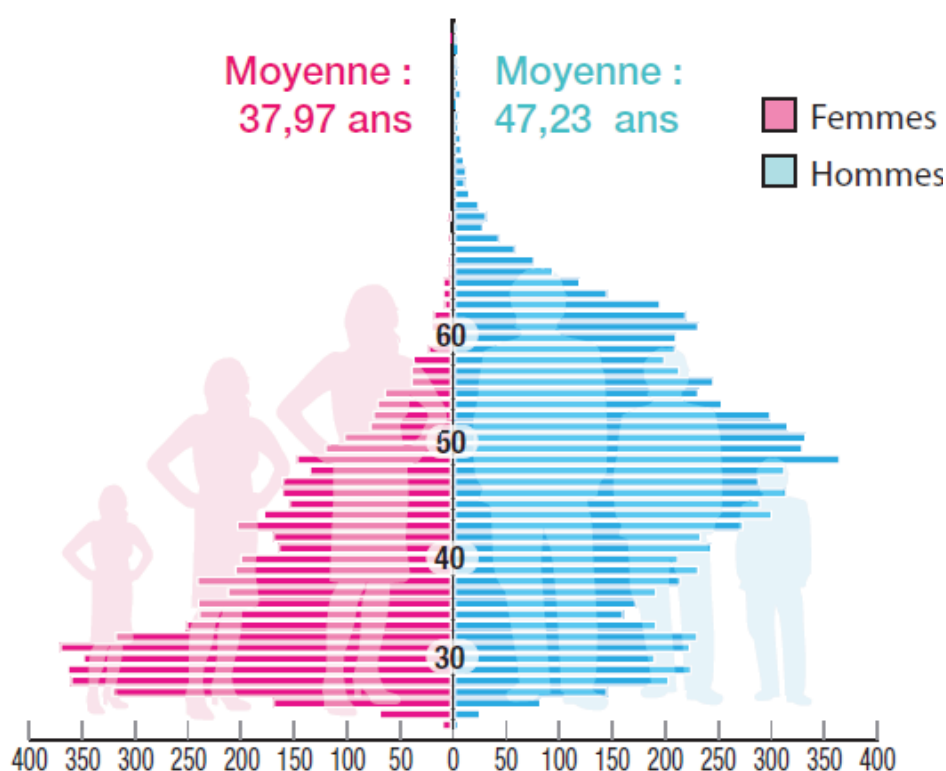
Pour aborder le cas de la profession vétérinaire, qui constitue le cœur de notre étude, nous présenterons tout d'abord sa démographie et ses grandes évolutions. Puis, nous nous intéresserons aux modalités d'exercice des femmes vétérinaires. Enfin, nous soulignerons en quoi la féminisation constitue une problématique pour la profession vétérinaire.

##### A. Démographie de la profession

###### 1. En France

En 2010, 16 102 vétérinaires sont inscrits à l'Ordre National des Vétérinaires soit 9 449 hommes (59 %) pour 6 653 femmes (41 %) avec une augmentation de la proportion des femmes de + 1 % par rapport à 2009, (Ordre National des Vétérinaires, 2010). Parmi les 736 nouveaux inscrits, on compte 63 % de femmes.

La moyenne d'âge des inscrits à l'Ordre est de 43 ans : 38 ans pour les femmes et 47 ans pour les hommes (graphique 1).



Graphique 1 : Pyramide nationale des âges en 2010  
(source : Rapport annuel 2010, Ordre National des Vétérinaires)

Dans les années 1970 à 1980, les femmes représentaient 10 à 30 % des candidats admis au concours d'entrée dans les écoles vétérinaires. Ce taux a atteint 30 à 50 % dans les années 1980 à 1990, puis 50 à 60 % dans les années 1990 à 2000 et 60 à 75 % de 2000 à nos jours.

## 2. A l'échelle internationale

La féminisation croissante de la profession vétérinaire s'observe également à l'échelle européenne (tableau 1).

Tableau 1 : Taux moyen de femmes parmi les étudiants nouvellement intégrés en 2005 (moyenne sur l'ensemble des établissements) (source : European Association of Establishments for Veterinary Education)

Pays	Taux (%)
Suisse	92,0
Autriche	91,0
Finlande	88,0
Allemagne	87,6
Suède	87,0
République Tchèque	81,0
Pays-Bas	80,0
Israël	80,0
Hongrie	78,0
Slovénie	74,0
Royaume-Uni	72,2 (85 à Londres)
Belgique	71,0
France	70,3 (77 à Alfort)
Slovaquie	70,0
Italie	67,0
Irlande	66,0
Pologne	65,0 (74 à Varsovie)
Espagne	60,7
Bulgarie	60,0
Grèce	58,0
Lituanie	58,0
Roumanie	53,2
Croatie	49,0
Ukraine	47,0
Bosnie-Herzégovine	34,0
Turquie	12,3 (24,0 à Istanbul)

La féminisation de la profession est encore plus manifeste outre-Atlantique, puisque les jeunes femmes représenteraient 95 % des étudiants vétérinaires aux Etats-Unis, (Ballin, 2007). En 2010, le directeur général de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec (AMVQ) explique dans un communiqué intitulé « *Les femmes vétérinaires au Québec - Un demi-siècle d'histoire ! 1961-2011* » que les femmes comptent pour 88 % de tous les universitaires de premier cycle à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe au Canada. En fait, si la tendance se maintient, en 2018 il y aura eu, dans toute l'histoire de cette faculté, plus de femmes que d'hommes qui auront reçu un diplôme de médecine

vétérinaire. En 50 ans, le Québec a non seulement comblé son retard, mais est devenu le lieu de la planète où les femmes vétérinaires sont les plus représentées. En effet, 57 % des vétérinaires que totalise le Québec sont des femmes. « *Aucun autre pays ne conjugue à l'heure actuelle la profession vétérinaire au féminin comme là-bas !* », (Pepin, 2011).

La place actuellement occupée par les femmes dans la profession vétérinaire résulte d'une évolution au cours du temps. Il convient donc de détailler comment les femmes ont pu progressivement accéder à cette profession traditionnellement masculine.

## **B. Evolution de l'exercice vétérinaire**

### **1. Les mutations du XX<sup>ème</sup> siècle**

Jusqu'à la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le principal débouché de la profession vétérinaire est la pratique dite « rurale ». La plupart des interventions concernaient des coliques chez les chevaux, des mises-bas, des castrations ou encore des soins de pieds. Ces pratiques nécessitaient un exercice assez physique peu contrebalancé par les moyens de contention chimique, sous-développés à cette époque. Cela explique en partie pourquoi l'exercice de la profession vétérinaire était essentiellement masculin, (Devos, 2009). Il faudra attendre 1934 pour qu'une femme soit diplômée docteur vétérinaire en France : il s'agit de Jeanne Miquel, (Kieffer, 2011).

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, la traction animale perd du terrain, remplacée progressivement par l'automobile et le machinisme agricole, et la cavalerie militaire se réduit de plus en plus. La disparition de ces deux secteurs qui fournissaient l'essentiel de leur activité aux vétérinaires, couplée au développement des cheptels de bovins, de porcs et de volailles, et à l'émergence des soins aux chiens et aux chats, permet à la profession de diversifier ses activités, (Ballin, 2007).

Dans les années 1970, les révolutions culturelles et sociétales modifient en profondeur l'exercice vétérinaire. Le nombre d'animaux de compagnie progresse de façon importante, entraînant une forte croissance des praticiens canins en l'espace de cinquante ans. Alors qu'ils ne sont qu'environ deux cents en 1951, leur effectif atteint près de deux mille cinq cents en 1996. Parallèlement, l'élevage se modifie en profondeur entre 1960 et 1980. Si la population active agricole et le nombre d'exploitations baissent, les productions animales s'intensifient. Au fil du temps, le vétérinaire devient zootechnicien, conseiller et hygiéniste. L'apparition de nouvelles techniques, de nouveaux instruments et le développement de la contention chimique permettent parallèlement de réduire les efforts physiques exigés par la pratique dite « rurale », (Ballin, 2007).

Les opportunités d'emplois se développent également hors clientèle, en laboratoire, dans l'industrie pharmaceutique, les services vétérinaires, l'enseignement, ou encore dans les secteurs de l'hygiène alimentaire et de l'agroalimentaire.

Pour toutes ces raisons, les femmes ont fini par trouver leur place dans la profession vétérinaire, occupant des créneaux sous-exploités par les hommes au début de la diversification des activités vétérinaires. En revanche, le monde de l'enseignement

vétérinaire est resté pendant très longtemps masculin. Il aura fallu attendre les années 1980 pour voir une chaire d'enseignement vétérinaire occupée par une femme. Si les femmes vétérinaires sont aujourd'hui davantage représentées dans le corps enseignant, leur effectif reste inférieur à celui des hommes. L'observation vaut également pour les instances professionnelles.

## **2. Le vétérinaire, médecin et chef d'entreprise**

Les vétérinaires ne sont pas seulement les garants de la santé animale et de la santé publique. En 2001, sous la direction de Christian Rondeau, Président du Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires, l'ouvrage « *Une profession aux multiples visages : le Vétérinaire* » l'illustre bien, (Rondeau, 2001).

Par exemple, ceux qui ont choisi la voie de l'activité libérale et se sont installés en clientèle, seuls ou associés, remplissent chaque jour des fonctions complémentaires à l'exercice de leur cœur de métier telles que la gestion, la comptabilité, la fiscalité libérale mais aussi le management, le recrutement, la communication, le marketing.... Ils sont à ce titre de vrais chefs d'entreprise soumis à de nombreuses évolutions socio-économiques.

On se propose de présenter maintenant en quoi le marché vétérinaire en clientèle est en pleine mutation et quelles peuvent en être les perspectives d'avenir. Ces éléments ne sont pas directement liés à la féminisation de la profession vétérinaire mais ils permettent de mieux comprendre le contexte général dans lequel elle évolue et évoluera.

Le marché vétérinaire en clientèle continue de progresser mais à un rythme ralenti. Ceci a été accentué par la dernière crise financière et l'attention que portent les foyers à une régulation des dépenses secondaires pour leur animal de compagnie ainsi qu'au net tassement des dépenses des éleveurs soucieux de maintenir un équilibre économique au sein de leurs exploitations, (Bechu, 2009).

Néanmoins, la demande de services vétérinaires persiste, que ce soit du côté des éleveurs pour la sécurisation de leurs troupeaux et leur volonté d'augmentation de la qualité de production ou des ménages au sein desquels on observe une démographie croissante du nombre d'animaux domestiques. Dans ce contexte, les connaissances scientifiques et techniques prennent une place de plus en plus importante au sein des structures vétérinaires. La clientèle en général, citadine comme rurale est de mieux en mieux informée et demandeuse de services médicaux et chirurgicaux de qualité et de pointe. Du fait du principe de l'offre et de la demande, cela entraîne le développement de plateaux de haut niveau technique et l'émergence croissante des spécialisations sur le modèle de la médecine humaine. L'acquisition onéreuse de matériels innovants (échographe, IRM, scanner, endoscope ou mini-invasive, implants...) a été considérablement renforcée par l'obligation de moyens encadrée dans le Code de Déontologie imposant aux cabinets un matériel suffisant et en bon état, des formations adaptées et un niveau d'équipement référencé par type de structure (cabinet, clinique ou centre hospitalier vétérinaire).

Les vétérinaires doivent, par ailleurs, compléter sans cesse leurs connaissances en investissant dans la formation à de nombreuses disciplines complémentaires qu'ils ne peuvent aujourd'hui plus ignorer telles que :

- **en médecine individuelle** : la médecine interne, l'imagerie médicale, la réanimation, la prise en charge et le traitement du stress et de la douleur, la rééducation, les chimiothérapies...
- **en médecine dite de troupeaux** : la formation à la performance technique des élevages, à l'assurance qualité, à la maîtrise des coûts de production, à la mise en place de systèmes d'information au suivi des troupeaux (registres informatiques numérisés des traitements, ...), à l'offre de nouveaux services innovants (expertise en alimentation, reproduction, qualité du lait, ...), (Bechu, 2009).

Tous ces investissements, tant humains que matériels, pèsent de manière non négligeable sur l'économie des petites entreprises libérales vétérinaires. Le vétérinaire, comme le rappelle le Dr Bianchetti, ancienne membre du Conseil Supérieur de l'Ordre Vétérinaire, « a *devoir de porter toute son attention aux animaux qu'il soigne dont la santé n'a pas de prix bien qu'elle ait un coût. Les Français n'ont pas beaucoup conscience du coût de la santé, eu égard au système de protection sociale dont ils bénéficient. Par analogie, ils acceptent difficilement d'assumer le coût de la santé de leurs animaux tout simplement parce qu'ils assimilent le vétérinaire à un professionnel de santé. En effet, s'ils ne répugnent pas à régler une prestation de service s'il s'agit par exemple d'une intervention dans le système informatique de leur entreprise, ils n'ont pas l'habitude d'engager des frais importants non remboursés vis-à-vis de leur médecin. Or si le vétérinaire peut, en tout état de cause, apparaître comme un professionnel de santé, il est pratiquement le seul à être un vrai professionnel libéral, c'est-à-dire ne vivant pas de fonds publics, mais des honoraires qu'il génère. Ces derniers comprennent d'ailleurs 19,6% de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) reversés à l'Etat* », (Bechu, 2009).

Et cela n'est pas sans répercussion sur le coût des actes proposés aux clients. Afin de répondre à la question que deviennent les 100,00 € dépensés chez un vétérinaire, l'Ordre a élaboré et publié en 2007 un tableau fondé sur les statistiques de la conférence de 2006 des Associations de Gestion Agréée des Professions Libérales (ARAPL) portant sur les revenus hors taxe (HT) de 1 220 praticiens libéraux pour l'année 2005.

Les principales dépenses d'une structure vétérinaire sont ainsi représentées par l'achat des consommables, médicaments et aliments pour animaux (27,73 € sur 100 € payés par le client). Le deuxième centre de décaissement, qui n'est pas un coût pour le vétérinaire mais qui reste bien une somme d'argent qu'il ne perçoit pas mais qu'il doit demander à son client, est la TVA reversée à l'Etat qui représente 16,39 € sur 100 € payés par le client, ce qui correspond à un taux de 19,6 % sur le montant facturé HT (la profession vétérinaire est la seule profession assimilée à la santé soumise à la TVA sur ses actes et ses consultations). Sur les 100 € payés par le client pour son animal, le vétérinaire dégage donc un revenu net avant impôt de 22,28 € soit environ le prix d'une consultation chez un médecin généraliste, (Bechu, 2009).

Aujourd'hui, même si ce sont le plus souvent les structures généralistes qui commercialisent la quasi intégralité de l'offre de soins vétérinaires, services spécialisés inclus, il est reconnu

qu'il existe réellement, et de plus en plus, une forte demande pour des services dits spécialisés. Créés par décret du 7 décembre 1992, les spécialisations ont « *pour objectif d'accroître le niveau de compétences des vétérinaires dans les différents domaines de l'exercice professionnel* » essentiellement cliniques ou para-cliniques. Le développement d'une médecine vétérinaire spécialisée est donc devenu un enjeu essentiel qui peut s'intégrer comme un facteur de développement économique certain pour l'avenir, (Bechu, 2009).

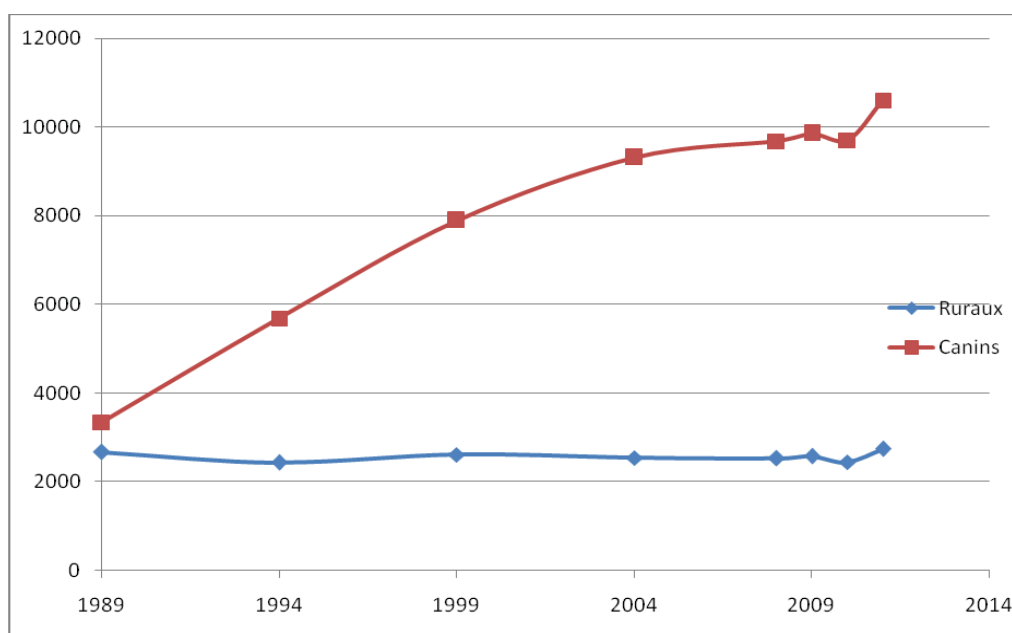
L'exercice en clientèle, en particulier en clientèle dite canine, permet un développement technique et scientifique de pointe mais nécessite un investissement financier de la part des structures vétérinaires souvent conséquent. Le contexte de soin est donc actuellement en pleine évolution.

## C. Modalités d'exercice

### 1. En France

- **Activité**

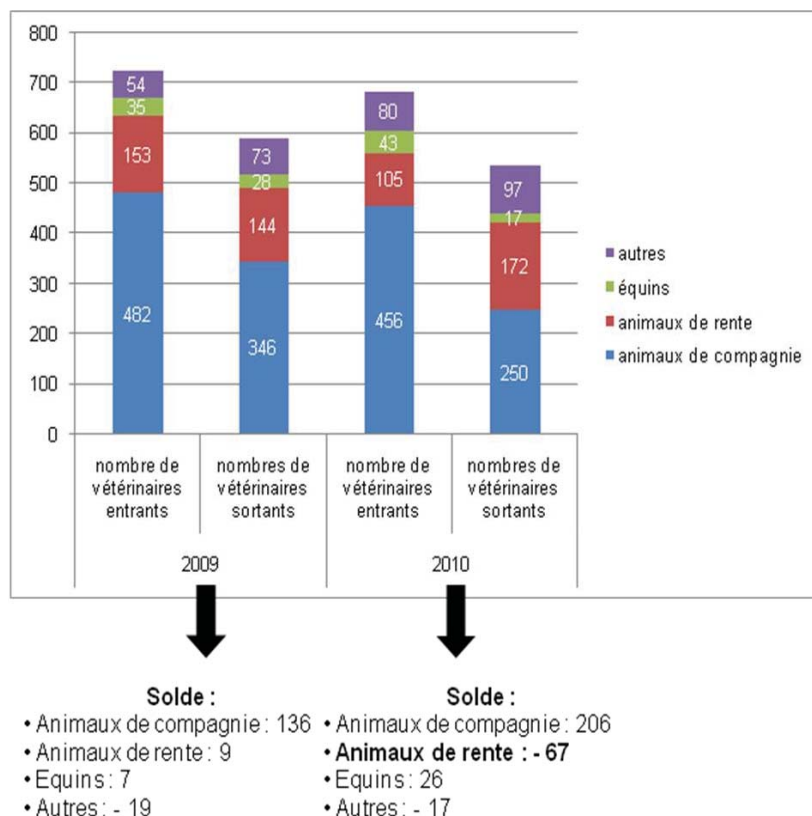
D'après l'Annuaire Roy de 2011, 2 738 vétérinaires tous sexes confondus ont déclaré exercer une activité rurale ou mixte à prédominance rurale, soit 12,0 % de plus qu'en 2010. Quant aux effectifs des praticiens « canins » (purs et mixtes à prédominance canine), ils se sont renforcés par rapport à 2010. Le nombre de praticiens « canins » s'élève à 10 599 en 2011, au lieu de 9 707 en 2010, soit une augmentation de 9,1 %. Sur deux décennies, de 1989 à 2009, les chiffres sont éloquentes : les « canins » ont été multiplié quasiment par trois et les « ruraux » diminué de 3,4 %, (graphique 2).



Graphique 2 : Evolution du nombre de praticiens canins et ruraux (purs ou mixtes) depuis 1990  
(source : La Semaine vétérinaire N°1306, d'après l'Annuaire Roy de 1989 à 2011)



Quasiment toutes les régions de France métropolitaine sont touchées par la désaffection de l'exercice dit « rural ». De plus, fin 2010, parmi les inscrits à l'Ordre, le bilan des entrants et des sortants dans le secteur des animaux de rente est négatif, (Jeanney, 2011). En effet, 105 vétérinaires ont démarré une activité dans ce secteur au cours de cette année tandis que 172 en sont sortis (graphique 3).



Graphique 3 : Solde des vétérinaires entrants et sortants en 2009 et 2010  
(source : La Dépêche Vétérinaire N°1116, d'après les données de l'Ordre des Vétérinaires)

En termes de type d'activité, les femmes vétérinaires ont un profil plus « canine » que « rurale » : en 2010, elles représentent 49 % de l'effectif des vétérinaires canins, 22 % des vétérinaires déclarant une activité en lien avec les animaux de rente et 45 % des équins purs, (Ordre National des Vétérinaires, 2010). Il faut cependant être vigilant quant à l'interprétation de ces données car elles ne prennent pas en compte les activités mixtes qui associent animaux de compagnie et de rente. Par ailleurs, parmi les 217 vétérinaires inscrits à l'Ordre en 2010 et déclarant une activité dans la fonction publique, on compte 105 femmes (48 %) ; 324 femmes (sur 724 soit 45 %) sont inscrites comme salariées de non-praticien (secteur privé). La présence féminine dans le secteur public et le secteur privé reste donc importante même s'il est difficile de l'évaluer précisément (en raison d'une présence non négligeable d'actifs non-inscrits à l'Ordre dans ces secteurs).

- **Statuts et revenus**

D'après le rapport annuel de l'Ordre des Vétérinaires de 2010, tous sexes confondus, 91 % des vétérinaires inscrits exercent à titre libéral. Ce pourcentage est stable. L'exercice à titre

individuel s'érode de 1,5 % au profit de l'exercice au titre d'adjoint/remplaçant (+ 1 %) et au titre d'associé (+0,5 %). Les adjoints/remplaçants représentent 27 % des vétérinaires inscrits et les collaborateurs libéraux 2,3 %. Les femmes vétérinaires s'orientent davantage vers un exercice salarié que les hommes (tableau 2). En effet, l'étude de la répartition des vétérinaires actifs met en évidence que 69 % (2 958/4 296) des adjoints/remplaçants et travaillant donc avec un statut de salarié sont des femmes, (Ordre des vétérinaires, 2010).

Tableau 2 : Répartition (effectif et pourcentage en ligne) des vétérinaires par statut en clientèle  
(source : rapport annuel de l'Ordre des Vétérinaires, 2010)

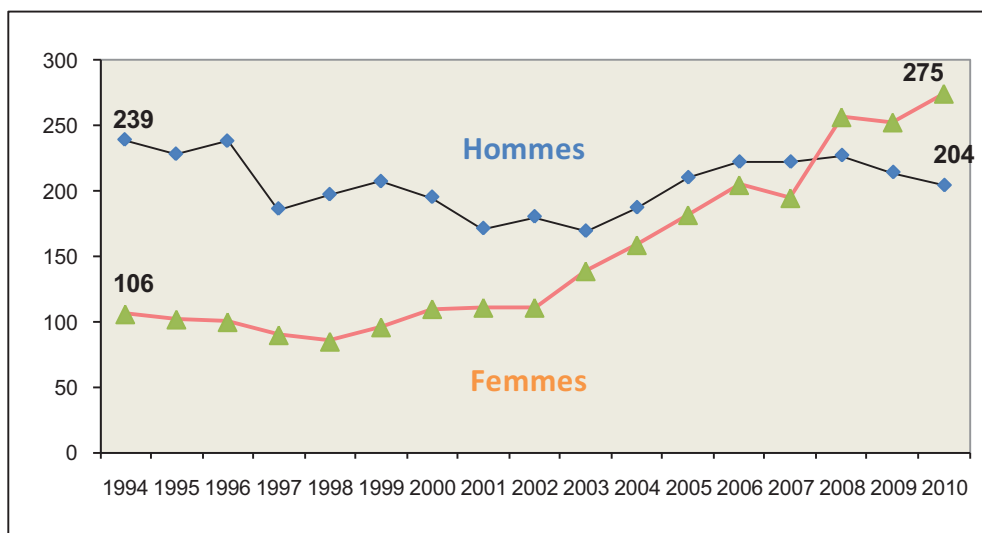
Actifs	Associé	Adjoint/ Remplaçant	Collaborateur	Exercice individuel
Femmes	1 689 (27,7 %)	2 958 (48,6 %)	219 (3,6 %)	1 223 (20,1 %)
Hommes	4 771 (55,3 %)	1 338 (15,5 %)	148 (1,7 %)	2 363 (27,4 %)
Total	6 460 (44,2 %)	4 296 (29,4 %)	367 (2,5 %)	3 486 (23,9 %)

Or, on l'a vu, les femmes vétérinaires sont plus jeunes que les hommes et le statut salarié est historiquement le statut du jeune diplômé. C'est pourquoi il est intéressant d'observer la répartition des vétérinaires âgés de moins de quarante ans par statut (tableau 3) : les femmes sont moins nombreuses (30 %) que les hommes (56 %) à être libérales et sont majoritairement (42 %) assistantes c'est-à-dire salariées.

Tableau 3 : Répartition (en pourcentage) des vétérinaires âgés de moins de 40 ans par statut  
(source : Annuaire ROY, juin 2011)

Actifs	Libéraux	Assistants	Itinérants	Salariés du Public	Salariés du Privé
Femmes	30	42	13	8	7
Hommes	56	22	8	7	7
Total	40	34	11	8	7

Et pourtant, malgré cette surreprésentation dans l'exercice salarié, en 2008 et pour la première fois, les jeunes vétérinaires rejoignant le secteur libéral sont majoritairement des femmes, (Jeanney, 2009). En effet, d'après les données de la Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Vétérinaires (CARPV), le nombre de femmes immatriculées en 2010 est supérieur à celui des hommes pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive et souligne la tendance constante de la féminisation de la profession (graphique 4). Les femmes représentent 29,6 % de l'effectif total des cotisants avec une augmentation annuelle de près de 1,5 % par an depuis 5 ans. Dans la mesure où la CARPV est la caisse des vétérinaires libéraux, cette augmentation traduit bien une progression des femmes dans ce type d'exercice.



Graphique 4 : Nouvelles inscriptions à la CARPV, de 1994 à 2008.  
 (source : rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV en 2010)

Par ailleurs, de fortes disparités sont recensées en termes de revenus moyens, (Fontenelle, 2009). Le groupe de réflexion Valovet<sup>1</sup>, créé en 2005, en a livré les tendances pour 2008, à partir des données fournies par les Associations de Gestion des Professions de Santé (AGAPS) et l'Union Nationale des Associations Agréées (UNASA). Pour l'UNASA, sur un échantillon d'environ six cents vétérinaires, le revenu net moyen s'établit en 2008 à 62 870 €. Ce revenu net moyen est en hausse de 4,8 % par rapport à 2007. Selon les AGAPS, qui travaillent à partir d'un échantillon d'environ huit cents vétérinaires, les revenus s'établissent à :

- 51 290 € en canine,
- 79 447 € en activité dite « rurale » et
- 66 638 € pour les praticiens exerçant en clientèle mixte.

En moyenne, les femmes disposent d'un tiers de revenus en moins par rapport aux hommes. (43 371 € contre 64 124 € pour les hommes).

L'analyse des 8 920 cotisants à la CARPV dont les revenus 2008 sont connus confirme cette différence (Tableau 4).

<sup>1</sup> Valovet est un groupe de réflexion créée en 2005 sur la valorisation du vétérinaire et de ses actes, au niveau aussi bien individuel que collectif, quantitatif (l'économique) que qualitatif (l'humain), à court (revenus) et long termes (patrimoine, retraite). Il regroupe les principaux acteurs de la profession : Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), Ordre, Caisse autonome de retraite et de prévoyance vétérinaire, Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC), Association des Vétérinaires Equins Français (AVEF), Syndicat National des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV) et Vétos-Entraide.

Tableau 4 : Revenus annuels nets en 2008 selon le genre  
(source : rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV en 2010)

	Effectif	Moyenne (€, nets annuels)	Ecart-type (€, nets annuels)	Médiane (€, nets annuels)
Femme	2 316	45 303	30 166	39 683
Homme	6 604	74 020	45 220	67 907
Total	8 920	66 564	43 688	59 027

82 % des femmes ont un revenu total inférieur à la moyenne de la population étudiée alors que c'est le cas de seulement 49 % des hommes, (CARPV, 2010).

Compte tenu du fait que l'âge moyen des femmes est de 10 ans inférieur à celui des hommes, il est assez logique de penser qu'il pourrait y avoir un effet de l'âge concernant le montant des revenus. Le tableau 5 permet d'appréhender cet effet.

Tableau 5 : Revenus annuels nets en 2008 selon le genre et l'âge  
(source : rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV en 2010)

	Effectifs	Moyenne (€ nets annuels)	Ecart type (€ nets annuels)	Médiane (€ nets annuels)
Femmes < 30 ans	188	29 758,8	23 580	25 019
Hommes < 30 ans	198	55 651,9 <sup>2</sup>	56 074	43 480
Femmes [30 - 39] ans	1 054	43 844,5	32 330	37 690
Hommes [30 - 39] ans	1 400	71 594,3	42 857	66 118
Femmes [40 - 49] ans	995	48 858,0	34 416	43 861
Hommes [40 - 49] ans	2 432	77 549,3	47 015	70 586
Femmes [50 - 49] ans	375	45 567,1	31 546	39 751
Hommes [50 - 59] ans	2 115	78 156,6	52 913	70 072
Femmes > 60 ans	45	36 552,9	26 297	34 484
Hommes > 60 ans	831	61 282,4	47 044	53 080
Total	9 633	65 943,2	46 777	58 058

En France, quelle que soit la classe d'âge considérée, les revenus annuels nets des femmes vétérinaires sont donc toujours significativement inférieurs à ceux des hommes.

Néanmoins, on se heurte ici à une réelle limite d'interprétation : ces revenus ne sont pas rapportés à une durée de temps de travail (du fait de la difficulté à quantifier ce paramètre pour un exercice libéral). Il n'est donc pas certain que si l'on calculait un revenu par heure travaillé, cet écart subsiste.

<sup>2</sup> Le revenu moyen des hommes de moins de 30 ans peut paraître très élevé. En réalité trois hommes ont déclaré un revenu annuel supérieur à 200 000 €. Si l'on exclut ces trois individus, on obtient une moyenne de 50 855, 79 €, pour un écart-type de 37 531, 55 € et une médiane à 43 451, 00 €.

- **Gestion de la sphère professionnelle et familiale**

Malgré les évolutions intervenues dans les représentations et les comportements, les femmes demeurent, bien plus que les hommes, contraintes d'effectuer des choix quotidiens entre les obligations familiales et professionnelles.

Tout d'abord, à l'instar de l'ensemble des autres professions, la question de la maternité est cruciale dans la vie professionnelle des femmes vétérinaires. Or, selon le Dr F. Reboulot<sup>3</sup>, les femmes ont plus de difficultés à trouver un premier emploi du fait d'une crainte exacerbée d'une grossesse imminente de la part des employeurs. Ces derniers peuvent redouter de former une collaboratrice, de la voir partir trop rapidement en congé maternité et de devoir éventuellement former une autre personne, (Samaille, 2007). Ainsi, lors des entretiens d'embauche, il n'est pas rare qu'une femme soit interrogée sur ses enfants ou la volonté d'en avoir, alors que les hommes ne sont quasiment jamais questionnés sur ce sujet.

La protection maternité du régime social des indépendants (RSI) des vétérinaires libérales comporte aujourd'hui deux types de prestation cumulables, (Bussiéras et Hiard, 2010) :

- l'allocation forfaitaire de repos maternel sans condition de cessation d'activité,
- et l'indemnité journalière d'interruption d'activité.

L'allocation forfaitaire de repos maternel est versée pour toute grossesse pour moitié à la fin du septième mois, pour moitié après l'accouchement. Le montant au 1<sup>er</sup> janvier 2009 s'élevait à 2 859 €. L'indemnité journalière forfaitaire d'interruption d'activité est versée pour toute interruption d'activité professionnelle pendant au moins quarante quatre jours consécutifs dont quatorze jours doivent immédiatement précéder la date présumée d'accouchement. Cet arrêt de travail peut être prolongé par une ou deux périodes de quinze jours consécutifs. La durée des arrêts de travail ne peut pas être fractionnée autrement.

Le montant au 1<sup>er</sup> janvier 2009 s'élevait à

- 2096,60 € pour 44 jours
- 2811,35 € pour 59 jours
- 3526,10 € pour 74 jours.

---

<sup>3</sup> Mme Reboulot est vice présidente du Syndicat des vétérinaires de la région Paris-Ile-de-France (SVRP), ancienne vice présidente de l'Union nationale des Professions Libérales (UNAPL) et membre de la commission féminisation du SNVEL.

Le tableau 6 présente les montants des prestations lors de déclaration de grossesse avec un statut libéral :

Tableau 6 : Montants des prestations lors de grossesse avec un statut libéral  
(source : La Dépêche Technique Management des ressources humaines dans l'entreprise vétérinaire N° 121)

Evènement	Montants maximaux cumulés au 01.01.2009 (€)	Nombre de jours d'arrêt
Naissance simple	4955,60	44
	5670,35	56
	6385,10	74
Naissances multiples ou état pathologique	7814,60	104
Adoption	4097,90	56
Adoptions multiples	5527,40	86

En ce qui concerne les vétérinaires salariées, la durée du congé maternité varie donc en fonction de trois éléments :

- le nombre préalable d'enfants à charge ou nés viables,
- les naissances simples ou multiples,
- l'état pathologique ou non.

La durée minimale du congé maternité est de 16 semaines (en général 6 semaines avant et 10 semaines après l'accouchement).

L'indemnité journalière est égale au gain journalier de base calculé en fonction des salaires perçus au cours des 3 mois précédant le début du congé de maternité. Le salaire de référence est donc le salaire brut des 3 derniers mois de salaire diminué de la part salariale des cotisations d'origine légale et conventionnelle et de la contribution sociale généralisée (CSG), dans la limite du plafond de Sécurité sociale (soit 2 885 €/mois au 1<sup>er</sup> janvier 2010).

Le tableau 7 présente les durées du congé maternité des salariées :

Tableau 7 : Durées du congé maternité des salariées  
(source : La Dépêche Technique Management des ressources humaines dans l'entreprise vétérinaire N° 121)

Nombre d'enfants déjà à charge	Nombre de naissance	Durée du congé maternité (en semaines)		
		Congé prénatal	Congé postnatal	Congé total
Aucun enfant ou un enfant	Un enfant	6	10	16
	Jumeaux	12	22	34
	Triplés ou plus	34	22	46
Deux enfants ou plus	Un enfant	8	16	24
	Jumeaux	12	22	34
	Triplés ou plus	24	22	46

Ces différences de prise en charge de la maternité selon le statut peuvent expliquer en partie pourquoi les femmes vétérinaires pourraient privilégier le statut de salariée lorsqu'elles envisagent une grossesse.

## 2. A l'échelle internationale

Les différences observées entre sexe et modalités d'exercice en France se retrouvent-elles dans d'autres pays ? Pour tenter de répondre à cette question, nous proposons une rapide synthèse d'enquêtes menées auprès d'étudiants ou de vétérinaires récemment installés en Australie ou aux Etats-Unis.

Ainsi, une étude longitudinale menée en Australie, en 2007 avait pour objectif de comparer les expériences professionnelles des hommes et des femmes diplômés depuis quinze. Elle était fondée sur les résultats d'une enquête auprès de 134 vétérinaires qui étaient en 1<sup>ère</sup> année en 1985 ou 1986 mais aussi sur la base de données de la « Vet Lifestyle Survey » comprenant 1 058 praticiens, (Heath, 2007).

D'après l'ensemble de ces données, 68 % des hommes et 37 % des femmes travaillent à plein temps. La plupart exercent dans des structures privées avec une activité liée aux « animaux de compagnie » pour 76 % des hommes et 88 % des femmes. Les femmes dans les structures privées sont davantage employées à temps partiel que les hommes et ce, quel que soit l'âge. Par contre, parmi ceux qui travaillent à temps complet (n=785), les femmes sont de manière équivalente que les hommes des propriétaires de clinique et ce, uniquement 15 ans après l'obtention de leur diplôme. Enfin, cette étude montre qu'en général, les hommes ont des revenus supérieurs aux femmes (140 000 dollars/équivalent temps plein associé pour les hommes contre 76 000 dollars pour les femmes). Les raisons de ces disparités ne sont pas clairement élucidées : temps consacré différemment aux clients, négociation dissemblable des revenus, ...

Par ailleurs, les raisons avancées dans ces pays pour expliquer la féminisation de la profession vétérinaire sont, notamment :

- l'amélioration des moyens chimiques de contention des grands animaux ;
- l'augmentation du nombre de modèles féminins ;
- et l'image du professionnel plein de sollicitude pour les animaux de compagnie que présentent les livres et la télévision, (Lofstedt, 2003).

Parallèlement, le déclin de l'intérêt des hommes pour la médecine vétérinaire a été attribué à :

- la réticence des hommes à choisir une carrière où les rémunérations sont stagnantes alors que le niveau d'endettement à l'entrée dans la profession est élevé (cas des Etats Unis et du Canada par exemple) ;
- la perte d'autonomie de la profession découlant de l'augmentation du nombre de grandes cliniques aux États-Unis et de la diminution générale du nombre de propriétaires de cliniques par rapport au nombre de vétérinaires salariés ;
- la perte de prestige relative qu'entraîne la présence des femmes dans des professions traditionnellement masculines, (Lincoln, 2010).

Par ailleurs, la participation réduite des récents diplômés à la médecine des animaux destinés à l'alimentation suscite un débat animé. L'une des raisons avancées pour expliquer

cette désaffection est la forte proportion de femmes qui obtiennent maintenant leur diplôme. Cette remarque est équivalente au constat de désaffection de la pratique dite « rurale » en France. Comme en France, une question sous-jacente est posée : la féminisation de la profession est-elle la cause – ou du moins l'une des causes – de cette évolution jugée défavorable ?

Une étude menée aux Etats-Unis par Jelinsky et *al*, en 2008 a mis en évidence les facteurs influençant les choix de carrière chez les diplômés du « Western College of Veterinary Medicine », (Jelinsky et *al*, 2008). Parmi eux, la majorité (57%) débutait leurs carrières vétérinaires dans un emploi en lien avec les animaux de rente. Deux facteurs étaient significativement associés à ce choix :

- les diplômés originaires de zone rurale ou de petites agglomérations (< 10 000 habitants) étaient 3,4 fois plus susceptibles d'accepter un travail lié aux productions animales que ceux originaires de grandes agglomérations (> 10 000 habitants) et
- les diplômés avec un baccalauréat en agronomie étaient 4,5 fois plus susceptibles de commencer leur carrière comme praticien pour les animaux de rente que ceux qui n'avaient pas un tel diplôme. Pourtant, 9 des 16 diplômés en agronomie étaient d'origine urbaine.

Par ailleurs, cette étude montre aussi que certains préjugés sont faux, notamment que les femmes ne sont pas intéressées par les animaux de rente. En effet, dans cette étude, hommes et femmes sont distribués proportionnellement entre les profils « animaux de compagnie » et « animaux de rente », (Jelinsky et *al*, 2008).

De plus, une étude menée sur les vétérinaires ayant obtenu leurs diplômes entre 2000 et 2004 a quant à elle montré que trois principaux facteurs étaient associés à l'abandon de la pratique mixte ou de la rurale pure, (Jelinsky et *al*, 2009). Il s'agit :

- des heures de travail et des nuits de garde trop nombreuses,
- de la rentabilité jugée insuffisante,
- et de l'absence de soutien et de mentorat.

En effet, plus d'un tiers (38 %) des répondants ont signalé avoir quitté un poste seulement en raison d'un mentorat et d'un soutien inadéquats. Cette raison est significativement plus souvent mentionnée pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, 74 % des répondants indiquent que le mentor devrait figurer sur un curriculum vitae.

Les mêmes inquiétudes concernant la pénurie de vétérinaires ruraux sont évoquées en Australie, (Windsor, 2009). L'une des solutions envisagées en Australie est de renforcer la formation des jeunes vétérinaires en mettant en place une licence de sciences vétérinaires. Windsor et *al*. examinent diverses pistes permettant de mettre en œuvre cette stratégie, en particulier :

- approfondir les connaissances des étudiants dans les domaines de la santé des animaux d'élevage et la production animale ;
- proposer une série de stages en milieu rural pendant la dernière année d'études ;
- offrir des possibilités de formation à l'étranger et sensibiliser les étudiants sur les conséquences mondiales de la santé des animaux d'élevage ;
- développer des initiatives de soutien au placement d'étudiants en milieu rural ;
- adapter les conditions d'admission afin de favoriser l'accès des jeunes issus des milieux ruraux.



Certains concluent à ce sujet qu' « *il n'y a pas de pénurie en activité dite « rurale » au sens strict mais plutôt une pénurie de vétérinaires potentiellement satisfaits par une carrière traditionnelle en « rurale »* », (Jim, 1989). Enfin, d'après Lofstedt, la féminisation de la médecine vétérinaire a aussi marqué la profession de façon positive en véhiculant par exemple l'image de compassion et de dévouement de la profession, (Lofstedt, 2003).

**En conclusion**, cette première partie a permis de montrer que la profession vétérinaire en France et à l'étranger se féminisait, de même que d'autres activités libérales. Par ailleurs, le groupe des professions étudiées partagent des problématiques communes. A titre d'exemple, citons :

- la question du maillage du territoire en zone rurale des médecins et des vétérinaires ;
- la redéfinition identitaire des vétérinaires, des médecins et architectes aussi bien auprès du grand public qu'auprès des professionnels eux-mêmes en raison de l'évolution des types d'activité et des statuts d'exercice ;
- la préoccupation croissante pour un équilibre entre temps professionnels et personnels (dédiés aux loisirs ou à la famille).

La concomitance entre féminisation d'une part et évolution des modes d'exercice et des enjeux à relever d'autre part peut pousser à attribuer à la première la « responsabilité » de la seconde. Par exemple, il est tentant d'affirmer que la désaffection pour l'exercice dit « rural » (ou en milieu rural) et la progression du salariat sont dues à la féminisation.

Depuis le début des années 2000, quatre thèses d'exercice vétérinaire ont été consacrées à ces questions. Le tableau 8 présente les principales caractéristiques de ces travaux. Nous nous proposons de compléter ces approches en exploitant les données d'une enquête réalisée auprès de 2374 vétérinaires libéraux en 2009, à l'initiative du groupe Valovet (2<sup>ème</sup> partie). Puis, nous discuterons les résultats obtenus dans une perspective sociologique (3<sup>ème</sup> partie).

Tableau 8 : Récapitulatif des thèses d'exercice vétérinaire traitant de la féminisation de la profession depuis l'année 2000

Titre Thèse	Auteur et date	Effectifs Vétérinaires	Méthodologie
<p><b>Féminisation et évolution de la profession vétérinaire</b></p>	<p>CONJAT Marie-Claire (2000) Lyon</p>	<p>Annuaire ROY : 1/ analyse sur papier - 30-35 ans : Lyon 90 et 91 ; Alfort 62, Toulouse 94 - 40-45 ans : Lyon 81 et Alfort 82</p> <p>2/ 60 personnes interrogées sur deux promotions Lyon 81 et Lyon 91</p>	<p>1/ Comparaison activités et statuts des 6 promotions</p> <p>2/ <u>Enquête</u> : situation familiale et professionnelles / comparaison des façons de travailler / vie professionnelles et familiales sont-elles conciliables ? Evolution de la profession en relation avec sa féminisation</p> <p><u>Discussion</u> : - problème du recrutement en activité rurale - salariat - réforme du cursus - comme être femme et vétérinaire aujourd'hui ?</p>
<p><b>Historique de la féminisation des métiers et de la profession vétérinaire en particulier : enquête auprès des diplômées de l'ENVN depuis sa création</b></p>	<p>HENRIO Delphine (2004) Nantes</p>	<p>20 promotions, 480 femmes vétérinaires, diplômées de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes depuis sa création</p>	<p><u>Enquête</u> : origines / début dans la vie professionnelle / activité actuelle / expériences / futur / vie familiale, activités en dehors du travail</p>

<p><b>Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire</b></p>	<p>CHARLES Hélène (2004) Alfort</p>	<p>Annuaire Roy 2003 : 765 réponses dont 269 praticiens</p>	<p><u>Analyse multivariée</u> : ensemble des répondants puis par secteur d'activité (sans travail/ dans l'armée/ secteur public /salarié du privé/ praticiens) → situation familiale/formations complémentaires/orientations professionnelles/ horaires/ retraite / grosseur et travail/ changement orientation au cours du parcours professionnel</p>
<p><b>L'exercice rural est-il plus difficile pour une femme vétérinaire ? enquêtes auprès des vétérinaires praticiens et des éleveurs de bovins</b></p>	<p>GRANDADAM Lorraine (2011) Lyon</p>	<p>Annuaire Roy 2009 : 1016 praticiens Pages jaunes : 606 éleveurs bovins</p>	<p><u>Analyse uni-variée</u> 1/ sur les vétérinaires : renseignements généraux / conciliation vie personnelle et professionnelle / capacité physique / intégration professionnelle / relation aux clients / accident du travail / conclusion féminisation / commentaires libres → comparaison Femmes rurales/ Femmes non rurales / Hommes ruraux / Hommes non ruraux 2/ Eleveurs bovins : satisfaction vis-à-vis des femmes vétérinaires rurales / qualité vétérinaire la plus estimée par les éleveurs / préférence de sexe / a priori sur les vétérinaires  Puis comparaison des 2 enquêtes</p>

## DEUXIEME PARTIE : IMPACT DE LA FEMINISATION SUR LES PRATIQUES VETERINAIRES : ANALYSE DES RESULTATS D'UNE ENQUETE

### 1. MATERIEL ET METHODE

#### A. Objectif de l'enquête

L'objectif de cette enquête initiée par la Caisse Autonome de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires (CARPV) était « *de mieux comprendre la situation, les déterminants et les conséquences de la féminisation de la profession vétérinaire pour dépasser les débats partisans et proposer des idées et des outils nouveaux adaptés aux réalités observées et dans l'intérêt de tous* ».

#### B. Mode de diffusion

9 656 questionnaires ont été envoyés par courrier aux vétérinaires libéraux inscrits à la CARPV, avec possibilité de téléchargement via un lien internet du 6 juin au 17 août 2009.

#### C. Le questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par le groupe de réflexion Valovet. Il est composé de onze parties, (annexe 1).

La 1<sup>ère</sup> partie intitulée « vous concernant » s'intéresse aux **renseignements d'ordre général** c'est-à-dire

- sexe
- mode de vie : seul(e) ou en couple
- situation matrimoniale : marié(e), divorcé(e), veuf(ve), célibataire ou autre
- classe d'âge : < 30 ans, de 30 à 39 ans, de 40 à 49 ans, de 50 à 59 ans et 60 et plus
- année de sortie de l'Ecole Nationale Vétérinaire.

La 2<sup>ème</sup> partie sous forme de tableau concerne « **les grandes phases du parcours professionnel** ». Il était demandé à chaque phase (pouvant aller jusqu'à cinq) :

- la durée en année(s)
- le type de temps de travail : complet ou partiel ou sans emploi
- le statut : libéral ou salarié

Ensuite, les salariés devaient se positionner quant à un éventuel souhait de (re)devenir libéral. Si la réponse était positive, ils devaient alors préciser dans combien de temps ils l'envisageaient ainsi que les raisons de ce choix (réponse libre).

La 3<sup>ème</sup> partie a trait aux « **motivations à embrasser la profession vétérinaire** ». Les vétérinaires interrogés devaient noter de 0 à 10 (avec 0 « pas du tout » et 10 pour « tout à fait ») neuf items :

- soigner
- vivre à la campagne
- amour des animaux
- intérêt des études
- prestige de la profession
- revenus
- maîtrise du temps de travail
- être son propre patron
- autre à compléter et à noter

Par ailleurs, il a été demandé s'ils conseilleraient à leurs enfants d'être vétérinaires avec la possibilité d'être sans avis.

La 4<sup>ème</sup> partie s'articule autour de « **l'activité individuelle actuelle** ». Tout d'abord, les vétérinaires devaient indiquer :

- leur secteur d'activité
  - canine, équine, rurale, mixte à dominante (en complétant canine ou rurale) ou autre c'est-à-dire porcine, aviaire ou encore les secteurs public ou privé (industrie pharmaceutique...)
  - leur éventuelle spécialisation
- le type d'agglomération dans lequel ils exerçaient
  - rurale, ville, grande agglomération, Ile de France
- les effectifs en équivalent temps plein sous la forme d'un tableau à remplir
  - vétérinaire(s) associé(e)s ; homme(s) et/ou femme(s)
  - employé(e)s vétérinaires ; homme(s) et/ou femme(s)
  - Auxiliaire Spécialisé(e) Vétérinaire (ASV) ; homme(s) et/ou femme(s)
  - Autres ; homme(s) et/ou femme(s)
- le statut et le temps de travail sous la forme d'un tableau à cocher avec comme propositions
  - de statut : libéral, collaborateur libéral, salarié, itinérant, vétérinaire à domicile
  - de temps de travail : complet ou partiel
  - de nombre de structure : une seule ou plusieurs
  - s'il s'agissait d'une installation : une création ou un rachat
- leur perception de cette situation : stable ou provisoire. S'il la considérait comme provisoire, ils devaient en préciser les raisons (réponse libre).
- l'organisation du travail en précisant en moyenne
  - le nombre d'heures travaillées par semaine
  - l'heure habituelle de fin de journée de travail
  - le nombre de jours libres (du lundi au vendredi)
  - le nombre de samedis travaillés/an
  - le nombre de dimanches de garde/an
  - le nombre de soirs de garde/semaine
  - le nombre de semaines de vacances/an

- l'âge auquel ils envisagent de s'arrêter de travailler
- s'ils imaginaient des modifications d'horaires dans l'avenir
  - si oui, ils devaient compléter leur réponse en entourant la proposition leur convenant entre augmentation, diminution ou aménagements
  - s'ils le désiraient, ils pouvaient aussi préciser leur propos avec une réponse libre.

La 5<sup>ème</sup> partie a pour thématique « **les revenus de la structure familiale** ».

Tout d'abord, les vétérinaires devaient répondre à une question à réponses multiples concernant la part de l'activité vétérinaire dans les revenus de la famille. Les réponses possibles étaient 80 à 100 %, 50 à 70 % ou moins de 50 %. Ensuite, ils devaient indiquer leur tranche de revenu des activités en euros nets annuels ainsi que celle de leur conjoint avec comme réponses possibles : <20 000 € ; 20 000 à 40 000 € ; 40 000 à 60 000 € ; 60 000 à 90 000 € ou > 90 000 €.

La question suivante avait pour sujet les métiers et statuts du conjoint avec comme propositions : vétérinaire ; ASV ; autre ; salarié ; libéral ; n'exerce pas.

Ensuite, les vétérinaires interrogés devaient classer de 1 à 4 du plus important (avec la note de 1) au moins important (avec la note de 4) sans ex aequo 4 réponses possibles à la question « que faites vous quand vous réalisez un acte vétérinaire ? »

- vous soignez un animal
- vous réalisez un diagnostic, un traitement, ou une prescription
- vous accueillez un client
- vous gagnez de l'argent.

Avec la même forme de question, il était demandé ce que représentait pour eux la valeur « argent »

- indépendance
- richesse
- besoin
- confort
- indifférence
- mal nécessaire
- autre, à compléter librement.

Puis, la valeur « travail » :

- permet de gagner de l'argent
- la reconnaissance sociale
- la réalisation personnelle
- autre, à compléter librement.

La 6<sup>ème</sup> partie porte sur les « **enfants à charge** ». Construite sous forme de questions à réponses multiples, elle aborde :

- le nombre d'enfants âgés de 0 à 3 ans ; 3 à 11 ans ; 11 à 18 ans et de plus de 18 ans
- le temps consacré aux enfants (par rapport à l'autre parent) : 0 à 10 % ; 90 à 100 % ; ou partagé, dans ce cas il était proposé d'en préciser le pourcentage : 50 % ou autre (réponse libre)

- la charge financière les enfants assumée par le (la) vétérinaire interrogé(e) (par rapport à l'autre parent) : 70 à 100 % ; 40 à 60 % ; 0 à 30 %.

La 7<sup>ème</sup> partie concerne « **le couple** ».

Tout d'abord, il était demandé si le conjoint était vétérinaire, s'il exerçait dans la même structure et quelles en étaient les raisons (réponse libre).

Ensuite, trois questions à réponses multiples permettent de préciser :

- le temps consacré à la vie domestique (courses, ménage, repas...) par rapport à l'autre membre du couple : 80 à 100 % ; 30 à 70 % ; 0 à 20 %
  - s'ils bénéficiaient ou non d'une aide à domicile
- le choix du lieu de travail selon
  - s'il a été influencé par le conjoint
  - si au contraire c'est celui de la personne interrogée qui a influencé le conjoint
  - ou si le choix a été fait en commun
- les critères de choix du temps de travail actuel (sans limite de nombre et sans hiérarchie) avec comme propositions
  - pour le temps libre
  - pour la vie de famille
  - pas eu le choix
  - pour les revenus
  - par goût du travail
  - autres raisons à compléter.

La 8<sup>ème</sup> partie a trait aux « **maternités pour les femmes ayant eu des enfants** ».

Dans un premier temps, un tableau devait être complété en indiquant pour chacun des enfants :

- leur année de naissance
- le statut au moment de ladite maternité : libéral ou salarié ou sans emploi
- le statut matrimonial au moment de ladite maternité
  - en couple ou non
  - avec un vétérinaire ou non.

De plus, les femmes devaient préciser, selon leur statut libéral ou salarié, la durée moyenne du congé maternité en jour et s'il s'agissait plutôt d'un choix ou d'une obligation.

Dans un second temps, il était demandé leur avis concernant les allocations perçues en libéral et en salarié en leur donnant deux choix : appropriées ou insuffisantes.

Enfin, elles devaient indiquer si elles avaient eu une grossesse pathologique et si tel avait été le cas, d'indiquer la durée du congé maternité.

La 9<sup>ème</sup> partie concerne plus spécifiquement les « **allocations de maternité** » et a pour but de recueillir les avis à la fois des hommes et des femmes à ce sujet.

Tout d'abord, il était rappelé que les allocations moyennes versées par l'organisme de Sécurité Sociale vont de 4160 € pour 30 jours d'arrêt à 6933 € pour 90 jours d'arrêt. Ensuite, ils devaient juger ces montants en les qualifiant soit de suffisants, soit d'insuffisants. Dans ce dernier cas, il leur était demandé de compléter le montant qui leur paraissait nécessaire. Pour cela, il devait se positionner dans un premier temps en tant que personne directement

concernée par la maternité (vétérinaire elle-même ou conjointe du vétérinaire) puis comme collaborateur d'une femme concernée par la maternité (associée, collaborateur libéral). Enfin, il était expliqué qu' « *il est peu vraisemblable que le Régime Social des Indépendants (RSI) augmente significativement les allocations de repos maternel. La CARPV réfléchit à la mise en place d'une prestation dans le cadre du Régime Invalidité Décès. Cette prestation pourrait prendre la forme d'une prise en charge des cotisations au Régime Invalidité Décès (398,40 à 1195, 20 euros) et de toute ou partie des points de Retraite Complémentaire (8 à 24 points soit 3091, 58 à 9274, 75 euros) l'année de l'accouchement. Cette prestation s'accompagnera d'une augmentation de la cotisation de l'ordre de 50 euros en classe minimum du régime pour l'ensemble des cotisants.* » Les vétérinaires hommes et femmes devaient réagir à cette proposition en indiquant, selon leur sexe, s'ils étaient prêts ou non à participer à la solidarité dans le cadre de la maternité au sein de la profession vétérinaire. S'ils répondaient par l'affirmative, ils devaient préciser s'ils jugeaient cette proposition comme suffisante ou insuffisante et éventuellement librement en exprimer les raisons.

La 10<sup>ème</sup> partie proposait de noter de 0 à 10 leur **niveau de satisfaction** :

- sur le plan personnel, à propos :
  - du temps libre
  - de la vie sociale
  - de la vie à deux (couple)
  - des enfants
  
- sur le plan professionnel, à propos de :
  - l'épanouissement
  - l'argent
  - la reconnaissance sociale.

La 11<sup>ème</sup> et dernière partie permettait aux vétérinaires de **s'exprimer librement**.

Pour faciliter la lecture, les variables seront citées dans la suite du texte sous la forme « 1a. Sexe » conformément à la présentation du questionnaire (annexe 1) tel qu'il a été administré.

## **D. Dépouillement des questionnaires**

Le dépouillement des réponses a été effectué avec le logiciel Modalisa version 7.0.

L'ensemble des variables à réponses numériques a été recodé en variables à réponses uniques : par exemple « 4f. Organisation : nombres d'heures travaillées/semaine » avec comme modalités de réponse < 35 heures ; 35 à 49 heures ; 50 heures et plus.

Cette transformation présente l'intérêt de pouvoir leur appliquer d'éventuels coefficients de redressement, ce qui n'est pas possible avec des variables à réponses numériques en utilisant le logiciel Modalisa.



Afin de rendre l'analyse statistique plus pertinente, de nouvelles variables ont été créées. Par exemple, parallèlement au classement établi à la 5<sup>ème</sup> question à propos de l'acte vétérinaire et des valeurs argent et travail, les variables « Acte vétérinaire -1<sup>ère</sup> citation- » ; « Valeur travail -1<sup>ère</sup> citation- » ; « Valeur argent -1<sup>ère</sup> citation- » ont été constituées. La variable « Indemnités journalières d'allocation maternité » a été construite à partir des montants et des durées proposées par les vétérinaires à la 9<sup>ème</sup> question.

De même, concernant les identités personnelles et professionnelles, les variables « Score de satisfaction personnelle » et « Score de satisfaction professionnelle » ont été créées à partir de la 10<sup>ème</sup> question. Toutes les réponses à ce type de question ont été uniformisées avec une échelle de type « faible », « moyen », « élevé ». Les réponses à la 11<sup>ème</sup> question ont été retranscrites *in extenso* (*verbatim*) puis recodées en variable à réponse unique.

## 2. RESULTATS DE L'ENQUETE

### A. Taux de réponse

Sur les 9 656 questionnaires envoyés, 2 374 ont été retournés soit un taux de retour global de 24,6 % (19,9 % pour les hommes et 37,7 % pour les femmes).

### B. Caractéristiques de la population

Il s'agit dans un premier temps de présenter les caractéristiques de la population des vétérinaires ayant répondu au questionnaire et de les confronter, dans la mesure du possible, à la population globale des vétérinaires exerçant sous le statut libéral en 2009.

Parmi les 2 374 vétérinaires ayant répondu au questionnaire, on compte 40 % de femmes et 60 % d'hommes. Quatre n'ont pas indiqué leur sexe, (tableau 9). Or, en 2009, les femmes représentaient 26 % des vétérinaires libéraux, (CARPV, 2010). C'est pourquoi pour la suite de l'analyse de l'enquête, la population sera redressée au prorata réel des femmes en appliquant à leur réponse un coefficient de redressement (variable créée par le logiciel Modalisa).

Tableau 9 : Effectifs et fréquences de 1a. Sexe

1a. Sexe	Effectifs	Fréquences (%)
Femmes	947	40
Hommes	1 423	60
Total	2 370	100

Toutes les classes d'âges sont représentées avec approximativement 1/3 des vétérinaires dont l'âge est compris entre 30 et 39 ans, 1/3 entre 40 et 49 ans et 1/3 entre 50 et 59 ans, (tableau 10). Il paraît assez logique que les moins de 30 ans soient sous-représentés sachant que l'âge moyen à l'installation en 2009 est de 31 ans.

Tableau 10 : Effectifs et fréquences de 1d. Age

<b>1d. Age</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Moins de 30 ans	110	4,7
30-39 ans	690	29,2
40-49 ans	834	35,3
50-59 ans	584	24,7
60 ans et plus	145	6,1
Total	2 363	100,0

Les vétérinaires vivent à presque 90 % en couple, avec toutes les formes de couples possibles et majoritairement le mariage, (tableaux 11 et 12).

Tableau 11 : Effectifs et fréquences de 1b. Mode de vie

<b>1b. Mode de Vie</b>	Effectifs	Fréquences (%)
En couple	2039	87,7
Seul(e)	287	12,3
Total	2326	100,0

Tableau 12 : Effectifs et fréquences de 1c. Situation matrimoniale (si en couple)

<b>1c. Situation matrimoniale (si en couple)</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Marié(e)	1629	79,9
Célibataire	185	9,1
Divorcé(e)	60	2,9
Autres situations	144	7,1
Non réponse	21	1,0
Total	2039	100,0

Le nombre moyen d'enfants à charge est de 1,7 par vétérinaire, (tableau 13), ce qui correspond à peu près au taux de fécondité en France en 2009 (1,98 selon l'Institut National d'Etudes Démographiques –INED-, en 2009). Ce nombre moyen d'enfants à charge inclut toutes les situations possibles de familles recomposées : un vétérinaire peut ainsi avoir à charge un enfant qu'il n'a pas lui-même conçu.

Tableau 13 : 6a Nombre moyen d'enfants à charge

<b>6a. Nombre moyen d'enfants à charge</b>	Effectifs
Moins de 3 ans	0,2
3 à 11 ans	0,5
11 à 18 ans	0,5
Plus de 18 ans	0,5
Nombre moyen d'enfants à charge	1,7

Environ 65% des répondants sont sortis d'une Ecole Nationale Vétérinaire depuis 10 à 29 ans, (tableau 14).

Tableau 14 : Effectifs et fréquences de 1e. Délai de sortie de l'Ecole Nationale Vétérinaire

<b>1e. Délai de sortie de l'Ecole Nationale Vétérinaire</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Moins de 6 ans	151	6,6
de 6 à 9 ans	215	9,4
de 10 à 19 ans	733	32,2
de 20 à 29 ans	762	33,5
de 30 à 39 ans	387	17,0
40 ans et plus	29	1,3
<b>Total</b>	<b>2 277</b>	<b>100,0</b>

Les vétérinaires ayant répondu à l'enquête exercent à :

- 75,8 % en canine et mixte à dominante canine (*versus* 59 % pour les inscrits à l'Ordre des vétérinaires, en 2009) ;
- 15,8 % en rurale et mixte à dominante rurale (*versus* 31%) ;
- 3 % en équine (*versus* 4 %) ;
- 5,4 % en activité industrielle ou autre (*versus* 6 %), (tableau 15).

Tableau 15 : Effectifs et fréquences de 4a. Activité individuelle actuelle

<b>4a. Activité individuelle actuelle</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Canine	1401	59,7
Mixte à dominante canine	379	16,1
Rurale (pure)	66	2,8
Mixte à dominante rurale	304	13,0
Equine	70	3,0
Industrielle	35	1,5
NSP/SR*	92	3,9
<b>Total</b>	<b>2347</b>	<b>100,0</b>

\* NSP/SR : Ne Sait Pas/Sans Réponse.

Par rapport à la population des vétérinaires inscrit à l'Ordre des vétérinaires en 2009, qui comptabilisent à la fois les vétérinaires salariés et les libéraux, les activités de « canine » (pure ou non) sont surreprésentées par rapport à l'activité en « rurale » (pure ou non) dans l'enquête de notre étude.

Les vétérinaires exercent majoritairement, en ville et en zone rurale, (tableau 16).

Tableau 16 : Effectifs et fréquences de 4b. Lieu d'exercice

4b. Lieu d'exercice	Effectifs	Fréquences (%)
Ville	1 038	44,3
Rurale	925	39,5
Grande agglomération	220	9,4
Ile de France	158	6,7
Total	2 341	100,0

Concernant le mode d'exercice, une très grande majorité des répondants sont des libéraux ou des collaborateurs libéraux, (tableau 17). Par contre, 1,3 % des vétérinaires interrogés sont des salariés. Or, la population cible du questionnaire était le mode d'exercice libéral. C'est pourquoi, par la suite, les 30 vétérinaires salariés ayant répondu au questionnaire seront exclus de l'analyse par la création d'une sous-population « Libéraux » comprenant 2 323 vétérinaires.

Tableau 17 : Effectifs et fréquences de 4d. Mode d'exercice

4d. Mode d'exercice	Effectifs	Fréquences (%)
Libéral	2 243	95,3
Collaborateur Libéral	80	3,4
Salarié	30	1,3
Total	2 353	100,0

Quasiment 80 % des vétérinaires n'ont pas de spécialisation, (tableau 18).

Tableau 18 : Effectifs et fréquences de 4a. Spécialisation

4a. Spécialisation	Effectifs	Fréquences (%)
Oui	386	21,2
Non	1 435	78,8
Total	1 821	100,0

Parmi les vétérinaires interrogés, 86 % exercent à temps complet contre 14 % à temps partiel, essentiellement dans une seule structure, avec en moyenne 2,3 associés, 1,3 salarié, 2,5 ASV et 1,1 autre emploi, tous sexes confondus. Quand le conjoint est vétérinaire, 50 % des vétérinaires travaillent dans la même structure et 50 % dans une structure différente, (tableaux 19 à 22).

Tableau 19 : Effectifs et fréquences de 4d. Temps de travail

4d. Temps de travail	Effectifs	Fréquences (%)
Temps complet	2 018	86,0
Temps partiel	328	14,0
Total	2 346	100,0

Tableau 20 : Effectifs et fréquences de 4d. Structure d'exercice

<b>4d. Structure d'exercice</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Une	2 004	84,4
Plusieurs	215	9,1
Non réponse	155	6,5
Total	2 374	100,0

Tableau 21 : Nombre moyen d'équivalents plein temps (hommes et femmes) dans la structure

<b>4d. Nombre moyen d'équivalents plein temps (hommes et femmes) dans la structure</b>	
Vétérinaire associés	2,3
Vétérinaires salariés	1,3
ASV	2,5
Autres	1,1

Tableau 22 : Effectifs et fréquences de 7a. Structure du conjoint

<b>7a. Le conjoint vétérinaire exerce dans la même structure</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Non	237	49,1
Oui	246	50,9
Total	483	100,0

La répartition des tranches de revenu en euros nets annuels est assez homogène : toutes les tranches sont représentées, (tableau 23). Elle est conforme à celle présentée dans le rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV de 2010, (CARPV, 2010).

Tableau 23 : Effectifs et fréquences de 5b. Revenus des activités personnelles (euros nets annuels)

<b>5b. Revenus des activités personnelles (euros nets annuels)</b>	Effectifs	Fréquences (%)
< 20 000 €	250	11,0
de 20 000 à 40 000 €	578	25,5
de 40 000 à 60 000 €	630	27,8
de 60 000 à 90 000 €	551	24,3
> 90 000 €	256	11,3
Total	2 265	100,0

**En conclusion**, la population des vétérinaires ayant répondu au questionnaire est assez représentative de la population globale des vétérinaires avec une surreprésentation des vétérinaires exerçant en « canine » et une sous-représentation des vétérinaires exerçant en « rurale ».

## C. Tris croisés

L'objectif de l'étude des résultats de cette enquête est d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Les vétérinaires hommes et femmes exercent-ils de manière différente ? Si oui, avec quelles spécificités ?
- Le statut libéral constitue-t-il un frein réel pour les femmes voulant une grossesse ?
- Comment les hommes et les femmes organisent-ils leurs temps professionnels et privés (dont le temps familial) ?
- Quelles identités personnelles et professionnelles (niveau de satisfaction,...) les vétérinaires affirment-ils/elles ?

Pour répondre à ces questions, nous avons réalisé des séries de tris croisés entre la variable 1a. Sexe et les autres variables. Nous ne reprenons ci-après que certains de ces résultats classés en quatre thématiques :

- activité individuelle actuelle
- maternité
- temporalités familiales et professionnelles
- identités personnelles et professionnelles.

### 1. *Interprétation statistique des résultats*

Nous avons utilisé des indicateurs classiques ( $\chi^2$ ,  $V$  de Cramer) et moins usuels (pourcentage de l'écart maximum ou PEM).

#### • **Le $\chi^2$**

Il permet de mesurer l'intensité des écarts entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Plus la valeur du  $\chi^2$  est grande, moins l'hypothèse de l'indépendance des deux variables est vraisemblable, autrement dit plus les variables sont dépendantes l'une de l'autre.

#### • **Le $V$ de Cramer**

Contrairement au  $\chi^2$ , il reste stable si l'on augmente l'échantillon dans les mêmes proportions inter-modalités. Il est fondé sur le  $\chi^2$  maximal que le tableau de contingence pourrait théoriquement produire. Le  $V$  de Cramer est la racine carrée du  $\chi^2$  divisé par le  $\chi^2$  maximal. Plus  $V$  est proche de 0, plus il y a indépendance entre deux variables étudiées. Il vaut 1 en cas de complète dépendance puisque le  $\chi^2$  est alors égal au  $\chi^2$  maximal.

#### • **Le Pourcentage de l'Ecart Maximum**

Le Pourcentage de l'Ecart Maximum Local (ou PEM) permet d'estimer pour une case d'un

tableau de tri croisé la force d'attraction entre deux modalités : plus la valeur de PEM est proche de 100 %, plus l'attraction entre modalités est forte. Pour les résultats présentés ci-après, l'intensité croissante de la couleur verte colorant une case d'un tableau traduit un degré croissant d'attraction entre deux modalités. L'intensité dans le cas de sous-représentation (par rapport à l'effectif attendu) est indiquée en bleu.

Le PEM est un indice relatif aux écarts à l'indépendance et non aux effectifs par modalités. Cet indicateur est peu sensible aux variations des effectifs contrairement à l'écart à l'indépendance et au khi2 par case. Pour que le PEM soit pris en compte, l'écart à l'indépendance doit être significatif et l'effectif suffisant. Le PEM local permet de retenir les tris croisés pertinents selon qu'ils possèdent ou non au moins une case présentant un PEM local significatif.

Pour Cibois, un PEM > 50 % manifeste « une liaison tellement forte qu'ils sont indice d'une redondance des indicateurs (...). Inversement, quand la liaison est inférieure à 10 % elle peut être l'effet du hasard et c'est pour cette raison qu'on associe toujours au PEM le test du khi2 », (Cibois, 1993).

## 2. Effet du sexe

### • Activité individuelle actuelle

Les femmes sont significativement ( $p=0,001$ ) surreprésentées (par rapport à un effectif théorique si l'activité individuelle était indépendante du sexe) parmi les vétérinaires exerçant en canine pure (77,7 %) et sous-représentées en mixte à la fois à dominante canine (9,2 %) et à dominante rurale (5,3 %) et en rurale pure (0,8 %). Par contre, il n'y pas de surreprésentation ni pour les hommes ni pour les femmes en activité équine et industrielle, (tableau 24).

Tableau 24 : Tri croisé entre 4a. Activité individuelle actuelle et 1a. Sexe

4a. Activité individuelle actuelle / 1a. Sexe	Khi2=169,6 ddl <sup>4</sup> =6 p=0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Canine	465 (77,7) <sup>5</sup>	828 (48,1)	1 293 (55,8)
Mixte à dominante canine	55 (9,2)	356 (20,7)	410 (17,7)
Rurale	5 (0,8)	72 (4,2)	76 (3,3)
Mixte à dominante rurale	32 (5,3)	311 (18,1)	343 (14,8)
Equine	17 (2,8)	51 (2,9)	68 (2,9)
Industriel	7 (1,1)	27 (1,6)	34 (1,5)
NSP/SR	19 (3,2)	77 (4,4)	95 (4,1)
Total	598 (100,0)	1 721 (100,0)	2 319 (100,0)

Les femmes sont plus nombreuses (6,4 %) que les hommes (1,5 %) avec un statut de collaborateur libéral, (tableau 25). Néanmoins, cette différence ne peut pas être considérée comme significative dans la mesure où les effectifs de collaborateurs libéraux sont

<sup>4</sup> ddl : degré de liberté

<sup>5</sup> Entre parenthèse, figurent les pourcentages en colonne.

insuffisants pour que le test statistique soit fiable.

Tableau 25 : Tri croisé entre 4d. Mode d'exercice et 1a. Sexe

4d. Mode d'exercice / 1a. Sexe	<i>Chi<sup>2</sup>=39,9 ddl=2 p=0,001</i> (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 2)		
	Une femme	Un homme	Total
Collaborateur Libéral	38 (6,4)	26 (1,5)	64 (2,8)
Libéral	561 (93,6)	1 700 (98,5)	2 261 (97,2)
Total	600 (100,0)	1 726 (100,0)	2 326 (100,0)

Il n'y a pas d'interaction statistiquement significative entre le fait d'avoir une spécialité ou non et le sexe, (tableau 26).

Tableau 26 : Tri croisé entre 4a. Spécialité et 1a. Sexe

4a. Spécialité /1a. Sexe	<i>Chi<sup>2</sup>=0,941 ddl=1 p=0,333 (Peu significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Non	373 (77,5)	1 041 (79,8)	1 414 (79,1)
Oui	108 (22,5)	264 (20,2)	372 (20,9)
Total	481 (100,0)	1 305 (100,0)	1 786 (100,0)

Les femmes sont significativement ( $p=0,001$ ) plus nombreuses à exercer dans de petites structures jusqu'à deux vétérinaires (49,1 %) que les hommes (31,6 %) et moins nombreuses (23,0 %) dans de grosses structures à plus de trois vétérinaires que les hommes (41,7 %), (tableau 27). Néanmoins, cette interprétation doit être nuancée compte tenu du faible effectif de certaines réponses.

Tableau 27 : Tri croisé entre 4c. Nombre total de vétérinaires et 1a. Sexe

4c. Nombre total de vétérinaires <sup>6</sup> (hommes et femmes) / 1a. Sexe	<i>Chi<sup>2</sup>=70,8 ddl=6 p=0,001</i> (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 1)		
	Une femme	Un homme	Total
Aucun	34 (7,1)	64 (4,3)	98 (5,0)
moins de 1	8 (1,6)	7 (0,5)	15 (0,8)
de 1 à moins de 2	193 (40,4)	400 (26,8)	593 (30,1)
de 2 à moins de 3	133 (27,9)	400 (26,8)	533 (27,1)
de 3 à moins de 4	58 (12,2)	296 (19,9)	354 (18,0)
de 4 à moins de 5	34 (7,1)	158 (10,6)	192 (9,7)
plus de 5	18 (3,7)	167 (11,2)	184 (9,4)
Total	477 (100,0)	1 493 (100,0)	1 970 (100,0)

Le choix du lieu de travail est très lié au sexe et de manière significative ( $p=0,001$ ). Lorsque le choix n'a pas été fait en commun (ce qui représente la moitié des situations), les femmes sont plus nombreuses (33,3 %) à être influencées par leur conjoint que les hommes (15,7 %), (tableau 28).

<sup>6</sup> Il s'agit du nombre total de vétérinaires associés. Les vétérinaires salariés ne sont donc pas pris en compte.



Tableau 28 : Tri croisé entre 7c. Choix du lieu de travail et 1a. Sexe

7c. Choix du lieu de travail /1a. Sexe	<i>Khi2=70,6 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
A influencé celui de mon conjoint	111 (24,3)	515 (35,5)	626 (32,8)
A été influencé par mon conjoint	153 (33,3)	227 (15,7)	380 (19,9)
Le choix a été fait en commun	194 (42,4)	707 (48,8)	902 (47,3)
Total	458 (100,0)	1 449 (100,0)	1 908 (100,0)

Concernant les revenus, les femmes sont significativement ( $p=0,001$ ) surreprésentées parmi les vétérinaires à revenus faibles (c'est-à-dire de moins 40 000 € annuels nets) par rapport aux hommes et sous-représentées parmi les vétérinaires à revenus élevés c'est-à-dire à supérieurs à 60 000 €, (tableau 29). Les revenus sont donc dépendants du sexe de manière significative. Par contre, il n'y pas de surreprésentation ni pour les hommes ni pour les femmes pour les salaires de 40 000 à 60 000 € annuels nets. Pour les conjoints, on obtient le raisonnement inverse, (tableau 30). Il paraît donc assez logique que les femmes soient aussi surreprésentées parmi les vétérinaires dont le revenu représente moins de 50 % de celui du couple par rapport aux hommes, (tableau 31) Le même raisonnement est valable pour le pourcentage assumé de la charge financière liée aux enfants, (tableau 32).

Tableau 29 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités (en euros nets annuels) et 1a. Sexe

5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités (en euros nets annuels) /1a. Sexe	<i>Khi2=279,3 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
< 20 000 €	106 (18,6)	100 (6,0)	206 (9,1)
de 20 000 à 40 000 €	217 (38,2)	281 (16,8)	499 (22,2)
de 40 000 à 60 000 €	153 (27,0)	483 (28,7)	636 (28,3)
de 60 000 à 90 000 €	77 (13,5)	532 (31,7)	609 (27,1)
> 90 000 €	15 (2,6)	284 (16,9)	299 (13,3)
Total	568 (100,0)	1 680 (100,0)	2 248 (100,0)

Tableau 30 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités du conjoint (en euros nets annuels) et 1a. Sexe

5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités du conjoint (en euros nets annuels) / 1a. Sexe	<i>Khi2=98,4 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
< 20 000 €	54 (16,8)	333 (45,2)	387 (36,6)
de 20 000 à 40 000 €	127 (39,6)	256 (34,7)	383 (36,2)
de 40 000 à 60 000 €	80 (24,9)	94 (12,7)	174 (16,4)
de 60 000 à 90 000 €	39 (12,2)	40 (5,4)	79 (7,4)
> 90 000 €	21 (6,5)	15 (2,0)	36 (3,4)
Total	321 (100,0)	737 (100,0)	1 058 (100,0)

Tableau 31 : Tri croisé entre 5b. Revenus structure familiale : part de l'activité vétérinaire et 1a. Sexe

5a. Revenus structure familiale : part de l'activité vétérinaire/1a. Sexe	Khi2=285,8 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
< 50%	167 (28,1)	90 (5,3)	257 (11,1)
50 à 70%	231 (38,9)	543 (31,7)	774 (33,6)
80 à 100%	196 (33,0)	1 080 (63,0)	1 276 (55,3)
Total	593 (100,0)	1 714 (100,0)	2 307 (100,0)

Tableau 32 : Tri croisé entre 6c. Pourcentage de la charge financière des enfants assumée et 1a. Sexe

6c. Pourcentage de la charge financière des enfants assumée / 1a. Sexe	Khi2=187,5 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
0-30%	66 (15,8)	62 (4,7)	128 (7,4)
40-60%	237 (56,4)	400 (30,7)	637 (36,9)
70-100%	117 (27,8)	843 (64,6)	960 (55,6)
Total	420 (100,0)	1 305 (100,0)	1 725 (100,0)

**En conclusion**, à la question « les vétérinaires hommes et femmes exercent-ils de manière différente ? Si oui, avec quelles spécificités ? », nous pouvons répondre par l'affirmative pour cette enquête. Les femmes exercent davantage que les hommes en canine pure, et ce, majoritairement dans des structures de un à deux vétérinaires contrairement aux hommes qui travaillent dans de plus grosses structures. Le choix du lieu de travail des femmes est plus souvent influencé par le conjoint que pour les hommes. Les femmes sont surreprésentées dans les tranches de revenus inférieures.

- **Maternité**

Les femmes, en tant que personnes concernées par la maternité, sont partagées quant au montant des allocations maternité, (tableau 33). Par contre, en tant que collaboratrices, elles considèrent majoritairement (63,2 %) qu'elles sont suffisantes, (tableau 34).

Quoi qu'il en soit, ces avis sont très liés au sexe puisque les femmes, en tant que personnes concernées sont significativement ( $p=0,001$ ) plus nombreuses (50,3 %) à estimer que les allocations maternité sont insuffisantes par rapport aux hommes (22,3 %), (tableau 33). Et même si elles sont beaucoup moins nombreuses à les considérer comme insuffisantes en tant que collaboratrices, elles le sont toujours davantage (36,8 %) que les hommes (22,0 %), (tableau 34).

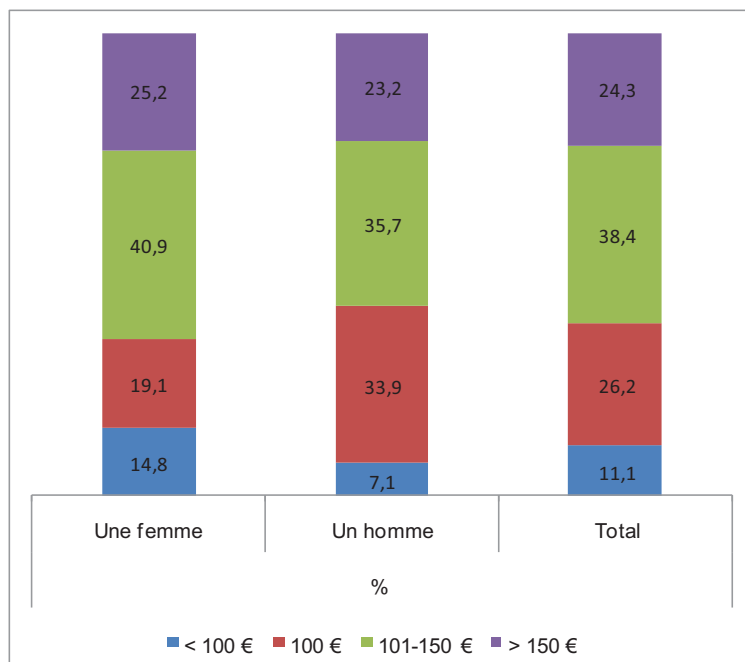
Tableau 33 : Tri croisé entre 9a. Allocations maternité : avis en tant que personne concernée (hommes et femmes) et 1a. Sexe

9a. Allocations maternité : avis en tant que personne concernée (hommes et femmes) /1a. Sexe	Khi2=121,9 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Suffisantes	231 5 (49,7)	891 (77,7)	1 123 (69,6)
Insuffisantes	235 (50,3)	256 (22,3)	490 (30,4)
Total	466 (100,0)	1 147(100,0)	1 613(100,0)

Tableau 34 : Tri croisé entre 9b. Allocations maternité : avis en tant que collaborateurs (hommes et femmes) et 1a. Sexe

9b. Allocations maternité : avis en tant que collaborateurs (hommes et femmes) /1a. Sexe	Khi2=12,7 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Suffisantes	84 (63,2)	626 (78,0)	710 (75,9)
Insuffisantes	49 (36,8)	177 (22,0)	225 (24,1)
Total	133 (100,0)	802 (100,0)	935 (100,0)

En tant que personnes concernées, les vétérinaires pouvaient proposer le montant qu'ils jugeaient nécessaire au titre des allocations de maternité. Certains ont donné un montant assorti d'une durée. Ainsi, il a été possible de créer une nouvelle variable nommée « Indemnités journalières ». Les effectifs étant très faibles, il faut rester vigilant quant à l'interprétation de ces résultats : la majorité des vétérinaires proposent de 101 à 150 € par jour et les femmes sont moins nombreuses à proposer 100 € que les hommes, (graphique 5).



Graphique 5 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 9a. Indemnités journalières (personnes concernées)/ 1a. Sexe

Les hommes sont partagés quant à l'idée de participer à un effort de solidarité dans le cadre de la maternité : ils sont 55,9 % à émettre un avis favorable. Les jeunes hommes de moins de 40 ans sont significativement plus nombreux à y être favorables que les plus âgés, (tableau 35).

Tableau 35 : Tri croisé entre 9c. Solidarité maternité homme et 1a. Sexe

9c. Solidarité maternité homme / 1d. Age	<i>Khi2=6,81 ddl=2 p=0,032 (Significatif)</i>			
	< 40 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Non	116 (37,8)	237 (44,8)	263 (46,9)	616 (44,1)
Oui	191 (62,2)	292 (55,2)	298 (53,1)	780 (55,9)
Total	307 (100,0)	529 (100,0)	560 (100,0)	1 396 (100,0)

Les hommes considèrent très majoritairement (94,4 %) que les propositions de la CARPV sont suffisantes, (tableau 36). Cependant, les hommes de moins de 40 ans sont significativement plus nombreux que leurs aînés à trouver ce montant insuffisant.

Tableau 36 : Tri croisé entre 9c. Avis sur montant solidarité homme et 1a. Sexe

9c. Avis sur montant solidarité homme / 1d. Age	<i>Khi2=6,19 ddl=2 p=0,044 (Significatif)</i>			
	< 40 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Insuffisante	15 (9,5)	10 (4,0)	12 (4,7)	38 (5,6)
Suffisante	147 (90,5)	235 (96,0)	248 (95,3)	630 (94,4)
Total	162 (100,0)	245 (100,0)	260 (100,0)	668 (100,0)

Les femmes sont majoritairement (77,1 %) favorables à l'idée de participer à la solidarité dans le cadre de la maternité. L'effet de l'âge est peu significatif. Les femmes considèrent majoritairement (80,0 %) que les propositions de la CARPV sont suffisantes. Les femmes de plus de 50 ans sont plus nombreuses (91,9 %) à le penser que les plus jeunes, (tableau 37).

Tableau 37 : Tri croisé entre 9c. Avis sur montant solidarité femme et 1a. Sexe

9c. Avis sur montant solidarité femme / 1d. Age	<i>Khi2=4,28 ddl=2 p=0,115 (Peu significatif)</i>			
	< 40 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Insuffisante	36 (22,5)	23 (20,8)	3 (8,1)	62 (20,0)
Suffisante	123 (77,5)	87 (79,2)	37 (91,9)	247 (80,0)
Total	159 (100,0)	109 (100,0)	40 (100,0)	309 (100,0)

Pour étudier la perception de la maternité par les femmes exerçant sous différents statuts, nous avons restreint l'analyse aux 659 femmes ayant eu des enfants. Le tableau de la question 8 permet de savoir quel était le statut des femmes à chacune de leur grossesse. Nous avons distingué les femmes n'ayant jamais connu de grossesse avec un statut libéral ou salarié de celles qui en ont eu au moins une en sachant que certaines ont connu les deux

statuts. Cette distinction a été réalisée pour évaluer si l'avis donné sur tel ou tel statut résultait (ou non) d'une expérience de ce statut.

Plus de 85 % des femmes, qu'elles aient connu au moins une grossesse avec un statut libéral ou non, considèrent que le statut libéral n'est pas favorable à la maternité. Les réponses ne sont pas influencées par l'expérience d'au moins une grossesse avec le statut libéral, (tableau 38).

Tableau 38 : Tri croisé entre 8b. Avis sur le statut libéral  
et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut libéral

8b. Avis sur le statut libéral / Au moins 1 grossesse avec statut libéral	<i>Khi2=3,78 ddl=2 p=0,149 (Peu significatif)</i>		
	Au moins une grossesse avec statut libéral	Aucune grossesse avec statut libéral	Total
Non favorable	259 (85,7)	100 (86,5)	359 (86,0)
Favorable	27 (8,9)	5 (4,5)	32 (7,6)
Sans avis	16 (5,4)	10 (9,0)	27 (6,4)
Total	302 (100,0)	116 (100,0)	418 (100,0)

On pourrait s'attendre au même résultat concernant l'avis sur les allocations perçues sous statut libéral mais ce n'est pas le cas. Les femmes qui ont connu au moins une grossesse sous ce statut libéral portent un jugement plus sévère sur le montant des allocations, (tableau 39).

Tableau 39 : Tri croisé entre 8d. Avis sur les allocations perçues en libéral  
et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut libéral

8d. Avis sur les allocations perçues en libéral / Au moins 1 grossesse avec statut libéral	<i>Khi2=17,4 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Au moins une grossesse avec statut libéral	Aucune grossesse avec statut libéral	Total
Appropriées	43 (15,8)	18 (45,9)	61 (19,6)
Insuffisantes	229 (84,2)	22 (54,1)	251(80,4)
Total	272 (100,0)	40 (100,0)	312 (100,0)

On retrouve la même tendance pour les avis sur les allocations perçues avec un statut de salariée. Là encore, le fait d'avoir ou non connu le statut influence l'avis donné par les femmes, (tableau 40).

Tableau 40 : Tri croisé entre 8b. Avis sur le statut salarié et le fait d'avoir au moins eu une grossesse avec un statut salarié

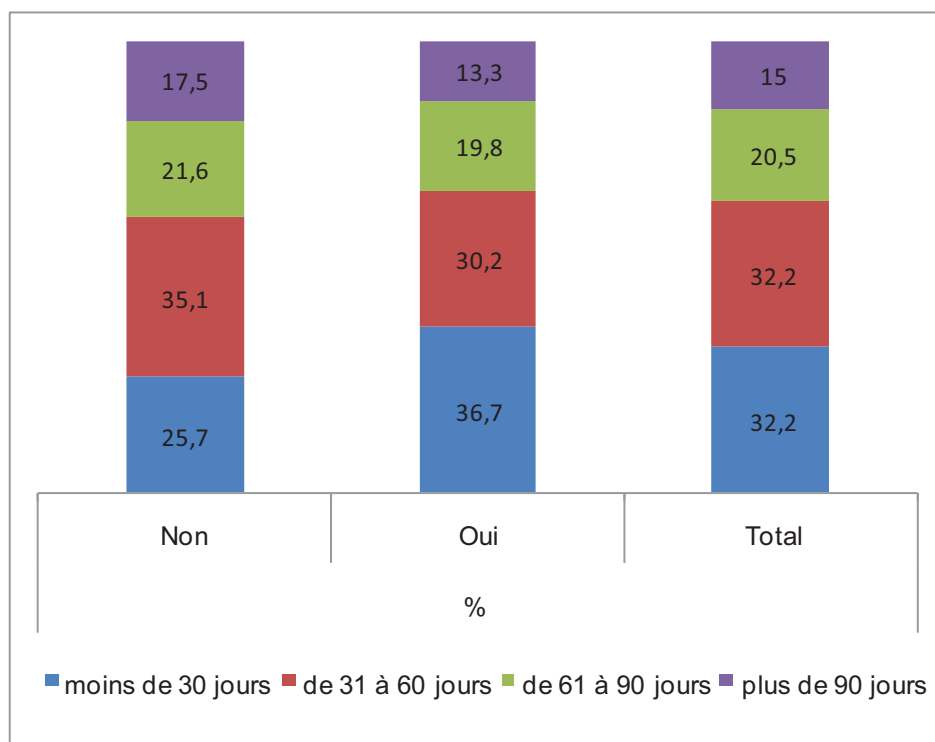
8d. Avis sur les allocations perçues avec statut salarié / Au moins 1 grossesse avec statut salarié	<i>Khi2=3,68 ddl=1 p=0,052 (Significatif)</i>		
	Au moins une grossesse avec statut salarié	Aucune grossesse avec statut salarié	Total
Appropriées	114 (77,8)	27 (61,8)	141 (74,1)
Insuffisantes	33 (22,2)	17 (38,2)	50 (25,9)
Total	147 (100,0)	44 (100,0)	191 (100,0)

En ce qui concerne la durée moyenne de l'absence par enfant, elle est, pour l'échantillon étudié, de 64 jours en libéral contre 121 jours avec le statut salarié, (tableau 41).

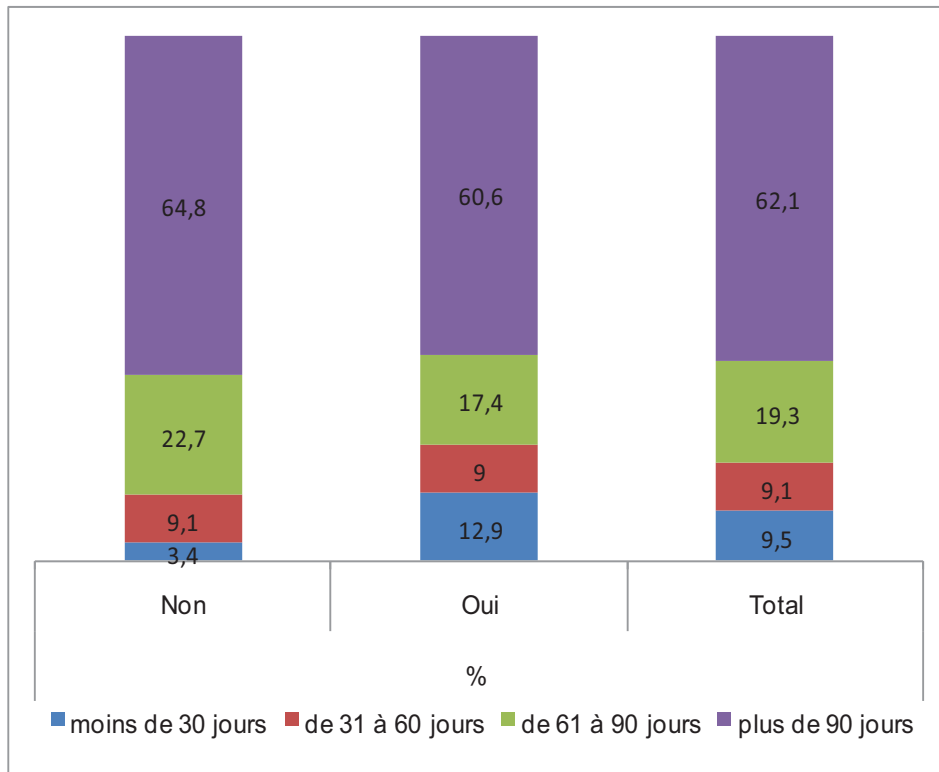
Tableau 41 : Effectifs, moyenne, écart-type et maximum des durées moyennes de l'absence par enfant en libéral et en salariat (jours)

	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum
8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en libéral (jours)	471	64,15	57,48	730
8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en salariat (jours)	269	120,94	75,67	545

Le fait d'être en couple avec un vétérinaire ne semble pas influencer significativement la durée moyenne de l'absence par enfant pour les deux statuts, (graphiques 6 et 7).



Graphique 6 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en libéral/ Couple vétérinaire



Graphique 7 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé  
8c. Durée moyenne de l'absence par enfant en salariée/ Couple vétérinaire

Une majorité de femmes (72,8% pour les maternités sous statut libéral, 54,3% sous statut salarié) ont répondu que la durée de l'arrêt maternité a été une obligation. Le fait d'être en couple avec un vétérinaire n'influe pas significativement sur cette durée.

**En conclusion**, à la question « *le statut libéral constitue t-il un frein réel pour les femmes voulant une grossesse ?* », nous pouvons répondre que c'est ce qu'estime une grande majorité des femmes dans cette enquête. Les durées moyennes d'absence pour les maternités sont supérieures avec le statut de salarié par rapport au statut libéral. Le fait d'être en couple avec un vétérinaire n'est pas un paramètre très influent dans les réponses faites par les femmes. Les femmes sont plus favorables à l'idée d'une solidarité dans le cadre de la maternité que les hommes. L'ensemble des vétérinaires jugent majoritairement que les propositions de la CARPV sont suffisantes. Cette opinion est plus masculine que féminine. De manière assez logique, les jeunes vétérinaires hommes et femmes semblent plus concernés par les questions liées à la maternité.

- **Temporalités familiales et professionnelles**

Les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel bien qu'une majorité d'entre elles travaillent à temps complet, (tableau 42).

Tableau 42 : Tri croisé entre 4d. Temps de travail et 1a. Sexe

4d. Temps de travail / 1a. Sexe	<i>Khi2=159,5 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Temps complet	449 (73,3)	1 621 (94,1)	2 070 (89,2)
Temps partiel	147 (24,7)	102 (5,9)	250 (10,8)
Total	596 (100,0)	1 723 (100,0)	2 320 (100,0)

Les femmes sont significativement surreprésentées parmi les vétérinaires travaillant moins de 49 h par semaine et sous-représentées parmi les vétérinaires travaillant 50 h et plus par semaine<sup>7</sup>, (tableau 43).

Tableau 43 : Tri croisé entre 4f. Organisation : nombre d'heures travaillées et 1a. Sexe

4f. Organisation : nombre d'heures travaillées/ 1a. Sexe	<i>Khi2=184,5 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
< 35 h par semaine	93 (17,4)	68 (4,4)	160 (7,7)
de 35 à 49 h par semaine	279 (52,5)	554 (35,5)	833 (39,8)
50 h et plus par semaine	160 (30,1)	938 (60,1)	1 099 (52,5)
Total	532 (100,0)	1 560 (100,0)	2 092 (100,0)

La majorité des vétérinaires, hommes et femmes, déclare ne pas avoir eu le choix de leur temps de travail. Par contre, les hommes choisissent significativement plus souvent que les femmes les items « *Pas eu le choix* » et « *Revenus* ». On observe la tendance inverse pour l'item « *Vie de famille* », (tableau 44). L'interprétation de la question est cependant rendue délicate par le fait que certains répondants ont choisi plusieurs items (et d'autres un seul) en raison de l'imprécision de la formulation de la question.

Tableau 44 : Tri croisé entre 7d. Critère de choix du temps de travail et 1a. Sexe

7d. Critère choix du temps de travail / 1a. Sexe	<i>Khi2=84,7 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Autres	9 (2,8)	47 (4,5)	56 (4,1)
Goût du travail	36 (11,3)	111 (10,7)	148 (10,9)
Pas eu le choix	135 (41,9)	564 (54,5)	699 (51,5)
Revenus	16 (5,1)	95 (9,2)	111 (8,2)
Temps libre	25 (7,9)	111 (10,7)	137 (10,1)
Vie de famille	100 (31,0)	107 (10,4)	207 (15,3)
Total	322 (100,0)	1 036 (100,0)	1 358 (100,0)

<sup>7</sup> par rapport à l'effectif attendu (ou théorique) si le nombre d'heures de travail était indépendant du sexe.

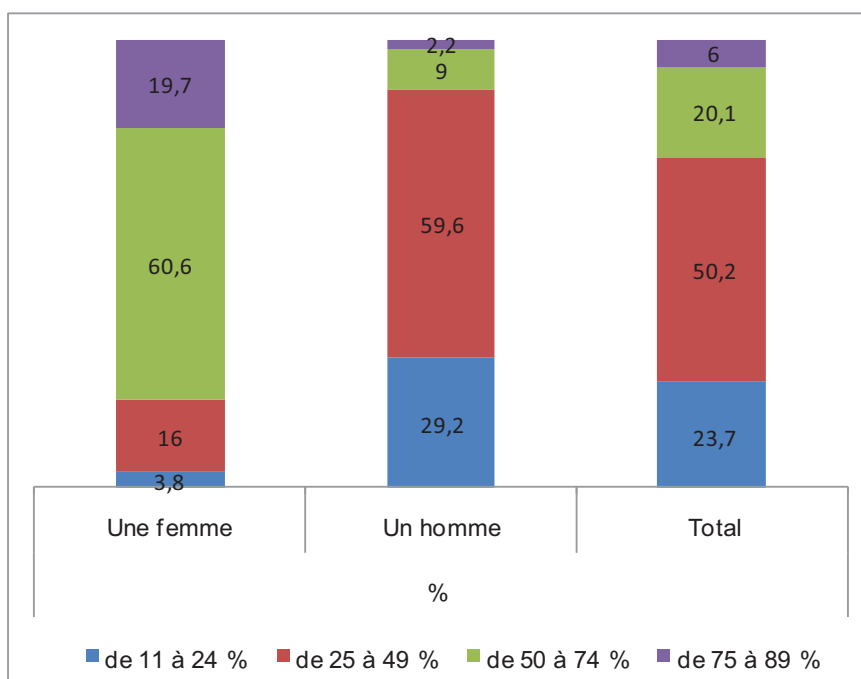


Environ la moitié des hommes et des femmes ne souhaite pas de modifications d'horaires dans l'avenir. Parmi ceux et celles qui l'envisagent, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à souhaiter des aménagements ou une augmentation et moins nombreuses à souhaiter une diminution, (tableau 45).

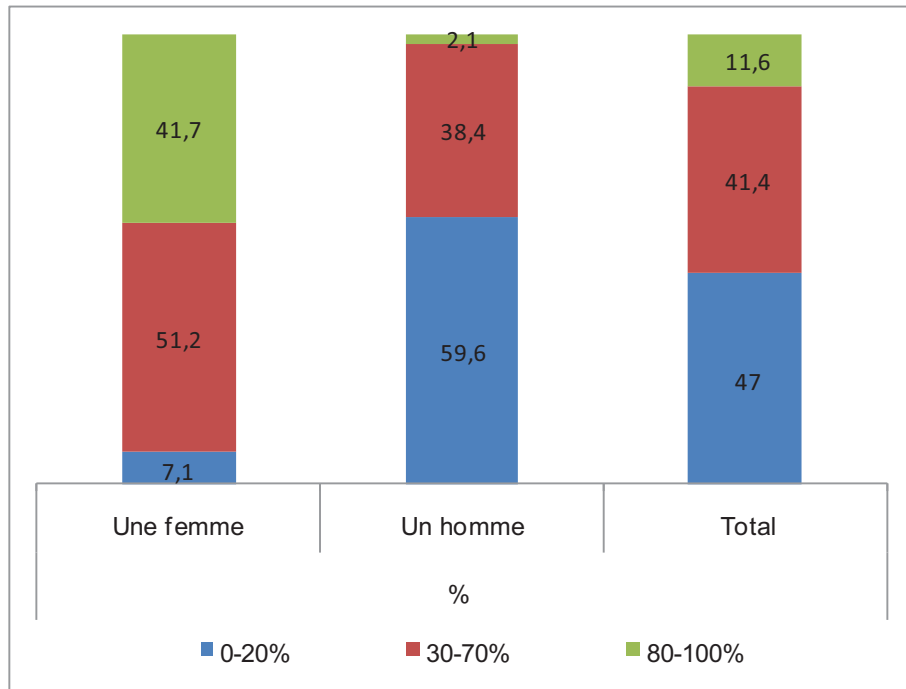
Tableau 45 : Tri croisé entre 4h. Modifications d'horaires dans l'avenir et 1a. Sexe

4h. Modifications d'horaires dans l'avenir /1a. Sexe	<i>Khi2=34,7 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Oui, des aménagements	153 (26,3)	342 (20,5)	494 (22,0)
Oui, une augmentation	50 (8,5)	60 (3,6)	110 (4,9)
Oui, une diminution	123 (21,2)	412 (24,7)	536 (23,8)
Non	255 (43,9)	856 (51,2)	1 110 (49,3)
Total	580 (100,0)	1 670 (100,0)	2 250 (100,0)

Les temps consacrés aux enfants et à la vie domestique sont très significativement dépendants du sexe. En effet, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à consacrer plus de 50 % de leur temps aux enfants et plus de 30 % de leur temps à la vie domestique, (graphiques 8 et 9).



Graphique 8 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 6b. Temps consacré aux enfants, par rapport à l'autre parent/1a. Sexe



Graphique 9 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé  
7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple/1a. Sexe

**En conclusion**, à la question, « *comment les hommes et les femmes organisent-ils leurs temps professionnels et privés (dont le temps familial) ?* », nous pouvons dire que d'un point de vue professionnel, les femmes travaillent majoritairement moins d'heures que les hommes dans cette enquête. Pour déterminer leur temps de travail, quand elles en ont la possibilité, elles prennent davantage la vie de famille comme critère de choix que les hommes. Elles recherchent aussi davantage que les hommes une évolution plutôt à la hausse de leur temps de travail. Concernant la vie personnelle, ce sont elles qui consacrent le plus de leur temps à la vie domestique et aux enfants.

Sur le volet de la des temporalités, hommes et femmes vétérinaires fournissent donc des réponses différenciées.

- **Identités personnelles et professionnelles**

Par rapport à un effectif théorique si cette motivation était indépendante du sexe, les femmes sont surreprésentées :

- pour la réponse « très élevée » des items *Soigner, Amour des animaux et Intérêt des études*, (tableaux 46 à 48).

Tableau 46 : Tri croisé entre 3a. Motivations (soigner) et 1a. Sexe

3a. Motivations (soigner) / 1a. Sexe	<i>Khi2=86,5 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	5 (0,9)	32 (2,0)	37 (1,7)
Faible	9 (1,6)	47 (2,9)	56 (2,5)
Moyenne	31 (5,3)	225 (13,8)	255 (11,6)
Elevée	145 (24,9)	578 (35,6)	722 (32,8)
Très élevée	391 (67,3)	743 (45,7)	1 134 (51,4)
Total	581 (100,0)	1 625 (100,0)	2 205 (100,0)

Tableau 47 : Tri croisé entre 3c. Motivations (amour des animaux) et 1a. Sexe

3c. Motivations (amour des animaux) / 1a. Sexe	<i>Khi2=193,4 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	8 (1,5)	37 (2,3)	46 (2,1)
Faible	11 (1,9)	70 (4,4)	81 (3,7)
Moyenne	49 (8,4)	407 (25,4)	456 (20,9)
Elevée	151 (25,9)	598 (37,3)	748 (34,3)
Très élevée	362 (62,3)	490 (30,6)	852 (39,0)
Total	581 (100,0)	1 602 (100,0)	2 183 (100,0)

Tableau 48 : Tri croisé entre 3d. Motivations (intérêt des études) et 1a. Sexe

3d. Motivations (intérêt des études) / 1a. Sexe	<i>Khi2=36,8 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	45 (7,8)	128 (8,0)	173 (8,0)
Faible	29 (5,1)	114 (7,1)	143 (6,6)
Moyenne	141 (24,5)	533 (33,3)	674 (30,9)
Elevée	224 (38,9)	602 (37,6)	826 (37,9)
Très élevée	136 (23,7)	226 (14,1)	362 (16,6)
Total	575 (100,0)	1 604 (100,0)	2 179 (100,0)

- pour la réponse « très faible » des items *Revenus, Vivre à la campagne, Prestige de la profession, Maîtrise du temps de travail* et *Etre son propre patron*, (tableaux 49 à 53).

Tableau 49 : Tri croisé entre 3f. Motivations (revenus) et 1a. Sexe

3f. Motivations (revenus) / 1a. Sexe	<i>Khi2=75,6 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	111 (19,6)	151 (9,5)	262 (12,1)
Faible	76 (13,4)	117 (7,4)	194 (9,0)
Moyenne	244 (42,9)	733 (46,1)	977 (45,3)
Elevée	123 (21,7)	506 (31,8)	629 (29,2)
Très élevée	14 (2,4)	83 (5,2)	96 (4,5)
Total	568 (100,0)	1 590 (100,0)	2 158 (100,0)

Tableau 50 : Tri croisé entre 3b. Motivations (vivre à la campagne) et 1a. Sexe

3b. Motivations (vivre à la campagne) / 1a. Sexe	<i>Khi2=63,7 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	178 (31,7)	299 (19,0)	477 (22,3)
Faible	44 (7,8)	128 (8,2)	172 (8,1)
Moyenne	134 (23,8)	306 (19,5)	440 (20,6)
Elevée	133 (23,7)	447 (28,4)	580 (27,2)
Très élevée	74 (13,1)	393 (25,0)	466 (21,8)
Total	562 (100,0)	1 573 (100,0)	2 135 (100,0)

Tableau 51 : Tri croisé entre 3e. Motivations (prestige de la profession) et 1a. Sexe

3e. Motivations (prestige de la profession) / 1a. Sexe	<i>Khi2=32,7 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	167 (29,5)	305 (19,4)	472 (22,1)
Faible	73 (12,9)	206 (13,1)	279 (13,1)
Moyenne	211 (37,2)	591 (37,7)	802 (37,5)
Elevée	98 (17,3)	380 (24,2)	478 (22,4)
Très élevée	18 (3,2)	88 (5,6)	106 (5,0)
Total	566 (100,0)	1 570 (100,0)	2 137 (100,0)

Tableau 52 : Tri croisé entre 3g. Motivations (maîtrise du temps de travail) et 1a. Sexe

3g. Motivations (maîtrise du temps de travail) / 1a. Sexe	<i>Khi2=17,3 ddl=4 p=0,002 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	224 (39,8)	481 (30,9)	705 (33,2)
Faible	73 (13,0)	275 (17,7)	348 (16,4)
Moyenne	151 (26,8)	446 (28,6)	596 (28,1)
Elevée	83 (14,8)	270 (17,3)	354 (16,7)
Très élevée	31 (5,6)	86 (5,5)	118 (5,5)
Total	562 (100,0)	1 559 (100,0)	2 121 (100,0)

Tableau 53 : Tri croisé entre 3h. Motivations (être son propre patron) et 1a. Sexe

3h. Motivations (être son propre patron) / 1a. Sexe	<i>Khi</i> <sup>2</sup> =36,0 <i>ddl</i> =4 <i>p</i> =0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	95 (16,6)	153 (9,5)	248 (11,4)
Faible	35 (6,0)	106 (6,6)	141 (6,5)
Moyenne	143 (25,1)	315 (19,6)	458 (21,0)
Elevée	169 (29,5)	551 (34,3)	719 (33,0)
Très élevée	130 (22,7)	483 (30,0)	612 (28,1)
Total	572 (100,0)	1 607 (100,0)	2 179 (100,0)

A la question « *pour vous, que signifie l'acte vétérinaire ?* », les vétérinaires citent majoritairement le fait de soigner un animal, avec une surreprésentation des femmes, (tableau 54).

Tableau 54 : Tri croisé entre 5d. Acte vétérinaire -1<sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe

5d. Acte vétérinaire - 1 <sup>ère</sup> citation / 1a. Sexe	<i>Khi</i> <sup>2</sup> =40,1 <i>ddl</i> =3 <i>p</i> =0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Soin	334 (55,1)	700 (40,4)	1 034 (44,2)
Diagnostic	158 (26,2)	605 (34,9)	763 (32,6)
Accueil client	76 (12,6)	305 (17,6)	381 (16,3)
Gagner argent	37 (6,1)	123 (7,1)	161 (6,9)
Total	606 (100,0)	1 733 (100,0)	2 339 (100,0)

On remarque que la réponse « *gagner de l'argent* » recueille peu de suffrages. En prenant en compte l'ensemble des choix de cette question à réponses multiples (sous la forme d'un score), on constate que les femmes sont surreprésentées dans la catégorie « *score faible* » ce qui traduit un intérêt moindre pour cet item, (tableau 55).

Tableau 55 : Tri croisé entre 5d. SCORE : gagner de l'argent et 1a. Sexe

5d. SCORE : gagner de l'argent / 1a. Sexe	<i>Khi</i> <sup>2</sup> =25,6 <i>ddl</i> =2 <i>p</i> =0,001 (Très significatif)		
	Une femme	Un homme	Total
Faible	441 (73,0)	1 074 (61,6)	1 515 (64,5)
Moyen	87 (14,5)	357 (20,5)	444 (18,9)
Elevé	76 (12,5)	314 (18,0)	389 (16,6)
Total	604 (100,0)	1 744 (100,0)	2 348 (100,0)

A la question « *pour vous, que représente la valeur argent ?* », les vétérinaires citent majoritairement l'indépendance, avec un nombre de réponses pour cet item supérieur à la valeur attendue pour les femmes (tableau 56). Si on calcule un score tenant compte de l'ordre des réponses à cette question à choix multiples, les valeurs obtenues pour chacun des items (indépendance, richesse, argent, confort, mal nécessaire, indifférence) ne diffèrent pas significativement selon le sexe.

Tableau 56 : Tri croisé entre 5e. Valeur argent – 1<sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe

5e. Valeur argent - 1 <sup>ère</sup> citation / 1a. Sexe	<i>Khi2=14,9 ddl=6 p=0,021 (Significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Indépendance	331 (53,6)	831 (47,1)	1 162 (48,8)
Confort	140 (22,7)	510 (28,9)	650 (27,3)
Besoin	97 (15,7)	241 (13,7)	338 (14,2)
Mal nécessaire	33 (5,3)	111 (6,3)	144 (6,0)
Indifférence	8 (1,3)	32 (1,8)	40 (1,7)
Richesse	5 (0,7)	15 (0,8)	19 (0,8)
Autre	5 (0,7)	23 (1,3)	28 (1,2)
Total	618 (100,0)	1 763 (100,0)	2 381 (100,0)

A la question « *pour vous, que représente la valeur travail ?* », les vétérinaires citent majoritairement la réalisation personnelle, (tableau 57). Les femmes citent plus souvent que les hommes cet item en première position. On observe le phénomène inverse pour l'item argent. Si on calcule un score tenant compte de l'ordre des réponses à cette question à choix multiples, seules les valeurs obtenues pour l'item « *réalisation personnelle* » diffère significativement selon le sexe.

Tableau 57 : Tri croisé entre 5f. Valeur travail – 1<sup>ère</sup> citation et 1a. Sexe

5f. Valeur travail - 1 <sup>ère</sup> citation / 1a. Sexe	<i>Khi2=19,3 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Réalisation personnelle	458 (75,1)	1 135 (65,6)	1 593 (68,1)
Argent	111 (18,2)	447 (25,8)	558 (23,8)
Reconnaissance sociale	33 (5,4)	114 (6,6)	147 (6,3)
Autre	8 (1,3)	35 (2,0)	42 (1,8)
Total	610 (100,0)	1 730 (100,0)	2 340 (100,0)

Le niveau de satisfaction sur le plan personnel est jugé :

- majoritairement moyen pour le temps libre et la vie sociale, avec une surreprésentation des femmes pour le niveau très élevé, (tableaux 58 et 59) ;
- majoritairement moyen à élevé pour la vie de couple, avec une sous-représentation des femmes pour le niveau très faible, (tableau 60) ;
- majoritairement moyen à élevé pour les enfants, avec une surreprésentation des femmes pour le niveau très faible, (tableau 61).

Tableau 58 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (temps libre) et 1a. Sexe

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (temps libre) / 1a. Sexe	<i>Khi2=12,8 ddl=4 p=0,013 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	60 (10,3)	175 (10,7)	235 (10,6)
Faible	121 (20,8)	412 (25,1)	534 (24,0)
Moyen	197 (33,8)	557 (33,8)	754 (33,8)
Elevé	135 (23,2)	378 (23,0)	513 (23,0)
Très élevé	69 (11,9)	123 (7,5)	193 (8,6)
Total	582 (100,0)	1 646 (100,0)	2 228 (100,0)

Tableau 59 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie sociale) et 1a. Sexe

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie sociale) / 1a. Sexe	<i>Khi2=14,4 ddl=4 p=0,006 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	47 (8,1)	102 (6,3)	149 (6,7)
Faible	76 (13,0)	237 (14,5)	313 (14,1)
Moyen	218 (37,7)	660 (40,3)	879 (39,7)
Elevé	170 (29,4)	517 (31,6)	687 (31,0)
Très élevé	68 (11,8)	120 (7,3)	188 (8,5)
Total	579 (100,0)	1 637 (100,0)	2 216 (100,0)

Tableau 60 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie à deux, couple) et 1a. Sexe

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie à deux, en couple) / 1a. Sexe	<i>Khi2=15,0 ddl=4 p=0,005 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	44 (8,3)	68 (4,3)	112 (5,3)
Faible	55 (10,2)	141 (8,8)	195 (9,2)
Moyen	183 (34,1)	547 (34,4)	730 (34,3)
Elevé	164 (30,5)	543 (34,1)	707 (33,2)
Très élevé	91(17,0)	293 (18,4)	384 (18,0)
Total	537 (100,0)	1 591 (100,0)	2 128 (100,0)

Tableau 61 : Tri croisé entre 10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (enfants) et 1a. Sexe

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (enfants) / 1a. Sexe	<i>Khi2=18,8 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	44 (9,3)	73 (5,1)	117 (6,1)
Faible	35 (7,5)	172 (12,0)	207 (10,9)
Moyen	139 (29,8)	474 (33,1)	614 (32,3)
Elevé	151 (32,2)	436 (30,4)	586 (30,9)
Très élevé	98 (21,1)	278 (19,4)	376 (19,8)
Total	467 (100,0)	1 432 (100,0)	1 899 (100,0)

Le niveau de satisfaction sur le plan professionnel est jugé :

- majoritairement élevé en ce qui concerne l'épanouissement avec une sous-représentation des femmes pour les niveaux très faible et faible, (tableau 62) ;
- majoritairement moyen pour l'argent avec une sous-représentation des femmes pour le

niveau très élevé, (tableau 63) ;

- majoritairement élevé quant à la reconnaissance sociale, avec une sous-représentation des femmes pour le niveau faible, (tableau 64).

Tableau 62 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (épanouissement) et 1a. Sexe

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (épanouissement) / 1a. Sexe	<i>Khi2=27,0 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	10 (1,8)	62 (3,7)	72 (3,2)
Faible	15 (2,6)	81 (4,9)	96 (4,3)
Moyen	132 (22,6)	479 (29,0)	611 (27,4)
Elevé	286 (49,2)	733 (44,5)	1 019 (45,7)
Très élevé	138 (23,8)	294 (17,8)	432 (19,4)
Total	581 (100,0)	1 649 (100,0)	2 231 (100,0)

Tableau 63 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (argent) et 1a. Sexe

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (argent) / 1a. Sexe	<i>Khi2=5,53 ddl=4 p=0,236 (Peu significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	29 (5,1)	64 (3,9)	94 (4,2)
Faible	67 (11,6)	184 (11,2)	251 (11,3)
Moyen	244 (42,2)	647 (39,3)	891 (40,1)
Elevé	190 (32,9)	574 (34,9)	764 (34,4)
Très élevé	48 (8,2)	177 (10,7)	224 (10,1)
Total	579 (100,0)	1 646 (100,0)	2 224 (100,0)

Tableau 64 : Tri croisé entre 10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (reconnaissance sociale) et 1a. Sexe

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (reconnaissance sociale) / 1a. Sexe	<i>Khi2=14,4 ddl=4 p=0,006 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
Très faible	25 (4,4)	75 (4,7)	100 (4,6)
Faible	45 (8,0)	172 (10,8)	217 (10,1)
Moyen	188 (33,5)	586 (36,9)	775 (36,0)
Elevé	220 (39,2)	602 (37,9)	823 (38,2)
Très élevé	83 (14,8)	156 (9,8)	239 (11,1)
Total	562 (100,0)	1 591 (100,0)	2 153 (100,0)

Seulement 294 vétérinaires ont formulé un commentaire ouvert en fin de questionnaire (question 11). Les thèmes abordés ne sont pas différents selon le sexe à l'exception de la maternité significativement plus souvent abordée par les femmes.

**En conclusion**, à la question, « *quelles identités personnelles et professionnelles (motivations, niveau de satisfaction,...) les vétérinaires affirment-ils/elles ?* » nous pouvons répondre que globalement le fait d'être une femme ou un homme n'influence que marginalement les réponses des vétérinaires de cette enquête.



Les nuances que l'on peut apporter sont les suivantes : les femmes sont surreprésentées dans les motivations élevées à très élevées pour l'amour des animaux et le fait de soigner. Les réponses majoritaires quant aux motivations pour l'intérêt des études, le prestige de la profession, les revenus et la maîtrise du temps de travail, ne sont pas liées au sexe alors que les réponses « extrêmes » (très faible ou très élevé) le sont davantage. Concernant la question ouverte, les femmes évoquent davantage que les hommes la maternité ce qui paraît logique.

**Au bilan de cette analyse sur l'effet du sexe sur les réponses apportées**, on peut retenir que le fait d'être un homme ou une femme conditionne très largement la plupart d'entre elles. Seules les identités personnelles et professionnelles sont proches pour les deux sexes.

A ce stade de notre travail, il est opportun de s'interroger sur une éventuelle interaction entre le sexe des répondants et leur âge. On sait en effet que, dans la population des vétérinaires en France, la moyenne d'âge des femmes est plus faible que celles des hommes. Cette réalité se retrouve dans cette enquête, (tableau 65).

Tableau 65 : Tri croisé entre 1d. Classe d'âge et 1a. Sexe

1d. Classe d'âge / 1a. Sexe	<i>Khi2=232,7 ddl=2 p=0,001 (Très significatif)</i>		
	Une femme	Un homme	Total
< 40 ans	308 (51,2)	388 (22,3)	695 (29,7)
De 40 à 49 ans	212 (35,4)	615 (35,4)	827 (35,4)
50 ans et plus	80 (13,4)	735 (42,3)	815 (34,9)
Total	600 (100,0)	1 737 (100,0)	2 337 (100,0)

Aussi, il est légitime de se demander si les différences de réponses observées entre les hommes et les femmes ne masqueraient pas un effet de l'âge notamment en ce qui concerne les temporalités familiales et professionnelles et/ou les revenus. C'est pourquoi nous avons réalisé l'ensemble des tris croisés cités précédemment en créant une nouvelle variable combinant le sexe et l'âge (1a.Sexe-1d.Age).

Nous ne reprenons ci-après que les tris croisés pour lesquels :

- l'effet du sexe était déjà important et donc pour lesquels il était nécessaire d'évaluer l'effet de l'âge ;
- les effectifs sont suffisants (contrairement à la partie maternité où seules les femmes sont concernées).

### 3. Effet de l'âge

- **Activité individuelle actuelle**

A propos de la répartition entre les différents types d'activité, le fait que certains effectifs soient trop faibles (par exemple, aucune femme de 50 ans et plus n'a déclaré une activité en équine dans l'enquête) rend l'analyse statistique peu fiable. Néanmoins, on observe que quel que soit l'âge, les femmes sont toujours plus nombreuses à exercer en canine (de 72,6 à 86,8 %) que les hommes (de 40,4 à 47,7 %) et sont sous-représentées en pratique dite « mixte ».

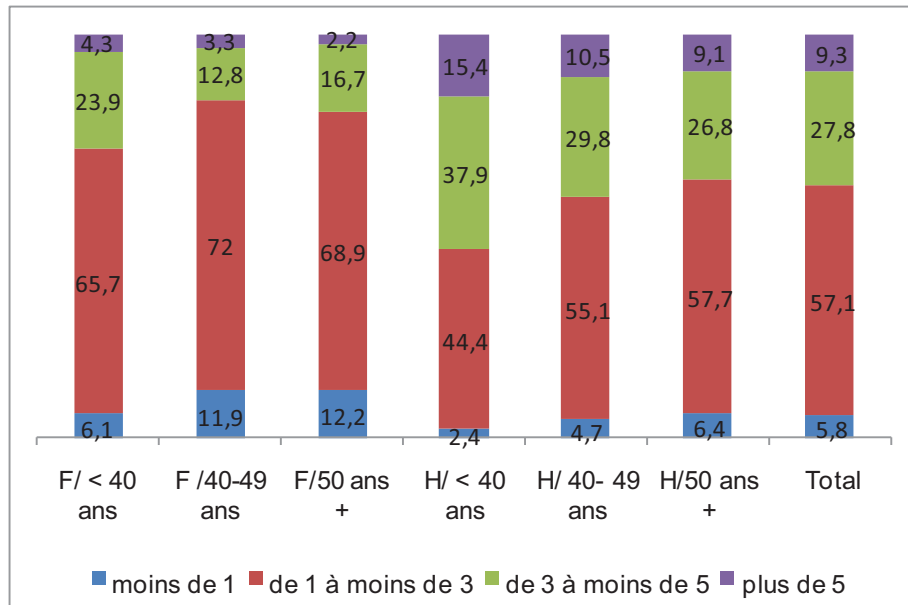
Il est aussi intéressant de noter que ce sont les jeunes femmes vétérinaires qui s'inscrivent le moins dans une activité de canine pure (bien que toujours majoritaire à 72,6 %) par rapport à leurs aînées. La même tendance est visible pour les jeunes hommes. Pour les activités de rurale pure et de mixte à dominante rurale, les jeunes femmes vétérinaires sont là aussi plus nombreuses (8,3 %) que leurs aînées (2,8 % des 40 à 49 ans) mais toujours moins nombreuses que les hommes (26,4 % des moins de 40 ans contre 19,8 % des 40 à 49 ans), (tableau 66).

Le type d'activité est donc à la fois sous l'influence du sexe et de l'âge des vétérinaires.

Tableau 66 : Tri croisé entre 4a. Activité individuelle et 1a. Sexe-1d. Age

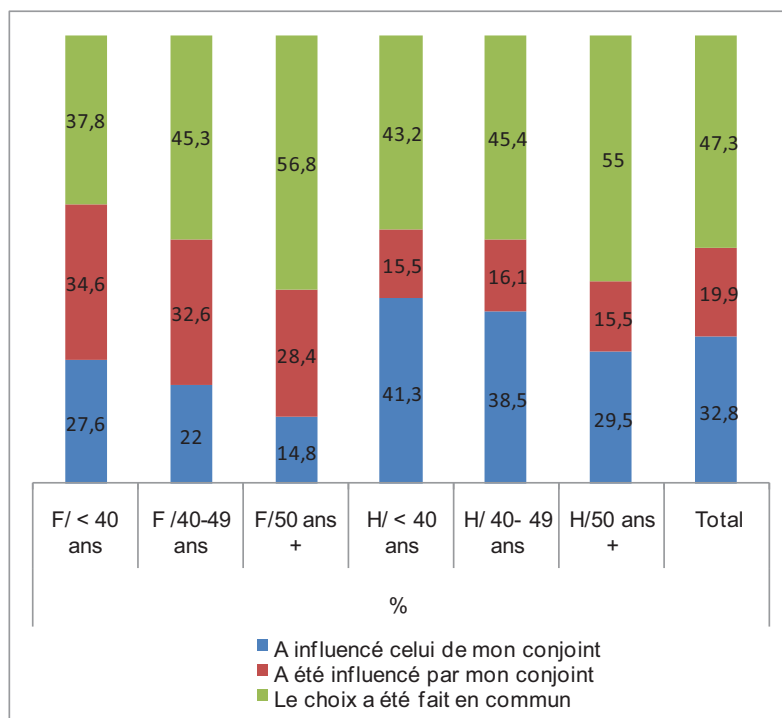
4a. Activité individuelle actuelle / 1a. Sexe-1d. Age	<i>Khi2=209,0 ddl=30 p=0,001</i> <i>(Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 6) V de Cramer=0,15</i>						Total
	F/ < 40 ans	F /40-49 ans	F/50 ans +	H/ < 40 ans	H/ 40- 49 ans	H/50 ans +	
Canine	221 (72,6)	172 (81,2)	68 (86,8)	157 (40,4)	323 (53,4)	343 (47,7)	1 285 (55,7)
Mixte à dominante canine	34 (11,1)	18 (8,3)	3 (4,1)	80 (20,7)	115 (18,9)	159 (22,1)	409 (17,7)
Rurale	2 (0,6)	1 (0,3)	2 (2,5)	15 (3,8)	21 (3,5)	36 (5,0)	76 (3,3)
Mixte à dominante rurale	23 (7,7)	5 (2,5)	3 (4,1)	88 (22,6)	99 (16,3)	123 (17,2)	342 (14,8)
Equine	12 (4,1)	5 (2,2)		15 (3,8)	20 (3,3)	16 (2,2)	68 (2,9)
Industriel	3 (1,1)	2 (0,9)	1 (1,7)	9 (2,2)	7 (1,2)	11 (1,5)	34 (1,5)
NSP/SR	8 (2,8)	10 (4,6)	1 (0,8)	25 (6,4)	21 (3,5)	31 (4,3)	95 (4,1)
Total	304 (100,0)	212 (100,0)	79 (100,0)	388 (100,0)	606 (100,0)	720 (100,0)	2 309 (100,0)

En ce qui concerne le nombre total de vétérinaires associés libéraux, certains effectifs sont insuffisants pour rendre l'analyse statistique fiable. Le graphique 10 montre cependant que l'effet du sexe est plus important que celui de l'âge. Les jeunes vétérinaires de moins de 40 ans travaillent dans de plus grosses structures que leurs aînés mais, quelque soit l'âge ce sont les hommes qui exercent dans les plus grosses structures.



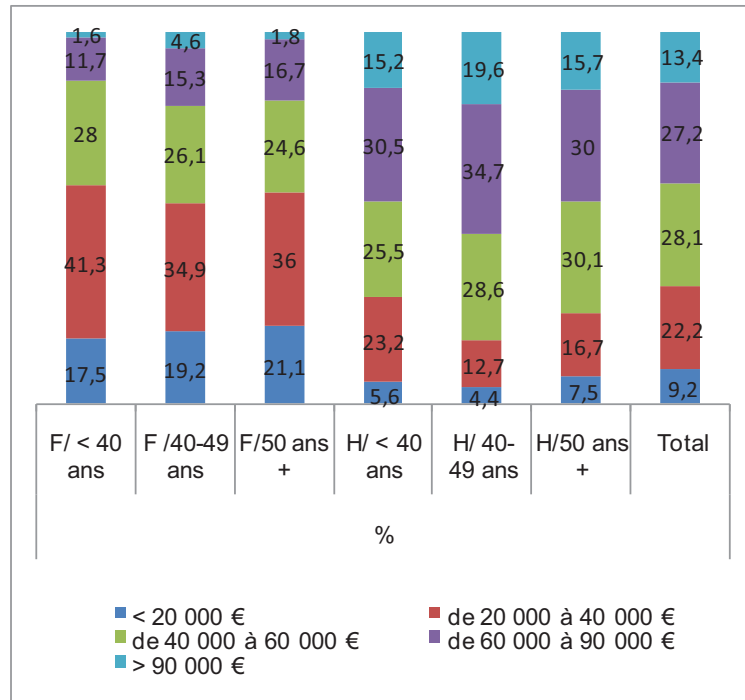
Graphique 10 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé  
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) /1a. Sexe-1d Age

Plus les vétérinaires sont jeunes, plus le pourcentage de vétérinaires dont le choix du lieu de travail a été fait en commun est faible et ce, quelque soit le sexe. Indépendamment de la classe d'âge, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir influencé le choix de leur conjoint que les hommes, (graphique 11).



Graphique 11 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé  
7c. Choix du lieu de travail /1a. Sexe-1d Age

Concernant les revenus de la structure familiale, le graphique 12 montre que les revenus diffèrent sensiblement selon les catégories d'âge et le sexe. Les revenus sont donc sous l'effet des deux variables.

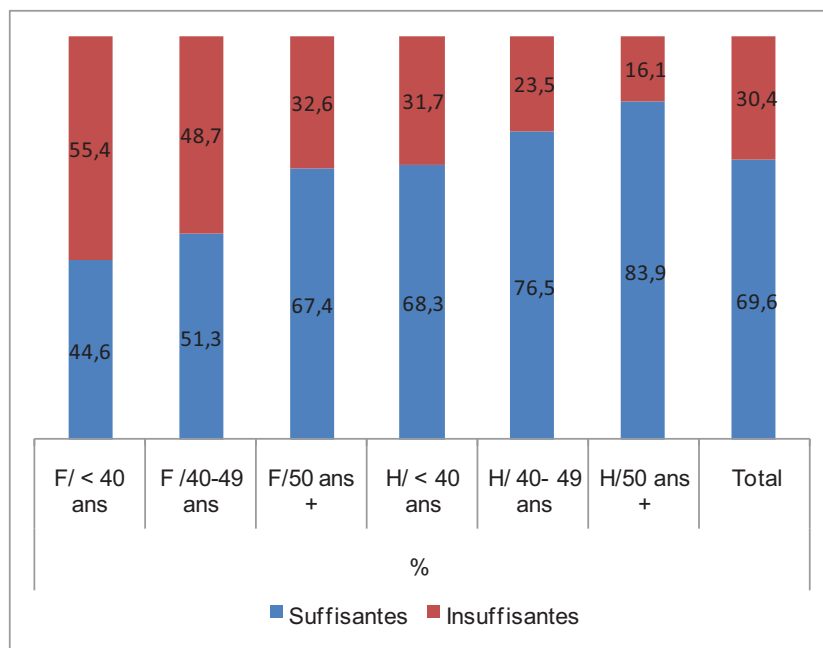


Graphique 12 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé

5b. Revenus structure familiale : tranche de revenu des activités (en euros nets annuels) /1a. Sexe-1d Age

- **Maternité**

Les avis des femmes sur le montant des allocations maternité sont divisés. Ils sont beaucoup plus tranchés à plus de 50 ans, (graphique 13). Pour les hommes, à tout âge, les avis sont plus favorables (que celui des femmes) puisque au moins 68,3 % des hommes estiment les allocations maternité suffisantes. On peut donc dire que les réponses sont influencées par l'âge et le sexe.



Graphique 13 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé

9a. Allocations maternité : avis en tant que personne concernée (hommes et femmes) /1a. Sexe-1d Age

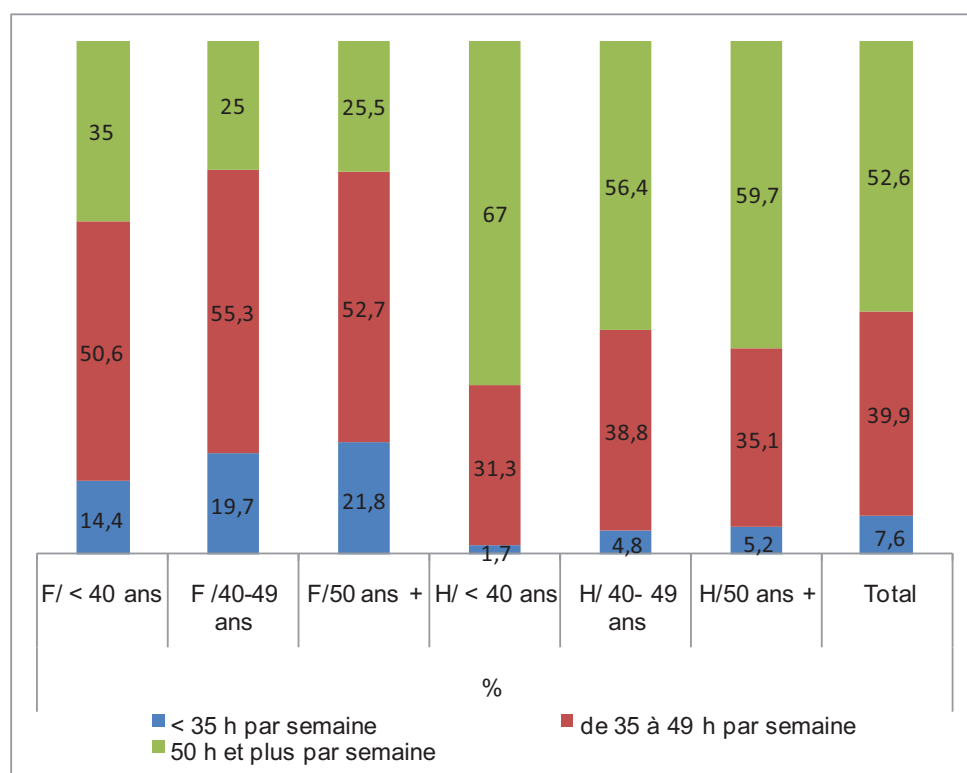
- **Temporalités familiales et professionnelles**

Quelque soit l'âge, les femmes sont significativement surreprésentées dans l'exercice à temps partiel, (tableau 67). Par contre, les femmes de moins de 40 ans travaillent davantage (81,2 %) que leurs aînées à temps complet (68,7 % pour les 40-49 ans).

Tableau 67 : Tri croisé entre 4d. Temps de travail et 1a. Sexe-1d. Age

4d. Temps de travail / 1a. Sexe-1d. Age	Khi2=186,2 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)						Total
	F/ < 40 ans	F /40- 49 ans	F/50 ans +	H/ < 40 ans	H/ 40- 49 ans	H/50 ans +	
Temps complet	248 (81,2)	145 (68,7)	55 (70,6)	375 (96,8)	568 (93,5)	673 (93,0)	2 064 (89,3)
Temps partiel	57 (18,8)	66 (31,3)	23 (29,4)	12 (3,2)	40 (6,5)	51 (7,0)	248 (10,7)
Total	306 (100,0)	211 (100,0)	78 (100,0)	388 (100,0)	607 (100,0)	723 (100,0)	2 312 (100,0)

Quelque soit l'âge, les femmes travaillent majoritairement de 35 à 49 h par semaine alors que les hommes travaillent majoritairement 50 h et plus, (graphique 14).



Graphique 14 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 4f. Organisation : nombre d'heures travaillées /1a. Sexe-1d Age

Quelque soit l'âge, les femmes sont significativement (p=0,001) plus nombreuses à consacrer 80 à 100 % de leur temps à la vie domestique que les hommes, (tableau 68 et graphique 15).

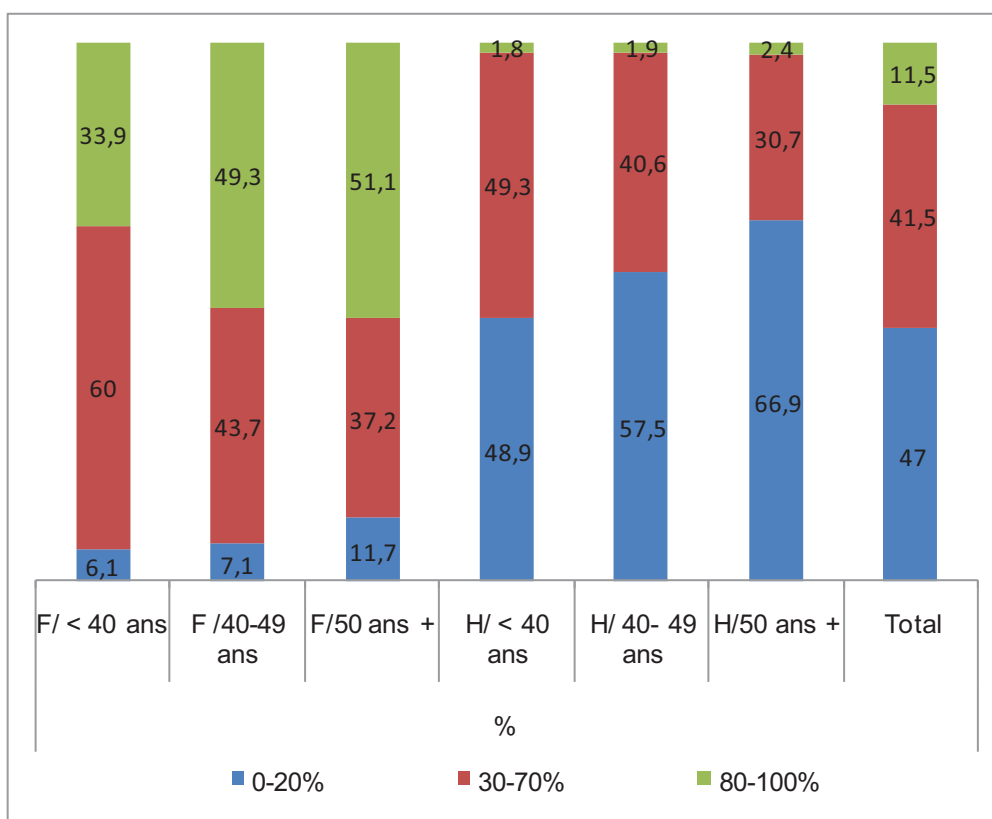
Quelque soit le sexe, les jeunes sont significativement (p=0,001) plus nombreux que leurs

aînés à y consacrer 30 à 70 %.

On a donc un double effet du sexe et de l'âge sur la répartition du temps consacré à la vie domestique.

Tableau 68 : Tri croisé entre 7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple et 1a. Sexe-1d. Age

7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple/ 1a. Sexe-1d. Age	Khi2=826,0 ddl=10 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,628						Total
	F/ < 40 ans	F /40-49 ans	F/50 ans +	H/ < 40 ans	H/ 40-49 ans	H/50 ans +	
0-20%	16	12	7	172	335	444	986
30-70%	159	76	23	173	236	204	870
80-100%	90	86	31	6	11	16	241
Total	265	175	61	351	581	664	2 097



Graphique 15 : Répartition en pourcentage des résultats du tri croisé 7b. Temps consacré à la vie domestique, par rapport à l'autre membre du couple /1a. Sexe-1d Age

**En conclusion**, l'effet significatif du sexe se retrouve logiquement dans la plupart des réponses. Il est particulièrement important pour les revenus.

Cependant, les vétérinaires de moins de quarante ans ont des comportements qui diffèrent de leurs aînés avec une légère tendance vers la convergence entre les hommes et les femmes notamment dans le type d'activité exercé, le nombre de vétérinaires associés dans les structures et les temporalités familiales et professionnelles.

Après avoir apporté des éléments de réponse à chacune des quatre questions posées au début de cette partie, il paraît intéressant de voir comment les différents volets envisagés sont reliés entre eux. Autrement dit, comment sont imbriqués l'activité individuelle actuelle, les identités personnelles et professionnelles, le fait d'être un homme ou une femme, et les temporalités familiales et professionnelles. Pour cela, il convient de ne plus considérer les interactions entre facteurs pris deux à deux mais de réaliser une analyse multivariée des données, au moyen d'une analyse factorielle des correspondances. Nous présenterons dans un premier temps la méthodologie puis les résultats obtenus.

## **D. Analyse multivariée**

### **1. Méthodologie**

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) est une méthode exploratoire d'analyse des tableaux de contingence. Elle vise à rassembler en un nombre réduit de dimensions la plus grande partie de l'information initiale en s'attachant non pas aux valeurs absolues mais aux correspondances entre les variables, c'est-à-dire aux valeurs relatives. Cette réduction est d'autant plus utile que le nombre de dimensions initial est élevé. Contrairement à d'autres techniques d'analyse multidimensionnelle, elle permet de représenter dans un espace commun les variables et les individus.

Pour réaliser cette analyse, nous avons, dans un premier temps, retenu 25 variables à réponse unique de notre enquête, relatives à :

- **l'activité individuelle actuelle** : 4a. Spécialité ; 4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) ; 5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale ; 5b. Tranche de revenu des activités personnelles ; 5c. Métier et statut du conjoint ; 5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle ; 6a. Nombre d'enfants ; 7a. Lieu d'exercice du conjoint vétérinaire ; 7c. Couple : choix lieu de travail
- **la maternité** : 9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)
- **les temporalités familiales et professionnelles** : 4d. Temps de travail (complet/partiel) ; 4f. Organisation : heures travaillées/ semaine ; 4f. Organisation : nombre de soirs de garde/semaine) ; 4f. Organisation : heure habituelle de fin de journée ; 4h. Modifications d'horaires dans l'avenir ; 6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ; 6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants ; 7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique ; 7b. Aide à domicile ; 7d. Critère de choix du temps de travail
- **les identités personnelles et professionnelles** : 5d. Acte vétérinaire : 1ère citation ; 5e. Valeur argent : 1ère citation ; 5f. Valeur travail : 1ère citation ; 10a. Score de satisfaction personnelle ; 10b. Score de satisfaction professionnelle

Nous avons exclu volontairement les 7 variables purement descriptives que sont : 1a. Sexe, 1b. Mode de vie ; 1d. Age ; 1c. Situation matrimoniale ; 4a. Activité individuelle actuelle ; 4b. Lieu d'exercice ; 4d. Mode d'exercice. Ces variables seront introduites ultérieurement dans l'analyse en tant que variables supplémentaires.

Nous n'avons donc retenu pour l'AFC au sens strict que les variables qui retranscrivaient un choix ou une opinion de la part des vétérinaires.

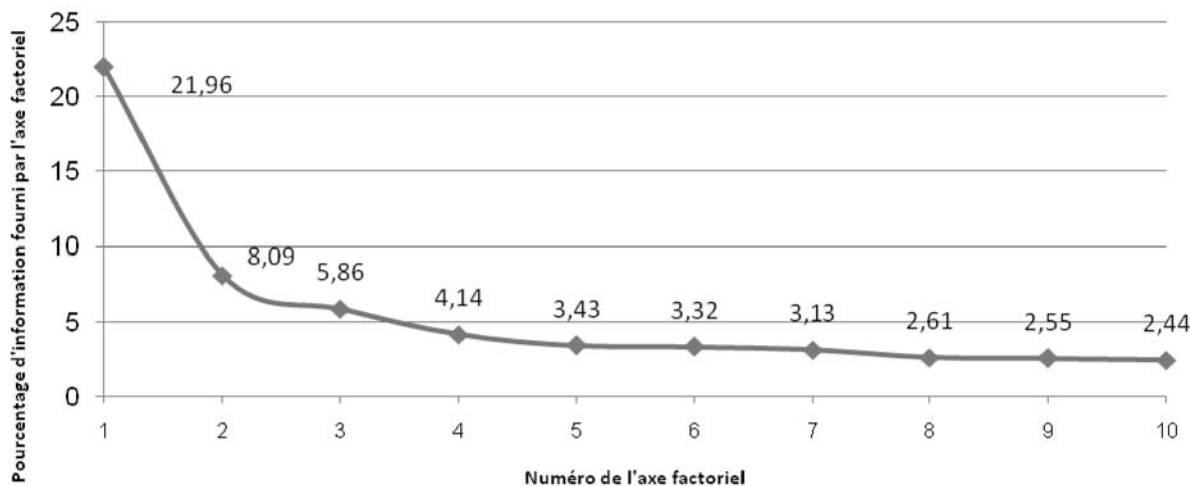
Dans un second temps, afin d'affiner le choix des variables permettant de décrire correctement notre population, nous avons établi un profil sur les 25 variables présélectionnées, (annexe 2). Nous n'avons finalement retenu que les variables ayant un PEM supérieur à 10 % et non redondantes entre elles, (Cibois, 1993). Ainsi, 14 variables ont finalement été incluses dans l'AFC :

- 4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) ;
- 4d. Temps de travail (complet/partiel) ;
- 4f. Organisation : heures travaillées/ semaine ;
- 4f. Organisation : nombre de soirs de garde/semaine) ;
- 6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ;
- 6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants ;
- 5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale ;
- 5b. Tranche de revenu des activités personnelles ;
- 5c. Métier et statut du conjoint ;
- 5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle ;
- 7a. Lieu d'exercice du conjoint vétérinaire ;
- 7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique ;
- 7d. Critère de choix du temps de travail ;
- 10a. Score de satisfaction personnelle.

## **2. Résultats**

Pour appréhender la position relative d'une modalité d'une des 14 variables, il faudrait pouvoir la représenter simultanément dans plusieurs dimensions, autant qu'il y a d'axes factoriels dans l'analyse. La distance entre les différentes modalités d'une des 14 variables est évaluée à partir de leurs positions sur deux, trois, ou n dimensions (= nombre d'axes factoriels). Le logiciel Modalisa donne la part de variabilité expliquée par chacun des axes factoriels (graphique 16). Par exemple, le 1<sup>er</sup> axe factoriel contribue pour quasiment 22 % dans l'explication de la variabilité de la population.





Graphique 16 : Contributions en pourcentage des dix premiers axes factoriels

Nous avons retenu les 2 premiers axes factoriels en vue de l'analyse et de l'interprétation de l'AFC c'est-à-dire l'axe horizontal et l'axe vertical.

Puis, nous avons étudié la distribution et la contribution relative de chaque variable en fonction des deux axes factoriels 1 et 2 retenus, (tableaux 69 et 70).

Tableau 69 : Contributions principales de l'axe factoriel 1

	Contributions axe factoriel 1
<b>5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale ;</b>	<b>12,58</b>
<b>4f. Organisation : heures travaillées/ semaine ;</b>	<b>12,62</b>
<b>7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique ;</b>	<b>12,27</b>
<b>6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ;</b>	<b>11,50</b>
<b>5b. Tranche de revenu des activités personnelles ;</b>	<b>10,63</b>
4d. Temps de travail (complet/partiel) ;	9,96
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants ;	9,64
7d. Critère de choix du temps de travail	6,78
4f. Organisation : nombre de soirs de garde/semaine) ;	4,49
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) ;	2,96
5c. Métier et statut du conjoint ;	2,47
10a. Score de satisfaction personnelle ;	2,04
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle ;	1,05
7a. Lieu d'exercice du conjoint vétérinaire	0,69

Du tableau 69, on peut dire que le pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale explique 12,58 % de la variabilité de l'axe horizontal qui lui-même explique environ 22 % de la variabilité de la population.

Ainsi, en fixant un seuil à 10%, l'axe horizontal « peut être expliqué » par les variables :

- 5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale ;
- 4f. Organisation : heures travaillées/ semaine ;
- 7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique ;
- 6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ;

- 5b. Tranche de revenu des activités personnelles ;

Nous avons ensuite effectué la même démarche pour l'axe factoriel 2, (tableau 70).

Tableau 70 : Contributions principales de l'axe factoriel 2

	<b>Contributions axe factoriel 2</b>
<b>7d. Critère de choix du temps de travail ;</b>	<b>17,59</b>
<b>5b. Tranche de revenu des activités personnelles ;</b>	<b>14,08</b>
<b>6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ;</b>	<b>10,72</b>
<b>10a. Score de satisfaction personnelle ;</b>	<b>10,49</b>
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale ;	9,71
4f. Organisation : nombre de soirs de garde/semaine) ;	8,37
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants ;	8,15
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes) ;	6,61
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique ;	5,99
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle ;	4,98
4f. Organisation : heures travaillées/ semaine ;	2,17
5c. Métier et statut du conjoint ;	0,64
4d. Temps de travail (complet/partiel) ;	0,16
7a. Lieu d'exercice du conjoint vétérinaire	0,07

Du tableau 70, on déduit qu'en fixant un seuil à 10%, l'axe vertical est structuré par les variables :

- 7d. Critère de choix du temps de travail
- 5b. Tranche de revenu des activités personnelles ;
- 6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants ;
- 10a. Score de satisfaction personnelle.

Le graphique 17 présente la cartographie des modalités des différentes variables selon les axes 1 (horizontal) et 2 (vertical). Les modalités des variables supplémentaires sont représentées en noir sur le graphique.

% des revenus vétérinaires dans la famille : 50 à 70%

Satisfaction personnelle : Très élevée

Temps consacré aux enfants : 50%

Choix tps de travail : Vie de famille

Temps consacré aux enfants : 11-49%

Charge financière enfant : 40 000 €

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

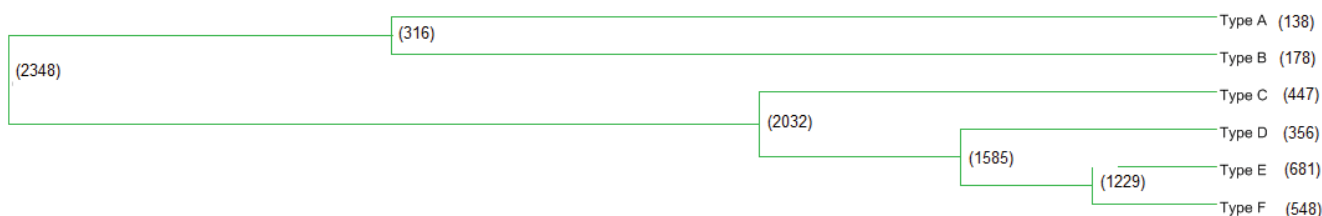
Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Nb de vétérinaire : de 4 à 10

Graphique 17 : Résultats de l'AFC (individus masqués)

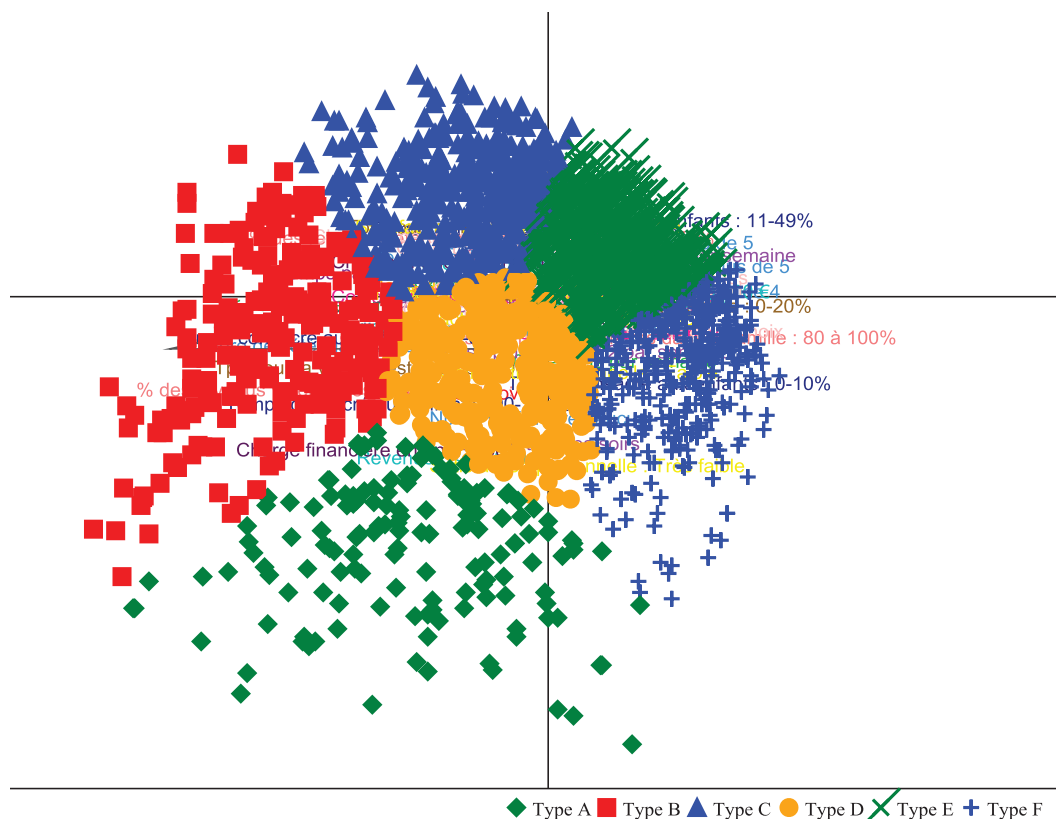
Les coordonnées des individus dans l'AFC ont permis à la construction d'une typologie (selon la méthode des centres mobiles suivie d'une classification ascendante hiérarchique). L'objectif était de regrouper les individus en classes en fonction du degré de ressemblance de leurs réponses. Le dendrogramme (graphique 18) présente le résultat de cette classification en 6 types.



Graphique 18 : Dendrogramme\*

\* : entre parenthèses, effectif de chaque type à chaque nœud.

Le graphique 19 représente la distribution des individus composant les 6 types sur les deux axes.



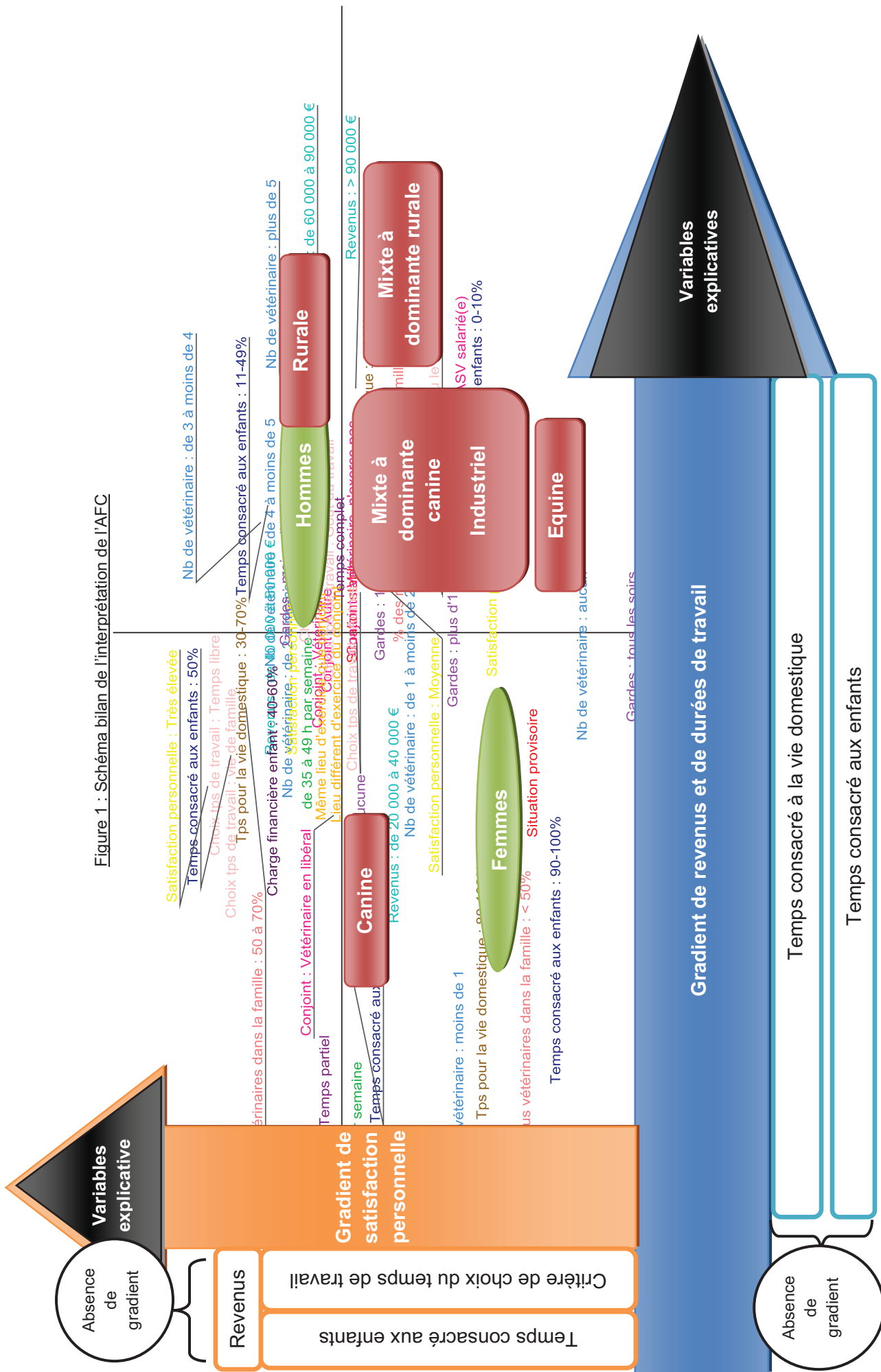
Graphique 19 : Distribution des individus selon le type

Par l'analyse des 6 types et de chacune des contributions relatives présentées précédemment, l'axe horizontal a été interprété comme un gradient de revenus et d'heures travaillées par semaine. Dans la partie positive de l'axe sont mis en évidence les individus à revenus élevés, et effectuant un nombre d'heures de travail important. La part des revenus de l'activité vétérinaire ainsi que les pourcentages de temps consacré à la vie domestique et aux enfants contribuent aussi à l'interprétation de cet axe horizontal sans que l'on puisse

déterminer de gradients pour ces variables.

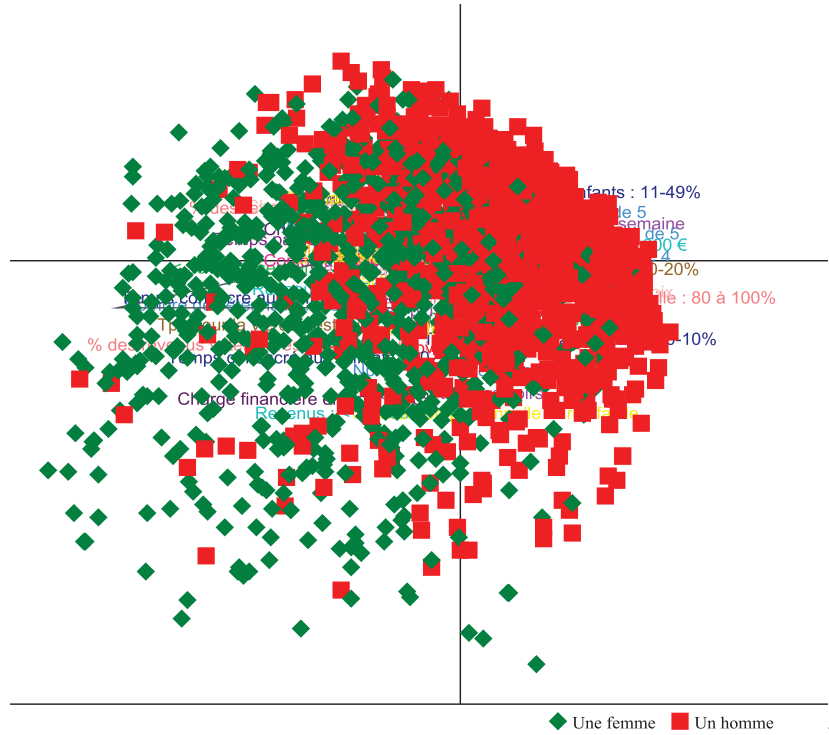
Quant à l'axe vertical, il est essentiellement expliqué (ou structuré) par les variables « *temps consacré aux enfants* », « *critères de choix du temps de travail* » et d'un gradient de satisfaction personnelle. Les individus à score de satisfaction personnelle élevé se situent dans la partie positive de l'axe vertical, ceux à score faible dans la partie négative.

Le positionnement des différentes modalités des variables selon les deux axes est synthétisé dans la figure 1.

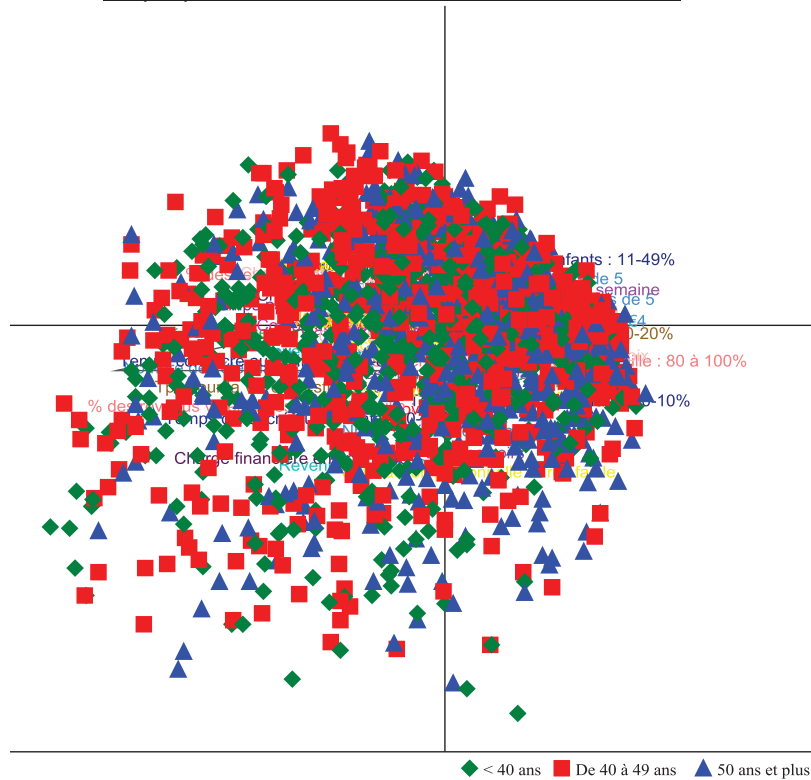


Il est possible de repérer la position des individus sur le repère formé par les deux axes selon différents critères :

- le sexe (graphique 20) ;
- l'âge (graphique 21) ;
- le revenu (graphique 22).



Graphique 20 : Distribution des individus selon le sexe

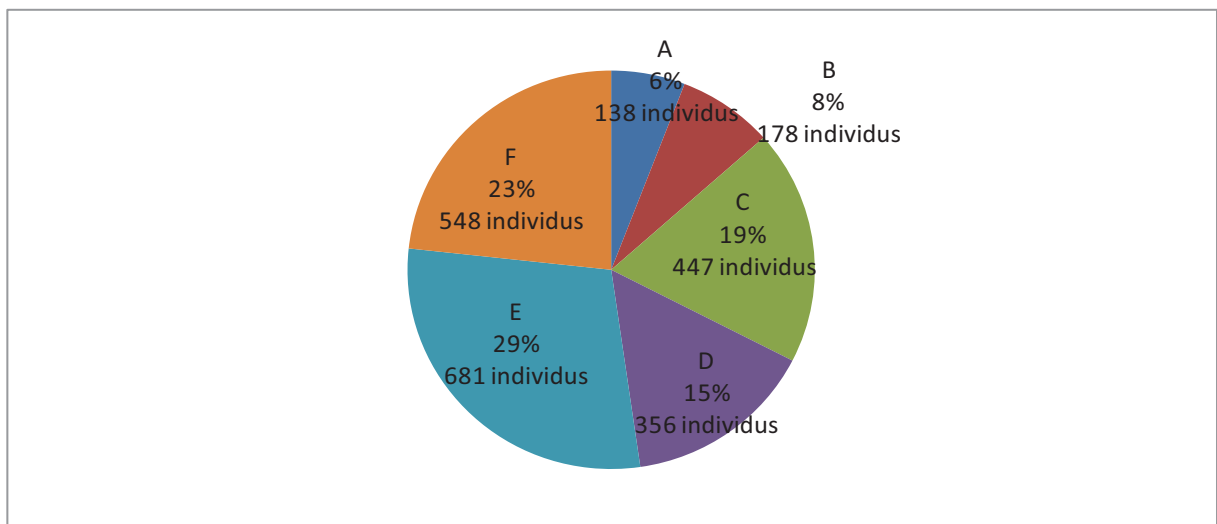


Graphique 21 : Distribution des individus selon l'âge



Graphique 22 : Distribution des individus selon le revenu

A partir des résultats de l'AFC et de la typologie (graphique 23), nous avons essayé de dresser un « portrait type » de chaque classe c'est-à-dire d'identifier les modalités les plus discriminantes des différentes variables impliquées dans leur constitution (annexes 3 et 4).



Graphique 23 : Pourcentages et effectifs des différents types



Enfin, nous avons réalisé des tris croisés entre le recodage des réponses apportées à la question ouverte n°11<sup>8</sup> et l'appartenance à chacun des 6 types (tableaux 71 à 76). Pour compléter ces tris croisés, nous avons sélectionné quelques verbatims parmi une liste non-exhaustive qui figure en annexe 5.

Type A : « **FEMMES, EXERCANT EN CANINE, TRANCHE TRES FAIBLE DE REVENUS, PEU SATISFAITES (vies personnelles et professionnelles)** »

Le type A comporte 138 individus dont 58,0 % de femmes et 42,0 % d'hommes.

Les **femmes** sont donc surreprésentées<sup>9</sup> par rapport à la population totale de cette enquête.

Les modalités discriminantes pour ce type (par rapport au reste de la population) sont :

- le mode de vie : les individus du type A sont surreprésentés dans le fait d'**être seuls** (divorcés ou célibataires).
- l'activité : 70,6 % exercent en **canine** ce qui est plus que la population totale, plutôt dans de **petites structures** (de 1 à 2 vétérinaires), pour une durée de temps de travail **de 35 à 49 h par semaine**. Davantage que le reste de la population, le type A considère qu'il **n'a pas eu le choix de son temps de travail** et c'est plutôt **leur conjoint qui a influencé leur choix de lieu de travail**.
- les revenus : 71,6 % ont des **revenus très faibles** (< 20 000 €). Ces revenus représentent moins de 50 % des revenus familiaux. D'après le type A, leur situation est **provisoire**.
- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type A y consacre **90 à 100 %** par rapport à leur conjoint.
- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **faibles à très faibles** en majorité pour :
    - le temps libre : 58,1 %
    - la vie sociale : 44,0 %
  - professionnelle : ils sont **moyens à très faibles** en majorité pour
    - l'argent : 84,5 %

---

<sup>8</sup> L'interprétation de ces tris croisés est rendue difficile par la faiblesse du nombre de réponses. De plus, l'analyse résulte d'un recodage d'une question ouverte qui se traduit nécessairement par une perte d'information. Enfin, l'expression d'opinions négatives est favorisée par ce type de questions ouvertes : en effet, les « mécontents » s'expriment plus volontiers que ceux qui sont satisfaits (biais de sélection).

<sup>9</sup> Les termes en gras sont des **surreprésentations** par rapport à la population totale de cette enquête. Cela ne signifie pas que tous les individus de ce type se définissent par ces caractéristiques.

- la reconnaissance sociale : 66,9 %.

Tableau 71 : Effectifs et fréquences des verbatim du type A

11. Verbatim / Type A	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	7	26,9
Commentaire positif	3	11,5
Maternité	5	19,2
Charges sociales	8	30,8
Temporalités familiales et professionnelles	3	11,6
Total / réponses	26	100,0

### Commentaires négatifs

N°936, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « *je n'ai aucune illusion quant à l'avenir de ma profession. Si elle me permet de dégager un SMIC, qui correspond à mon revenu, c'est déjà bien assez. Le reste, moins j'y consacre du temps, mieux je me porte. J'ai bien failli ne pas répondre à votre questionnaire.* »

N°1337, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en mixte à dominante canine et libérale : « *Beaucoup de contraintes administratives et légales. J'aimerais que l'ensemble de la profession s'interroge sur la rentabilité des actes vétérinaires : trop de confrères sont « en dessous » du seuil de rentabilité !* »

### Charges sociales

N°187, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « *n'est-il pas possible d'alléger les cotisations retraite pour les libéraux aux faibles revenus ?* »

Le type A ressemble beaucoup au type D. La tranche de leurs revenus les différencie.

Type D : « **FEMMES, DIVORCEES, EXERCANT EN CANINE, TRANCHE FAIBLE DE REVENUS, INSATISFAITES (vies personnelles et professionnelles)** »

Le type D est composé de 356 individus dont 40,4 % de femmes et 59,6 % d'hommes. Par rapport au reste de la population, **les femmes** sont donc surreprésentées.

Les modalités discriminantes pour ce type sont :

- le mode de vie : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'être en **divorcé(e)s**.
- l'activité : 69,9 % exercent en **canine**. Les individus du type D sont surreprésentés dans l'exercice **en ville**, dans de **petites structures** (où ils/elles sont seules ou à 1

ou 2 vétérinaires), travaillant **de 35 à 39 h par semaine**. Certains sont **collaborateurs libéraux**. Davantage que le reste de la population, le type D considère qu'il **n'a pas eu le choix de son temps de travail** et c'est plutôt **leur conjoint qui a influencé leur choix de lieu de travail**.

- les revenus : 53, 1 % perçoivent des **revenus faibles** (de <20 000€ à 40 000 €). Les individus du type D sont de **gardes tous les soirs ou jamais**. D'après eux, leur situation est **provisoire**.
- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type D y consacre **80 à 100 %** par rapport à leur conjoint. Ils/elles ont **une aide à domicile**. Ils/elles assument de **40 à 60 % de la charge financière de leurs enfants**.
- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **faibles à moyens** en majorité pour :
    - le temps libre : 70,0 %
    - la vie sociale : 62,2 %
  - professionnelle : ils sont **très faibles** en majorité pour :
    - la reconnaissance sociale : 6,6 %.

Tableau 72 : Effectifs et fréquences des verbatim du type D

11. Verbatim / Type D	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	13	26,0
Commentaire positif	8	16,0
Maternité	9	18,0
Charges sociales	17	34,0
Temporalités familiales et professionnelles	3	6,0
Total / réponses	50	100,0

### Commentaires négatifs

N°1941, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « à mon époque, il y avait 30 % de femmes et on se prenait des réflexions... Aussi j'ai travaillé comme un véto, maintenant il y a trop de femmes cela sera néfaste à la profession si en voulant le beurre et l'argent du beurre elles n'assument pas leurs diplômes au moins à 35h ! (ce qui est peu). »

N°2238, un homme, seul, qui exerce en canine et libéral : « la féminisation de la profession vétérinaire, nonobstant toute misogynie, est une aberration, un processus destructeur et délétère. Parcellisation du travail, fuite des responsabilités et des exigences du métier, ceci de part les choix de la gent féminine : refus de tout travail physique (mort de la rurale), désir d'aménager son temps de travail, de s'épanouir de jouir de ses loisirs, refus des

*responsabilités, se noyer dans une association avec une ambiance ludique décontractée aux vacances programmées. Choix du salariat, recherche effrénée de la protection sociale. Perte du goût du risque. »*

### Charges sociales

N°1488, une femme, de 50-59 ans, seule, qui exerce en canine et libérale : *« je pense que la féminisation de la profession n'est pas un problème mais par contre le salariat en est un pour l'avenir de la caisse de retraite. Il serait judicieux de limiter le salariat à quelques années seulement après la sortie de l'école (3-4 ans, par exemple). Les médecins n'ont pas le droit de salarier un autre médecin ! ... »*

### Type B : « JEUNES FEMMES, EXERCANT EN CANINE, EN COUPLE AVEC UN VETERINAIRE, TRANCHE FAIBLE DE REVENUS, SATISFAITES (vie personnelle) »

Le type B est composé de 178 individus dont 83,3 % de femmes et 16,7 % d'hommes. Les **femmes** sont donc largement surreprésentées.

Les modalités discriminantes pour ce type sont :

- l'âge : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'avoir **moins de 40 ans**.
- l'activité : 86,2 % exercent en **canine** ce qui est beaucoup plus que la population totale, plutôt dans de **petites structures** (de 1 à 2 vétérinaires), en **ville**, pour une durée de temps de travail **de moins de 35 par semaine, à temps partiel**. Davantage que le reste de la population, le type B considère qu'il **n'a pas eu le choix de son temps de travail** et c'est plutôt **leur conjoint qui a influencé leur choix de lieu de travail**. Certain(e)s sont **collaborateurs libéraux**. Ils/elles estiment que leurs critères de choix de leur temps de travail sont la **vie de famille et le temps libre**. Ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'être **en couple avec un vétérinaire libéral**.
- les revenus : 73,4 % ont des **revenus faibles** (de < 20 000€ à 40 000 €) ce qui représente **moins de 50 % des revenus familiaux**. Ils/elles aimeraient **travailler davantage**. D'après eux/elles, leur situation est **provisoire**.
- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type B consacre **de 50 à 100 % aux enfants et de 80 à 100 % à la vie domestique** par rapport à leur conjoint. Ils/elles assument de **40 à 60 % de la charge financière de leurs enfants**.

- leur avis sur les allocations maternité : davantage que la population globale, ils/elles les considèrent comme **insuffisantes**.
- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **élevés à très élevés** en majorité pour :
    - les enfants : 75,6 %
    - le temps libre : 62,5 %
  - professionnelle : ils ne sont pas discriminants et reflètent assez bien la population globale.

Tableau 73 : Effectifs et fréquences des verbatim du type B

<b>11. Verbatim / Type B</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	6	20,0
Commentaire positif	5	16,7
Maternité	7	23,3
Charges sociales	10	33,3
Temporalités familiales et professionnelles	2	6,7
Total / réponses	30	100,0

#### Commentaires positifs

N°1377, une femme, de 30-39 ans, seule, collaboratrice libérale : « *le travail des femmes à la campagne n'est pas un handicap pour la profession. La moindre force physique n'est pas problématique : deux heures à mi-temps et qui savent (secret de la réussite dans tous les domaines) font un excellent travail. La maternité ne doit pas être considérée comme un frein à notre activité. Elle permet à des femmes de se lancer dans la profession pendant les congés maternité. Elle est également nécessaire au renouvellement des générations. Aux hommes d'évoluer !!! L'idée de prendre en charge les points de retraite est excellente. La femme qui met au monde des enfants et les élève un minimum doit avoir une reconnaissance de la part de la société.* »

N°1570, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « *le problème majeur de la profession ne semble pas être la féminisation mais la baisse des revenus, due à une augmentation des charges (salariales plus matériel, formation,...) sans augmentation conséquente des prix. Les femmes n'y sont pour rien !* »

#### Maternité

N°634, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « *ayant accouché en 2008, je pense qu'il y a une injustice par rapport à la prise en charge chez les salariées. J'ai été obligée, en tant que libérale, de travailler jusqu'à 1 mois avant l'accouchement ! C'est inadmissible alors qu'une véto salariée a droit à 2 mois 1/2 d'arrêt. Pourquoi les véto femmes libérales devraient-elles travailler jusqu'à l'accouchement ?* »

N°1402, une femme, de 30-39 ans, seule, qui exerce en canine et collaboratrice libérale : « je pense que l'insuffisance de couverture de la maternité en tant que libérale se trouve dans la durée de l'arrêt (1 à 3 mois seulement) beaucoup plus que dans le montant de l'indemnité versée. Pour avoir vécu deux maternités, s'arrêter de travailler seulement 1 mois est impensable et 3 mois encore très insuffisant. »

### Charges sociales

N°522, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libérale : « je trouve que depuis la convention collective, la rémunération et les avantages sociaux des vétérinaires salariés sont trop importants. Je pense que comme les autres professions libérales (médecins/kiné/avocats), le salariat d'un véto par un véto devrait être interdit. »

N°811, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « j'adore mon métier. Mais je déteste mon statut de patron avec toutes ses conséquences. Si je pouvais revenir quelques années en arrière, je ne me réinstallerais pas. Le meilleur conseil que je puisse donner aux femmes véto : faire les enfants avant de franchir ce cap, j'ai failli y laisser la vie et 2 orphelines !!! »

Type C : « EN CANINE, DE 40 à 49 ANS, EN COUPLE AVEC UN(E) VETERINAIRE, TRANCHE DE REVENUS DANS LA MOYENNE, TRES SATISFAIT(E) S (vies personnelles et professionnelles) »

Le type C est composé de 447 individus dont 29, 0 % de femmes et 71, 0 % d'hommes. Cette répartition reflète la population totale des vétérinaires de cette enquête.

Les modalités discriminantes pour ce type par rapport à la population globale sont :

- l'âge : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'avoir **de 40 à 49 ans**.
- le mode de vie : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'être en **couple**.
- l'activité : 72,3 % exercent en **canine**. Les individus du type C sont surreprésentés dans l'exercice **en ville**, dans de **structures moyennes** (de 2 à 3 vétérinaires), travaillant **de 35 à 49 h par semaine, à temps partiel**. Ils/elles **ne font pas de garde**. Ils/elles considèrent que leurs critères de choix de leur temps de travail est la **vie de famille et le temps libre**.
- les revenus : 48,6 % d'entre eux perçoivent des **revenus dans la moyenne** (de 40 000 € à 60 000 €) ce qui représente **de 50 à 70 % des revenus familiaux**. Ils/elles n'envisagent pas de modification d'horaires dans l'avenir. D'après eux/elles, cette situation est **stable**. S'ils/elles ont un conjoint(e), il/elle est souvent **vétérinaire**

## libéral(e).

- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type C consacre **50 % aux enfants et de 30 à 70 % à la vie domestique** par rapport à leur conjoint. Ils/elles ont **une aide à domicile**. Ils/elles assument de **40 à 60 % de la charge financière de leurs enfants**.
- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **élevés à très élevés** en majorité pour :
    - la vie à deux : 74, 9 %
    - les enfants : 74,2 %
  - professionnelle : ils sont **élevés** en majorité pour :
    - l'épanouissement : 49, 7 %
    - la reconnaissance sociale : 42, 2 %.

Tableau 74 : Effectifs et fréquences des verbatim du type C

11. Verbatim / Type C	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	10	21,3
Commentaire positif	7	14,9
Maternité	8	17,0
Charges sociales	11	23,4
Temporalités familiales et professionnelles	11	23,4
Total / réponses	47	100,0

### Commentaires négatifs

N°1401, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine et libéral : « *inquiétude sur la scission de plus en plus importante entre libéral et salarié et changement des mentalités qui vont être amplifiés peut-être par le statut de profession de service (implique rendement et business) par rapport à la profession de santé (ou la priorité était quand même la santé, même si l'on ne peut négliger les aspects financiers).* »

N°2033, une femme, de 40-49 ans, mariée, libérale : « *entreprise vétérinaire pas assez rentable (investissement en matériel, formations, personnel) trop de formalités administratives, client=consommateur trop exigeant par rapport à son pouvoir d'achat. Etat d'esprit des dernières générations de vétos salariés...?! J'aurais dû faire dentiste ou ophtalmo au lieu de repasser le concours. J'avais une vision trop idéaliste de ce métier. Ses réalités, on ne peut que les apprécier en l'exerçant ou en ayant des proches qui donnent tous les « secrets » non avouables au petit stagiaire... »*

## Maternité

N°2044, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : « *gros chantier : aider les femmes libérales à pouvoir prendre des congés maternité dignes de ce nom.* »

## Gestion des temporalités

N°728, une femme, de 40-49 ans, en couple, non mariée, qui exerce en canine et libérale : « *l'organisation des journées dépend aussi beaucoup de l'environnement familial (profession du conjoint et ses horaires, présence peu éloignée de la famille, par exemple des grands-parents.)* »

N°1478, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral : « *la femme qui travaille vétérinaire ou autre doit faire un choix si elle veut en même temps élever des enfants : temps partiel, partage de l'éducation avec le conjoint...etc ce n'est pas à la collectivité de financer ce choix.* »

Type E : **« HOMMES, EN RURALE/MIXTE, TRANCHE ELEVEE DE REVENUS, TRES SATISFAITS (vies personnelles et professionnelles) »**

Le type E est composé de 681 individus dont 9, 2 % de femmes et 90, 8 % d'hommes. Les **hommes** sont donc surreprésentés par rapport à la population totale de cette enquête.

Les modalités discriminantes pour ce type sont :

- le mode de vie : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'être en **couple, marié**.
- l'activité : 57,7 % exercent en **rurale ou mixte (à dominante canine ou à dominante rurale)**, dans de **grosses structures** (de 3 à plus de 5 vétérinaires), travaillant **50 h et plus par semaine, à temps complet**. Ils/elles **font des gardes moins d'1 soir/2**. Ils/elles considèrent que l'un de leurs critères de choix de leur temps de travail est les **revenus**. C'est plutôt leur lieu de travail qui a **influencé celui de leurs conjoint(e)s**.
- les revenus : 41, 5 % d'entre eux perçoivent des **revenus élevés** (de 60 000 € à 90 000 €) ce qui représente **de 80 à 100 % des revenus familiaux**. D'après elles/eux, leur situation est **stable**. S'ils/elles ont un conjoint(e), il/elle est souvent **vétérinaire salarié(e)**.
- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type E consacre **de 11 à 50 % aux enfants et de 0 à 20 % à la vie domestique** par rapport à leur conjoint. Ils assument de **70 à 100 % de la charge financière de leurs enfants**.



- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **élevés** en majorité pour :
    - la vie à deux : 40, 4 %
    - les enfants : 36, 0 %
  - professionnelle : ils sont **très élevés** en majorité pour :
    - l'épanouissement : 18,9 %.

Tableau 75 : Effectifs et fréquences des verbatim du type E

11. Verbatim / Type E	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	16	20,8
Commentaire positif	14	18,2
Maternité	14	18,2
Charges sociales	21	27,3
Temporalités familiales et professionnelles	12	15,6
Total / réponses	77	100,0

#### Commentaires négatifs

N°1290, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral : « *la société toute assistance, risque zéro, principe de précaution... et le reste du monde ? Demain, on parlera d'entreprises vétérinaires, avec salariés, associés actionnaires, etc...* »

N°1909, un homme, de 50-59 ans, en couple, divorcé, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral, du type E : « *vétérinaire ou bien tu crèves de faim ou bien tu crèves de boulot ! Il est très difficile de trouver le juste milieu. Impossible d'avoir une vie sociale confortable, parce qu'on travaille quand les autres sont en repos ! Il n'y a plus de reconnaissance sociale. Pourvu que l'on continue à bien gagner notre vie, ce qui permet un confort supérieur à la moyenne...* »

#### Commentaires positifs

N°2313, un homme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral : « *j'aime mon métier, la sinistrose véto ambiante est déplorable, on rencontre de moins en moins de vétos passionnés. Je suis fils de véto cela fait 40 ans que les vétos pleurent tout le temps sur les conditions moins favorables. Yes, we can !* »

#### Maternité

N°805, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral : « *concernant la maternité, il me semble qu'elle n'est pas subie et donc prévisible aussi bien matériellement que dans l'organisation du temps de travail, pourquoi vouloir absolument faire porter ce coût (solidarité ?) par les autres cotisants? Je me place d'un point de vue libéral, car dans votre raisonnement pourquoi ne pas donner une allocation pour le temps passer à l'éducation des enfants qui est à mon sens plus important... Choisir une*

*activité libérale et demander des allocations ?... »*

### Gestion des temporalités

N°709, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral : *« après plus de 35 ans de clientèle, je suis toujours heureux de travailler même si parfois on est un peu fatigué par les réflexions des clients de rural toujours très attachés à l'argent. Au travail, on ne s'ennuie jamais et on ne voit pas le temps passer. Il faut toujours faire passer le travail (de service de sa clientèle) avant ses loisirs. (oui je sais c'est un peu ringard, mais c'est ce qui ferait marcher le commerce du pays si tout le monde résonnait ainsi !). Les jeunes générations ne sont plus prêtes à se consacrer ainsi à leur profession... Après tout, c'est peut-être eux qui ont raison mais ils ne trouveront pas dans les loisirs les plaisirs profonds d'un travail bien accompli tout au long d'une vie ! »*

N°1678, un homme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral : *« dans le cadre de l'égalité homme-femme, vous oubliez dans le temps passé par les hommes à la maison de le comparer également au temps passé par les femmes au travail : Monsieur en fait deux fois moins que Madame à la maison mais il travaille en global (maison+travail) plus ! Les doubles journées sont aussi masculines... »*

Type F : **« HOMMES, DE 50 ANS ET PLUS, EN RURALE/MIXTE A DOMINANTE RURALE OU INDUSTRIEL, TRANCHE TRES ELEVEE DE REVENUS, INSATISFAITS (vie personnelle) »**

Le type F est composé de 548 individus dont 7,1 % de femmes et 92,9 % d'hommes. Les **hommes** sont donc largement surreprésentés par rapport à la population totale de cette enquête.

Les réponses discriminantes de ce type par rapport à la population totale sont :

- l'âge : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'avoir **50 ans et plus**.
- le mode de vie : ils/elles sont surreprésenté(e)s dans le fait d'être **marié(e)s**.
- l'activité : 64,0 % exercent en **rurale ou mixte à dominante rurale ou autres (industrie)**, dans de **grosses structures** (de 3 à plus de 5 vétérinaires) ou **seul(e)**, travaillant **50 h et plus par semaine, à temps complet**. Les individus du type F considèrent qu'ils n'ont **pas eu le choix de leur temps de travail** ou que c'était par **goût du travail**. Leur lieu de travail a **influencé celui de leur conjoint(e)**.
- les revenus : 70,7 % perçoivent des **revenus très élevés** (de 60 000 € à plus de 90 000 €) ce qui représente **de 80 à 100 % des revenus familiaux**. Ils/elles

aimeraient **travailler moins**. Leur conjoint(e) est souvent **ASV salarié(e) ou vétérinaire n'exerçant pas**.

- le temps consacré aux enfants et à la vie domestique : le type F consacre **de 0 à 10 % aux enfants et de 0 à 20 % à la vie domestique** par rapport à leur conjoint(e). Ils assument de **70 à 100 % de la charge financière de leurs enfants**.
- leur avis sur les allocations maternité : davantage que la population totale, ils/elles les considèrent comme **suffisantes**.
- les scores de satisfaction :
  - personnelle : ils sont **faibles à très faibles** en majorité pour :
    - le temps libre : 58,0 %
    - la vie sociale : 44,2 %
  - professionnelle : ils ne sont pas discriminants par rapport à la population globale.

Tableau 76 : Effectifs et fréquences des verbatim du type F

<b>11. Verbatim / Type F</b>	Effectifs	Fréquences (%)
Commentaire négatif	32	48,5
Commentaire positif	8	12,1
Maternité	4	6,1
Charges sociales	16	24,2
Temporalités familiales et professionnelles	6	9,1
Total / réponses	66	100,0

### Commentaires négatifs

N°23, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en canine et libéral : « *la féminisation de la profession est une catastrophe quant au suivi des soins et au maillage territorial !* »

N° 1745, un homme, de 30-39 ans, seul, qui exerce en équine et libéral : « *la féminisation de la profession est une vraie catastrophe. On ne trouve plus d'associés. On ne trouve plus que des salariés démotivés qui comptent leurs heures. Le questionnaire est bien orienté dans ce sens. Ce sont bien encore toujours les mêmes qui vont bosser pour payer ceux qui préfèrent rester chez eux pour épanouissement personnel ou pour mise-bas... 70 % de femelles dans les promos de véto qui vont pondre. On voit bien où sont les 30 % de cons !* »

### Maternité

N°1727, une femme, de 50-59 ans, seule, qui exerce en canine et libérale : « *à mon époque,*

*RIEN n'était prévu pour la maternité. Je ne suis pas d'accord de cotiser plus pour financer la maternité des jeunes. »*

### Gestion des temporalités

N°1036, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral : *« je fais partie de l'ancienne génération qui s'installait et travaillait beaucoup pour assurer à sa famille une vie agréable sans penser à la sienne. C'est fini et les jeunes ont bien raison, car l'argent ne fait pas toujours le bonheur. »*

N°2205, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en canine et libérale : *« travail réjouissant mais ne permettant pas réellement d'avoir une vie sociale ni familiale autant l'oublier tout de suite. C'est un choix de vie ! »*

La présentation des résultats (tris croisés et AFC) de cette enquête soulève une question **« la pratique vétérinaire est-elle liée au genre »** ? Cette discussion fait l'objet de la troisième partie.

Aborder la féminisation de la profession vétérinaire avec une approche sociologique rend nécessaire de s'entendre préalablement sur les notions de « sexe » ou de « genre ».

De nombreux chercheurs (Desprez, Bouanchaud, ...) ont tenté d'identifier et de différencier le sens de ces deux termes « sexe » et « genre » afin de comprendre l'impact de la biologie et d'autres facteurs sur le comportement humain (OMS, 2009). Il est désormais communément admis que le mot « sexe » fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les femmes des hommes et que le mot « genre » fait référence aux attributs et opportunités économiques, sociaux, politiques et culturels, associés au fait d'être un homme ou une femme (Réseau Eurydice, 2009). Dans la suite de notre travail, nous nous référerons à la notion de genre.



## TROISIEME PARTIE : DISCUSSION : LA PRATIQUE VETERINAIRE EST-ELLE LIEE AU GENRE ?

Pour répondre à cette question, on s'appuiera :

- dans un premier temps, sur les résultats de l'enquête présentés en seconde partie confrontés ponctuellement à ceux obtenus dans d'autres études ;
- dans un second temps, sur des études sociologiques.

### 1. LES FEMMES EXERCENT-ELLES DIFFEREMMENT DES HOMMES ?

#### A. Activités individuelles

##### 1. *Résultats de l'enquête*

Les résultats de l'enquête initiée par la Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance Vétérinaire (CARPV) auprès des praticiens et collaborateurs libéraux en 2009 montrent que les femmes exercent davantage que les hommes en canine pure, et ce, majoritairement dans des structures de un à deux vétérinaires contrairement aux hommes qui travaillent dans de plus grosses structures. Le choix du lieu de travail des femmes est plus souvent influencé par le conjoint que pour les hommes. Par ailleurs, les femmes sont surreprésentées dans les tranches de revenus inférieures.

##### 2. *Limites de l'étude*

Cette enquête ne concerne que les praticiens et collaborateurs libéraux. Des enquêtes de même ampleur et visant les vétérinaires salariés travaillant dans des structures libérales seraient intéressantes. Elles viendraient compléter les résultats obtenus lors de précédentes enquêtes (cf tableau 8).

Par ailleurs, la formulation de certaines questions n'a pas permis d'exploiter de façon optimale l'ensemble des réponses. Nous donnons ci-après quelques exemples.

Il est regrettable que la région précise ne soit pas demandée à la question « 4b. Région ». De plus, à partir de quel nombre d'habitants considère-t-on que l'on exerce en ville plutôt qu'en zone rurale ? Cette information n'était pas précisée, il est donc certain que la réponse à cette question, laissée à l'appréciation de chaque vétérinaire, est approximative.

Il aurait aussi été intéressant de distinguer les vétérinaires exerçant seul de ceux en association à partir de la question « 4c. Effectifs de votre équipe en équivalent plein temps

(EPT) ». Or, nous nous heurtons à une difficulté d'interprétation des réponses données par les vétérinaires (tableau 77).

Tableau 77 : Effectifs et fréquences de 4c. Nombre de vétérinaire associé (en équivalent temps plein)

<b>4c. Effectifs de votre équipe en équivalent temps plein Vétérinaire(s) associé(s) – Total homme(s)/femme(s)</b>	Effectifs	Fréquences(%)
Aucun	104	4
Moins de 1	19	1
De 1 à moins de 2	628	26
De 2 à moins de 3	538	23
De 3 à moins de 4	336	14
De 4 à moins de 5	180	8
De 5 à moins de 10	155	7
10 ou plus	8	-
Nsp/Sr	406	17
Total	2374	100

En effet, si un vétérinaire exerce seul c'est donc qu'il n'a pas d'associé. Compte tenu de la formulation de la question (cf annexe 1), devait-il répondre zéro ou un c'est-à-dire lui-même ? Si l'on considère que la réponse attendue était « aucun », nous trouvons 104 vétérinaires exerçant seuls soit 4% de la population totale des vétérinaires interrogés ce qui est très inférieur à la réalité de la profession. Si l'on considère que la réponse attendue était « un », alors nous risquons de compter à la fois des vétérinaires exerçant seuls et peut-être des vétérinaires exerçant à deux. Par ailleurs, nous remarquons que 406 vétérinaires soit 17% ne répondent pas à cette question. L'interprétation des réponses à cette question s'avère donc délicate.

**En conclusion**, d'après cette enquête, il semblerait que les femmes trouvent dans la pratique de la « canine » plus de possibilités d'exercer leur métier mais avec des caractéristiques (revenus, choix du lieu de travail) différentes des hommes.

## **B. Maternité**

### **1. Résultats de l'enquête**

L'enquête montre qu'une grande majorité des femmes interrogées estime que le statut libéral constitue un frein pour la maternité. Nous avons distingué les femmes n'ayant jamais connu de grossesse avec un statut libéral ou salarié de celles qui en ont eu au moins une (en sachant que certaines ont connu les deux statuts). Cette distinction a été réalisée pour évaluer si l'avis donné sur tel ou tel statut résultait (ou non) d'une expérience de ce statut. Ainsi, les femmes qui ont connu au moins une grossesse sous le statut libéral portent un jugement plus sévère sur le montant des allocations. Par contre, pour les avis sur les

allocations perçues avec un statut de salariée, les femmes les trouvent dans leur majorité appropriées. Et là encore, le fait d'avoir ou non connu le statut de salariée influence l'avis donné par les femmes.

Par ailleurs, les durées moyennes d'absence pour les maternités sont supérieures avec le statut de salariée par rapport au statut libéral : la durée moyenne de l'absence par enfant en tant que libérale est de 64 jours contre 121 jours en tant que salariée. Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par M.C. Conjat : dans son enquête, les femmes salariées déclaraient en moyenne 4,5 mois de congés maternité contre 77 jours pour les femmes libérales, (Conjat, 2000).

On aurait pu penser que le fait d'être en couple avec un vétérinaire soit un paramètre influençant la durée de l'arrêt maternité mais les réponses données par les femmes ne vont pas dans ce sens : le fait d'être en couple avec un vétérinaire n'augmente pas la durée de l'arrêt maternité.

Enfin, les hommes sont divisés quant à leur participation à un effort de solidarité dans le cadre de la maternité : ils sont seulement une grosse moitié à émettre un avis favorable. Quant aux femmes, elles y sont davantage favorables. L'ensemble des vétérinaires estime que la proposition de la CARPV<sup>10</sup> est suffisante. Cette opinion est plus masculine que féminine. De manière assez logique, les jeunes vétérinaires hommes et femmes semblent plus concernés par les questions liées à la maternité.

## **2. Limites de l'étude**

D'un point de vue méthodologique, la question 8, concernant les maternités pour les femmes ayant eu des enfants présente une imprécision quant à la période de temps de référence. En effet, il aurait été intéressant de savoir si les femmes reprennent le travail plus rapidement après leur congé maternité, si leur conjoint travaille dans la même structure ou si elles ont déjà des enfants en bas âge. Or, ces informations ne sont connues qu'au moment où les femmes répondent au questionnaire et non pas au moment de leur maternité. Il en est de même concernant les avis sur les allocations perçues : s'agissait-il de donner leurs avis au moment du questionnaire alors qu'elles ne sont peut être plus du tout concernées par une maternité ou de recueillir l'avis qu'elles avaient au moment où elles étaient concernées ?

Enfin, à propos des avis sur la proposition de la CARPV, les effectifs sont faibles puisque seuls 668 hommes et 309 femmes y ont répondu sur les 1 744 hommes et 604 femmes que compte l'enquête. C'est pourquoi il faut rester prudent quant à l'interprétation.

**En conclusion**, d'après cette enquête, un effort de solidarité des libéraux à propos de la maternité n'est pas massivement souhaité.

---

<sup>10</sup> Pour rappel : prise en charge des cotisations au régime invalidité décès et de tout ou partie des points de retraite complémentaires l'année de l'accouchement ; prestations accompagnées d'une augmentation de la cotisation de l'ordre de 50 € en classe minimum du régime pour l'ensemble des cotisants.



## C. Organisation des temps professionnels et privés

### 1. Résultats de l'enquête

L'enquête montre que les femmes travaillent, pour un quart d'entre elles, à temps partiel ce qui est davantage que les hommes (moins de 10 %). Ces résultats vont dans le sens de ceux obtenus dans les thèses vétérinaires précédemment citées (tableau 8). D'après D. Henrio (2004), les femmes travaillent pour 56,3 % d'entre elles à temps plein, 39,8 % à temps partiel et 3,9 % n'ont pas d'activité.

Pour déterminer leur temps de travail, quand elles en ont la possibilité, les femmes ayant répondu à l'enquête de la CARPV prennent davantage la vie de famille comme critère de choix que les hommes. Elles recherchent aussi davantage que les hommes une évolution plutôt à la hausse de leur temps de travail alors que les hommes sont plutôt en quête d'une diminution de leur temps de travail.

Concernant la vie personnelle, ce sont les femmes qui consacrent le plus de leur temps par rapport à leur conjoint à la vie domestique et aux enfants.

Sur le volet de l'organisation des temps professionnels et privés, hommes et femmes vétérinaires fournissent donc des réponses différenciées selon le genre.

### 2. Limites de l'étude

D'un point de vue méthodologique, la question 7b. à propos de l'« aide à domicile » est approximative car une réponse positive peut correspondre à une aide familiale (grands-parents ou autres...) ou à une personne salariée (aide maternelle,...). Cette précision aurait pu apporter une information à propos de l'investissement financier accordé à la famille.

Par ailleurs, la question « 7d. Critères de choix de votre temps de travail actuel » ne précise ni le nombre de réponses possibles, ni une hiérarchie entre ces réponses. Pour traiter les réponses, nous avons donc fait le choix de considérer l'ensemble des réponses données et non pas l'ensemble des répondants. En effet, de nombreux répondants ont donné plusieurs réponses telles que « pour le temps libre » et « pour la vie de famille ».

Enfin, cette enquête ainsi que celles des autres thèses vétérinaires sont fondées sur des questionnaires quantitatifs. Or, pour aborder un sujet tel que l'articulation des temps professionnels et privés, il conviendrait de compléter cette approche par des entretiens, comme cela a été fait pour les médecins, (Robelet et al, 2006). Ainsi, il serait peut-être possible de limiter les biais dans les réponses apportées. En effet, qui est véritablement capable d'estimer le pourcentage du temps qu'il consacre à ses enfants ou à la vie domestique ? A quoi correspondent ces temps pour chacun des répondants : présence effective aux repas, gestion des conflits, aide aux devoirs, prise en charge du temps périscolaire, ... ? Discuter oralement avec les vétérinaires d'une « semaine type » semblerait, par exemple plus pertinent. Seules les recherches qui relèveraient le temps réel que les hommes et les femmes consacrent à leur carrière et à leur famille – si tant est

qu'elles soient réalisables -, seraient pertinentes à ce sujet et non pas celles qui raisonnent en terme de « temps que chacun imagine dépenser ou regrette de ne pas dépenser ».

### **3. Apports d'autres études**

L'enquête n'aborde pas spécifiquement la sphère personnelle. Ainsi, il est intéressant de la compléter par d'autres enquêtes. Il ressort de celles réalisées par l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) que même dans les couples où les deux conjoints travaillent à temps complet, la répartition des tâches est loin d'être égalitaire : on observe seulement que plus le niveau de salaire de la femme est élevé, plus son conjoint coopère, sans pour autant combler l'écart, (Bel, 2009). Cependant, les mentalités évoluent, comme le montre une étude menée en février 2008 par le cabinet Équilibres (Bel, 2009) : deux pères managers sur trois âgés de 30 à 40 ans souhaitent mieux concilier vies professionnelles et privées et s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants.

L'évolution de l'opinion des Français sur l'aménagement du temps de travail des parents pour la garde des enfants est évaluée annuellement par un baromètre de l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) : selon cet outil de mesure, en 2006, 54 % des répondants estiment que les hommes doivent bénéficier d'aménagement du temps de travail au même titre que les femmes. Ce pourcentage est en progression constante depuis 2000. A l'inverse, la proportion de ceux qui considèrent que les femmes sont davantage concernées que leurs compagnons par cette question, baisse régulièrement (45 % en 2006 contre 49 % en 2000), (Bel, 2009).

Par ailleurs, les études de la Direction de l'Animation, de la Recherche des Etudes et des Statistiques (DARES) ou conduites dans le cadre du programme européen TIMETIS (2000-2008) ont montré que le temps dégagé par la réduction du temps de travail était largement reporté par les femmes sur les tâches ménagères, alors qu'il se traduit pour les hommes par un gain de temps libre que beaucoup consacrent tout de même à des activités dans la sphère familiale ou avec leurs enfants, (Bel, 2009).

Quant à la compatibilité de l'activité libérale et des responsabilités familiales, les avis des 173 femmes libérales (y compris vétérinaires) obtenus via l'enquête sur aufeminin.com, en 2011 sont divisés (plusieurs choix possibles) :

- 37 % des femmes interrogées considèrent que c'est le cas et ce, tout au long de la carrière ;
- 46 % estiment que les difficultés sont plus nombreuses en début d'activité ;
- enfin, 46 % sont d'accord avec le fait que d'une manière générale, l'activité libérale est peu compatible avec les responsabilités familiales, (Reboulot, 2011).

Au sujet de la flexibilité du temps de travail permise par l'activité libérale, 11 % jugent qu'elle est inexistante en début d'activité. Au contraire, pour 43 % d'entre elles, elle représente un atout car elle permet une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Enfin, 46 % pensent qu'elle peut représenter un inconvénient en raison de la forte disponibilité professionnelle que requiert l'activité libérale, (Reboulot, 2011).

Plus spécifiquement, pour la profession vétérinaire, 88,4 % des femmes interrogées par D. Henrio considèrent que la réussite familiale est leur priorité dans la vie contre 11,1 % pour la réussite professionnelle, (Henrio, 2004).

## **D. Identités personnelles et professionnelles**

### **1. Résultats de l'enquête**

D'après l'enquête, il semble que le fait d'être une femme ou un homme n'influence que marginalement les réponses des vétérinaires concernant leurs motivations à exercer la profession vétérinaire. Les scores les plus élevés sont attribués au fait de soigner et à l'amour des animaux. Ces résultats sont conformes à ceux rapportés par A. Langford à propos des motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires, (Langford, 2009).

Quant à la 1<sup>ère</sup> citation concernant la valeur de l'argent, il s'agit majoritairement de l'indépendance. Les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à citer cette réponse. On peut imaginer que cette différence significative est liée à l'émancipation financière des femmes dans notre société actuelle.

La 1<sup>ère</sup> citation la plus souvent attribuée à la valeur travail est la réalisation personnelle avec une surreprésentation des femmes.

Concernant le niveau de satisfaction sur le plan personnel, il est jugé :

- majoritairement moyen pour le temps libre et la vie sociale, avec une surreprésentation des femmes pour le niveau très élevé ;
- majoritairement moyen à élevé pour la vie de couple, avec une sous-représentation des femmes pour le niveau très faible ;
- majoritairement moyen à élevé pour les enfants, avec une surreprésentation des femmes pour le niveau très faible.

Les femmes seraient donc plus enclines à être peu satisfaites de leur vie à deux et de leurs enfants. Y accordent-elles la même importance que les hommes ?

Le niveau de satisfaction sur le plan professionnel est jugé :

- majoritairement élevé en ce qui concerne l'épanouissement avec une sous-représentation des femmes pour les niveaux très faible et faible ;
- majoritairement moyen pour l'argent avec une sous-représentation des femmes pour le niveau très élevé ;
- majoritairement élevé quant à la reconnaissance sociale, avec une sous-représentation des femmes pour le niveau faible et faible.

On peut compléter ces résultats obtenus par D. Henrio (2004) : d'après son enquête, 69,9 % des femmes vétérinaires sont globalement satisfaites de leur vie de femme et 67,8 % de leur vie de vétérinaire. On observe cependant des nuances en fonction du statut professionnel, (tableau 78).

Tableau 78 : Satisfaction des vies de femme et de vétérinaire en fonction du statut (source : Henrio, 2004)

	Satisfaites de leur vie de femme (%)	Satisfaites de leur vie de vétérinaire (%)
Femmes hors clientèle	75,7	77,0
Femmes salariées en clientèle	64,2	63,8
Femmes installées en clientèle	65,6	74,4

Il semblerait que les femmes les plus satisfaites aussi bien en tant que femme qu'en tant que vétérinaire soient les femmes travaillant hors clientèle puis celles installées en clientèle et en dernière position les salariées en clientèle. Le salariat n'est donc pas forcément synonyme d'un plus grand épanouissement pour les femmes.

Enfin, à propos de la toute dernière question de l'enquête (qui était une question ouverte), les thèmes abordés ne sont pas différents selon le genre à l'exception de la maternité significativement plus souvent abordée par les femmes, ce qui paraît logique.

## 2. Limites de l'étude

Cette enquête, ainsi que la plupart menées dans notre profession, sont fondées sur des questionnaires quantitatifs. Or, pour aborder un sujet aussi personnel que sa propre identité, il conviendrait, là encore, de la compléter par des entretiens. Ainsi, il serait peut-être possible de dépasser certaines « formules toutes faites », telles que, par exemple, l'amour des animaux. Une approche qualitative permettrait d'apporter un contenu à cette déclaration (empathie, conservation, soins... ?). Les réponses proposées dans cette enquête (soigner, amour des animaux, intérêt des études,...) correspondent aux réponses communément attendues et on peut légitimement se poser la question : un vétérinaire peut-il raisonnablement ne pas répondre « soigner » et « amour des animaux » ?

De plus, les réponses faites à propos des niveaux de satisfaction sont déclaratives : quelle réalité reflètent-elles réellement ? Quelles sont les différences objectives entre un vétérinaire qui donne une note de 6 (donc avec notre classification, un score moyen) et un autre vétérinaire qui donne une note de 7 (donc avec notre classification, un score élevé) ? Toutes ces questions montrent qu'en terme d'identité, il est bien difficile de questionner des individus et qu'il ne faut pas faire dire aux résultats plus qu'ils ne disent.

**En conclusion**, d'après cette enquête, il semblerait que les motivations des hommes et des femmes pour devenir vétérinaire soient globalement les mêmes. Les niveaux de satisfaction les plus extrêmes (très faible ou très élevé) apparaissent davantage liés au genre.

On peut retenir que l'ensemble des résultats de cette enquête montre que les femmes vétérinaires exercent différemment des hommes. Seules les identités personnelles et professionnelles font globalement l'unanimité.

Pour aller plus loin dans cette analyse et compte tenu du jeune âge des femmes vétérinaires de l'enquête, il est raisonnable de se poser la question si certains effets du sexe ne seraient pas aussi un effet de l'âge. Pour l'interprétation des résultats, il est nécessaire de rester prudent car les effectifs sont parfois faibles notamment pour les femmes de plus de 50 ans. Nous ne nous intéressons ici seulement aux résultats dont l'effet du sexe était déjà important.

### **E. Autres effets**

Pour l'activité, il est intéressant de noter que les jeunes vétérinaires de moins de quarante ans exercent moins en « canine » que leurs aîné(e)s bien que cette activité soit toujours majoritaire. Cela traduit peut-être un effet de saturation de cette activité. Pour les activités de « rurale pure » et de « mixte à dominante rurale », on note l'effet inverse : les jeunes femmes vétérinaires sont plus nombreuses que leurs aînées mais toujours moins nombreuses que les hommes à pratiquer ces activités.

Le type d'activité est donc à la fois sous l'influence du sexe et de l'âge des vétérinaires.

Aussi, les résultats de l'enquête montrent que les jeunes vétérinaires de moins de 40 ans travaillent dans de plus grosses structures que leurs aînés mais que, quelque soit l'âge, ce sont les hommes qui exercent dans les plus grosses structures. Néanmoins, cette interprétation doit être nuancée compte tenu de l'approximation citée plus haut (un vétérinaire exerçant seul devait-il indiquer aucun vétérinaire ou un vétérinaire ?) et du faible effectif de certaines réponses. Cette information est toutefois cohérente avec le développement actuel des grosses structures vétérinaires.

On a vu que les femmes sont significativement surreprésentées dans l'exercice à temps partiel par rapport aux hommes. C'est vrai quelque soit l'âge. Par contre, les femmes de moins de 40 ans travaillent davantage que leurs aînées à temps complet.

Par ailleurs, à propos des revenus de la structure familiale, il apparaît que les revenus diffèrent sensiblement selon les catégories d'âge et de sexe. On a donc un effet conjugué du sexe et de l'âge qui explique les différences de revenus entre les hommes et les femmes.

Enfin, quelque soit le sexe, les jeunes sont significativement plus nombreux à consacrer 30 à 70 % de leur temps à la vie domestique par rapport à leurs aînés. Autrement dit, les valeurs

extrêmes d'implication en l'occurrence 0-20 % pour les hommes et 80-100 % pour les femmes sont moins présentes pour les jeunes vétérinaires que pour leurs aîné(e)s. On a donc un double effet du sexe et de l'âge sur le temps réel ou ressenti consacré à la vie domestique.

**En conclusion**, on peut dire que les femmes vétérinaires exercent différemment que les hommes mais aussi que les vétérinaires de moins de quarante ans ont des comportements qui diffèrent de leurs aîné(e)s avec une légère tendance vers la convergence entre les hommes et les femmes (type d'activité, nombre de vétérinaire dans les structures, articulation des temps professionnels et privés).

## **F. Apports d'une approche sociologique**

### **1. Activité**

Notre enquête et les données démographiques nationales montrent qu'il existe aujourd'hui un déséquilibre d'activités dans la profession vétérinaire aux dépens de l'exercice dit « rural ».

Qu'entend-on par la « rurale » ? Il est difficile d'apporter une réponse précise à cette question car le terme d'activité « rurale » est souvent ambigu. Il désigne tantôt un type d'activité (en l'occurrence l'activité liée aux productions animales : bovins, ovins, porcins, volailles,...), et tantôt une zone d'activité (en milieu rural). Or, il existe de nombreuses structures vétérinaires situées en zone rurale qui proposent à la fois une activité de « canine » et à la fois de « rurale = productions animales ». Un vétérinaire peut donc tout à fait être « canin », en rural ! Cette ambiguïté se retrouve y compris dans le rapport Guéné de 2008 dans lequel il est parfois question d'exercice de la « rurale » et parfois d'exercice en milieu rural...sans que cela ne soit forcément synonyme ! Par exemple, on peut lire « *dans le cadre de leur politique de lutte contre la désaffectation pour les zones rurales, les collectivités territoriales, pourraient être utilement sollicitées pour le financement des bourses attribuées aux étudiants s'engageant à pratiquer en rurale* », (Guéné, 2008). S'agit-il de pratiquer en zone rurale y compris avec une activité canine ou bien de pratiquer spécifiquement dans le domaine des productions animales ?

Le rapport Vallat de 2009 lève cette ambiguïté « *la lettre de mission inclut l'analyse des évolutions dans le recrutement et la formation des élèves qui seraient susceptibles de favoriser l'exercice de la médecine des animaux de rente et la pérennité du maillage territorial vétérinaire* », (Vallat, 2009).

En parlant de désaffectation de la « rurale », il s'agit donc en réalité de la désaffectation pour l'exercice de la médecine des animaux de rente.

Une étude sociologique menée en 2006, en Suisse par la sociologue M. Surdez en collaboration avec la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) permet d'approfondir la

réflexion sur ces nouveaux équilibres de la profession vétérinaire en termes d'activité, (Surdez, 2010).

- **Méthodologie**

Cette enquête consistait à mener trente entretiens auprès d'étudiants, de fils de vétérinaires, de vétérinaires hommes et femmes d'une quarantaine d'années et de femmes ayant arrêté d'exercer, (Surdez, 2007).

Comme en France, le mode d'exercice « animaux de compagnie » représente en Suisse une activité en vogue dans laquelle les femmes s'insèrent en nombre. Cette approche n'a pas d'équivalent en France.

La sociologue rappelle que pour les vétérinaires, la légitimation de leur fonction et de leur travail s'effectue sur un registre en tension entre plusieurs pôles : le rôle technique et le rôle social, pour une clientèle rurale ou urbaine, étendue ou restreinte avec en toile de fond des contraintes économiques. Après ce rappel, elle soulève plusieurs questions :

- Comment les hommes et les femmes s'expriment à propos de leur activité par rapport à ces différents pôles ?
- Assiste-t-on à un travail de l'ensemble de la profession pour valoriser l'activité en vogue, celle où justement se trouvent le plus de femmes, (Surdez, 2010) ?

- **Les activités « canines » et « rurales » : une identité professionnelle complexe**

L'activité en « rurale » (c'est-à-dire en lien avec les animaux d'élevage) en pleine phase de déclin fait face à la fois à une très forte baisse de reconnaissance de la part de certains vétérinaires et à la fois à une reconnaissance assez forte pour d'autres.

En premier lieu, les gestes, les pratiques et la sociabilité auxquels elle renvoie se seraient modifiés sous l'effet de l'intensification du rendement du bétail, ce qui la rendrait moins attractive. En effet, la perte de valeur du bétail conduit à diminuer les coûts des soins et, donc, à réduire les traitements complexes, ceux qui présentent le plus d'intérêt professionnel pour les vétérinaires.

En deuxième lieu, l'activité « rurale pure » est souvent remplacée par la « pratique mixte ». Or, cette dernière ne correspond pas à une pratique forcément facilitée comme en témoigne le Dr Andrillon dans la partie intitulée « *Le vétérinaire mixte : un touche à tout virtuose et ambidextre* » de l'ouvrage collectif « *Une profession aux multiples visages : le vétérinaire* » (Rondeau, 2001). Il n'y aborde pas le phénomène de féminisation mais son analyse est assez pertinente pour comprendre les composantes actuelles de ce type d'activité. « *Le vétérinaire mixte exerce [...] alternativement une activité itinérante et une activité sédentaire. Le vétérinaire omnipraticien doit donc s'adapter à des clients dotés de motivations et des profils psychologiques extrêmement différents et parfois opposés. Cette variabilité de l'activité, dont le rythme est imprévisible puisque souvent dicté par la succession d'urgences de toutes natures traitées avec une diligence et un professionnalisme dignes d'un SAMU humain, requiert de la part du vétérinaire omnipraticien, des*

*changements successifs et impromptus de lieux, de vêtements, d'interlocuteurs et de pratique parfois opérés dans le stress qui font de la médecine vétérinaire mixte ce que le décathlon serait à l'athlétisme, si les épreuves étaient enchevêtrées au hasard au lieu de se succéder dans un ordre immuable. Cette pluriactivité génère une image difficile à gérer et le vétérinaire mixte souffre, dans l'évaluation subjective de sa compétence par le client potentiel, propriétaire d'animal de compagnie, d'une appréciation parfois péjorative pour chausser les bottes afin de se rendre au chevet des grands animaux. Quelques concepteurs de cliniques et de cabinets vétérinaires ont cru remédier à ce brouillage dû à la superposition des images par la création de deux chaînes indépendantes et parallèles dans les mêmes locaux : l'une dévolue à l'animal de compagnie, l'autre à l'animal de rente. [...] Un effort de communication et d'explication vis-à-vis du public est cependant nécessaire car ce dernier qui s'extasie volontiers devant les prouesses médiatisées de vétérinaires qui s'affirment aptes à soigner exceptionnellement, outre les chiens et les chats, les varans de Komodo et les perroquets gris du Gabon n'est, pour le moment guère admiratif du talent de ceux qui soignent au quotidien, en sus des carnivores domestiques, vaches, chevaux, moutons, cochons, poules et lapins... A l'inverse, les éleveurs d'animaux de rente voient souvent dans l'exercice mixte, une dilution de l'intérêt exclusif que leur vouaient les vétérinaires strictement ruraux et ressentent parfois la diversification de l'activité comme une régression de leur influence aboutissant à une moindre prise en compte de leurs besoins en raison d'une moindre dépendance économique du praticien. Là encore, un effort de communication doit être entrepris afin d'expliquer aux éleveurs que le progrès scientifique et technique d'où qu'il vienne, est adaptable à toutes les espèces et que, toute connaissance ou matériel acquis pour la médecine de l'animal de compagnie, que ce soit un échographe, un analyseur hématologique ou biochimique, peut être utilisé au service de l'élevage. [...] L'activité mixte dont l'objet est encore l'animal en tant qu'individu est le pivot d'un équilibre empreint de sagesse entre deux visions de la médecine vétérinaire : celle des vétérinaires en charge des productions dites industrielles où l'animal n'est qu'un élément d'un groupe auquel il convient d'appliquer un protocole préventif et celle des vétérinaires spécialisés bientôt spécialistes pour lesquels l'animal ne tend à devenir que le réceptacle de l'organe malade qu'ils ont en charge de traiter. [...] Le vétérinaire mixte, surtout s'il est jeune et que son activité résulte d'un choix personnel et non d'une adaptation à un glissement insidieux du marché, souscrit habituellement aux valeurs du monde rural qu'il cherche toutefois à faire évoluer dans le sens d'une acceptation croissante du respect dû à l'animal. [...] La médecine vétérinaire mixte est le refuge de ceux qui recherchent, loin des grands centres urbains une existence personnelle saine, harmonieuse et consentent à expier cet avantage par une vie professionnelle à la fois pleine, intense et non dénuée de contraintes. »*

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que c'est cette activité dite « mixte » avec tout l'investissement (temporel, psychologique,...) qu'elle nécessite qui est remise en question par une partie des femmes vétérinaires. Peut-être laissera-t-elle la place future à une activité purement canine et purement rurale au sein d'une clinique dite mixte comme le suggère le



Dr Andrillon ? Certainement, d'autres paramètres dépassant largement la notion de genre seront déterminants dans cette évolution ou au contraire dans le maintien de cette activité. On peut envisager que l'attente professionnelle des nouvelles générations de vétérinaires (femmes et hommes), la demande des clients (propriétaires d'animaux de compagnie et éleveurs dont les considérations économiques sont fortement liées à la politique agricole) sont susceptibles d'être particulièrement influents.

Dans leur ensemble, les vétérinaires rencontrés lors de l'étude menée en Suisse présentent la « canine » comme plus confortable que la pratique rurale, par contre, ils divergent quant à l'intérêt du travail entre « canine » et « rurale ». Les femmes investissent ce segment professionnel vu comme moins éprouvant et en expansion. Elles pourraient donc bénéficier d'un effet de reconnaissance et pourtant elles font face à des obstacles inattendus à ce niveau. En effet, il semblerait que la pratique « canine » n'a pas, en Suisse, une légitimité totale.

Ce basculement progressif de la « rurale » vers la « canine » modifie, non seulement, les modalités d'organisation du travail, mais il transforme l'image même de la profession, image qui reflète les services rendus par les professionnels à tel ou tel type de clients. Le vétérinaire rural fait ou faisait valoir l'utilité sociale de son travail en tant que participant essentiel à la chaîne de la production alimentaire et à son maintien comme activité économique lucrative. Il s'est construit un savoir d'expert concernant la santé des cheptels (de la naissance à l'abattage) et l'amélioration du rendement des techniques de reproduction. Or, le déplacement vers le traitement des animaux de compagnie remet en cause ces fondements antérieurs de la légitimation professionnelle. L'activité « animaux de compagnie » ne peut pas fonder aussi aisément sa justification sur le registre de l'utilité et de la fonctionnalité sociales. Elle est victime d'un manque de considération, même aux yeux des vétérinaires qui la pratiquent : d'une part, une partie des clients et de leurs besoins sont mal vus ; d'autre part, les progrès techniques qui y sont mis en œuvre peuvent paraître exagérés et poser des problèmes en regard d'une certaine éthique de la profession.

En Suisse, les vétérinaires exerçant uniquement en canine sont donc pris dans un dilemme quant à leurs rapports avec leurs clients. Certains reconnaissent une dose d'exagération dans l'attention exacerbée que certains propriétaires portent à leurs animaux de compagnie, mais ils doivent admettre que cette clientèle est porteuse.

Si ce genre de clientèle est mal perçue, c'est qu'elle rend la tâche des professionnels plus difficile : elle exige du temps et interfère avec les pratiques de soin (par exemple, par une focalisation sur la souffrance de l'animal) ; de plus, elle émet des demandes qualifiées d'extra-médicales que tous les professionnels ne sont pas prêts à entendre. Les vétérinaires qui travaillent en canine ne peuvent pas ignorer ni éviter cette partie de leur clientèle.

Par ailleurs, tous les vétérinaires ne voient pas non plus cette facette « psychologique » de leur métier comme négative. Faisant des parallèles avec la médecine humaine, nombreux sont ceux qui considèrent que la relation avec les maîtres des animaux est partie prenante

de leur activité. Dans cette optique, ils mettent l'accent sur l'accueil, le temps consacré et les explications fournies aux clients. Les plus convaincus se lancent dans le développement de thérapies particulières, comme la prise en charge des troubles du comportement, qui prend en compte la relation entre les animaux et leurs propriétaires. Face aux sociologues, ils argumentent et soulignent le rôle social ou socialisateur des animaux de compagnie dans les sociétés contemporaines, comme compensation de l'isolement ou de la solitude dans les environnements urbains, (Surdez, 2010).

Au sein même de la pratique « canine », en Suisse, une division des tâches semble se développer parmi les vétérinaires associés hommes et femmes. Cette hypothèse mériterait d'être vérifiée en France. Sur un schéma connu et proche de la hiérarchisation des spécialités en médecine humaine, les hommes se consacrent plus fréquemment à la chirurgie (notamment aux techniques chirurgicales de pointe), à l'orthopédie ou à l'usage d'appareils et de techniques sophistiqués (endoscopie par exemple). En Suisse, les femmes accomplissent quant à elles plus souvent des tâches de routine et de médecine interne. Dans cette enquête, il apparaît que si une femme vétérinaire inverse cette tendance, c'est parce qu'elle aura accompli un parcours de perfectionnement atypique ou obtenu une spécialisation ou que ses apports financiers et ses réseaux auront été décisifs pour l'installation du cabinet, notamment avec l'appui d'un mentor.

On peut dès lors s'étonner que le développement d'approches et de techniques innovantes dans l'activité « canine » ne s'accompagne pas d'une valorisation de l'image de ce segment par l'ensemble des professionnels. Cette situation peut s'expliquer par l'existence de plusieurs obstacles qui renvoient globalement à l'économie et à l'éthique de la profession plutôt qu'à des questions de genre. Le développement de soins techniques engendre des tensions entre plusieurs composantes de l'identité et de la pratique des professionnels, femmes et hommes : d'un côté, le passionné des animaux prêt à mettre en œuvre les traitements les plus performants et novateurs pour les soigner ; de l'autre, l'entrepreneur indépendant qui ne peut pas offrir ses services gratuitement, soucieux de rentabiliser ses appareils coûteux. Parmi les vétérinaires suisses interviewé(e)s, plusieurs relèvent l'intérêt des interventions et traitements sur les animaux de compagnie, ces derniers se rapprochant le plus des progrès et expérimentations accomplis en médecine humaine. Mais, parallèlement, ces interlocuteurs se montrent conscients que la sophistication des traitements et de la recherche peut, dans le cas d'animaux de compagnie, choquer le public (les non-propriétaires, les écologistes, etc.) et, sur le plan économique, poser un problème d'accès aux meilleures techniques pour certains clients. A l'intérieur même de la corporation professionnelle règne une certaine incertitude quant aux limites à poser pour décider ce qu'est un traitement standard et justifié.

Certes, cette approche sociologique concerne uniquement les vétérinaires suisses néanmoins de nombreux points sont vraisemblablement identiques pour les vétérinaires français. Ainsi, du côté des animaux de compagnie, les vétérinaires semblent plus aptes à

développer une autonomie professionnelle, c'est-à-dire à augmenter la palette des services qu'ils offrent à la clientèle, à créer des nouveaux besoins et à garder un monopole sur ce secteur que du côté de la « rurale » où ils suivent les changements des règles de production agricole plutôt qu'ils ne les édictent. La régulation et les transformations de la profession sont donc aussi dépendantes des évolutions du secteur agricole.

Cette approche sociologique montre aussi que les choix professionnels vers telle ou telle activité sont complexes. Attribuer à la féminisation l'unique raison de la désaffection de l'exercice dit « rural » semble ainsi bien simplificateur. Pour une réflexion plus approfondie à ce sujet, se reporter aux travaux de L. Grandadam, (Grandadam, 2010).

## **2. Statut**

Même si notre enquête ne concerne que les vétérinaires libéraux, il semble important d'apporter une réflexion succincte sur le lien entre la forte progression du salariat et la féminisation de la profession vétérinaire en France. En effet, d'après les données de l'Ordre des vétérinaires et des quatre thèses vétérinaires précédemment citées, les femmes vétérinaires s'orientent davantage vers un exercice salarié que les hommes. Par ailleurs, les femmes elles-mêmes, leurs confrères, certaines organisations professionnelles, voire des travaux sociologiques, présentent le statut de salarié comme adapté aux femmes ou recherché par elles.

Traditionnellement, dans la profession vétérinaire, le salariat est un passage presque obligé avant l'installation, (Faessel, 2009). En effet, une fois diplômé, il est courant que les jeunes vétérinaires praticiens débutent leur activité professionnelle comme salariés de structures libérales. Salarié un confrère est aussi souvent le choix retenu par les libéraux avant de s'associer ou de céder leur clientèle. Néanmoins, une nouvelle tendance apparaît aujourd'hui : le salariat durable. En effet, certains vétérinaires choisissent le salariat sur le long terme.

Le statut de salarié présente des avantages qui peuvent séduire certains vétérinaires, même s'ils projettent majoritairement de devenir libéraux à l'issue du concours d'entrée dans les ENV, (Langford, 2009). En premier lieu, le praticien salarié est déchargé des tâches administratives et fiscales qui incombent au vétérinaire chef d'entreprise. Il peut se consacrer exclusivement aux pratiques médicales et chirurgicales et peu plus facilement changer de lieu d'exercice professionnel. Par ailleurs, il n'assume pas la prise de risque inhérente à toute création ou reprise d'entreprise, dispose de revenus stables et d'une couverture sociale automatique. Enfin, la durée et le rythme de travail sont désormais encadrés par la convention collective des vétérinaires salariés.

Des horaires moins contraignants, une meilleure couverture maladie-maternité, mais des revenus moins élevés... Il est tentant d'effectuer le parallèle entre l'augmentation des praticiens salariés et la féminisation de la profession vétérinaire ! En effet, si les hommes s'impliquent aussi dans la vie de famille, ce sont les femmes qui, nous l'avons montré, assument majoritairement les tâches ménagères et la prise en charge des enfants. D'une

manière générale, les horaires de travail variables et les gardes nocturnes compliquent la vie d'une mère de famille. Certains vétérinaires libéraux déplorent la décision de leurs confrères et consœurs d'exercer le métier en tant que salarié(e)s. Ils craignent une diminution de l'investissement dans le travail, une perte de l'esprit confraternel, une disparition de la passion qui les anime, eux. Comme souvent, c'est sans doute vrai pour un certain nombre de vétérinaires salarié(e)s mais le choix de ce statut sur le moyen long terme ne peut être systématiquement associé à une implication moins forte dans le métier.

**En conclusion**, si la progression du salariat est vraisemblablement liée à la féminisation, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un phénomène complexe qui nécessiterait à lui seul une étude approfondie.

### 3. *Maternité*

Il est évident que la maternité ne concerne pas exclusivement les femmes vétérinaires.

Les résultats de notre enquête selon lesquels « *le statut libéral peut être un frein à la maternité* » sont cohérents avec ceux obtenus dans l'enquête réalisée par aufeminin.com (173 femmes libérales y ont répondu) en 2011. Ainsi, 59 % des femmes interrogées pensent que le début de carrière avec un statut libéral n'est pas compatible avec la maternité, (Reboulot, 2011).

Est-il possible aujourd'hui d'imaginer être jeune diplômée vétérinaire, médecin, architecte, ou autres et vivre sereinement une grossesse, être mère au foyer ou cumuler travail et famille nombreuse ? Il semble que oui et ce constat est à la base du « french women paradox », (Fournier, 2010). Ce paradoxe trouve son explication dans un courant que l'on qualifie de « post-féminisme », (Faludi, 2010).

Les françaises sont championnes de la fécondité en Europe, comptent parmi les plus forts taux d'activité, continuent à travailler à temps plein à la naissance du premier enfant, et même si possible, des suivants. Les françaises plongent démographes et sociologues du monde entier dans la perplexité. Dans de nombreux pays –Allemagne, Italie, Japon...- les taux de fécondité s'écroulent du fait que les femmes doivent arbitrer entre vie professionnelle et retour à la maison pour élever leurs enfants. Quelles sont les causes de ce « french women paradox » ? Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette exception française. D'une part, l'école maternelle, particularité du système scolaire français, accueille les enfants dès trois ans (voire deux ans). De façon plus large, les politiques familiales françaises sont parmi les plus généreuses : en incluant les aides fiscales et autres congés parentaux, 3,8 % du produit intérieur brut y sont consacrés. Parmi les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), seuls le Danemark et l'Islande font mieux.

Pour E. Badinter, il faut aussi y voir une tradition culturelle propre à la France : « *en France, le modèle idéal féminin est loin de s'épuiser dans la maternité [...] En ce début du XXI<sup>ème</sup>*

siècle, la majorité des françaises restent attachées à la trilogie des rôles : conjugal, maternel et professionnel. Pour elles, la maternité représente un facteur d'épanouissement nécessaire mais pas suffisant », (Fournier, 2010). Pourtant, dans son dernier essai « *Le conflit. La femme et la mère* », elle dénonce une nouvelle pression sociale française qui tendrait à « remettre la maternité au cœur du destin féminin », (Badinter, 2011), en ces termes :

« Jusqu'à hier les univers masculins et féminins étaient strictement différenciés. La complémentarité des rôles et des fonctions nourrissait le sentiment d'identité spécifique à chaque sexe. Dès lors qu'hommes et femmes peuvent assumer les fonctions et jouer les mêmes rôles - dans les sphères publiques et privées -, que reste-t-il de leurs différences essentielles ? [...] De nos jours, les femmes sont confrontées à de nouvelles questions : dans quelle activité vais-je le mieux m'épanouir ? La maternité est-elle l'acte le plus enrichissant pour moi ? Ne m'accomplirais-je pas davantage dans une carrière professionnelle ? Dans le cas où l'on ne veut sacrifier ni l'une ni l'autre, laquelle va avoir ma priorité ? » Toutes ces questions sont posées dans un contexte où « en moins d'une décennie (fin des années soixante dix, début des années quatre vingt), la théorie féministe opéra un virage à 180 degrés. Tournant le dos à l'approche culturaliste de Simone de Beauvoir qui préconisait une politique de l'égalité et de la mixité des sexes en vertu de leur ressemblance (ce qui les unit est plus important que ce qui les distingue), une seconde vague du féminisme découvre que la féminité est non seulement une essence, mais une vertu dont la maternité est le cœur. L'égalité, disent-elles, sera toujours un leurre tant que l'on n'aura pas reconnu cette différence essentielle qui commande tout le reste. Contrairement à Beauvoir qui n'y voyait qu'un épiphénomène dans la vie des femmes, source de leur oppression millénaire, une nouvelle génération de féministes considère la maternité comme l'expérience cruciale de la féminité à partir de laquelle on peut reconstruire un monde plus humain et plus juste. Pour ce faire, il fallut opérer un retour à Mère Nature, trop longtemps ignorée : remettre l'accent sur les différences physiologiques qui engendrent celles des comportements, retrouver la fierté de notre rôle nourricier dont dépendent le bien-être et le destin de l'humanité. »

Or, « la maternité et les vertus qu'elle suppose ne vont pas de soi. Pas plus aujourd'hui qu'hier quand elle était un destin obligé. Choisir d'être mère ne garantit pas, comme on l'a cru au début, une meilleure maternité. Non seulement parce que la liberté de choix est peut-être un leurre, mais aussi parce qu'elle alourdit considérablement le poids des responsabilités en un temps où l'individualisme et la « passion de soi » n'ont jamais été si puissants. ». De Singly, sociologue va en ce sens : « La révolution des mœurs a rapproché les hommes et les femmes les plus diplômés, tout en éloignant ces femmes de leurs consœurs moins diplômées », (Badinter, 2011).

De plus, « Les femmes se retrouvent au cœur d'une triple contradiction. La première est sociale. Alors que les partisans de la famille traditionnelle blâment les mères qui travaillent, l'entreprise leur reproche leurs maternités répétées. Pire encore, la maternité est toujours considérée comme la plus importante réalisation de la femme, tout en étant dévaluée socialement. [...] Dans une société où la majorité travaille, où la femme idéale réussit

*professionnellement, celle qui reste à la maison ou fait de ses enfants sa priorité risque d'être cataloguée « sans intérêt ».*

*La seconde contradiction concerne le couple. L'enfant n'est pas toujours propice à la vie amoureuse. La fatigue, le manque de sommeil et d'intimité, les contraintes et les sacrifices qui imposent la présence d'un enfant peuvent avoir raison du couple. Les séparations dans les trois ans qui suivent une naissance sont bien connues. Mais la contradiction la plus douloureuse réside au sein de chaque femme qui ne se confond pas avec la mère. Toutes celles qui se sentent écartelées entre leur amour pour l'enfant et leurs désirs personnels. Entre l'individu égoïste et celle qui veut le bien être de son petit. Aujourd'hui, ces contradictions sont rarement prises en compte. Certes, tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne, car l'histoire et les traditions pèsent lourd. Selon qu'ils identifient plus ou moins fortement la femme et la bonne mère, deux tendances se font jour. Là où l'analogie est le modèle dominant, celles qui ne s'y retrouvent pas sont de plus en plus enclines à tourner le dos à la maternité. Là où l'on fait le distinguo entre la femme et la mère, où l'on reconnaît la légitimité des multiples rôles féminins, où la maternité est la moins lourde, on donne envie aux femmes d'être mères, quitte à tourner le dos au modèle idéal. »*

*Et enfin, selon elle, « à ce jour, aucune politique familiale ne s'est révélée vraiment efficace au regard de l'égalité entre hommes et femmes. La division du travail entre conjoints est toujours inégalitaire dans tous les pays, y compris scandinaves. Les responsabilités de plus en plus lourdes que l'on fait peser sur les mères ne font qu'aggraver la situation. Seul le partage des rôles parentaux dès la naissance du bébé pourrait mettre un frein à cette tendance. Or c'est le chemin inverse que nous prenons au nom du bien-être de l'enfant. Les plus machistes des hommes peuvent se réjouir : la fin de leur domination n'est pas pour demain. Ils ont gagné leur guerre souterraine sans prendre les armes, sans même dire un mot. Les tenants du maternalisme s'en sont chargés. »*

Même si les positions affichées par E. Badinter ne sont pas unanimement partagées<sup>11</sup>, elles soulignent la complexité du fait d'être mère et femme dans nos sociétés actuelles et occidentales. Les femmes vétérinaires comme les autres femmes y sont confrontées, de manière plus ou moins consciente.

**En conclusion**, l'ensemble des pressions sociales, familiales, et professionnelles que les femmes subissent consciemment ou non à propos de leur maternité témoigne que cette étape de la vie constitue un « cap à franchir ». Bien que la grossesse soit invariablement une réalité féminine, la question de la paternité peut représenter un questionnement tout aussi complexe pour les hommes.

---

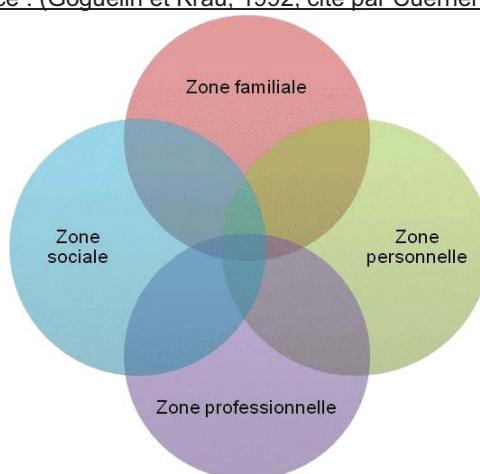
<sup>11</sup> Pour un aperçu de la diversité des réflexions sur le sujet, se reporter au dossier « *Tout sur la mère, les bonnes, les mauvaises et les autres* » (de la revue Books, n°24, 2011).

#### 4. Conciliation des sphères professionnelles et privées

On l'a vu, la féminisation des professions pose inévitablement la question de la maternité et donc par voie de conséquence l'articulation entre sphères professionnelles et privées dont la sphère familiale. En effet, elle oblige à un moment donné les hommes et surtout les femmes à se positionner dans leur profession pour un ajustement de leurs temps sociaux.

Afin de mieux saisir la dynamique du projet professionnel dans le projet de vie, il est possible de se référer au diagramme proposé par Goguelin et Krau en 1992 (figure 2). Il représente la coexistence de quatre zones qui évoluent et occupent plus ou moins de place selon l'âge, les choix et les transitions effectués : les zones familiales, personnelles, sociales et professionnelles.

Figure 2 : Les quatre zones du projet de vie  
(source : (Goguelin et Krau, 1992, cité par Cuerrier, 2004)



Ce diagramme illustre que chaque individu a des attentes, des aspirations dans chaque zone mais aussi que chacune des zones peut contribuer à la concrétisation d'intérêts et de passions. Ces différentes sphères de vie s'influencent entre elles, ne sont certainement pas cloisonnées et peuvent être à la fois ressources et contraintes les une pour les autres. Il est donc important d'insérer la carrière professionnelle dans un projet de vie. Vu de cette façon, on ne peut plus considérer le choix de carrière comme un choix statique, qui s'effectue à un seul moment, de préférence à l'école, et qui reste stable tout au long de la vie. En effet, depuis les deux dernières décennies et à l'avenir, le modèle de carrière dit flexible, qui implique des changements fréquents, des mouvements latéraux, représente mieux la nouvelle réalité du marché du travail.

Par ailleurs, les sociologues M. Bessin et C. Gaudart expliquent que l'activité (aussi bien professionnelle que privée) constitue « *l'imbrication du genre et des temporalités* », (Bessin et Gaudart, 2009). Traditionnellement et culturellement, les femmes sont assignées à la sphère privée, les situant dans une disponibilité temporelle permanente. Ainsi, leur présence simultanée dans des « espace-temps » différents (professionnels et privés), aux contraintes souvent contradictoires fait souvent peser aux femmes la responsabilité de la synchronisation et de la gestion quotidienne (matérielle et idéale) des rythmes temporels de

l'ensemble de ses proches. A l'opposé, certaines femmes surinvestissent leur travail au détriment de la sphère domestique. Ce désengagement peut être plus ou moins volontaire et plus ou moins bien assumé. Même minoritaire, ce modèle reste problématique car il conforte l'idée de l'incompatibilité des sphères professionnelles et familiales. On pourrait également imaginer dépasser les genres. L'organisation temporelle ne se traduirait alors pas par un surinvestissement d'une sphère au détriment de l'autre. L'interchangeabilité des rôles (professionnels/privés ; féminins/masculins) y serait mise en avant.

Cette conciliation des sphères professionnelles et privées est l'objet du projet appelé TIMETIS cofinancé par le Programme d'action communautaire EQUAL du Fonds social européen (2000-2008) dont l'objectif est de lutter contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité entre hommes et femmes au travail. En effet, les inégalités qui peuvent exister dans la sphère privée, notamment en termes de répartition des tâches domestiques, peuvent aussi contribuer à entretenir des inégalités dans la sphère professionnelle (temps partiel plus ou moins choisi des femmes). Promouvoir une conciliation des temps de vie plus équitable entre les femmes et les hommes apparaît dans ce projet comme un enjeu majeur pour faire progresser l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail.

**En conclusion**, on peut retenir que l'articulation des sphères professionnelles et privées nécessite compromis, régulations, et réajustements pour les hommes et peut-être davantage pour les femmes et ce, plus ou moins consciemment. Cette organisation n'est pas seulement temporelle, elle est aussi spatiale et surtout individuelle.

### **5. Effet âge et/ou effet génération ?**

On a montré que les jeunes femmes avaient sur certains aspects plutôt tendance à adopter les mêmes comportements que les jeunes hommes. Mais s'agit-il d'un effet de l'âge ou d'un effet de la génération ? Autrement dit, les vétérinaires hommes et femmes, de moins de quarante ans ont-ils répondu différemment de leurs aînés justement parce qu'ils ont moins de quarante ans ou parce que leurs perceptions et comportements, du fait de la génération à laquelle ils appartiennent, diffèrent de ceux de leurs aînés ? Les résultats de l'enquête ne permettent pas de répondre directement à cette question. Probablement, l'effet de la génération intervient plutôt sur l'articulation des temps professionnels et privés, et l'effet de l'âge sur la maternité.

N. Bouscasse, consultante de l'organisme de formation professionnelle CEGOS, distingue les valeurs et comportements de trois générations nées après la seconde guerre mondiale, (citée par Fontenelle, 2011) :

- la génération des baby-boomers (génération BB) correspondant aux personnes nées entre 1945 et 1963 : elle fonctionne culturellement sur l'honneur et la hiérarchie. Il y a un chef, des règles et il faut s'y plier. Le management marche à l'affectivité. « *Leur manière*



*de faire est aussi importante que l'acte lui-même et le résultat. La rémunération se conçoit à leur ancienneté et selon leur formation. »*, (Fontenelle, 2011) ;

- la génération X née entre 1964 et 1980 : les individus qui la composent sont très pragmatiques, ils « *donnent la priorité au groupe et valorisent le consensus : écouter, expliquer, et s'accorder. Le manager ne domine pas à la façon du chef. Il est un membre du groupe et se vit comme un facilitateur* ». Les membres de cette génération rêvent d'une rémunération égalitaire entre les genres, fondée sur l'expérience et l'expertise ;
- la génération Y, née entre 1980 et 1996, fonctionne au contrat, à l'engagement réciproque. Elle veut des règles du jeu claires. Elle a vu ses parents (les « BB ») divorcer et vivre le chômage. Dans ce monde d'incertitude, baigné dans la vitesse et la technologie, elle veut de l'immédiat, du donnant-donnant ; cette génération ne se projetterait pas au-delà d'une année.

Les vétérinaires de moins de quarante ans appartiennent aux générations dites « X » et « Y ». Les membres de cette dernière abordent sans tabou la question de la rémunération. Ils valorisent les entreprises dynamiques, qui portent un projet qu'ils pourront partager, ainsi que l'ambiance du groupe. La valeur travail n'est cependant pas la seule de leurs préoccupations : ils travaillent 35 heures et tiennent à leurs congés, mais sont capables de ne pas compter leurs heures si leur mission est passionnante, (Fontenelle, 2011).

Cette présentation, comme toute simplification d'une réalité complexe, peut paraître caricaturale : chaque individu est le produit de sa culture, de son histoire, et de son environnement social. Ainsi, un membre de la génération « BB » peut se comporter comme un de la génération « Y » (et vice-versa). Cependant, pour tenter d'approcher l'effet de l'appartenance à une génération sur les questions d'organisation des vies professionnelles et privées, il serait intéressant de mettre en place des études de cohortes ou des études qualitatives comme cela a déjà été réalisé chez les médecins, (Robelet et al, 2006). Sans préjuger des résultats, on peut émettre l'hypothèse que les inflexions dans les modes d'exercice des jeunes médecins dans le but de limiter le temps de travail tout en maintenant la continuité des soins se retrouveraient dans les aspirations des générations « X » et « Y » de vétérinaires.

**En conclusion**, si les modes d'exercice entre les hommes et les femmes diffèrent, les aspirations à propos de l'organisation temporelle des sphères professionnelles et privées commenceraient à converger entre les genres pour les générations actives les plus jeunes. La pratique vétérinaire semblant liée au genre et à l'âge, peut-on se risquer à définir un portrait des pratiques féminines et masculines du métier de vétérinaire ?

## 2. PEUT-ON CARACTERISER UNE PRATIQUE « FEMININE » ET UNE « PRATIQUE MASCULINE » ?

### A. A propos des stéréotypes de genre

#### 1. *Notion de stéréotype*

Les qualificatifs évoqués pour caractériser l'un ou l'autre genre font souvent consensus : à l'écoute, douces, sérieuses, organisées, ayant le sens de la communication, etc., *versus* forts, offensifs, francs, gestionnaires, chefs d'entreprise etc. Or, ces attributs sont des stéréotypes c'est-à-dire des images préconçues du féminin et du masculin dans un cadre de référence donné, telles qu'elles y sont habituellement admises et véhiculées dans notre société. L'usage d'un stéréotype revient à économiser la réflexion, car il est fondé sur des *a priori* et des poncifs. Un stéréotype relève donc souvent d'une prise de position simpliste et très conventionnelle, pour ne pas dire banale, qui repose sur des « on dit » et non sur des fondements réfléchis et argumentés. Dès 1975, Williams et Bennett avaient répertorié les différents qualificatifs associés aux stéréotypes masculins et féminins de l'époque (tableaux 79 et 80). Il est intéressant de constater que ces stéréotypes ne semblent pas désuets à l'heure actuelle.

Tableau 79 : Qualificatifs stéréotypés généralement associés aux hommes  
(source : Williams et Benett cité par Deswarte)

Affirmatif	Constant	Enjoué	Logique
Agressif	Courageux	Entreprenant	Rationnel
Ambitieux	Cruel	Excitable	Réaliste
Autocratique	Désordonné	Ferme	Rigoureux
Aventureux	Dominant	Fort	Robuste
Bruyant	Élégant	Grossier	Sans-émotion
Casse-cou	Endurant	Indépendant	Sévère
Confiant	Énergique	Inexcitable	Vantard

Tableau 80 : Qualificatifs stéréotypés généralement associés aux femmes  
(source : Williams et Benett cités par Deswarte)

Affectueuse	Excitable	Cœur tendre	Persévérante
Attentive	Pleurnicheuse	Délicate	Sentimentale
Attirante	Préoccupée	Dépendante	Sensible
Capricieuse	Prudente	Faible	Sophistiquée
Douce	Rêveuse	Frivole	Soumise
Élogieuse	Charmeuse	Humble	Volubile
Emotionnelle	Complaisante	Nerveuse	Volage

Les stéréotypes de genre ne sont pas nouveaux. C'est ce qu'explique F. Héritier, anthropologue, professeure honoraire au Collège de France dans l'ouvrage « *La plus Belle Histoire des Femmes* », (Héritier et al, 2011). Elle apporte ses connaissances à propos de l'origine et l'évolution des évidences naturelles ou préjugés enracinés qui encadrent le destin

des femmes depuis la nuit des temps, dès le commencement de l'humanité : « [...] les femmes seraient faibles, bêtes, curieuses, peu dignes de confiance, bavardes, jalouses, frivoles, irrationnelles, hystériques ! Ou alors, de manière apparemment moins négatives, fragiles, douces, dévouées, crédules, pudiques... Tout cela, elles le seraient « par nature ». Il conviendrait donc que le sexe masculin –« par nature » fort, rationnel, volontaire, courageux...-se trouve en position de domination, pour contrôler ce qu'il y a de négatif dans la nature féminine. Cette conviction qu'il existe une nature féminine et une nature masculine est bien sûr culturelle, et elle est reconduite de façon culturelle. A mon sens, il n'y a rien dans chaque sexe qui le prédisposerait à être jaloux, dépensier, frivole, ou au contraire tolérant, économe, sérieux, etc. Il n'y a pas de nature biologique qui transmettrait des aptitudes et des comportements, et qui justifierait la domination d'un sexe sur l'autre. Les variations sont individuelles. Quant aux variations typées pour l'un ou l'autre sexe, elles sont éminemment induites par la culture reçue en héritage. »

Nous nous proposons de voir comment certains vétérinaires eux-mêmes, des propriétaires d'animaux de compagnie et des éleveurs caractérisent la pratique féminine et la pratique masculine de la profession vétérinaire avec des stéréotypes de genre.

Pour ce faire, nous utiliserons les résultats de deux études qualitatives menées en 2006 par Antaria Consultants avec l'IFOP : l'une auprès de dix praticiens (cinq hommes et cinq femmes) parisiens et provinciaux, l'autre auprès de groupes de propriétaires d'animaux de compagnie parisiens et provinciaux, (Clerc de Marco, 2007). Ces études ont été présentées dans le cadre d'un symposium proposé par le laboratoire pharmaceutique Merial et intitulé « *Les femmes vétérinaires, avenir de l'Homo veterinarius ?* », en 2006, au congrès de l'Association Française Vétérinaire des Animaux de Compagnie (AFVAC).

## **2. Le point de vue des vétérinaires**

Les hommes vétérinaires sont davantage dans le registre des illusions perdues que les femmes. Ils souffrent aussi davantage d'une image perçue qui, pour eux, ne correspond plus à la réalité. Par ailleurs, certains vétérinaires pensent que pour les femmes, travailler est un « *hobby* ». Ainsi, les femmes exerceraient une concurrence déloyale, leur goût pour le temps partiel ruinerait l'image de la profession, et elles seraient à l'origine d'une mise à mal du système de retraites. Les hommes vétérinaires semblent beaucoup souffrir de leur image persistante de nantis alors même que leurs revenus sont loin de ce qu'ils espéraient. Par ailleurs, alors que les hommes s'irritent de l'attitude des clients ayant recherché sur Internet de quoi pourrait souffrir leur animal, les femmes quant à elles voient cela de manière positive, comme une façon d'engager le dialogue. La perte de reconnaissance est très mal vécue par les praticiens les plus âgés qui accusent ouvertement les femmes d'en être responsables. C'est leur leitmotiv : « *elles s'installent pour s'amuser et ouvrent trois jours par semaine* ».

Dans cette étude, certes limitée à un échantillon de dix vétérinaires, les hommes vétérinaires s'expriment donc en s'opposant aux femmes vétérinaires. Qu'en est-il lorsque l'on pose directement la question à ces dernières ?

Dans son travail de thèse d'exercice vétérinaire, D. Henrio a interrogé les femmes sorties de l'ENV Nantes depuis sa création (20 promotions, n=480), au sujet de l'existence ou non d'un mode d'exercice vétérinaire spécifiquement féminin, (Henrio 2004). Leurs avis sont assez partagés : 43,8 % des répondantes pensent que les femmes vétérinaires exercent leur profession d'une manière qui leur est propre, contre 56,2 % qui pensent qu'elles n'ont pas de mode d'exercice spécifique. On peut classer leurs réponses en trois catégories :

- Selon certaines, hommes et femmes sont différents à la base : « *au niveau des centres d'intérêt, des plans de carrière, de la résistance physique et psychologique, de la façon de voir les choses, du contact avec les animaux* »... Aussi, il est normal qu'ils aient des modes d'exercice différents. Ainsi, les femmes seraient plus attirées par la « canine » par goût, par le fait que cette activité nécessite moins de force physique, et permet des contacts différents avec les clients et les animaux pour lesquels les qualités féminines feraient « *merveille* » (rapport plus affectif, « *maternel* » avec l'animal, plus de sensibilité, d'écoute, de psychologie avec les propriétaires...), mais aussi par « *anticipation sur leur vie de famille future* » (moins de gardes, horaires plus fixes...). Au contraire, l'activité dite « rurale », plus contraignante et dure physiquement, ne serait pas « *adaptée* » aux femmes, qui seraient d'ailleurs mal perçues dans le milieu agricole.

On peut donc voir que cette catégorie de femmes définit elle aussi la pratique vétérinaire avec des stéréotypes de genre.

- Pour d'autres, dans une société où les mères restent les piliers de la famille, la spécificité se place surtout au moment où la femme décide d'avoir des enfants. A partir de ce moment, celle-ci doit intégrer davantage de facteurs personnels dans ses choix : elle doit tenir compte du fait qu'elle doit faire les courses, entretenir la maison et avoir un minimum de temps libre pour s'occuper de ses enfants. Par conséquent, un travail dans lequel les horaires sont variables et non programmables, simplement trop remplis (« *8h30 – 21h sans pose le midi, 6 jours sur 7, sans compter les gardes* »), ou bien lorsque de nombreux déplacements sont nécessaires, sera difficilement compatible avec une vie de famille. La double journée de travail pourrait alors engendrer beaucoup de fatigue et de stress à long terme. Les mères de famille essaient donc souvent de « *se ménager plus de temps libre* » que leur conjoint afin de concilier épanouissement professionnel et vie de famille. Ceci peut passer par un emploi du temps aménagé, des gardes allégées, un temps partiel, ces adaptations n'étant pas spécifiques à la profession vétérinaire ! Cet ensemble de facteurs ferait, selon elles, que les femmes restent plus longtemps, assistantes en clientèle car le statut de salariée « *est très intéressant lorsque l'on est en congé maternité* », car la « *carrière du conjoint est privilégiée* » ou parce qu'elles ont « *moins de*

*responsabilités qu'en libéral* ». Celles qui s'installent le feraient majoritairement en association et enfin d'autres, ne s'orienteraient pas vers la clientèle mais plutôt vers la recherche, l'industrie, le métier de vétérinaire conseil... où il n'y a, entre autres, pas de garde, mais les avantages du salariat, et moins de décalage par rapport aux hommes...

- Enfin, le dernier groupe de femmes estime que toutes les femmes et tous les hommes sont différents. Selon elles, les modes d'exercice « *dépendent de la personnalité (non du sexe), des compétences de chacun, des priorités de chacun, et du rôle du conjoint* ». Elles estiment que « *quand on veut, on peut* », et l'idée de mode d'exercice spécifique aux femmes est « *une idée de macho* » ! Preuve en est que l'on rencontre des femmes dans tous les secteurs de la profession. Le mode d'exercice est une question de « *choix personnel* ». L'activité « rurale » peut nécessiter une organisation du travail différente des hommes mais n'est pas impossible, même s'il faut « *reconnaître qu'il faut beaucoup de volonté* » pour y arriver. Ainsi, de bonnes capacités d'adaptation, un peu de force physique, un contact habile avec les éleveurs et les moyens techniques actuels permettent de faire le même travail que les hommes. D'ailleurs, certains hommes « *bâtis comme des fourmis* » rencontrent les mêmes « *problèmes* » en « rurale » ! La difficulté vient donc plus de la gestion des horaires et du temps (organisation vis-à-vis des enfants), que de l'aspect technique du travail. Avec quelques concessions de la part du conjoint, ou en modulant un peu les emplois du temps, il est possible, selon elles, de travailler dans le secteur dont on a envie.

H. Charles aborde aussi les différences dans le travail selon le sexe dans sa thèse d'exercice vétérinaire, (Charles, 2004). Les vétérinaires ayant répondu à son questionnaire sont 45 % à trouver qu'il y a des différences dans le travail en fonction du sexe (57 % des femmes et 38 % des hommes).

Les principales différences positives citées « à l'avantage des femmes » sont :

- un meilleur contact avec les propriétaires et un travail plus consciencieux (15 %),
- un moindre attachement au salaire (7 %),
- un meilleur contact avec le personnel (4 %),
- plus d'intérêt pour le bien-être animal (2 %),
- plus intuitives et se remettant plus facilement en question (1 %).

Les principales différences « neutres » citées sont :

- la priorité à la famille (34 %),
- une ambition moindre (12 %).

Les principales différences citées « à la charge des femmes » et donc potentiellement à « l'avantage des hommes » sont :

- absentéisme/manque de suivi (6 %),
- refus de travailler en rurale (3 %),
- « travail annexe » (2 %),

- refus de réaliser les garder et salariat durable (1 %).

Là encore, ces réponses correspondent pour la plupart à des stéréotypes de genre.

Finalement, tout comme les femmes journalistes, les femmes vétérinaires peuvent adopter quatre types de comportements avec toutes les nuances possibles entre chacun d'eux, (Neveu, 2000) :

- être « du côté des femmes » c'est-à-dire rejeter en partie les conventions vétérinaires dominantes et en promouvant un « contre-exercice » féminin à travers la création d'un domaine d'exercice particulier ; devenir itinérante, afin de pouvoir concilier travail et enfants, développer une pratique vétérinaire plus dévouée avec une approche psychologique des patients ; s'orienter vers des médecines alternatives (homéopathie, ostéopathie,...). Cette stratégie dite de différenciation repose sur une mise en scène de la féminité, retournant positivement la valeur du féminin, mais sans en contester le contenu, en reproduisant les stéréotypes de genres dont les femmes font l'objet, tout en leur attribuant une valeur positive.
- être « du côté des hommes » c'est-à-dire accepter les valeurs et pratiques masculines traditionnelles ;
- être « intermédiaire », en acceptant les pensées communément admises et en exerçant avec un statut inférieur (réel ou supposé) qui est souvent réservé aux femmes ;
- être « à côté » c'est-à-dire affirmer la complémentarité des approches féminines et masculines. Il s'agit alors d'assumer en partie la place dominée du féminin, qui présente une approche différente de celle qui demeure la norme, en l'occurrence le masculin.

Pour confirmer l'existence de ces types de comportements et évaluer le poids de chacun d'eux dans la profession vétérinaire, il pourrait être intéressant, à l'avenir, de s'intéresser davantage aux questions suivantes, notamment par des entretiens :

- Qui sont les femmes qui adoptent tel ou tel comportement, pourquoi elles, dans quel contexte, etc. ? Plus précisément, quelle est leur trajectoire biographique ?
- Dans quelle mesure ces comportements sont des choix affirmés ou des choix imposés ? Quelles visions de la profession vétérinaire portent chacune de ces femmes et comment les ont-elles construites, partagées et consolidées ?

### **3. Le point de vue des clients**

#### **• Les propriétaires d'animaux de compagnie**

Le consommateur de soins pour son animal de compagnie demande un service, une prestation d'une part, et, généralement, une implication forte du soignant envers lui-même et son animal. Autrement dit, il a d'office fait rentrer le vétérinaire canin dans le *care* (soin, en

anglais). Le vétérinaire doit donc essayer de répondre à cette attente, tout en se comportant en chef d'entreprise soucieux de la rentabilité de son activité.

### ***Une profession tournée vers le soin***

Vu par les propriétaires d'animaux de compagnie, la féminisation de la profession ne constitue pas un problème et semble même plébiscitée, (Clerc de Marco, 2007). En effet, la compétence n'est jamais remise en cause car elle est associée au diplôme et nullement au genre. Par ailleurs, l'étude qualitative menée en 2006 par Antaria Consultants avec l'IFOP souligne le prestige intact de la profession (« *c'est plus difficile que d'être médecin* »). L'image des femmes dans la profession est très positive : on leur attribue une mission quasi sacerdotale, leur dévouement est immense alors que les stéréotypes négatifs vont systématiquement à l'encontre des hommes. Comme en médecine humaine, les clients critiquent l'arrogance et le pouvoir absolu des hommes, un pouvoir confisqué par le savoir. A l'inverse, les femmes négocient le pouvoir par l'écoute et la pédagogie même si certains clients préfèrent des praticiens autoritaires, (Clerc de Marco, 2007). Si les femmes vétérinaires ont une telle image positive auprès de ces clients, c'est certainement parce qu'elles correspondent davantage à leurs attentes en tant que professionnelles du soin.

Les femmes sont donc largement gagnantes en matière d'empathie, de contact, d'efficacité, elles « *aiment les animaux* » et savent s'en occuper. « *Elles ne font pas ça pour l'argent* ». Le stéréotype d'une féminité synonyme d'apaisement et de douceur ressort systématiquement, ce qui peut se traduire par une tendance à appeler la vétérinaire par son prénom. Malgré cela, une frange marginale de propriétaires préfère un vétérinaire homme. Comme en médecine humaine, on fera néanmoins plus confiance aux hommes pour tout ce qui est très technique (chirurgie) et aux femmes pour la médecine, le relationnel.

### ***Une rentabilité économique mal acceptée***

Pour les propriétaires d'animaux de compagnie, il est évident que les vétérinaires gagnent énormément d'argent et ce quelque soit le genre du praticien. La valence économique de l'activité vétérinaire libérale est très souvent perçue négativement, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, le parallèle avec la médecine humaine à ce sujet ne joue pas en la faveur des vétérinaires. En effet, dans l'imaginaire des propriétaires de chiens et/ou de chats, le soignant doit n'avoir comme vocation que le soin et ne surtout pas se comporter comme un commerçant. Le vétérinaire est régulièrement imaginé comme « *pété de thune* », « *l'hiver à Courchevel, l'été à Saint-Tropez et il roule en Porsche* » même s' « *il mérite son train de vie* », (Clerc de Marco, 2007). Les plaintes concernent surtout le manque de transparence des tarifs (« *on ne sait jamais pour combien on va en avoir* »), les prix considérés comme scandaleux, certains propriétaires d'animaux déclarant allant jusqu'à « *s'habiller en pauvre* » pour aller chez le vétérinaire. A. Clerc de Marco note cependant que, lorsque les clients s'expriment, ils disent « *il* », « *le salaud* », il s'agit d'un homme. Mais ils ne parlent pas de leur vétérinaire, mais des autres car, dans tous les cas, « *mon* » vétérinaire est un bon vétérinaire !

- **Les éleveurs**

L'enquête réalisée auprès de 606 éleveurs de bovins (dont 62 % d'hommes) par L. Grandadam (2010) a permis de recueillir leurs perceptions sur les femmes praticiennes en activité dite « rurale ». Plusieurs tendances se dégagent :

- Les éleveurs semblent satisfaits du travail effectué par les femmes vétérinaires en activité dite « rurale ».
- Ils ne semblent pas avoir de préférence de genre face à leur vétérinaire.
- Ils ont le même a priori face à un jeune débutant que face à une jeune débutante.
- Les éleveurs estiment que les femmes vétérinaires rurales sont globalement aussi efficaces que les hommes (certains émettent tout de même des limites sur les actes les plus difficiles).
- Les éleveurs apprécient avant tout une bonne approche relationnelle, de la disponibilité et des conseils adaptés.
- C'est surtout l'inexpérience qui fait peur aux éleveurs. Cela explique que les débuts d'exercice sont toujours difficiles mais cela s'améliore très vite avec l'expérience.

La collaboration entre vétérinaires et éleveurs ne se situent pas, contrairement aux propriétaires d'animaux de compagnie, dans le registre de l'empathie mais plutôt dans le cadre d'une relation contractuelle entre professionnels. De plus, les éleveurs déclarent attacher de l'importance à des qualités qui ne sont pas l'apanage d'un des genres (aptitudes relationnelles, disponibilité) à l'exception – peut-être - de la force physique. Néanmoins, certains éleveurs s'intéressent de plus en plus à des considérations de bien-être animal, de prise en charge de la douleur qu'ils pourraient considérer comme mieux perçues par les femmes vétérinaires.

Les éleveurs ne formulent donc pas de réticences majeures, ni d'enthousiasme particulier face à la féminisation de la profession vétérinaire. Il est vraisemblable que cette distance à ce sujet vient du fait que leurs préoccupations sont quasiment exclusivement d'ordre économique et technique et qu'ils n'y associent pas spontanément un genre préférentiel.

**En conclusion**, on se rend compte que culturellement, les stéréotypes pour caractériser les genres sont spontanément évoqués par les vétérinaires eux-mêmes hommes et femmes mais aussi par les propriétaires d'animaux de compagnie.

Pour aller plus loin dans la réflexion, on peut essayer de dépasser ces stéréotypes de genre. Et ainsi se demander si plutôt que d'opposer de façon rigide et systématique deux groupes, les hommes et les femmes, il ne serait pas plus pertinent de travailler sur des profils de vétérinaire construits à partir de situations les caractérisant. A titre d'exemple, on peut citer, outre le genre le fait d'être :

- jeune ou expérimenté(e),



- praticien exerçant en « canine », en « mixte », en « rurale » ou n'exerçant pas en clientèle,
- diplômé de telle école,
- en couple ou célibataire,
- avec ou sans enfant,
- avec plus ou moins de capacité d'écoute, d'esprit d'entreprise
- avec une volonté d'investir plus ou moins ses sphères professionnelles et privées
- ...

## **B. A partir de six profils de vétérinaires**

L'analyse multivariée réalisée à partir de l'enquête que nous avons exploitée, a permis de mettre en évidence six profils de vétérinaires qui sont les suivants<sup>12</sup> :

- type A : « femmes, exerçant en « canine » avec des tranches très faibles de revenus, peu satisfaites (vies personnelles et professionnelles) » ;
- type B : « jeunes femmes, en couple avec un vétérinaire, exerçant en « canine », avec des tranches faibles de revenus, satisfaites (vie personnelle) » ;
- type C : « de 40 à 49 ans, en couple avec un(e) vétérinaire, exerçant en « canine », avec des tranches de revenus dans la moyenne, très satisfait(e)s (vies personnelles et professionnelles) » ;
- type D : « femmes, divorcées, exerçant en « canine », avec des tranches faibles de revenus, insatisfaites (vies personnelles et professionnelles) » ;
- type E : « hommes, exerçant en « rurale » ou « mixte », avec des tranches élevées de revenus, très satisfaits (vies personnelles et professionnelles) » ;
- type F : « hommes, de 50 ans et plus, exerçant en « rurale » ou « mixte à dominante rurale » ou activité industrielle, avec des tranches très élevées de revenus, insatisfaits (vie personnelle) ».

En termes de répartitions des genres,

- trois types sont à dominante masculine :
  - le type C dont la répartition correspond à celle de population globale des vétérinaires de l'enquête et des vétérinaires libéraux en France (redressement volontaire de la variable 1a.Sexe avec le logiciel Modalisa).
  - les types E et F sont clairement masculins.
- le type B est clairement féminin (83 % de femmes).
- les types A et D sont plus équilibrés par rapport aux autres types. Néanmoins, ces deux types sont composés de beaucoup plus de femmes que la population globale des vétérinaires libéraux en France. C'est pourquoi on peut considérer que ces types sont féminins.

---

<sup>12</sup> Pour plus de détails, voir deuxième partie, sous partie **2. D. 2.**

Nous allons maintenant essayer de regrouper d'un côté les trois profils « féminins » (A, B et D) et de l'autre les trois « masculins » (C, E et F). Gardons cependant bien à l'esprit l'ensemble des difficultés rencontrées pour l'interprétation des résultats de cette enquête et le fait que ces profils mettent seulement en avant des surreprésentations.

Les trois indicateurs communs aux profils féminins sont :

- l'activité en l'occurrence la « canine » ;
- des tranches plutôt faibles de revenus ;
- et des temps consacrés aux enfants et à la vie domestique importants.

Quant aux hommes, les deux indicateurs communs sont :

- des tranches de revenus : de moyennes à très élevées ;
- et des temps consacrés aux enfants et à la vie domestique restreints.

Finalement, d'après cette enquête, seuls trois indicateurs permettraient de caractériser une pratique féminine différente d'une pratique masculine : les revenus, l'activité et les temps consacrés aux enfants et à la vie domestique. Ces caractéristiques témoignent d'une réalité certaine mais paraissent bien insuffisantes pour décrire véritablement chacun de ces profils.

En effet, le profil B qui est un profil très féminin ressemble en un sens davantage au profil C (profil masculin) qu'aux profils A et D. Les individus des groupe B et C pratiquent la même activité, la « canine » et ont des niveaux de satisfaction élevés et ce, à propos des mêmes items « *la vie à deux* », « *les enfants* » et « *l'épanouissement professionnel* ». Aussi, il semble que les types B et C partagent plus équitablement le temps consacré aux enfants. On peut aussi y associer les individus du type E qui présentent les mêmes caractéristiques si ce n'est en termes d'activité puisqu'on y trouve à la fois des vétérinaires exerçant en « canine » et à la fois en « mixte » à dominante « rurale ou canine ».

Les profils A et D sont très proches : activité « canine » et temps de travail identiques, niveaux de satisfactions faibles sur les mêmes items (« *temps libre* », « *vie sociale* », et « *reconnaissance sociale professionnelle* »). Seules leurs tranches de revenus les différencient.

Enfin, le profil F semble correspondre à la pratique dominante dans la profession il y a quelques années : une activité « rurale » ou « mixte à dominante rurale », une disponibilité temporelle maximale au travail au détriment de la sphère familiale, des tranches très élevées de revenus, et des niveaux de satisfactions personnelles faibles assez logiquement au sujet du « *temps libre* » et de la « *vie sociale* ». Dans ce profil, figurent aussi les vétérinaires qui travaillent dans les productions animales « industrielles ».

**En conclusion**, caractériser des profils de vétérinaires féminins et masculins est possible mais de nombreux autres indicateurs (activité, niveaux de satisfaction, articulation temporelle des sphères professionnelles et privées,...) permettent d'enrichir la réflexion en dépassant les visions binaires.

## C. Réflexions

La réalisation des profils amène à se demander s'il serait davantage pertinent de nier l'existence des genres. La philosophe S. Agacinski appelle à la prudence pour ne pas non plus aboutir à cette « neutralité » sexuelle. Dans « *La plus Belle Histoire des Femmes* », elle écrit « à chacun et chacune d'inventer son chemin... [...] On peut montrer que la « neutralité » sexuelle, sous son apparence d'abstraction, effectue en fait une neutralisation de l'un des deux termes au profit de l'autre. Pourquoi cela ? Parce que jamais, ni dans la pensée antique ni dans la pensée chrétienne, la différence sexuelle n'a été autre chose qu'une différence de la femme par rapport au prototype masculin. L'existence des deux sexes est l'effet d'une dérivation, à partir de l'homme, dont les mythes font le récit. [...] Si l'on ne tient pas compte de cette origine unique et virile de l'humanité, on ne comprend pas la structure andocentrée de la différence sexuelle. D'où le paradoxe, encore actif, de la différence et de la particularité de la femme, tandis que l'homme n'est pas vu lui-même comme différent : il ne diffère de personne, il est simplement l'être humain (et donc, paradoxalement, à la fois viril et neutre). Cette indifférence ou neutralité masculine originaire explique pourquoi on revient toujours au modèle ou au prototype mâle dès que l'on veut effacer la différence entre les sexes. Le discours des femmes qui affirment « nous ne sommes pas différentes » conduit toujours à dire « nous sommes des hommes comme les autres, nous rentrons dans le même prototype humain ». C'est pourquoi déconstruire cet imaginaire conduit à dire que l'humanité n'est pas neutre et asexuée, mais sexuée universellement », (Héritier et al, 2011).

Aussi, elle rappelle que « les femmes ne sont pas une minorité, elles sont une forme universelle de l'être humain. C'est pourquoi elles n'ont pas intérêt à s'inscrire dans un différencialisme et un communautarisme généralisés. Nous sommes sexués en tant qu'être vivants. C'est cette hétérogénéité universelle qu'il faut prendre en compte sans la hiérarchiser. [...] Il ne faut pas confondre la discrimination à l'égard des femmes, la moitié du genre humain –discrimination historique massive, qui traverse toutes les civilisations-, avec les résistances dont sont victimes les minorités », (Héritier et al, 2011).

Sans prétendre avoir fait le tour de la question de la différence des sexes et des genres qui dépasse largement le cadre de cette thèse, l'idée qui paraît importante est de ne pas réduire les vétérinaires ainsi que tout individu à leur unique sexe ou genre ou à leur génération, sans pour autant en faire abstraction ou le nier, mais de considérer qu'ils sont libres de mener leur vie aussi bien privée que professionnelle comme ils l'entendent. C'est le principe même de l'égalité des chances. Nombre de femmes n'ont pas les mêmes conceptions du succès et de la réussite professionnelles que les hommes.

Pour certaines femmes, s'identifier aux stéréotypes de genre en privilégiant l'empathie, garder une disponibilité et maintenir une stabilité pour la famille peuvent l'emporter sur l'investissement professionnel, non pas comme un sacrifice personnel, mais comme une forme de réalisation de soi. Cette façon de gérer sa vie sur un modèle plus traditionnel n'est pas plus choquante qu'une autre si tant est qu'elle soit voulue et choisie. Elle peut tout aussi

bien être une aspiration masculine. En effet, il est simpliste et réducteur de considérer que les valeurs et pratiques masculines dominantes sont homogènes, sans réellement analyser leurs contenus et leurs éventuelles contradictions.

La possibilité de choisir aussi librement et individuellement sa vie que possible, en tant qu'hommes et femmes, est un acquis des démocraties occidentales du 21<sup>ème</sup> siècle.

Et plus spécifiquement, il existe probablement autant de pratiques vétérinaires que de vétérinaires.

**En conclusion**, le genre a bel et bien un impact sur la pratique vétérinaire notamment sur les modalités d'exercice et l'organisation temporelle des sphères professionnels et privées. Néanmoins, l'âge des vétérinaires ou peut-être plutôt la génération a aussi une influence. Les hommes et les femmes de moins de quarante ans exercent davantage que leurs aînés dans de grosses structures, en « rurale » et « mixte ». L'activité « canine » est toujours l'activité majoritaire des jeunes vétérinaires mais elle représente un plus faible pourcentage par rapport aux vétérinaires de plus de quarante ans. Comme dans l'ensemble de la société, l'effet de la génération vers une articulation plus équilibrée des temps sociaux est probable dans la profession vétérinaire, même si elle reste à démontrer. Les stéréotypes de genre formulés par les vétérinaires et les clients permettent de caractériser une pratique féminine et une pratique masculine. Toutefois, la réalisation de six profils de vétérinaires grâce à l'enquête de la CARPV montre que de nombreux autres indicateurs permettent de qualifier telle ou telle pratique vétérinaire.

Même en gardant à l'esprit qu'il n'y a pas uniquement deux façons d'exercer fondées sur le genre, il n'en demeure pas moins que le processus de féminisation se fait précisément dans la période où de nombreuses évolutions de la profession vétérinaire<sup>13</sup> s'opèrent (désaffectation de l'exercice dit « rural », progression du salariat,...). Et, de là à penser que les femmes en sont responsables ou les vecteurs principaux, il n'y a qu'un pas, souvent franchi. Or, nous avons montré que soutenir le fait que la féminisation soit seule responsable de la désaffectation de l'exercice dit « rural » et de la progression de salariat serait beaucoup trop simplificateur. Même si la « canine » n'est pas une activité nouvelle, elle change de signification lorsque sa voisine « rurale » se réduit et se modernise. Cette situation, si elle est perçue par certains vétérinaires comme un problème lié à la féminisation, renverrait tout autant à la découverte progressive que la profession a bâti son prestige et son pouvoir en dépendance avec une activité pourtant subordonnée, -l'agriculture- et avec le

---

<sup>13</sup> Nous n'évoquons pas l'application depuis janvier 2011 de la Directive Services, 2006/123/CE du Parlement et du Conseil européen, votée le 12 décembre 2006, (Ordre National des Vétérinaires, 2011). Il ne s'agit pas de minimiser son influence sur l'évolution de la profession vétérinaire, bien contraire. Nous manquons à l'heure actuelle d'un recul temporel suffisant pour envisager son impact sur la pratique des hommes et des femmes vétérinaires. Par ailleurs, cette application n'est pas le fruit d'un comportement collectif des vétérinaires (comme le sont davantage la désaffectation de l'exercice dit « rural » et la progression du salariat) mais celui d'une décision politique.

développement d'entreprises industrielles et de réglementations de l'Etat afférant à ce secteur.

Quant au secteur des animaux de compagnie, qui pourrait paraître le plus prometteur pour le futur, il doit pourtant évoluer entre, une volonté légitime de perfectionnement médical sans limite et une réalité de mise en pratique plus étroite (notamment d'un point de vue économique).

Pour clôturer cette étude, nous nous proposons de voir si l'évolution de la profession vétérinaire est uniquement affectée par sa féminisation.

## QUATRIEME PARTIE : DISCUSSION : L'EVOLUTION DE LA PROFESSION VETERINAIRE EST ELLE AFFECTEE UNIQUEMENT PAR SA FEMINISATION ?

### 1. FEMINISATION RIME-T-ELLE AVEC DEVALORISATION DE LA PROFESSION ?

Cette question s'est déjà posée dans de nombreuses autres professions telles que la magistrature, le journalisme, ou l'architecture. Pour chacune de ces professions, l'entrée des femmes se réalise très souvent « *par le bas* » de la hiérarchie professionnelle, autrement dit les femmes occupent les postes les moins bien valorisés, (Lapeyre, 2006 ; Neveu, 2000). Cette perception est souvent relayée par les professionnels eux-mêmes (y compris certaines femmes) qui en arrivent à penser que la féminisation de leur profession est synonyme de sa dévalorisation.

Il s'avère donc intéressant d'évaluer la pertinence de ces hypothèses pour la profession vétérinaire. Autrement dit, les femmes vétérinaires avec tous les profils et comportements qu'elles peuvent adopter, occupent-elles les postes les moins bien valorisés ? Et par conséquent, leur présence entraîne-t-elle une dévalorisation globale de la profession vétérinaire ?

#### A. Existe-t-il des postes peu valorisés dans la profession vétérinaire ?

Avant de savoir si les femmes occupent les postes moins bien valorisés, il est nécessaire d'identifier les critères possibles pour qualifier un poste de plus ou moins valorisé. On se heurte ici à une notion difficile à appréhender. Philosophes, sociologues, économistes s'interrogent, de façon récurrente, sur le travail et sa valeur. J. Bucki propose à travers l'« *approche décisionnelle* » une lecture de la valeur du travail selon une tentative de mise en relation de trois catégories de valeurs, (Bucki, 2010). L'homme, en tant que pilote d'une activité, hériterait de ces valeurs et, par là même, pourrait construire une appréciation personnelle de la valeur de son travail.

#### 1. *Système de valeurs et dynamique*

La notion de valeur est aujourd'hui assez imprécise, faute de repères permettant son identification. En première approche, on qualifie de valeur tout ce à quoi nous attachons une certaine importance. La solution généralement apportée à la classification des valeurs repose sur la distinction entre valeurs universelles et valeurs contingentes. L'interprétation du système de valeurs proposé par l'« *approche décisionnelle* », est liée au concept d'activité et elle repose sur trois catégories de valeurs :

- **valeurs économiques** : relatives à l'appréciation de la dualité rareté-utilité des ressources et constituant le facteur de l'efficacité de toute organisation,

- **valeurs constitutives** : expression des finalités d'une organisation et liées à la fondation même de l'organisation,
- **valeurs comportementales** : facteur de l'efficacité dans la construction de la convergence de buts par les acteurs de l'organisation, (Bucki, 2010).

En utilisant ce système de valeur pour la profession vétérinaire, on pourrait dire que pour une activité en clientèle « canine » ou « rurale » on aurait, par exemple :

- **valeurs économiques** : revenus
- **valeurs constitutives** : être garant des santés animales et publiques
- **valeurs comportementales** : conscience professionnelle.

Les valeurs constitutives, économiques et comportementales évoquées ici sont, à la fois, interdépendantes et inhérentes à l'organisation. Elles déterminent ses fondements, ses moyens et l'efficacité de son fonctionnement. Aussi, elles évoluent corrélativement avec la modification de chacun des trois pôles.

Cette approche fondée sur trois types de valeurs accordées au travail est très théorique. Néanmoins, elle met en évidence toute la difficulté à affirmer catégoriquement que tel ou tel travail est plus ou moins valorisé. Il s'agit maintenant d'aborder le cas plus particulier des femmes vétérinaires.

## ***2. Quels sont les postes occupés par les femmes vétérinaires ?***

On l'a montré les femmes vétérinaires sont actuellement très présentes dans l'activité « canine ». Pour autant, ce n'est pas un exercice réservé exclusivement aux femmes. De plus, même en ciblant seulement sur cette activité, il existe de nombreuses façons de la pratiquer comme les profils issus de l'enquête l'ont montré. On peut citer :

- les structures de type hospitalières avec une possible organisation par spécialisation (dermatologie, ophtalmologie, ...),
- les structures à un seul vétérinaire dans les grandes agglomérations,
- les structures en zone périurbaine ou en zone rurale où il est de plus en plus fréquent d'exercer à plusieurs vétérinaires avec des vétérinaires spécialisés en « rurale pure » et les autres en « canine pure » ou en encore en pratique dite mixte avec une activité à la fois rurale et canine pour chaque praticien.

On peut donc voir qu'il n'existe pas en tant que telle de pratique « canine » uniforme en France. Il semble donc d'autant plus simplificateur d'attribuer une valeur unique à cette activité.

En termes de statut, les femmes vétérinaires sont davantage salariées que les hommes. Néanmoins, ce n'est pas non plus un statut exclusivement féminin. Et peut-on uniquement

considérer le statut salarié comme peu valorisé ou valorisant ? Là encore, il est difficile d'apporter une réponse catégorique à cette question puisque elle est, avant tout, subjective.

On peut donc dire qu'il n'est pas évident de répondre à la question « *les femmes vétérinaires occupent-elles les postes les moins bien valorisés* », et que, vraisemblablement, personne n'est en mesure d'y répondre facilement. Mais alors, comment expliquer que les vétérinaires semblent parfois exprimer une crise identitaire, qu'ils associent souvent à dévalorisation de leur profession ?

## **B. Comment expliquer la baisse de prestige ressentie par les vétérinaires ?**

La notion de prestige fait écho à la notion de valeur du travail. Or on a vu qu'il est très difficile voire impossible de caractériser plus précisément ces notions, notamment car elles sont très subjectives. Bien qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'étude spécifique à ce sujet en France, on se propose d'y apporter quelques pistes de réflexion, non exhaustives.

De nombreux sociologues tels que M. Cacouault-Bitaud, en 2001 infirment l'hypothèse selon laquelle la féminisation d'une profession entraîne sa dévalorisation. En effet, elle explique que le prestige d'une profession n'est pas lié à la proportion d'hommes ou de femmes qui en font partie, mais « *à l'importance que revêt sa fonction dans l'organisation sociale* », (Cacouault-Bitaud, 2001). Or, historiquement, la communauté professionnelle des vétérinaires à l'instar des médecins, avocats et architectes avait tendance à hisser la valeur travail au rang « *d'actes héroïques* ». Actuellement, le monopole de savoir des professions médicales est de plus en plus contesté par à la fois les nombreuses femmes professionnelles de santé, mais également par les clients qui bénéficient d'un accès large au savoir médical à travers l'accès facilité à l'information (internet, émission de santé,...). Cela alimenterait un processus de déprofessionnalisation associé à une perte graduelle du pouvoir traditionnel de la profession ainsi que de l'autonomie professionnelle.

Il est possible –mais pas automatique- que les femmes et les hommes apprécient différemment cette nouvelle donne et mettent en œuvre des comportements « de résistance » ou d'actions différenciées, (Cacouault-Bitaud, 2001).

Cette hypothèse de la prolétarianisation renvoie aussi à la reconnaissance implicite d'un double marché du travail, un pour les femmes et les jeunes vétérinaires et un autre pour les hommes vétérinaires plus âgés, bénéficiant des privilèges de l'autonomie professionnelle (statut libéral et situation économique élevée). De plus, nous l'avons vu le mode d'exercice, fréquent pour les femmes mais aussi présent pour les hommes, qui consiste à se réserver un jour de liberté, à s'associer, à travailler en tant que salarié(e), apparaît comme une menace. En effet, il contribuerait à banaliser le métier. Cette idée est aussi très présente chez les médecins : par exemple, le fait que les médecins s'organisent pour vivre comme tout le monde est considéré par beaucoup d'entre eux comme l'indice d'une baisse de prestige.



Une autre hypothèse pourrait être que la profession vétérinaire est peu à peu passée d'une profession de santé où les aspects scientifiques étaient prépondérants (par exemple à travers la maîtrise des zoonoses des animaux de rente) à une profession de services où les aspects de management vont le devenir (par exemple à travers la vente d'aliments pour animaux de compagnie ou de vermifuge du bétail au comptoir). C'est ce qu'expriment certains vétérinaires issus de notre enquête :

- Un homme de 50 ans et plus, marié, qui exerce en canine, du type E : « *Vu mon âge, je n'ai pu que constater (sans amertume) la dégradation progressive de notre métier (mercantilisme, perte de confraternité, concurrence effrénée, etc, etc,...) »* ou
- une femme, de 40-49 ans, divorcée, qui exerce en canine, du type C : « *Le métier se complique (formalités administratives, contact clientèle...) et devient de moins en moins gratifiant au point de vue moral comme financier. Ceci n'est pas encourageant pour l'avenir... »* ou
- un homme, de 40-49 ans, marié, qui exerce en canine, du type F : « *être vétérinaire libéral aujourd'hui, cela signifie de plus en plus de contraintes, de moins en moins de satisfactions personnelles, pour un revenu qui n'est pas en adéquation avec l'implication donnée au quotidien ainsi que les responsabilités. Et en plus, on veut nous assimiler aux Services ? »* ou encore
- un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine, du type C : « *inquiétude sur la scission de plus en plus importante entre libéral et salarié et changement des mentalités qui vont être amplifiés peut-être par le statut de profession de service (implique rendement et business) par rapport à la profession de santé (où la priorité était quand même la santé, même si l'on ne peut négliger les aspects financiers). »*

Pourtant, bien avant l'application de la récente Directive Services, de nombreux vétérinaires appréhendaient déjà le développement excessif de la part commerciale de leur activité comme l'illustrent deux témoignages extraits du livre « *Une profession aux multiples visages : le Vétérinaire* », (Rondeau, 2001). P. de Wally dans le chapitre « *Praticien canin* » exprime le souhait « *que les années 2000 ne fassent pas table rase du bon sens clinique, du recours à la palpation, à l'auscultation, à l'observation, voire à l'intuition. Puisse cette tendance commerciale ne pas oublier aux vétérinaires leur formation académique et scientifique et ne pas les transformer en banaux épiciers.* » Par ailleurs, V. Bianchetti, « [...] *craint que, dans un réflexe de survie pour maintenir leur pouvoir d'achat, certains tentent de trouver une planche de salut dans le mercantilisme non éclairé...cela nuirait profondément à la profession* », (Rondeau, 2001). Il est probable, que dans l'esprit de beaucoup (clients, étudiants vétérinaires, vétérinaires en exercice) cette prépondérance des aspects économiques contribue en partie à altérer le prestige ressenti par les vétérinaires.

## **2. L'ETHOS PROFESSIONNEL N'EST-IL PAS REMIS EN QUESTION EN PARTIE PAR LA FEMINISATION ?**

Les contenus de la profession vétérinaire ont changé, changent et changeront (activité, statut,...). En effet, l'éthos professionnel vétérinaire, notion socialement construite qui correspond à l'ensemble des caractères communs à un groupe d'individus appartenant à une même profession (notamment en termes de rapports au travail et à la famille) était, entre autres, traditionnellement caractérisé par (Lapeyre, 2006) :

- le fait d'être un homme, libéral, et exerçant en zone rurale,
- un surinvestissement des hommes (au sens masculin) dans l'espace professionnel au détriment de la sphère privée,
- une disponibilité quasi absolue pour le travail et donc pour la clientèle.

Comment pourrait-on définir actuellement l'éthos professionnel des vétérinaires ?

Ce n'est assurément pas une question facile :

- la profession vétérinaire est-elle une profession masculine ? C'est vrai, mais elle est de plus en plus féminine.
- la profession vétérinaire est-elle une profession libérale ? C'est vrai, mais le salariat progresse.
- la profession vétérinaire, en clientèle, est-ce soigner les animaux ? C'est vrai, mais c'est aussi gérer une équipe, le stock d'une pharmacie, développer l'esprit d'entreprise, c'est aussi être manager.
- la profession vétérinaire, en clientèle, est-ce soigner les animaux de compagnie ? C'est vrai, mais il reste encore des vétérinaires qui soignent les animaux de rente. Mais qu'est-ce qui est le plus « utile » ou nécessaire pour la société ?

On voit bien que concrètement, il n'est pas aussi facile de définir ce qu'est aujourd'hui l'éthos vétérinaire. Peut-être que l'arrivée massive des femmes dans la profession vétérinaire a accentué cette multiplicité d'identité vétérinaire sans en être l'exclusive origine. Peut-être aussi que le sentiment de baisse de prestige ressenti par certains vétérinaires est lié à la difficulté voire l'impossibilité de refaire de l'unité symbolique (« être vétérinaire ») là où s'est installée une telle diversité d'exercice. Ces hypothèses nécessiteraient d'être vérifiées par l'intermédiaire d'études sociologiques.

L'éthos professionnel a donc probablement été remis en question par l'arrivée massive des femmes dans la profession vétérinaire. Néanmoins, il ne faut pas non plus sous-estimer l'impact des évolutions sur le ratio des hommes et femmes vétérinaires, comme cela a été le cas suite aux restructurations du secteur pharmaceutique aux Etats-Unis et au Québec, (Collin, 1992). En effet, ce secteur a connu dans ces deux pays une dégradation sensible des conditions de travail, de l'autonomie, des niveaux de satisfaction, de revenus, d'opportunités et de diverses gratifications symboliques ainsi qu'une dévalorisation de l'image du pharmacien auprès du grand public. Les pharmaciennes, parce qu'elles n'ont pas eu l'occasion d'assumer l'identité professionnelle antérieure, ne semblent pas rebutées par la

nouvelle définition que tend à se donner la profession. Leur arrivée massive témoigne au contraire d'une certaine adhésion à ces valeurs et au mode d'exercice qu'elles sous-tendent. Il n'est guère étonnant, dès lors, de constater que les femmes n'investissent pas la pharmacie par l'entremise des places jadis occupées par les hommes, mais plutôt en venant occuper de nouveaux postes créés dans la foulée des transformations qui se produisent. Une fois amorcé, le processus de féminisation contribue en outre à accélérer la mutation de la profession ; il constitue effectivement l'un des supports importants à l'extension du salariat des pharmaciens. Comme les pharmaciennes ne s'identifient pas nécessairement aux valeurs qui assuraient autrefois la cohésion du groupe, leur arrivée massive a pu contribuer à diluer les résistances internes qu'opposent une partie des pharmaciennes et des pharmaciens déjà établis à des changements qui menacent en fait leurs prérogatives.

Dans le cas précis de la pharmacie, il apparaît que ce n'est pas l'arrivée massive des femmes qui provoque ces phénomènes. Pour J. Collin, si la féminisation est associée à une dévalorisation de la profession, elle n'en est pas la cause mais plutôt le produit, (Collin, 1992). L'amorce du mouvement de féminisation est liée à une certaine « désertion » de l'effectif masculin ; désertion qui découle justement, en partie du moins, de la dévalorisation de plus en plus prégnante de la profession. Par ailleurs, l'extension du salariat, à laquelle est étroitement liée la féminisation, n'est pas simplement l'expression d'une perte de pouvoir et d'autonomie. Le phénomène incarne aussi une nouvelle définition du « professionnalisme » en pharmacie.

Ni triomphe ni défaite, la féminisation des professions libérales appelle, comme phénomène nouveau, des questionnements nouveaux. Enfin, J. Collin attire l'attention sur le fait que *« compte tenu de l'extrême fluidité des dynamiques professionnelles dans les sociétés industrielles avancées et des mutations sans cesse réactivées par l'avancement technologique et scientifique, il semble que l'on doit appréhender les mouvements de féminisation des professions comme l'indice des transformations profondes, mais également comme des processus engendrant eux-mêmes des transformations. De ce fait, ils devraient désormais faire partie intégrante de la réflexion tant sur le travail des femmes que sur l'avenir du statut professionnel »*, (Collin, 1992). Les conclusions d'une étude récente menée auprès de professionnels libéraux (dont des vétérinaires) aux Etats-Unis confirment cette opinion, (Lincoln, 2010).

**En conclusion**, la féminisation de la profession vétérinaire a bel et bien un impact sur celle-ci à la fois en termes d'activité et de statut. Ainsi, elle contribue à la redéfinition de l'éthos professionnel. Néanmoins, il s'agit vraisemblablement plutôt d'une interaction et non pas d'un simple lien de cause à effet.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il apparaît que les appréciations concernant les effets de la féminisation de la profession vétérinaire sont nombreuses. Certaines d'entre elles sont communes à d'autres professions libérales : elles associent la féminisation aux nouveaux équilibres en termes de statut et d'activité. D'autres sont d'ordre plus général et renvoient à la théorie de la différence des genres.

Même si ces appréciations témoignent d'une certaine réalité, force est de constater que mesurer l'impact de la féminisation, en tant que paramètre pris de façon isolée, sur les caractéristiques d'une profession est complexe. En effet, comme l'a montré notre analyse, de nombreux autres facteurs interagissent avec cette évolution. Il convient donc, selon nous, d'éviter de conclure de manière trop péremptoire et définitive.

Notre travail a montré l'intérêt d'élargir le champ de réflexion à d'autres professions connaissant la même dynamique, à des espaces géographiques différents et la nécessité de compléter les approches quantitatives par des analyses qualitatives (fondées sur des entretiens, par exemple).

Puisse cette étude susciter d'autres travaux qui viendront l'enrichir.



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BALLIN C.

L'avenir de la profession est marqué par sa féminisation.

*La Semaine Vétérinaire*, 2007, n° 1252, p 29-31.

BADINTER E.

Le Conflit : la femme et la mère.

2010, Flammarion, Paris, 218 p.

BECHU D.

Importance des disciplines managériales dans l'accompagnement de l'évolution de la profession vétérinaire.

*Thèse de Master spécialisé en management de la santé*, 2009, Toulouse Business School, 141 p.

BEL G. (présentation de la communication)

L'entrepreneuriat au féminin.

*Avis et rapports du conseil économique, social et environnemental*, 2009, Paris, 116 p.

BESSIN M. et GAUDART C.

Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ?

*Revue de sciences sociales et humaines, Temporalités*, 2009, 9, 15 p.

Consultable au lien : <http://temporalites.revues.org/index979.html> (page consultée le 14.08.2011)

BUCKI J.

Le travail et la perception de sa valeur.

Consultable au lien : <http://iegd.institut.online.fr/ART05-B-ADSc-Travail-valeur-fr.htm> (page consultée le 14.08.2011).

BUSSIERAS F. et HIARD H.

La Dépêche Technique : Management des ressources humaines dans l'entreprise vétérinaire, 2010, supplément au n° 121.

CACOUAULT-BITAUD M.

La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ?

*Travail, genre et sociétés*, 2001, 1 (5), p. 91-115

CARPV - CAISSE AUTONOME DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE DES VETERINAIRES

Rapport sur le fonctionnement administratif et financier de la CARPV, 2010, 13 p

Communication personnelle.

CHADOIN O.

Construction sociale d'un corps professionnel et féminisation : le cas du métier d'architecte au tournant des années 90.

¿ Interrogations ? 2007, 5

Consultable au lien : <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=109> (page consultée le 15.05.2011)

CHARLES H.

Impact de la féminisation sur le statut social du vétérinaire.

*Thèse de doctorat vétérinaire, Université de Créteil, 2004, 168 p.*

CIBOIS Ph.

Le PEM, pourcentage de l'écart maximum : un indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence

*Bulletin de Méthodologie Sociologique, n° 40, 1993, p 43-63*

CLERC DE MARCO A.

Les femmes vétérinaires : avenir de *l'Homo veterinarius*?

*L'Essentiel, 2007, n° 42, p 29-31.*

CONJAT M. C.

Femme et Evolution de la profession vétérinaire.

*Thèse de doctorat vétérinaire, Université Claude-Bernard, Lyon, 2000, 104 p.*

COLLIN J.

Les femmes dans la profession pharmaceutique au Québec : rupture ou continuité ?

*Recherches féministes, 1992, 5(2), p. 31-56.*

Consultable au lien : <http://id.erudit.org/iderudit/057698ar> (page consultée le 15.06.2011)

CUERRIER C.

Le mentorat et le développement professionnel.

*Stratégie de communication n°13, 2004, Montréal*

Consultable au lien :

[http://www.iaevg.org/crc/files/Strat%C3%A9gie\\_de\\_communication\\_No.13\\_Cuerrier755\\_1.pdf](http://www.iaevg.org/crc/files/Strat%C3%A9gie_de_communication_No.13_Cuerrier755_1.pdf) (page consultée le 20.03.2011)

DESWARTE E.

Stéréotypes de genre.

Consultable au lien : <http://www.psychologie-sociale.com/> (page consultée le 14.08.2011).

DEVOS N.

Les femmes ont mis 200 ans à s'imposer dans la profession.

*La Semaine Vétérinaire, 2009, n° 1371, p 29-32.*

FAESSEL A.

Près d'un praticien sur trois a choisi d'être salarié.  
*La Semaine Vétérinaire*, 2007, n° 1269, p 36-39.

FALUDI S.

Le féminisme malade de ses filles.  
Tout sur la mère, les bonnes les mauvaises et les autres, *Books*, 2011, n° 24, p 67-77.

FONTENELLE N.

Les revenus des consœurs sont inférieurs d'un tiers - Valovet. Analyse des revenus des vétérinaires libéraux.  
*La Semaine Vétérinaire*, 2009, n°1376, p 12-13.

FONTENELLE N.

Qu'on me donne l'envie, l'envie d'entreprendre.  
*La Semaine Vétérinaire*, 2011, n° 1456, p 12-13.

FOURNIER M.

L'ère du post-féminisme.  
*Sciences humaines*, 2010, n°214, p 32-49.

GRANDADAM L.

L'exercice rural est-il plus difficile pour une femme vétérinaire ? Enquêtes auprès des vétérinaires praticiens et des éleveurs de bovins.  
*Thèse de doctorat vétérinaire, Université Claude-Bernard, Lyon*, 2010, 266 p.

GRESY B.

Rapport préparatoire à la concertation avec les partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.  
2009, Paris, 120 p.  
Consultable au lien : [http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_egalite8-07-09.pdf](http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_egalite8-07-09.pdf)  
(page consultée le 15.03.2011)

GUENE C.

Vers une profession vétérinaire du XXI<sup>ème</sup> siècle.  
Rapport au Premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, 2008, Paris, 62 p.  
Consultable au lien : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapportspublics/094000021/index.shtml>  
(page consultée le 16.08.2011).

HEATH T.

Longitudinal study of veterinary students and veterinarians: family and gender issues after 20 years  
*Aust Vet J.*, 2007, 85(7), p 290-295



HENRIO D.

Féminisation de la profession vétérinaire : enquête auprès des diplômées de l'ENVN depuis sa création.

*Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de Médecine, Nantes, 2004, 161 p.*

HERITIER F. PERROT M. AGACINSKY et S. BACHARAN N.

La plus belle histoire des femmes.

2011, Edition du Seuil, Paris, 309 p.

INSTITUT NATIONALE DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Indicateurs de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) dans l'UE27 entre 1980 et 2009.

Consultable au : [http://www.ined.fr/fr/pop\\_chiffres/pays\\_developpes/indicateurs\\_fecondite/](http://www.ined.fr/fr/pop_chiffres/pays_developpes/indicateurs_fecondite/), (page consultée le 14/08/2011).

JEANNEY M.

Féminisation en secteur libéral : un nouveau cap franchi en 2008.

*La Dépêche Vétérinaire, 2009, n°1025, p 2.*

JEANNEY M.

Inscrits à l'Ordre : un solde négatif dans le secteur des animaux de rente fin 2010.

*La Dépêche Vétérinaire, 2011, n°1116, p 4.*

JELINSKI M., CAMPBELL J., NAYLOR J.,LAWSON K. ,DERKSEN D.

Factors affecting the career path choices of graduates at the Western College of Veterinary Medicine  
*Can Vet J.*, 2008, 49(2), p.161–166.

JELINSKI M., CAMPBELL J., NAYLOR J.,LAWSON K. ,DERKSEN D.

Factors associated with the career path choices of veterinarians in western Canada  
*Can Vet J.* 2009 ,50(6), p. 630–636.

JELINSKI M., CAMPBELL J., MAC GREGOR M., WATTS J.

Factors associated with veterinarians' career path choices in the early postgraduate period.

*Can Vet J.*, 2009, 50(9), p. 943–948.

JIM G.K.

Future of food animal practice

*Can Vet J.*, 1989, 30(2), p 119-128.

KIEFFER J.P.

250 ans d'histoire de la profession vétérinaire mais seulement 77 ans pour les femmes vétérinaires françaises.

*La Dépêche Vétérinaire, 2011, n°1129, p 8.*

LAFON M.

Féminisation : positif ou négatif ?

*La Dépêche Vétérinaire, 2011, n°1128, p 4-9.*

LANGFORD A.

Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires.  
*Thèse de doctorat vétérinaire, Université Paul-Sabatier, Toulouse, 2009, 127 p.*

LAPEYRE N.

Les professions face aux enjeux de la féminisation.  
2006, Octarès Editions, Toulouse, 191 p.

LINCOLN A. E.

The shifting supply of men and women to occupations: feminization in veterinary education  
*Social Forces*, 2010, p 1969-1998.

LOFSTEDT J.

Les sexes et la médecine vétérinaire.  
*Can Vet J.*,2003, 44(7), p 533-535.

NEVEU E.

Le genre du journalisme : des ambivalences de la féminisation d'une profession. La cause des femmes,  
*Politix*, 2000, 13(51), p. 179-212.

ORDRE NATIONAL DES VETERINAIRES

Présentation de la Directive Services, 2011.

Consultable au lien : <http://www.directive-services.veterinaire.fr/pageLibre0001000c.asp> (page consultée le 14.08.2011).

ORDRE NATIONAL DES VETERINAIRES

Rapport annuel 2010. Paris, 44 p.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Qu'entendons-nous par "sexe" et par "genre" ?

Consultable au lien : <http://www.who.int/gender/whatisgender/fr/index.html> (page consultée le 14.08.2011).

PEPIN M.

Les femmes vétérinaires au Québec - Un demi-siècle d'histoire! 1961-2011

Communiqué AMVQ du 27 avril 2011

Consultable au lien : [www.amvq.qc.ca/pls/htmladb/adu?p=88072509740109377](http://www.amvq.qc.ca/pls/htmladb/adu?p=88072509740109377) (page consultée le 01.06.2011)

REBOULOT F.

Le think tank des femmes libérales est lancé.

*La Dépêche Vétérinaire*, 2011, n°1126, p 8.

#### RESEAU EURYDICE

Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe

2009, Paris, 146 p.

Consultable au lien :

[http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\\_reports/120FR.pdf](http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/120FR.pdf) (page consultée le 14.08.2011).

#### ROBELET M., LAPEYRE N., ZOLESIO E.

Les pratiques professionnelles des jeunes générations de médecins .Genre, carrière et gestion des temps sociaux. Le cas des médecins âgés de 30 à 35 ans.

Note de synthèse pour le Conseil National de l'Ordre des Médecins, 2006, 20 p.

Consultable au lien : <http://www.sofcot.com/fr/Data/ModuleGestionDeContenu/application/388.pdf> (page consultée le 14.08.2011).

#### RONDEAU C.

Une profession aux multiples visages : le vétérinaire.

Economica, Paris, 2001, 337 p.

#### SAMAILLE J.P.

Féminisation de la profession vétérinaire, des bouleversements dans le mode d'exercice.

*L'Essentiel*, 2006, n°42, p 29-31.

#### SURDEZ M.

La féminisation de la profession vétérinaire en Suisse. Vers une recomposition des pratiques et des représentations de l'ensemble du métier ?

Université de Fribourg, 2007, 20 p.

Consultable au lien : [http://www.gstsvs.ch/files/emplois/Feminisierung\\_f.pdf](http://www.gstsvs.ch/files/emplois/Feminisierung_f.pdf) (page consultée le 14/08/2011).

#### SURDEZ M.

Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes.

*Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 2010, 90(4), p 473-498.

#### ULMANN P., FERRIER O. et SAINT-CAST F.

L'état de féminisation des professions libérales.

Rapport final pour le compte de la Délégation interministérielle aux professions libérales, 2001, 162 p.

Consultable au lien : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/024000221/index.shtml> (page consultée le 14.08.2011).

VALLAT B.

Le parcours de formation initiale des vétérinaires en France: propositions pour son évolution. Rapport au Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, 2009, 66 p.

Consultable au lien : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000254/index.shtml>  
(page consultée le 16.08.2011).

WINDSOR P.

Can curriculum innovations create incentives for young veterinarians to practice in remote rural areas?  
*Rev.sci.tech.Off.int. Epiz.*, 2009, 28(2), p 689-697



## ANNEXES

### Annexe 1 : Questionnaire

L'objectif de ce questionnaire est de mieux comprendre la situation, les déterminants et les conséquences de la féminisation de la profession vétérinaire pour dépasser les débats partisans et proposer des idées et outils nouveaux adaptés aux réalités observées et dans l'intérêt de tous.

Nous savons que ce questionnaire, qui respecte votre anonymat, vous demandera environ 15 mn de votre précieux temps, c'est pourquoi nous vous remercions très sincèrement de votre participation.

Les résultats seront publiés dans le cadre des travaux « VALOVET » en 2009.

#### 1. Vous concernant :

- a. Vous êtes :      Un homme                                      Une femme
- b. Votre mode de vie :      Seul(e)                                      En couple
- c. Si vie en couple, votre situation matrimoniale (plusieurs choix possibles)
- Marié(e)              Divorcé(e)              Veuf (ve)              Célibataire              Autre
- d. Classe d'âge
- < 30                                      30-39                                      40-49                                      50-59                                      60 et plus
- e. Année de sortie de l'ENV : \_\_\_\_\_

#### 2. Les grandes phases de votre parcours professionnel

a.

	Durée en	Travail à temps		Sans emploi	Statut	
	Année (s)	complet	partiel		libéral	salarié
Phase 1						
Phase 2						
Phase 3						
Phase 4						
Phase 5						

b. Pour les salariés : Envisagez-vous de (re)devenir libéral ? Non              Oui

c. Pourquoi ?

et si oui, dans combien d'année environ ?

#### 3. Quelles ont été vos motivations à embrasser cette profession ?

(vous les noterez de 0 à 10 avec 0 pour « pas du tout » et 10 pour « tout à fait »)

- a. soigner \_\_\_\_\_
- b. vivre à la campagne \_\_\_\_\_
- c. amour des animaux \_\_\_\_\_
- d. intérêt des études \_\_\_\_\_
- e. prestige de la profession \_\_\_\_\_
- f. revenus \_\_\_\_\_
- g. maîtrise du temps de travail \_\_\_\_\_
- h. être son propre patron \_\_\_\_\_
- i. autre : \_\_\_\_\_

Conseilleriez-vous à vos enfants d'être vétérinaires ? oui  non  sans avis

#### 4. Votre activité individuelle actuelle :

a. Secteur

Canine Equine Rurale Mixte à dominante \_\_\_\_\_ Autre :

Spécialisation : Non Oui : \_\_\_\_\_

b. Type de l'agglomération où vous exercez :

Rurale Ville Grande agglomération Ile de France

c. Effectifs de votre équipe en équivalent plein temps :

Nb d'équivalent(s) plein-temps	Homme	Femme
Vétérinaire(s) associé(s)		
Employés vétérinaires		
ASV		
Autre		

d. Votre statut et votre temps de travail (cochez les cases correspondant à votre situation actuelle)

	Vous êtes à temps		Vous exercez		Si installation	
	complet	partiel	1 structure	plusieurs	création	rachat
Libéral						
Collab. Lib.						
Salarié						
Itinérant						
Véto à dom.						

e. Vous considérez votre situation actuelle comme : Stable Provisoire  
si provisoire, pourquoi ?

f. Votre organisation (en moyenne) :

Combien d'heures pensez-vous travailler par semaine ? \_\_\_\_\_

Heure habituelle de fin de journée de travail : \_\_\_\_\_

Nombre de jours libres (du lundi au vendredi) : \_\_\_\_\_

Nombre samedis travaillés/an : \_\_\_\_\_

Nombre dimanches garde/an : \_\_\_\_\_

Nombre soirs garde/semaine : \_\_\_\_\_

Nombre semaines de vacances/an : \_\_\_\_\_

g. A quel âge envisagez-vous d'arrêter de travailler ? \_\_\_\_\_

h. Envisagez-vous des modifications d'horaires dans l'avenir ?

Non

Augmentation

Diminution

Aménagements

Précisez :

#### 5. Revenus de votre structure familiale

a. Part de votre activité vétérinaire dans les revenus de la famille

80 à 100 %

50 à 70 %

moins de 50 %

b. Tranche de revenu des activités personnelles (en euros nets annuels)

<20.000 €	20 à 40	40 à 60	60 à 90	> 90.000 €
-----------	---------	---------	---------	------------

Vous  
 Votre conjoint

c. Métier et statut de votre conjoint (qu'il soit en activité ou non) :

	Salarié	Libéral	N'exerce pas
Vétérinaire			
ASV			
Autre (précisez)			

d. Quand vous réalisez un acte vétérinaire (classez du plus important au moins important avec 1, pour le plus important, et 4 pour le moins important, sans ex aequo) :

- \_\_\_ Vous soignez un animal
- \_\_\_ Vous réalisez un diagnostic, un traitement, ou une prescription
- \_\_\_ Vous accueillez un client
- \_\_\_ Vous gagnez de l'argent

e. Pour vous, que représente la valeur « argent » (classez du plus important au moins important avec 1 pour le plus important, puis 2, 3 etc. pour les suivants) ?

- Indépendance \_\_\_
- Richesse \_\_\_
- Besoin \_\_\_
- Confort \_\_\_
- Indifférence \_\_\_
- Mal nécessaire \_\_\_
- Autre : \_\_\_\_\_

f. Pour vous, que représente la valeur « travail » (classez du plus important au moins important avec 1 pour le plus important, puis 2, 3 etc. pour les suivants) ?

- Permet de gagner de l'argent \_\_\_
- La reconnaissance sociale \_\_\_
- La réalisation personnelle \_\_\_
- Autre : \_\_\_\_\_

**6. Vos enfants à charge**

- a. Age : 0 à 3 ans      3 à 11      11 à 18      >18 ans  
 Nombre : \_\_\_      \_\_\_      \_\_\_      \_\_\_
- b. Temps consacré aux enfants (par rapport à l'autre parent)  
 0% à 10%      90 à 100%      partagé 50/50      autre \_\_\_\_\_%
- c. Charge financière des enfants assumée par vous (par rapport à l'autre parent)  
 70 à 100%      40 à 60%      0 à 30 %

**7. Votre couple (le terme couple inclus bien entendu l'ensemble des situations de vie commune)**

- a. Si votre conjoint est vétérinaire, exerce-t-il dans la même structure que vous ?  
 Oui      Non      Pourquoi ? \_\_\_\_\_
- b. Temps que vous consacrez à la vie domestique (courses/ménage/repas...) par rapport à l'autre membre du couple  
 80 à 100%      30 à 70 %      0 à 20%



Aide à domicile : oui non

c. Le choix de votre lieu de travail

A été Influencé par votre conjoint A influencé celui de votre conjoint Le choix a été fait en commun

d. Critères de choix de votre temps de travail actuel

Pour le temps libre Pour les revenus Pour la vie de famille Par goût du travail

Pas eu le choix Autres raisons : \_\_\_\_\_

### 8. Votre (vos) maternité(s) pour les femmes ayant eu des enfants

Enfant	Année de naissance	Votre statut		Sans emploi	En couple	Avec un veto,
		libéral	salarié			
1 <sup>er</sup>					O / N	O / N
2 <sup>eme</sup>					O / N	O / N
3 <sup>eme</sup>					O / N	O / N
4 <sup>eme</sup>					O / N	O / N
5 <sup>eme</sup>					O / N	O / N

b. Le statut libéral vous paraît-il favorable à la maternité :

Oui Non Sans avis

c. Durée moyenne de votre absence maternité par enfant :

En libéral : \_\_\_\_\_ jours choix obligation

En salarié : \_\_\_\_\_ jours choix obligation

d. Avis sur les allocations perçues :

	Appropriées	insuffisantes
En libéral		
En salarié		

e. Avez-vous eu une grossesse pathologique ? oui non

si oui, durée de l'arrêt total de travail :

### 9. Allocations de maternité (réponse homme et femme)

a. En tant que personne directement concernée par la maternité (vous ou votre compagne), sachant que les allocations moyennes versées par l'organisme de Sécurité Sociale vont de 4160 euros pour 30 jours d'arrêt à 6933 euros pour 90 jours d'arrêt, jugez-vous le montant des allocations de maternité :

Suffisante Insuffisante si insuffisante, quel montant vous semble nécessaire :

b. En tant que collaborateur d'une femme concernée par la maternité (associée, collaborateur libérale), sachant que les allocations moyennes versées par l'organisme de Sécurité Sociale vont de 4160 euros pour 30 jours d'arrêt à 6933 euros pour 90 jours d'arrêt, jugez-vous le montant des allocations de maternité :

Suffisante Insuffisante si insuffisante, quel montant vous semble nécessaire :

c. Il est peu vraisemblable que le RSI augmente significativement les allocations de repos maternel. La CARPV (caisse autonome de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires) réfléchit à la mise en place d'une prestation dans le cadre du Régime Invalidité Décès.

Cette prestation pourrait prendre la forme d'une prise en charge des cotisations au Régime Invalidité

Décès (398,40 à 1195,20 euros) et tout ou partie des points de Retraite Complémentaire (8 à 24 points soit 3091,58 à 9274,75 euros) l'année de l'accouchement.

Cette prestation s'accompagnera d'une augmentation de la cotisation de l'ordre de 50 euros en classe minimum du régime pour l'ensemble des cotisants.

Vous êtes un homme,

Êtes-vous prêt à participer à la solidarité dans le cadre de la maternité au sein de la profession vétérinaire ?

Oui

Non

Si oui, jugez-vous cette proposition :

Suffisante

Insuffisante

Vous êtes une femme,

Êtes-vous prête à participer à la solidarité dans le cadre de la maternité au sein de la profession vétérinaire ?

Oui

Non

Si oui, jugez-vous cette proposition :

Suffisante

Insuffisante

#### **10. Niveau de satisfaction (de 0 à 10)**

a. Sur le plan personnel :

Temps libre \_\_\_\_\_

Vie sociale \_\_\_\_\_

Vie à deux (couple) \_\_\_\_\_

Enfants \_\_\_\_\_

b. Sur le plan professionnel :

Épanouissement \_\_\_\_\_

Argent \_\_\_\_\_

Reconnaissance sociale \_\_\_\_\_

#### **11. Voulez-vous ajouter quelque chose ou poser une question ? Nous pourrions vous répondre directement si vous laissez vos coordonnées**

Merci beaucoup pour votre participation.

***Ce questionnaire est à renvoyer en utilisant l'enveloppe T ci-jointe avant le 15 juillet 2009.***

**Annexe 2 : Profil des 25 variables pour l'analyse multivariée**

Variables	PEM Moyenne	Ecart Nombre	Ecart Somme	Ecart Moyenne
4d. Temps de travail (complet/partiel)	28	39	1 365,9	35,0
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	22	74	2 655,8	35,9
4f. Organisation : heures travaillées/ semaine	20	86	2 954,8	34,4
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	19	103	2 737,3	26,6
4f. Organisation : nombre de soirs de garde/semaine)	18	82	1 721,2	21,0
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	18	76	2 904,5	38,2
5b. Tranche de revenu des activités personnelles	18	114	3 174,3	27,8
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	17	29	534,8	18,4
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	17	76	2 858,6	37,6
5c. Métier et statut du conjoint	13	47	759,7	16,2
7d. Critère de choix du temps de travail	13	92	3 050,1	33,2
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	12	77	1 449,8	18,8
10a. Score de satisfaction personnelle	12	84	2 014,9	24,0
7a. Lieu d'exercice du conjoint vétérinaire	11	21	330,8	15,8
4f. Organisation : heure habituelle de fin de journée	10	53	1 051,9	19,8
7b. Aide à domicile	10	36	742,7	20,6
7c. Couple : choix lieu de travail)	10	47	1 026,0	21,8
10b. Score de satisfaction professionnelle	10	72	1 467,2	20,4
9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)	10	27	662,4	24,5
4h. Modifications d'horaires dans l'avenir	9	51	1 007,7	19,8
6a. Nombre d'enfants	9	54	855,6	15,8
5f. Valeur travail : 1ère citation	9	35	792,5	22,6
4a. Spécialité	8	12	221,8	18,5
5d. Acte vétérinaire : 1ère citation	7	43	747,6	17,4
5e. Valeur argent : 1ère citation	7	48	710,9	14,8

### **Annexe 3 : Profil de modalités sur les 6 types**

Modalité 1. Type A (138 = 5,9%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	Khi2	PEM
5e. Valeur argent	Mal nécessaire	15	7	5,027	5 %
5e. Valeur argent	Besoin	36	16	12,299	13 %
10b. Score de satisfaction professionnelle	Moyenne	49	16	7,553	16 %
10b. Score de satisfaction professionnelle	Faible	30	18	27,669	15 %
10b. Score de satisfaction professionnelle	Très faible	8	5	9,458	12 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Faible	46	21	17,396	20 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Très faible	29	22	74,145	21 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Pas eu le choix	50	16	7,090	19 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Autres	11	5	5,571	5 %
7c. Couple : choix lieu de travail	A été influencé par mon conjoint	30	14	12,932	22 %
7b. Aide à domicile	Non	39	11	4,563	30 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	80-100%	43	32	95,727	39 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	0-30%	48	43	316,257	59 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	90-100%	28	23	98,113	35 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	< 20 000 €	93	81	554,414	69 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	< 50%	65	51	175,742	43 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	tous les soirs	43	34	146,802	33 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	aucun	40	15	9,119	17 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	18 h	17	9	9,952	7 %
4f. Heures travaillées/semaine	de 35 à 49 h par semaine	58	13	3,944	20 %
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	Provisoire	60	44	124,612	38 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 1 à moins de 2	48	22	17,819	35 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	aucun	24	19	86,570	23 %
4a. Activité individuelle actuelle	Canine	97	20	5,455	34 %
1c. Situation matrimoniale	Divorcé(e)	17	10	15,160	10 %
1c. Situation matrimoniale	Célibataire	18	9	9,744	9 %
1c. Situation matrimoniale	Autres situations	15	8	8,147	8 %
1b. Mode de Vie	Seul(e)	49	35	83,547	29 %
1a.. Sexe	Une femme	80	45	56,113	43 %

Modalité 2. Type B (178 = 7,6%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecartis	Khi2	PEM
9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)	insuffisantes	65	21	9,820	21 %
5e. Valeur argent - 1ère citation	Besoin	34	9	3,214	6 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Très élevé	58	34	47,084	23 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Elevé	63	12	2,715	10 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Vie de famille	121	72	106,084	39 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Temps libre	63	22	11,218	11 %
7c. Couple : choix lieu de travail	A été influencé par mon conjoint	57	27	25,194	23 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	80-100%	86	67	238,623	47 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	40-60%	90	36	24,171	39 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	0-30%	39	28	72,505	24 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	90-100%	38	27	72,290	24 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	51-89 %	59	45	146,863	36 %
5c. Métier et statut du conjoint	Vétérinaire en libéral	49	26	30,314	25 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 20 000 à 40 000 €	92	54	77,162	41 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	< 20 000 €	38	23	32,553	15 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	< 50%	107	87	388,175	56 %
4h. Modifications d'horaires dans l'avenir	Oui, une augmentation	32	23	66,050	23 %
4f. Nombre de soins de garde/semaine	aucun	82	52	85,856	47 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	18 h	16	6	3,388	5 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	avant 18 h	12	10	48,077	39 %
4f. Heures travaillées/semaine	< 35 h par semaine	97	84	570,235	57 %
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	Provisoire	36	16	12,064	10 %
4d. Temps de travail : complet/partiel	Temps partiel	131	112	666,580	72 %
4d. Mode d'exercice	Collaborateur Libéral	12	6	8,157	11 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 1 à moins de 2	74	30	20,420	29 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	moins de 1	10	9	66,884	64 %
4b. Lieu d'exercice	Ville	93	16	3,534	17 %
4b. Lieu d'exercice	Ile de France	22	11	11,952	9 %
4a. Activité individuelle actuelle	Canine	151	53	29,169	69 %
1d. Classe d'âge	< 40 ans	71	18	6,407	15 %
1a.. Sexe	Une femme	148	102	229,287	78 %

Modalité 3. Type C (447 = 19%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	Khi2	PEM
9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)	insuffisantes	118	14	2,019	6 %
5e. Valeur argent - 1ère citation	Indépendance	239	16	1,165	7 %
5d. Acte vétérinaire - 1ère citation	Soin	220	24	2,981	10 %
10b. Score de satisfaction professionnelle	Elevée	209	26	3,648	11 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Très élevé	141	80	105,689	31 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Elevé	188	59	26,738	20 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Vie de famille	270	107	70,177	22 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Temps libre	244	106	81,617	26 %
7b. Aide à domicile	Oui	213	26	3,485	18 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	30-70%	331	151	126,218	59 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	40-60%	260	125	116,237	54 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	51-89 %	47	10	2,878	8 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	50%	228	129	166,608	48 %
5c. Métier et statut du conjoint	Vétérinaire en libéral	86	25	9,915	12 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 40 000 à 60 000 €	209	87	62,673	28 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 20 000 à 40 000 €	111	16	2,602	5 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	50 à 70%	315	166	186,677	57 %
4h. Modifications d'horaires dans l'avenir	Non	244	32	4,747	15 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	aucun	125	38	16,607	12 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	19 h	310	42	6,482	26 %
4f. Heures travaillées/semaine	de 35 à 49 h par semaine	282	123	96,269	52 %
4f. Heures travaillées/semaine	< 35 h par semaine	39	9	2,619	7 %
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	Stable	414	28	2,102	55 %
4d. Temps de travail : complet/partiel	Temps partiel	75	28	16,836	14 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 2 à moins de 3	144	41	16,148	15 %
4b. Lieu d'exercice	Ville	236	45	10,445	18 %
4b. Lieu d'exercice	Ile de France	36	8	2,523	7 %
4a. Activité individuelle actuelle	Canine	319	73	21,722	37 %
1d. Classe d'âge	De 40 à 49 ans	188	31	6,174	11 %
1b. Mode de Vie	En couple	427	34	2,941	71 %
1a.. Sexe	Une femme	130	15	1,908	4 %

Modalité 4. Type D (356 = 15,2%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecartis	Khi2	PEM
9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)	insuffisantes	65	21	9,820	21 %
5e. Valeur argent - 1ère citation	Besoin	34	9	3,214	6 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Très élevé	58	34	47,084	23 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Elevé	63	12	2,715	10 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Vie de famille	121	72	106,084	39 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Temps libre	63	22	11,218	11 %
7c. Couple : choix lieu de travail	A été influencé par mon conjoint	57	27	25,194	23 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	80-100%	86	67	238,623	47 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	40-60%	90	36	24,171	39 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	0-30%	39	28	72,505	24 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	90-100%	38	27	72,290	24 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	51-89 %	59	45	146,863	36 %
5c. Métier et statut du conjoint	Vétérinaire en libéral	49	26	30,314	25 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 20 000 à 40 000 €	92	54	77,162	41 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	< 20 000 €	38	23	32,553	15 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	< 50%	107	87	388,175	56 %
4h. Modifications d'horaires dans l'avenir	Oui, une augmentation	32	23	66,050	23 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	aucun	82	52	85,856	47 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	18 h	16	6	3,388	5 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	avant 18 h	12	10	48,077	39 %
4f. Heures travaillées/semaine	< 35 h par semaine	97	84	570,235	57 %
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	Provisoire	36	16	12,064	10 %
4d. Temps de travail : complet/partiel	Temps partiel	131	112	666,580	72 %
4d. Mode d'exercice	Collaborateur Libéral	12	6	8,157	11 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 1 à moins de 2	74	30	20,420	29 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	moins de 1	10	9	66,884	64 %
4b. Lieu d'exercice	Ville	93	16	3,534	17 %
4b. Lieu d'exercice	Ile de France	22	11	11,952	9 %
4a. Activité individuelle actuelle	Canine	151	53	29,169	69 %
1d. Classe d'âge	< 40 ans	71	18	6,407	15 %
1a.. Sexe	Une femme	148	102	229,287	78 %

Modalité 5. Type E (681 = 29%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	Khi2	PEM
1a.. Sexe	Un homme	619	113	25,013	64 %
1b. Mode de Vie	En couple	637	40	2,644	55 %
1c. Situation matrimoniale	Marié(e)	559	42	3,362	30 %
4a. Activité individuelle actuelle	Autres	96	17	3,701	9 %
4a. Activité individuelle actuelle	Mixte à dominante canine	150	31	8,085	11 %
4a. Activité individuelle actuelle	Mixte à dominante rurale	142	43	18,277	17 %
4b. Lieu d'exercice	Rurale	319	47	8,181	12 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 3 à moins de 4	163	50	22,266	21 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 4 à moins de 5	89	28	12,565	21 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	plus de 5	93	34	20,210	27 %
4d. Temps de travail : complet/partiel	Temps complet	673	68	7,656	93 %
5e. Stabilité de la situation professionnelle actuelle	Stable	645	56	5,287	71 %
4f. Heures travaillées/semaine	50 h et plus par semaine	384	62	12,060	21 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	moins d'1 soir/2 par semaine	498	127	43,747	53 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	80 à 100%	437	66	11,622	22 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	> 90 000 €	108	21	4,830	10 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 40 000 à 60 000 €	224	38	7,661	8 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 60 000 à 90 000 €	274	95	50,699	22 %
5c. Métier et statut du conjoint	Vétérinaire salarié(e)	78	22	8,811	18 %
6a. Nombre d'enfants	4 enfants et plus	60	11	2,712	10 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	11-49%	272	131	122,767	39 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	70-100%	383	97	32,649	42 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	0-20%	382	81	21,513	24 %
7c. Couple : choix lieu de travail	A influencé celui de mon conjoint	245	49	12,426	12 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Revenus	176	34	7,938	11 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Elevé	267	71	25,806	16 %
10b. Score de satisfaction professionnelle	Très élevée	169	33	8,164	10 %
5d. Acte vétérinaire - 1ère citation	Diagnostic	255	34	5,194	7 %
5e. Valeur argent - 1ère citation	Confort	225	35	6,620	8 %



Modalité 6. Type F (548 = 23,3%)

Variable	Modalité	Effectifs	Ecart	Khi2	PEM
9a. Allocations maternité : avis (hommes et femmes)	suffisantes	262	31	4,024	30 %
5e. Valeur argent	Autre	15	8	11,137	39 %
5e. Valeur argent	Indifférence	14	5	2,817	17 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Moyen	191	29	5,156	8 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Faible	160	63	40,841	19 %
10a. Score de satisfaction personnelle	Très faible	59	32	39,591	36 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Pas eu le choix	338	164	154,156	39 %
7d. Critère du choix du temps de travail	Goût du travail	120	40	20,103	12 %
7b. Pourcentage du temps consacré à la vie domestique	0-20%	426	201	178,491	79 %
6c. Pourcentage assumé de la charge financière des enfants	70-100%	363	137	83,598	76 %
6b. Pourcentage du temps consacré aux enfants	0-10%	281	172	268,516	58 %
6a. Nombre d'enfants	4 enfants et plus	48	11	2,932	8 %
5c. Métier et statut du conjoint	Vétérinaire, n'exerce pas	15	8	10,202	29 %
5c. Métier et statut du conjoint	ASV salarié(e)	44	31	74,462	56 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	de 60 000 à 90 000 €	201	61	26,253	16 %
5b. Tranche de revenus des activités personnelles	> 90 000 €	166	97	135,166	42 %
5a. Pourcentage de l'activité vétérinaire dans les revenus de la structure familiale	80 à 100%	499	202	137,696	84 %
4h. Modifications d'horaires dans l'avenir	Oui, une diminution	156	30	7,206	7 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	tous les soirs	50	16	6,960	14 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	plus d'1 soir/ 2 par semaine	43	15	8,399	17 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	1 soir/2 par semaine	29	7	2,411	10 %
4f. Nombre de soirs de garde/semaine	moins d'1 soir/2 par semaine	317	24	1,899	12 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	après 20 h	34	17	17,296	31 %
4f. Heure habituelle de fin de journée	20 h	174	36	9,300	9 %
4f. Heures travaillées/semaine	50 h et plus par semaine	434	178	123,329	77 %
4d. Temps de travail : complet/partiel	Temps complet	541	57	6,756	98 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	plus de 5	55	13	4,129	9 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	de 3 à moins de 4	93	13	2,046	5 %
4c. Nombre total de vétérinaires (hommes et femmes)	aucun	30	7	2,501	10 %
4b. Lieu d'exercice	Rurale	288	69	22,091	22 %
4a. Activité individuelle actuelle	Mixte à dominante rurale	135	55	37,921	21 %
4a. Activité individuelle actuelle	Mixte à dominante canine	121	26	6,966	8 %
4a. Activité individuelle actuelle	Autres	89	26	10,437	12 %
1d. Classe d'âge	50 ans et plus	247	57	17,247	16 %
1c. Situation matrimoniale	Marié(e)	415	23	1,370	22 %
1b. Mode de Vie	Seul(e)	69	11	2,189	6 %
1a.. Sexe	Un homme	509	102	25,412	72 %

## Annexe 4 : Tris croisés sur les 6 types

1a. Sexe	<i>Khi2=623,3 ddl=5 p=0,001 (Très significatif)</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Une femme	80 (58,0)	148(83,3)	130 (29,0)	144 (40,4)	63 (9,2)	39 (7,1)	604 (25,7)
Un homme	58 (42,0)	30 (16,7)	317 (71,0)	212 (59,6)	619 (90,8)	509 (92,9)	1 744 (74,3)
Total	138(100,0)	178(100,0)	447(100,0)	356(100,0)	681(100,0)	548(100,0)	2 348(100,0)

1d. Classe d'âge	<i>Khi2=72,2 ddl=10 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,176</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
< 40 ans	49 (35,5)	71 (40,1)	126 (28,5)	131 (37,0)	197 (29,0)	121 (22,2)	695 (29,7)
De 40 à 49 ans	43 (31,2)	70 (40,0)	188 (42,4)	101 (28,6)	247 (36,4)	177 (32,5)	827 (35,4)
50 ans et plus	46 (33,3)	35 (19,9)	129 (29,1)	122 (34,4)	235 (34,6)	247 (45,4)	815 (34,9)
Total	138(100,0)	176(100,0)	444 (100,0)	355(100,0)	680(100,0)	545(100,0)	2 337(100,0)

4a. Activité individuelle actuelle	<i>Khi2=312,9 ddl=15 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,26</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Canine	97 (70,6)	151 (86,2)	319 (72,3)	247 (69,9)	284 (42,2)	194 (36,0)	1 293 (55,8)
Autres	13 (9,3)	8 (4,7)	32 (7,2)	35 (9,8)	96 (14,3)	89 (16,5)	273 (11,8)
Mixte canine	18 (12,8)	15 (8,3)	64 (14,4)	43 (12,3)	150 (22,3)	121 (22,5)	410 (17,7)
Mixte rurale	10 (7,3)	1 (0,7)	27 (6,1)	28 (8,0)	142 (21,1)	135 (25,0)	343 (14,8)
Total	138(100,0)	176(100,0)	441(100,0)	354(100,0)	671(100,0)	540(100,0)	2 319(100,0)

5b. Tranche de revenus des activités personnelles	<i>Khi2=1 591,8 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,486</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
< 20 000 €	93 (71,6)	38 (22,4)	5 (1,2)	48 (14,1)	1 (0,2)	20 (3,9)	206 (9,1)
de 20 000 à 40 000 €	28 (21,5)	92 (53,9)	111 (25,8)	180 (53,1)	52 (7,8)	36 (6,9)	499 (22,2)
de 40 000 à 60 000 €	4 (3,5)	35 (20,3)	209 (48,6)	68 (20,0)	224 (34,0)	96 (18,4)	636 (28,3)
de 60 000 à 90 000 €	1 (1,0)	5 (2,7)	91 (21,1)	37 (10,9)	274 (41,5)	201 (38,8)	609 (27,1)
> 90 000 €	3 (2,4)	1 (0,8)	14 (3,3)	6 (1,9)	108 (16,4)	166 (31,9)	299 (13,3)
Total	130(100,0)	170(100,0)	431(100,0)	338(100,0)	659(100,0)	519(100,0)	2 248(100,0)

10a. Score global de satisfaction personnelle	<i>Khi2=745,3 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,333</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	29 (22,3)	2 (1,1)	1 (0,2)	21 (6,1)	4 (0,7)	59 (11,5)	116 (5,2)
Faible	46 (34,8)	12 (7,2)	17 (3,9)	109 (32,2)	80 (12,2)	160 (31,3)	424 (19,0)
Moyen	37 (28,2)	35 (20,8)	84 (19,5)	147 (43,4)	213 (32,7)	191 (37,3)	708 (31,7)
Elevé	16 (12,1)	63 (37,0)	188 (43,8)	50 (14,8)	267 (41,0)	88 (17,1)	672 (30,1)
Très élevé	3(2,5)	58 (33,8)	141 (32,7)	12 (3,5)	87 (13,4)	14 (2,8)	315 (14,1)
Total	131(100,0)	17(100,0)	430(100,0)	339(100,0)	652(100,0)	512(100,0)	2 235(100,0)

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (temps libre)	<i>Khi2=585,1 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,296</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	37 (28,6)	7 (4,2)	10 (2,4)	46 (13,6)	32 (4,9)	102 (20,1)	235 (10,6)
Faible	39 (29,5)	14 (8,4)	34 (8,0)	112 (33,1)	141 (21,6)	193 (37,9)	534 (24,0)
Moyen	31 (23,9)	42 (24,8)	129 (30,1)	125 (36,9)	263 (40,4)	164 (32,1)	754 (33,8)
Elevé	15 (11,7)	59 (34,7)	181 (42,3)	43 (12,6)	175 (26,8)	40 (7,9)	513 (23,0)
Très élevé	8 (6,3)	47 (27,8)	74 (17,3)	13 (3,9)	40 (6,2)	10 (1,9)	193 (8,6)
Total	131(100,0)	169(100,0)	428(100,0)	339(100,0)	651(100,0)	509(100,0)	2 228(100,0)

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie sociale)	<i>Khi2=345,3 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,228</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	23 (17,9)	6 (3,4)	10 (2,4)	35 (10,5)	12 (1,8)	63 (12,5)	149 (6,7)
Faible	34 (26,1)	10 (6,1)	21 (4,9)	63 (18,7)	75 (11,6)	110 (21,7)	313 (14,1)
Moyen	45 (34,6)	51 (30,3)	141 (32,9)	146 (43,5)	279 (43,0)	217 (42,9)	879 (39,7)
Elevé	22 (16,9)	63 (37,1)	193 (45,2)	75 (22,3)	235 (36,2)	99 (19,6)	687 (31,0)
Très élevé	6 (4,5)	39 (23,1)	63 (14,7)	16 (4,9)	48 (7,4)	16 (3,2)	188 (8,5)
Total	129(100,0)	169(100,0)	428(100,0)	336(100,0)	649(100,0)	505(100,0)	2 216(100,0)

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (vie à deux, en couple)	<i>Khi2=358,3 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,237</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	23 (20,1)	8 (4,8)	2 (0,6)	33 (10,6)	11 (1,8)	35 (7,3)	112 (5,3)
Faible	21 (18,4)	8 (5,2)	18 (4,3)	35 (11,3)	30 (4,7)	83 (17,3)	195 (9,2)
Moyen	44 (38,5)	45 (28,0)	85 (20,2)	134 (43,2)	221 (34,5)	201 (41,8)	730(34,3)
Elevé	17 (15,1)	57 (35,3)	182 (43,0)	74 (23,9)	258 (40,4)	118 (24,6)	707(33,2)
Très élevé	9 (7,8)	43 (26,7)	135 (31,9)	34 (10,9)	119 (18,6)	44 (9,1)	384(18,0)
Total	114(100,0)	162(100,0)	423(100,0)	310(100,0)	639(100,0)	481(100,0)	2 128(100,0)

10a. Niveau de satisfaction-plan personnel (enfants)	<i>Khi2=365,5 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,253</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	20 (21,5)	3 (2,1)	6 (1,4)	20 (7,9)	21 (3,6)	47 (10,7)	117 (6,1)
Faible	18 (18,7)	6 (3,7)	17 (4,3)	38 (15,4)	33 (5,8)	95 (21,8)	207 (10,9)
Moyen	24 (25,5)	28 (18,6)	79 (20,0)	107 (43,0)	195 (34,3)	179 (41,0)	614 (32,3)
Elevé	22 (22,8)	60 (39,4)	168 (42,5)	51 (20,5)	204 (36,0)	80 (18,4)	586 (30,9)
Très élevé	11 (11,5)	56 (36,2)	126 (31,7)	33 (13,3)	115 (20,3)	36 (8,2)	376 (19,8)
Total	95(100,0)	153(100,0)	396(100,0)	250(100,0)	568(100,0)	438(100,0)	1 899(100,0)

10b. Score global de satisfaction professionnelle	<i>Khi2=137,6 ddl=20 p=0,001 (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 2) V de Cramer=0,143</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	8 (6,3)	4 (2,2)	3(0,7)	12 (3,7)	4 (0,6)	15 (2,9)	46 (2,1)
Faible	30 (22,6)	17 (10,1)	19(4,4)	47 (13,9)	43 (6,6)	42 (8,2)	199 (8,9)
Moyenne	49 (37,5)	47 (27,3)	97 (22,5)	100(29,2)	140 (21,5)	137 (26,7)	569 (25,4)
Elevée	36 (27,3)	67 (39,1)	209 (48,9)	137 (40,1)	296 (45,4)	213 (41,5)	958 (42,8)
Très élevée	8 (6,3)	36 (21,3)	101 (23,5)	45 (13,1)	169 (25,9)	107 (20,7)	466 (20,8)
Total	131(100,0)	171(100,0)	429(100,0)	341(100,0)	652(100,0)	514(100,0)	2 237(100,0)

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (épanouissement)	<i>Khi2=86,9 ddl=20 p=0,001 (Peu fiable. Valeurs théoriques inférieures à 5 : 1) V de Cramer=0,114</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	10 (7,7)	4 (2,2)	6 (1,4)	21 (6,3)	8 (1,2)	23 (4,5)	72 (3,2)
Faible	14 (10,6)	11 (6,7)	10 (2,3)	21 (6,2)	24 (3,7)	16 (3,1)	96 (4,3)
Moyen	47 (36,0)	39 (23,1)	99 (23,2)	92 (27,1)	171 (26,3)	162 (31,6)	611 (27,4)
Elevé	44 (33,9)	73 (42,6)	213 (49,7)	143 (42,4)	324 (49,9)	222 (43,2)	1 019 (45,7)
Très élevé	15 (11,8)	43 (25,4)	100 (23,3)	61 (18,0)	123 (18,9)	90 (17,5)	432 (19,4)
Total	131(100,0)	171(100,0)	429(100,0)	338(100,0)	650(100,0)	512(100,0)	2 231(100,0)

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (argent)	<i>Khi2=316,2 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,218</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	24 (18,5)	14 (8,3)	7 (1,7)	18 (5,4)	11 (1,7)	19 (3,6)	94 (4,2)
Faible	46 (34,8)	25 (14,7)	24 (5,5)	74 (22,0)	37 (5,6)	46 (9,1)	251 (11,3)
Moyen	41 (31,2)	80 (47,2)	205 (47,8)	143 (42,6)	225 (34,7)	197 (38,6)	891 (40,1)
Elevé	17 (12,7)	40 (23,3)	154 (36,0)	81 (24,0)	287 (44,3)	187 (36,5)	764 (34,4)
Très élevé	4 (2,9)	11 (6,5)	38 (9,0)	20 (6,0)	88 (13,6)	63 (12,2)	224 (10,1)
Total	131(100,0)	170(100,0)	428(100,0)	336(100,0)	648(100,0)	511(100,0)	2 224(100,0)

10b. Niveau de satisfaction-plan professionnel (reconnaissance sociale)	<i>Khi2=72,5 ddl=20 p=0,001 (Très significatif) V de Cramer=0,106</i>						
	Type A	Type B	Type C	Type D	Type E	Type F	Total
Très faible	9 (7,3)	8 (5,0)	13 (3,1)	22 (6,6)	20 (3,2)	28 (5,6)	100 (4,6)
Faible	23 (18,4)	12 (7,3)	28 (6,6)	41 (12,3)	54 (8,7)	59 (12,0)	217 (10,1)
Moyen	51 (41,2)	59 (35,7)	145 (34,7)	142 (42,7)	203 (32,9)	175 (35,2)	775 (36,0)
Elevé	33 (26,9)	56 (33,6)	176 (42,2)	95 (28,6)	275 (44,6)	187 (37,7)	823 (38,2)
Très élevé	8 (6,3)	30 (18,4)	56 (13,4)	32 (9,8)	65 (10,6)	47 (9,5)	239 (11,1)
Total	124(100,0)	166(100,0)	418(100,0)	331(100,0)	618(100,0)	496(100,0)	2 153(100,0)

## **Annexe 5 : Verbatim**

Les verbatim apparaissent ici dans un plus grand nombre de catégories par rapport à leur présentation dans la 2<sup>ème</sup> partie. Par exemple, les catégories « *Féminisation –points de vue négatifs-* » et « *Commentaires négatifs d'ordre général* » ont été fusionnées en une seule catégorie intitulée « *Commentaires négatifs* » pour augmenter les effectifs de réponses.

### **A propos de la féminisation –points de vue négatifs-...**

N°23, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en canine et libéral, du type F : « *la féminisation de la profession est une catastrophe quant au suivi des soins et au maillage territorial !* »

N° 1745, un homme, de 30-39 ans, seul, qui exerce en équine et libéral, du type F : « *la féminisation de la profession est une vraie catastrophe. On ne trouve plus d'associés. On ne trouve plus que des salariés démotivés qui comptent leurs heures. Le questionnaire est bien orienté dans ce sens. Ce sont bien encore toujours les mêmes qui vont bosser pour payer ceux qui préfèrent rester chez eux pour épanouissement personnel ou pour mise-bas... 70% de femelles dans les promos de véto qui vont pondre. On voit bien où sont les 30% de cons !* »

N°1941, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type D : « *à mon époque, il y avait 30% de femmes et on se prenait des réflexions... Aussi j'ai travaillé comme un véto, maintenant il y a trop de femme cela sera néfaste à la profession si en voulant le beurre et l'argent du beurre elles n'assument pas leurs diplômes au moins à 35h ! (ce qui est peu) Une femme.* »

N°2238, un homme, seul, qui exerce en canine et libéral, du type D : « *la féminisation de la profession vétérinaire. Nonobstant, toute misogynie est une aberration, un processus destructeur et délétère. Parcellisation du travail, fuite des responsabilités et des exigences du métier, ceci de part les choix de la gent féminine : refus de tout travail physique (mort de la rurale), désir d'aménager son temps de travail, de s'épanouir de jouir de ses loisirs, refus des responsabilités, se noyer dans une association avec une ambiance ludique décontractée aux vacances programmées. Choix du salariat, recherche effrénée de la protection sociale. Perte du goût du risque.* »

### **A propos de la féminisation –points de vue positifs-...**

N°741, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type A : « *trop de femmes restent salariées par facilité et je ne pense pas qu'une modification des allocations de repos maternel y change grand-chose. Libéral, c'est un choix de vie que l'on fait ou non, une question de satisfaction personnelle (... et de succès !) pas forcément une question de sexe (je vois de plus en plus d'hommes salariés).* »

N°1377, une femme, de 30-39 ans, seule, collaboratrice libérale, du type B : « *le travail des femmes à la campagne n'est pas un handicap pour la profession. La moindre force physique n'est pas problématique : deux heures à mi-temps et qui savent (secret de la réussite dans tous les domaines) font un excellent travail. La maternité ne doit pas être considérée comme un frein à notre activité. Elle permet à des femmes de se lancer dans la profession pendant les congés maternité. Elle est également nécessaire au renouvellement des générations. Aux hommes d'évoluer !!! L'idée de prendre en charge les points de retraite est excellente. La femme qui met au monde des enfants et les élève un minimum doit avoir une reconnaissance de la part de la société.* »

N°1383, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en rurale et libéral, du type F : « *on n'a pas le*

*choix : la féminisation est une chose incontournable, nous devons nous y adapter mais sans exagérer. (Demain, il faudra prévoir une assistance aux mâles ! ) »*

N°1570, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type B : *« le problème majeur de la profession ne semble pas être la féminisation mais la baisse des revenus, due à une augmentation des charges (salariales plus matériel, formation,...) sans augmentation conséquente des prix. Les femmes n'y sont pour rien ! »*

### **Commentaires positifs d'ordre général/ gestion difficile des sphères professionnelles et personnelles**

N°709, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type E : *« après plus de 35 ans de clientèle, je suis toujours heureux de travailler même si parfois on est un peu fatigué par les réflexions des clients de rural toujours très attachés à l'argent. Au travail, on ne s'ennuie jamais et on ne voit pas le temps passer. Il faut toujours faire passer le travail (de service de sa clientèle) avant ses loisirs. (oui je sais c'est un peu ringard, mais c'est ce qui ferait marcher le commerce du pays si tout le monde résonnait ainsi !). Les jeunes générations ne sont plus prêtes à se consacrer ainsi à leur profession... Après tout, c'est peut-être eux qui ont raison mais ils ne trouveront pas dans les loisirs les plaisirs profonds d'un travail bien accompli tout au long d'une vie ! »*

N°1247, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en mixte à dominante canine et libérale, du type F : *« c'est un métier parfait... je l'adore et il me rend contente malgré tout. Ma vie serait idéale avec du TEMPS LIBRE, c'est tout ce qu'il me manque pour être merveilleusement épanouie. »*

N°2205, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type F : *« travail réjouissant mais ne permettant pas réellement d'avoir une vie sociale ni familiale autant l'oublier tout de suite. C'est un choix de vie ! »*

N°2313, un homme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral, du type E : *« j'aime mon métier, la sinistrose véto ambiante est déplorable, on rencontre de moins en moins de vétos passionnés. Je suis fils de véto cela fait 40 ans que les vétos pleurent tout le temps sur les conditions moins favorables. Yes, we can ! »*

### **A propos de la gestion des sphères professionnelles et personnelles...**

N°548, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en secteur industriel et libéral, du type E : *« mariage idéal : un enseignant et un libéral pour les enfants. Temps disponible, plus facile à trouver. »*

N°728, une femme, de 40-49 ans, en couple, non mariée, qui exerce en canine et libérale, du type C : *« l'organisation des journées dépend aussi beaucoup de l'environnement familial (profession du conjoint et ses horaires, présence peu éloignée de la famille, par exemple des grands-parents.) »*

N°766, un homme, de 50 ans et plus, marié, qui exerce en canine, libéral, du type E : *« Les aspirations et les besoins évoluent avec l'âge. L'organisation du travail devrait pouvoir suivre ces évolutions : flexisécurité I suppose ! »*

N°1036, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral, du type F : *« je fais partie de l'ancienne génération qui s'installait et travaillait beaucoup pour assurer à sa*

*famille une vie agréable sans penser à la sienne. C'est fini et les jeunes ont bien raison, car l'argent ne fait pas toujours le bonheur. »*

N°1379, une femme, de moins de 40 ans, mariée, qui exerce en mixte à dominante canine, libérale, du type B « *Equilibre toujours difficile entre désir de vie familiale et travail. Le métier demande beaucoup de disponibilité et est difficilement compatible avec une grossesse (toxoplasme, station debout, etc...).* »

N°1478, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type C : « *la femme qui travaille vétérinaire ou autre doit faire un choix si elle veut en même temps élever des enfants : temps partiel, partage de l'éducation avec le conjoint...etc ce n'est pas à la collectivité de financer ce choix.* »

N°1678, un homme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral, du type E : «  *dans le cadre de l'égalité homme-femme, vous oubliez dans le temps passé par les hommes à la maison de le comparer également au temps passé par les femmes au travail : Monsieur en fait deux fois moins que Madame à la maison mais il travaille en global (maison+travail) plus ! Les doubles journées sont aussi masculines... »*

### **Commentaires négatifs d'ordre général**

N°458, un homme, de 30-39 ans, en couple, non-marié, qui exerce en canine et libéral, du type C : «  *Les premières années d'exercice furent très difficiles (désillusion complète de l'idée que je me faisais de la profession). Aujourd'hui, grâce à une vie de couple épanouie, les activités extra-professionnelles qui me valorisent et me passionnent et l'association avec des confrères ayant les mêmes objectifs de vie, je me sens équilibré... mais je ne serai probablement pas véto toute ma vie. »*

N°550, un homme, de 30-39 ans, en couple, non-marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type F : «  *j'ai l'impression de me « crever au boulot » et de « louper » beaucoup de choses !!! »*

N°850, un homme, de 40-49 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type F : «  *être vétérinaire libéral aujourd'hui, cela signifie de plus en plus de contraintes, de moins en moins de satisfactions personnelles, pour un revenu qui n'est pas en adéquation avec l'implication donnée au quotidien ainsi que les responsabilités. Et en plus, on veut nous assimiler aux Services ? »*

N°936, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type A : «  *je n'ai aucune illusion quant à l'avenir de ma profession. Si elle me permet de dégager un SMIC, qui correspond à mon revenu, c'est déjà bien assez. Le reste, moins j'y consacre du temps, mieux je me porte. J'ai bien failli ne pas répondre à votre questionnaire. »*

N°972, une femme, de 30-39 ans, en couple, non-mariée, qui exerce en canine et libérale, du type F : «  *s'il fallait refaire un choix professionnel je ne me dirigerai pas vers cette profession... »*

N°1290, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type E : «  *la société toute assistance, risque zéro, principe de précaution... et le reste du monde ? Demain, on parlera d'entreprises vétérinaires, avec salariés, associés actionnaires, etc... »*

N°1316, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type F : «  *une profession*

médicale « de service » mais mal défendue, des études difficiles pour des revenus insuffisants et aléatoires, le plus dur reste à venir : pas optimiste du tout. »

N°1337, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en mixte à dominante canine et libérale, du type A : « Beaucoup de contraintes administratives et légales. J'aimerais que l'ensemble de la profession s'interroge sur la rentabilité des actes vétérinaires : trop de confrères sont « en dessous » du seuil de rentabilité ! »

N°1393, un homme, de moins de 40 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine, libéral, du type F : « Les astreintes, les gardes et la continuité de soins permanente sont une contrainte sérieuse et préjudiciable à la qualité de vie (personnelle et familiale) des vétos exerçant seul dans des régions où l'isolement géographique ne permet pas d'envisager un système collectif. C'est une forme d'esclavage allant à l'encontre des aspirations sociétales. »

N°1401, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type C : « inquiétude sur la scission de plus en plus importante entre libéral et salarié et changement des mentalités qui vont être amplifiés peut-être par le statut de profession de service (implique rendement et business) par rapport à la profession de santé (où la priorité était quand même la santé, même si l'on ne peut négliger les aspects financiers). »

N°1460, une femme, de 40-49 ans, divorcée, qui exerce en canine, libérale, du type C : « Le métier se complique (formalités administratives, contact clientèle...) et devient de moins en moins gratifiant au point de vue moral comme financier. Ceci n'est pas encourageant pour l'avenir... Merci de nous demander notre avis. »

N°1537, un homme, de 60 ans et plus, en couple, divorcé, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type E : « peut-être et sans doute cela vous paraîtra très égoïste mais nous, on a toujours réussi à se débrouiller (et des galères, il y en a eu) alors NON A L'ASSISTANAT SYSTEMATIQUE. »

N°1594, un homme, de 50 ans et plus, marié, qui exerce en canine, libéral, du type D : « Rien à ajouter si ce n'est que la profession est à la dérive et que le naufrage est en vue. »

N°1691, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type A : « c'est un métier extraordinaire dans l'absolu complètement dévoyé par le rapport à l'argent. Le rêve -utopique- serait de pouvoir l'exercer sans l'arrière pensée de la rémunération et sans pour autant manquer du suffisant. Au final, c'est le royaume de la désillusion. Prévenez-moi si vous trouvez un jour un coin du monde où cette utopie serait possible, j'émigrerai ! »

N°1722, un homme, de 50 ans et plus, marié, qui exerce en canine, libéral, du type F : « La profession de vétérinaire libéral n'est plus une profession d'avenir. J'en arrive à la déconseiller. »

N°1732, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type D : « ayant eu les compétences pour la prépa, le concours, les études véto, je regrette bientôt au crépuscule de ma carrière, de ne pas les avoir utilisées pour une carrière médicale humaine beaucoup plus valorisante sur le plan professionnel, social et financier. S'ils continuent, les vétos resteront des rigolos, des artisans et disparaîtront sauf si on fait des musées pour les exposer. »

N°1909, un homme, de 50-59 ans, en couple, divorcé, qui exerce en mixte à dominante canine et libéral, du type E : « vétérinaire ou bien tu crèves de faim ou bien tu crèves de boulot ! Il est très



*difficile de trouver le juste milieu. Impossible d'avoir une vie sociale ou en couple confortable, parce qu'on travaille quand les autres sont en repos ! Il n'y a plus de reconnaissance sociale. Pourvu que l'on continue à bien gagner notre vie, ce qui permet un confort supérieur à la moyenne... »*

N°2033, une femme, de 40-49 ans, mariée, libérale, du type C : *« entreprise vétérinaire pas assez rentable (investissement en matériel, formations, personnel) trop de formalités administratives, client=consommateur trop exigeant par rapport à son pouvoir d'achat. Etat d'esprit des dernières générations de véto salariés...?! J'aurais dû faire dentiste ou ophtalmo au lieu de repasser le concours. J'avais une vision trop idéaliste de ce métier. Ses réalités, on ne peut que les apprécier en l'exerçant ou en ayant des proches qui donnent tous les « secrets » non avouables au petit stagiaire... »*

N°2063, un homme, de 50 ans et plus, marié, qui exerce en canine, libéral, du type E : *« Vu mon âge, je n'ai pu que constater (sans amertume) la dégradation progressive de notre métier (mercantilisme, perte de confraternité, concurrence effrénée, etc, etc,...) »*

N°2137, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type F : *« 32 ans d'exercice : vivement que je puisse quitter ce métier de merde et ne plus avoir à faire aux clients aussi bien de canine que de rurale. »*

N°2197, un homme, de 40-49 ans, célibataire, qui exerce en canine, libéral, du type A : *« La féminisation de la profession devient un problème dans la démographie véto rurale : difficultés à trouver remplaçant ou associé. Mais pas plus que la « médecinisation » des actes : la « priorité » donnée au diagnostic sur le traitement, c'est à terme la disparition du « généraliste » (comme en « humaine » où l'on voit les urgences hospitalières se remplir...) et déjà la diminution de ma reconnaissance sociale. »*

N°2237, un homme, de 40-49 ans, qui exerce en mixte à dominante rurale, libéral, du type F : *« La question 10 laisse un goût amer...et des idées sombres. »*

N°2327, un homme, de 50 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante canine, libéral, du type E : *« Le travail de véto est de plus en plus « miné » par la paperasserie, l'administratif, la comptabilité, etc...que nous faisons nous-mêmes (cf petite PME). »*

N°2371, un homme, de 40-49 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type F : *« 1/Travail intéressant mais pénible ! (froid, 24h/24h, 7J/7J, risques de maladie, pas le temps d'être malade, même si les charges explosent !) 2/ Rémunérations en constante baisse 3/ Vie de famille = 0 parce que jamais le temps ! et d'ici peu, cerise sur la gâteau retraite pourrie ! Merci ! »*

### **A propos des allocations maternité...**

N°538, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type F : *« dans le cadre libéral (association) l'absence et la rémunération d'une collaboratrice en cas de maternité doit être envisagée dans le règlement intérieur avant l'association et non donner lieu à des nouvelles charges ! »*

N°626, une femme, de 40-49 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type B : *« dans mon cas (associée avec grossesses multiples et moi-même, plus de grossesse), je trouve que c'est plus l'association et la clientèle qui est lésée par les grossesses que la maman elle-même... A quand les*

*prestations versées à la clinique ?»*

N°634, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type B : *« ayant accouché en 2008, je pense qu'il y a une injustice par rapport à la prise en charge chez les salariées. J'ai été obligée, en tant que libéral, de travailler jusqu'à 1 mois avant l'accouchement ! C'est inadmissible alors qu'une véto salariée a droit à 2 mois 1/2 d'arrêt. Pourquoi les véto femmes libérales devraient-elles travailler jusqu'à l'accouchement ? »*

N°805, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type E : *« concernant la maternité, il me semble qu'elle n'est pas subie et donc prévisible aussi bien matériellement que dans l'organisation du temps de travail, pourquoi vouloir absolument faire porter ce coût (solidarité ?) par les autres cotisants? Je me place d'un point de vue libéral, car dans votre raisonnement pourquoi ne pas donner une allocation pour le temps passer à l'éducation des enfants qui est à mon sens plus important... Choisir une activité libérale et demander des allocations ?... »*

N°811, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale : *« j'adore mon métier. Mais je déteste mon statut de patron avec toutes ses conséquences. Si je pouvais revenir quelques années en arrière, je ne me réinstallerais pas. Le meilleur conseil que je puisse donner aux femmes véto : faire les enfants avant de franchir ce cap, j'ai failli y laisser la vie et 2 orphelines !!! »*

N°1033, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en canine et libérale, du type E : *« compte tenu de l'aspect personnel et moral de certaines questions, certaines réponses manqueront de sincérité. Je pense par ailleurs que l'âge peut influencer la réponse. En ce qui concerne les allocations maternité, bien sûr elles sont insuffisantes pour 90 jours mais ce n'est pas à la CARPV de pallier à un manque de solidarité plus large. Le statut de la femme libérale est mille fois en dessous de la femme salariée. »*

N°1076, une femme, de 40-49 ans, mariée, qui exerce en canine et collaboratrice libérale, du type C : *« les femmes vétérinaires en libérale ne sont pas protégées et la grossesse coûte très chère. Allez-vous enfin prendre des décisions les concernant ? »*

N°1281, une femme, de 30-39 ans, en couple, non mariée, qui exerce en mixte à dominante rurale et libérale, du type D : *« la question de la maternité m'obsède. Comment est-on vétérinaire rural enceinte ? Comment allaiter correctement son enfant en étant vétérinaire rural ? Se faire remplacer coûte très cher et en cabinet à deux, l'autre ne peut pas assumer la charge de travail. »*

N°1315, une femme, de moins de 30 ans, en couple, non mariée, qui exerce en équine et libérale, du type B : *« est-ce que les allocations maternité sont également valables lors d'adoption ? Est-ce qu'une baisse des cotisations sera envisagée ? »*

N°1402, une femme, de 30-39 ans, seule, qui exerce en canine et collaboratrice libérale, du type B : *« je pense que l'insuffisance de couverture de la maternité en tant que libérale se trouve dans la durée de l'arrêt (1 à 3 mois seulement) beaucoup plus que dans le montant de l'indemnité versée. Pour avoir vécu deux maternités, s'arrêter de travailler seulement 1 mois est impensable et 3 mois encore très insuffisant. »*

N°1415, une femme, de moins de 40 ans, mariée, qui exerce en canine, libérale, du type B : *« Je suis en train de sacrifier ma vie de mère à ma vie de véto et je le regrette sincèrement. Mon choix d'exercer en libéral a été dicté par les conditions lamentables d'exercice salarié proposées en milieu*

*insulaire où le vrai choix n'existe pas puisqu'on est en milieu confiné. Maintenant que je suis libérale, impossible de lancer une autre maternité avant que la structure ne gagne un minimum d'argent, or j'ai 32 ans 1/2 et mes ovaires ont une date de péremption...si seulement j'étais salariée dans la fonction publique... »*

N°1411, une femme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante canine et libérale, du type D : *« on pourrait aussi proposer une exonération des charges sociales d'un remplaçant d'une femme libérale pendant le congé maternité. »*

N°1727, une femme, de 50-59 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type F : *« à mon époque, RIEN n'était prévu pour la maternité. Je ne suis pas d'accord de cotiser plus pour financer la maternité des jeunes. »*

N°1952, une femme, de 40-49 ans, en couple, divorcée, qui exerce en canine et libérale, du type A : *« je viens de vivre une grossesse pathologique gémellaire avec arrêt de travail obligatoire (sous peine d'avortement les premiers mois, puis de naissance prématurée dans les derniers mois) à partir de 1 mois 1/2 de grossesse jusqu'à la naissance en Mai 2009. Non indemnisée par la Sécu, ni par les assurances privées (UNIM en l'occurrence) qui exclut la grossesse de ses garanties, même pathologique. Pendant ces longs mois, j'ai dû embaucher un véto salarié, ce qui fait qu'aujourd'hui que j'ai un BNC très négatif. J'ai dû piocher dans mes deniers personnels pour pouvoir payer le remplaçant !) Pour les femmes, il vaut mieux être salariée pour un avoir un enfant et pouvoir s'arrêter (paradoxalement je n'embaucherais pas une véto sur du long terme à cause de ça). Maternité et travail libéral pour une femme = incompatibilité (sauf si vous avez une trésorerie +++++). »*

N°2044, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type C : *« gros chantier : aider les femmes libérales à pouvoir prendre des congés maternité dignes de ce nom. »*

### **A propos de la retraite...**

N°187, une femme, de 30-39 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type A : *« n'est-il pas possible d'alléger les cotisations retraite pour les libéraux aux faibles revenus ? »*

N°606, une femme, de 50-59 ans, mariée, qui exerce en canine et libérale, du type B : *« je souhaiterais que comme dans beaucoup d'autres professions le fait de continuer à travailler tout en élevant des enfants donne droit à un certain nombre de trimestres qui viennent en déduction du nombre de trimestres que nous devons faire pour obtenir une retraite à taux plein pour notre régime obligatoire et notre complémentaire. Travail + enfant = double journée. »*

N°723, un homme, de 60 ans et plus, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type F : *« à quand la retraite à 60 ans comme tous les français ? La féminisation de la profession agit au détriment de la « rurale », pourquoi ne pas proposer la retraite à 60 ans pour ceux qui travaillent en rurale ? »*

N°1569, une femme, de 50-59 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type B : *« je crois que ma retraite ne suffira pas à m'assurer une vie correcte. »*

### **A propos de la progression du salariat...**

N°522, un homme, de 50-59 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libérale, du type

D : *« je trouve que depuis la convention collective, la rémunération et les avantages sociaux des vétérinaires salariés sont trop importants. Je pense que comme les autres professions libérales (médecins/kiné/avocats), le salariat d'un véto par un véto devrait être interdit. »*

N°1236, un homme, de 30-39 ans, en couple, non marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type D : *« on manque de salarié ALD en clientèle mixte (homme ou femme), il faut motiver des jeunes dans les écoles d'autant qu'on a les plus gros revenus et une qualité de vie correcte en association. Les écoles françaises ne sortent pas assez de véto. Tous les cabinets mixtes cherchent des ALD donc des futurs associés. On laisse plein de travail à d'autres intervenants dans les élevages car on n'a pas le temps de tout faire. C'est autant de cotisant à la CARPV en moins. Les femmes vétérinaires exerçant à mi-temps, donc on forme moitié de temps plein sur le terrain [...] »*

N°1488, une femme, de 50-59 ans, seule, qui exerce en canine et libérale, du type D : *« je pense que la féminisation de la profession n'est pas un problème mais par contre le salariat en est un pour l'avenir de la caisse de Retraite. Il serait judicieux de limiter le salariat à quelques années seulement après la sortie de l'école (3-4 ans par ex) Les médecins n'ont pas le droit de salarier un autre médecin ! ... »*

N°2000, un homme, de 30-39 ans, marié, qui exerce en canine et libéral, du type F : *« d'un point de vue argent-temps libre, mieux vaut être salarié (vive les 35h) à la rigueur dans une autre branche. C'est devenu très difficile de créer son activité du point de vue financier, familial, et pour l'accomplissement personnel). Véto, c'est pas l'eldorado !! »*

N°2048, un homme, de 40-49 ans, marié, qui exerce en mixte à dominante rurale et libéral, du type E : *« la convention collective et l'application des 35 heures ont faussé la donne pour les libéraux surtout en rurale Un collègue malade (cancer) a vendu sa clientèle et s'est fait salarié pendant 6 mois par le repreneur pour bénéficier d'une meilleure couverture alors qu'il avait cotisé plus de 35 ans. Un comble ! Vive le salariat...*